LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 47 | Généralement ensoleillé. Maximum −3 **(détail en page 31)** | Montréal, samedi 26 février 1983 | (Côte-Nord, **45 cents**; Nouveau-Brunswick, **50 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

HAN SUYIN

Jusqu'au matin ★ Stanké

culture et société

Tennessee Williams décédé

Tennessee Williams a été retrouvé sans vie hier dans sa chambre d'hôtel de Manhattan. Le grand dramaturge américain est « décédé de mort naturelle », selon le médecin qui l'a examiné. Robert Lévesque retrace les points saillants de la carrière de celui qui connut la célébrité avec « La Ménagerie de verre », « Un tramway nommé désir » et « La Chatte sur un toit brûlant ». **Page 17**

Les films-chocs se font attendre

Le Festival du film de Berlin, qui prend fin dans moins d'une semaine, n'a pas encore donné lieu à une révélation cinématographique. À côté d'une production caractérisée notamment par la superficialité et la violence, quelques oeuvres de qualité s'imposent malgré tout. Notre collaboratrice Francine Laurendeau nous signale particulièrement « Heller Wahn » de l'Allemande Margarethe von Trotta, « Miracle » du Philippin Ishmael Bernal, et « Une saison en Hakkary » du Turc Erden Kiral. **Page 32**

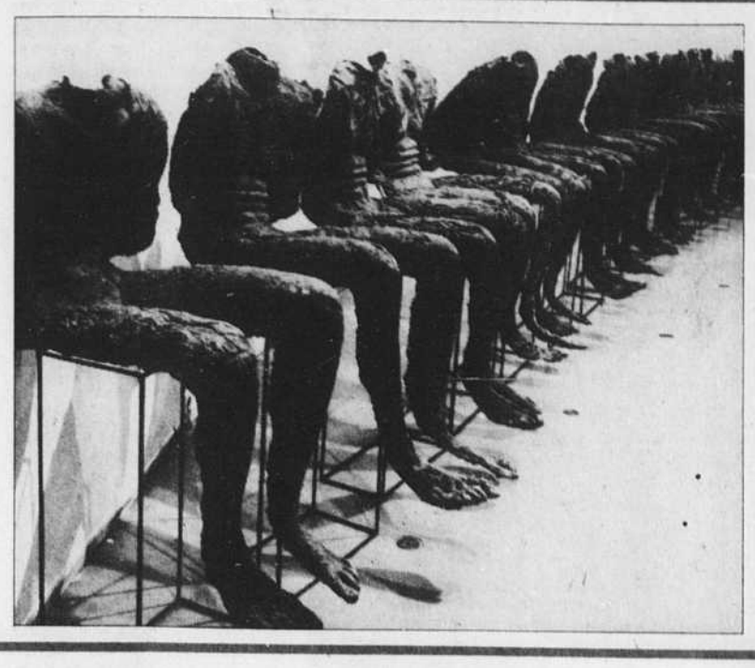

Une plongée dans le corps

Le Musée d'art contemporain présente en ce moment une série d'étonnants travaux en art textile réalisés par Magdalena Abakanowicz. En montrant le corps humain sous divers aspects étranges, l'artiste polonaise propose, en fin de compte, une sorte de gigantesque métaphore de la condition humaine. Une oeuvre remarquablement originale et suggestive, comme l'explique Gilles Daigneault. **Page 17**

Raymond Royer

Mercuriades

Bombardier est nommée entreprise de l'année

par André Bouthillier

La compagnie Bombardier a remporté, hier, à Montréal, le Mercure de l'entreprise de l'année 1982, pour avoir décroché le contrat de $1.1 milliard du métro de New York, le plus important contrat à l'exportation jamais obtenu par une entreprise au Canada.

Le premier prix du troisième concours annuel des Mercuriades a été remis au président de la division du transport en commun de Bombardier, M. Raymond Royer, par le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, au cours d'une soirée de gala à laquelle ont participé 1,200 personnes du monde des affaires du Québec.

Le jury des Mercuriades 83, présidé par le doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, M. Claude Lebon, a justifié son choix en rappelant « la percée exceptionnelle » réussie par la compagnie de La Pocatière dans le secteur du transport en commun. En mai 1982, les efforts déployés par Bombardier lui ont permisd'obtenir une commande de 800 voitures pour le métro de New York. Ce contrat a consacré l'entreprise présidée par M. Laurent Beaudoin comme le meilleur fabricant de voitures de train

Voir page 16: Bombardier

La CEQ n'a pu produire la contre-offre exigée par M. Laurin

La négociation est suspendue

■ *La commission parlementaire de l'Éducation est convoquée*

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les enseignants et le ministère de l'Éducation ont suspendu hier soir la négociation pour débattre devant une commission parlementaire la semaine prochaine les enjeux du conflit qui les oppose.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a annoncé hier soir, à l'issue d'une rencontre avec les porte-parole des enseignants, que cette commission parlementaire s'imposait puisque le dialogue était à toutes fins utiles impossible entre les parties. Cette commission aurait lieu vraisemblablement jeudi et pourrait donner lieu à une reprise des négociations par la suite.

Les deux parties au conflit scolaire se rencontraient hier soir pour la deuxième fois depuis le début de la trêve dans la grève des enseignants. Une première rencontre, mardi soir, n'avait rien donné, sinon qu'un échange d'information. À la suite de cette rencontre, les membres de la Commission des enseignants de commissions scolaires (CECS) consacraient deux jours à faire le point sur la négociation, sans toutefois pouvoir arriver à présenter hier soir au ministre Laurin la contre-proposition qu'il espérait.

Depuis le début de la trêve, M. Laurin avait toujours été catégorique. Selon lui, il appartenait aux enseignants de répondre enfin par une contre-proposition aux offres qu'il leur avait présentées en janvier et au début du présent mois. Hier matin, en conférence de presse, il exprimait encore une fois cette exigence, insistant sur le fait que la CEQ était responsable du fait qu'on avait attendu en vain un véritable démarrage des négo-

Voir page 16: Négociation

Le sergent Bernard Dubuc affichait évidemment un air heureux, au sortir du Palais de justice, hier. On le voit ici, à gauche, en compagnie de son avocat, Me Richard Mongeau. (Photo PC)

Une trêve dans la guerre des tarifs aériens

Les passagers d'Air Canada respirent... pour le moment

par Guy Deshaies

Le désagréable suspense imposé à plus de 4,000 vacanciers canadiens, dont 1,300 passagers au départ de Montréal, détenteurs de billets à tarifs réduits d'Air Canada vers les Etats-Unis pour des vols prévus aujourd'hui s'est terminé par une bonne nouvelle hier, en fin d'après-midi, lorsque le gouvernement américain a décidé de lever pour ce week-end l'interdit décrété jeudi sur les tarifs à rabais d'Air Canada.

Mais les 52,000 autres détenteurs de ces titres de transport qui devaient partir d'ici la fin de mai, restent dans l'incertitude quant à la validité de leurs billets.

Un porte-parole d'Air Canada a rappelé, hier, que ces billets en solde, mis en vente le 19 janvier dernier, ne concernent que des vols de fin de semaine de sorte que le transporteur national a maintenant toute la semaine pour négocier avec les Américains et trouver des solutions.

Air Canada a d'ailleurs déjà mis au point une stratégie qui pourrait prendre la forme d'une contre-offre aux clients qui, le cas échéant, auraient des billets invalidés.

Pour tous ceux qui partent aujourd'hui ou demain leurs titres de transport ne seront pas contestés ni à l'aller, ni au retour.

Le litige qui a donné lieu, jeudi, à cette interdiction pure et simple du département d'Etat américain a été causé par la mésentente des deux gouvernements sur des tarifs entre le Canada et les Etats-Unis.Le Canada refusait à six transporteurs américains certains tarifs réduits sur des liaisons entre les

Voir page 16: Air Canada

Accusé d'enlèvement et de séquestration

Le sergent Dubuc bénéficie à son tour d'un acquittement

par Bernard Morrier

À son tour, le sergent Bernard Dubuc, de la gendarmerie royale du Canada, contre qui pesaient des accusations d'enlèvement et de séquestration, a été acquitté, hier, par le juge Gilbert Morier, de la Cour des sessions de la paix.

Dans ce dossier, le policier fédéral était accusé, en même temps que son confrère, l'inspecteur Laurent Hugo, de l'enlèvement et de la séquestration, le 4 octobre 1971, d'un ex-felquiste de Saint-Henri, André Laforest, âgé de 32 ans, de qui on voulait faire un indicateur de police.

À l'issue du procès de l'inspecteur Hugo, le juge Morier avait expliqué que cet accusé devait bénéficier d'un doute raisonnable à la lumière de certains faits mis en preuve et devant la crédibilité plutôt friable de Laforest.

Le juge Morier s'était rangé de l'avis du procureur de la défense, Me Richard Mongeau, à l'effet qu'un policier qui aurait voulu obtenir des renseignements d'une personne, n'aurait pu traiter la prétendue victime comme celle-ci prétend qu'elle le fut. On sait que Laforest avait déclaré avoir été traité de « crotté » par les policiers quand il fut abordé au volant de son véhicule rue Amherst. « Quand on veut avoir recours à une ressource humaine, avait noté le juge Morier, ce n'est sûrement pas de

Voir page 16: Policier

Un beau battage publicitaire pour les trois documentaires accusés de « propagande »

Kennedy prend la défense des films de l'ONF

par Sylviane Tramier

correspondance particulière

WASHINGTON: L'Office national du film du Canada n'a sans doute jamais rêvé d'un tel battage publicitaire autour de trois de ses films: le sénateur Kennedy a l'intention de les montrer à tous ses collègues de la Commission judiciaire du Sénat, et les membres de la Chambre des représentants auront droit à une projection en circuit fermé dans l'enceinte du Congrès.

La décision du département de la Justice de classer trois documentaires de l'ONF dans la rubrique « propagande politique » provoque tout un brouhaha dans la capitale américaine: trois congressistes l'ont dénoncée en chambre vendredi, le sénateur démocrate du Maine, George Mitchell a donné une conférence de presse sur le sujet, et le sénateur démocrate du Massachusetts, M. Edward Kennedy, dans une apparition surprise au Club national de la presse, n'a pas mâché ses mots:« Nous devrions nous attendre à ce genre de choses de la part du gouvernement soviétique, mais nous ne devons pas l'accepter ici. L'attorney général (M. William French Smith) a baissé son propre rideau de fer sur les écrans de cinéma de l'Amérique. »

Le sénateur Kennedy a prononcé ces remarques au cours d'un déjeuner de presse dont l'invité d'honneur était le docteur Helen Caldicott, présidente de l'association Physicians for Social Responsibility. Helen Caldicott est une des personnes interviewées dans le film « If You Love This Planet », qui avec « Acid From Heaven » et « Acid Rain: Requiem or Recovery » viennent d'être mis sur la sellette aux Etats-Unis.

Le département de la Justice considère que ces trois films sont de la propagande politique. Les distributeurs devront inclure un avertissement avant le générique, précisant que le gouvernement américain n'approuve pas les films. D'autre part l'ONF est tenu de fournir au département de la Justice une liste des groupes, des associations, des écoles qui les emprunteront aux Etats-Unis.

« On pourrait mettre tout de suite la Commission judiciaire du Sénat en tête de liste, a fait remarquer le sénateur Kennedy, car je compte montrer chacun des ces trois films à mes collègues. »

Un groupe de congressistes, à l'initiative du représentant démocrate de la Californie Mel Levine, a adressé au département de la Justice une lettre demandant d'abroger sa décision, qualifiée au mieux de geste « enfantin » par le représentant républicain Jim Leach de l'Iowa, ou d'acte de censure intolérable par le représentant démo-

Voir page 16: L'ONF

Le sénateur Edward Kennedy

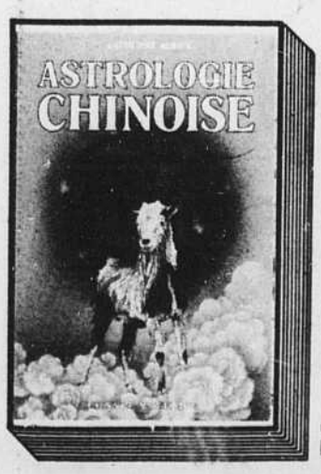

ASTROLOGIE CHINOISE
Catherine Aubier
Par ce livre, inspiré des lointains Empires du Soleil levant, vous entrerez dans un univers étrange et envoûtant qui est l'image de la destinée, à laquelle président en Chine, au Japon, au Viet-Nam, depuis des siècles, la lune, les préceptes du Tao et les oracles du Yi-King. 12,95$

L'ENFANT MAGIQUE
Joseph Chilton Pearce
Pour leur permettre un plein développement et leur donner toutes les chances, il faut cesser d'imposer à nos enfants un monde conditionné par l'inquiétude, par nos inquiétudes. Joseph C. Pearce, dont les précédents ouvrages ont déjà eu un grand retentissement, propose une nouvelle approche, un programme. 12,95$

MONSIEUR DASSAULT
Pierre Assouline
À 90 ans, Marcel Dassault est une figure légendaire. Voici une biographie au sens plein du terme où ses multiples activités, capitaine d'industrie, patron de presse, homme politique, ne sont analysées que pour mieux cerner la personnalité hors du commun de cet homme que l'on dit le plus riche de France. 16,95$

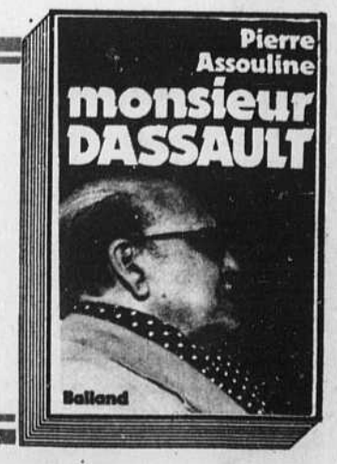

FRANCE-AMÉRIQUE

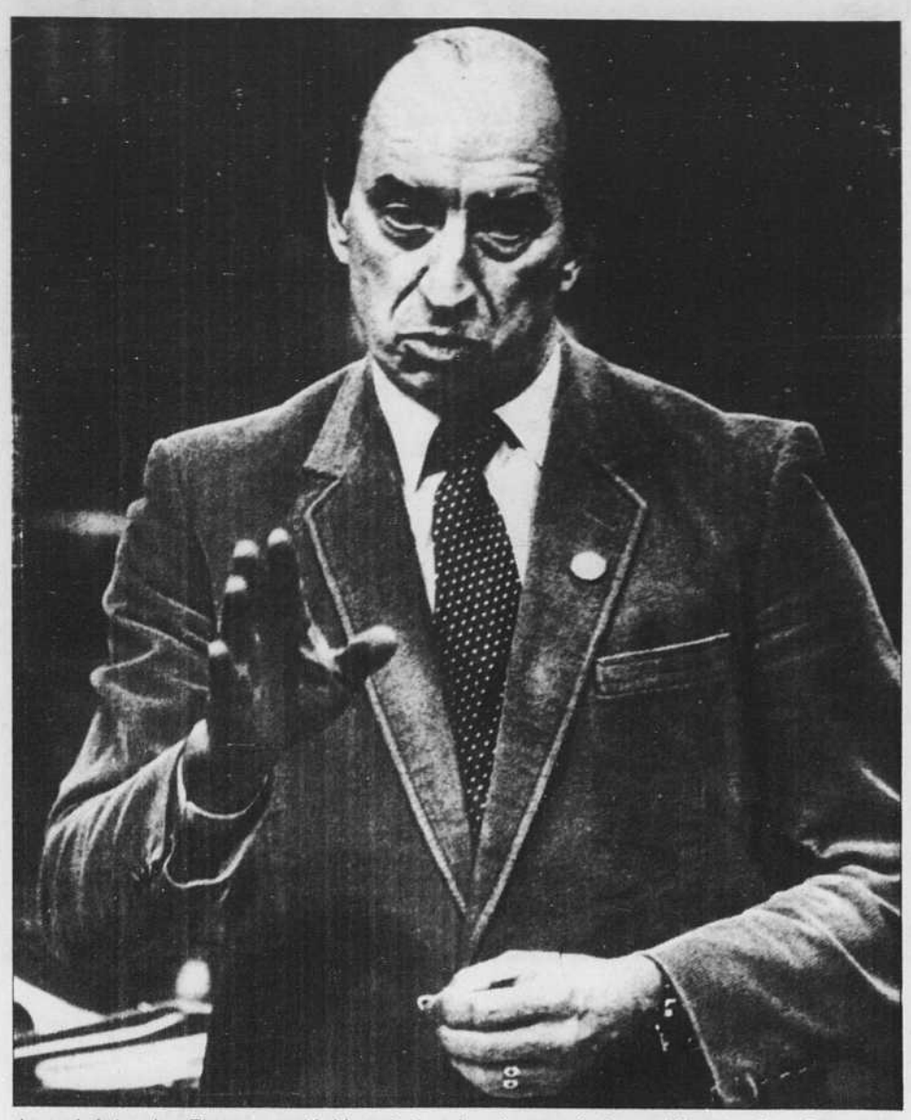

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, n'a cessé de se défendre à la Chambre des communes contre les attaques de l'opposition, persuadée qu'il a pu, au temps où il était ministre de l'Energie, aider un ancien collègue, M. Allistair Gillespie, contrevenant ainsi aux règles d'éthique du gouvernement fédéral. L'opposition réclame sa démission.

Les grands du cinéma américain dénoncent un projet d'expulsion

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le problème-clé de la distribution des films au Québec a fait l'objet de vifs débats, hier, à la commission parlementaire qui complétait l'étude publique du projet de loi no 109 sur le cinéma et la vidéo.

« Lorsqu'on est sur le point de se faire chasser, on n'a pas d'être d'accord avec le décret qui vous expulse. On ne peut pas être d'accord avec cela. C'est impensable », a soutenu en matinée Me Jacques Laurent, avocat, qui représente les « majors » américains regroupés dans l'Association canadienne des distributeurs de films.

Durant tout le reste de la journée, des associations québécoises (industries techniques du cinéma et de la télévision, distributeurs et producteurs de films) sont venues appuyer fermement le projet de loi, en particulier les dispositions à « canadianiser » les entreprises de distribution de films. « Si le projet de loi signifie l'explusion des distributeurs américains, sont adoption immdiate est pour nous une question de vie ou de mort », a lancé notamment Mme Nicole Bosvert, présidente de l'Association des producteurs de films du Québec.

Le représentant des « majors » (Columbia, Metro-Goldwyn-Mayer, Paramount, Twentieth-Century-Fox, United Artists, Universal, Warner Bros.) fait valoir: « Ce n'est pas en chassant du Québec les distributeurs membres de l'Association qu'on aidera le développement de l'entreprises cinématographique québécoise. »

Dans son mémoire, M. Laurent note: « Malheureusement, l'industrie québécoise du doublage ou de la post-synchronisation de longs métrages ne peut rivaliser avec celle de la France. Il faut être bien naïf pour croire qu'une telle industrie deviendra qualifiée, capable de répondre aux beosins de la clientèle cinéphile par le seul effet d'une loi... C'est un voeu pieux de croire que le distritubeur d'un film américain va vouloir le faire doubler au Québec, entre autres, pour des raisons économiques.» Il craint que l'on porte atteinte à la liberté de choix et que l'on place « le Québec et ses citoyens à l'heure de l'Europe, souvent six mois plus tardive que celle de l'Amérique. »

Les distributeurs américains s'étonnent que le gouvernement veuille « s'acharner à établir des règles très dures et très strictes » à leur égard, alors que les délais de distribution au Québec des filims produtis en France sont, très souvent, beaucoup plus longs que les leurs pour le doublage. En ce qui a trait à la « canadianisation », le mémoire note que « le Mozambique est un des seuls pays au monde qui ait adopté, il y a quelques années, une politique relative à la distribution semblable à celle prévue à l'article 97 », une politique qui augmente les coûts et provoque l'asphyxie. « Cette disposition n'aura comme résultat que d'éveiller l'hostilité des personnes et organisations impliquées dans l'industrie du cinéma, d'isoler les Qubécois et, évidemment, de ne créer aucun nouvel emploi. »

En réplique, les distributeurs québécois de films, représentés par M. Robert Meunier, invitent le gouvernement à « résister aux attaques de ceux qui font valoir leurs intérêts financiers sans souci de nos intérêts culturels et sans se soucer de contribuer à notre industrie nationale ».

Distributeurs et producteurs québécois souhaitent même que la loi ait encore plus de dents, de façon à « défendre le droit de la très grande majorité du peuple québécois à voir les films dans sa propre langue... Dire qu'on va trop loin, c'est vraiment de la pure démagogie ».

« Sans contrôle de la distribution par des distributeurs canadiens indépendants, il n'y aura pas de cinématographie nationale, ajoutent-ils. Celui qui aura la main haute sur cette industrie contrôlera nécessairement le marché du film. » Se qualifiant d'espèce en voie d'extinction, producteurs et distributeurs indépendants souhaitent que la loi leur permette de survivre, notamment en distribuant les films américains. Ils réaffirment l'urgence de la loi 109 pour revitaliser l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel, ce projet constituant une première qui témoigne de la volonté d'offrir au Québécois une plus grande liberté de choix.

Le ministre M. Clément Richard, a fait valoir à l'avocat des « majors » américains que si le projet de loi est unique, comme il le prétend, c'est que la situation du Québec l'est également et appelle des mesures draconniennes. Jugeant le statu quo inaccdeptable, le ministre se fait répondre par Me Laurent qu'il était ouvert à la négociation et que ce n'était pas le lieu pour dévoiler le contenu des discussions entre les « majors » et M. Richard. Mais il laisse entrevoir que ses clients ne sont pas disposés à se laisser expulser de la sorte, se considérant lésés dans leurs droits de bons citoyens « corporatifs ».

Des amendements mineurs seront apportés à la loi avant son étude et son adoption par l'Assemblée nationale au cours des prochaines semaines.

L'Opposition interroge

Gillespie a-t-il eu un « tuyau » sur le budget?

OTTAWA (PC) — L'ex- ministre libéral Alastair Gillespie a eu accès à des informations contenues dans le budget d'octobre 1981 avant son dépôt en Chambre, a accusé l'opposition, hier aux Communes.

Cette nouvelle accusation des députés conservateurs et néo-démocrates les a amenés à réclamer, pour une huitième journée, la démission du ministre des Finances Marc Lalonde, pour son implication dans le projet de liquéfaction du charbon du Cap Breton parrainé par M. Gillespie.

Selon la tradition parlementaire britannique, toute fuite d'information contenue dans le budget doit entraîner la démission du ministre.

Or, selon l'opposition, il est inconcevable que M. Gillespie ait pu former un consortium pour la mise sur pied d'un projet au Cap Breton dès le lendemain d'un budget qui prévoyait justement le financement, par le gouvernement fédéral, d'une étude sur la rentabilité de ce projet.

Ces informations se trouvent en page 92 de la Politique énergétique nationale, présentée en même temps que le budget du 28 octobre 1981.

Dès le lendemain, en effet, M. Gillespie, Petro-Canada et d'autres sociétés privées signaient un accord formant un consortium pour la mise sur pied d'un projet de liquéfaction du charbon.

L'actuel ministre de l'Energie, Jean Chrétien, a d'ailleurs reconnu que « M. Gillespie n'a pas pu former son consortium entre le soir où le budget a été présenté et le lendemain matin. C'est impossible, il a fallu qu'il persuade les partenaires pendant des semaines et des mois avant de les convaincre que c'était un bon projet ».

L'ex-ministre a commencé ses démarches « dès le printemps de 1980 », a affirmé M. Chrétien, soit environ un an après son départ du ministère de l'Energie.

C'est précisément ce que soutenait le chef néo-démocrate, Ed Broadbent, selon qui « M. Gillespie se préparait depuis des mois, rencontrant des sous-ministres et des tas de gens et s'assurant, avec la collaboration des ministres, que ce qu'il voulait se trouverait bien dans le budget ».

« Il savait ce qui allait se trouver dans le budget et pouvait donc annoncer la formation du consortium le lendemain », a ajouté M. Broadbent.

Mais selon le gouvernement, il n'y a eu aucune fuite d'information contenue dans le budget, et M. Gillespie pouvait préparer la formation de son consortium puisque les fonds gouvernementaux dont il voulait se servir étaient disponibles depuis 1977, en vertu de l'entente de substitution du pétrole signée avec la Nouvelle-Ecosse.

« Je suis informé que personne au sein de ce consortium ne savait qu'il y aurait quoique ce soit dans le budget à propos de ce projet, où même dans la Politique énergétique nationale », a déclaré M. Lalonde.

De plus, affirme le gouvernement, les fonds mis à la disposition du consortium parrainé par M. Gillespie étaient sous le contrôle de la Nouvelle-Ecosse. En fait, il s'agit de sommes provenant du Trésor fédéral et qui ont été déposées en fiducie à Halifax, au nom du gouvernement provincial, mais dont la gestion est assurée par les deux gouvernements.

Mais le député conservateur Flora MacDonald ne se déclare pas satisfaite de ces explications et a demandé au gouvernement de faire une enquête plus complète sur la questions des fuites de renseignements budgétaires, d'autant plus que M. Lalonde s'était déjà fourvoyé quant à la date à laquelle il avait été mis au courant de l'intérêt de M. Gillespie dans ce projet.

D'autre part, le député néo-démocrate Ian Waddell a réclamé la publication d'autres documents relatifs à cette affaire, en particulier le procès-verbal de la réunion du Conseil du trésor du 13 avril 1981, lorsque la question de la contribution fédérale au projet de M. Gillespie a été discutée.

M. Waddell voudrait aussi voir la correspondance qui fut échangée entre M. Gillespie et Petro-Canada.

Ces documents manquent au dossier et sont, selon M. Waddell, « le silence de 18 minutes » de cette affaire, une allusion au long silence trouvé sur l'une des bandes magnétiques les plus incriminantes pour le président Richard Nixon, au cours du scandale du Watergate, il y a 10 ans.

Mais M. Trudeau s'est demandé si cela réussirait vraiment à clarifier la situation. Les procès-verbaux du Cabinet ou de ses comités n'ont été déposés qu'une seule fois et c'était par la Commission d'enquête McDonald, lors des accusations d'actes criminels en rapport avec les agissements de la Gendarmerie Royale du Canada.

« Si le député veut aller faire de telles accusations à l'extérieur de la Chambre ... On a déjà essayé ce truc de faire déposer les procès-verbaux du cabinet et cela n'a jamais réussi », a lancé M. Trudeau.

Contraventions fréquentes

QUEBEC (PC) — Selon un rapport inédit du ministère de la Justice, la loi des coroners est enfreinte fréquemment au Québec, a affirmé à la Presse canadienne le critique libéral en matière de justice Herbert Marx, député de D'Arcy McGee.

« Des autorisations d'incinération sont souvent accordées sans que la cause médicale ou les circonstances du décès soient clairement établies et parfois les coroners accordent ces autorisations sans jamais avoir vu les cadavres, » a dit M. Marx, au cours d'une interview.

M. Marx fera d'autres révélations sur cette question lors d'une conférence de presse qu'il tiendra lundi à Montréal.

Les cahiers spéciaux du Devoir

1983
Année mondiale des communications

La technique bidirectionnelle appliquée à la télévision
un article de Michel Pichette de l'UQAM...

dans le cahier spécial publié à l'occasion de l'ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS, le 3 mars prochain.

Réservez vos exemplaires (10 ou plus) dès maintenant, en vous adressant à:

Gaétan Gravel (514) 844-3361

Armoiries Écussons
Pour toute fête familiale...
Pâques, fête des pères, fête des mères etc...
Commandez dès maintenant!
Préservez votre héritage...
Superbes plaques murales peintes à la main
avec armoiries pour le nom de la famille
Plusieurs modèles à partir de 30$
500,000 noms • 32 pays
Bagues-chevalières en or ou en argent gravées à la main avec armoiries
livres généalogique etc...
Maison Héraldique
Hôtel Mont-Royal
1455 rue Peel
(près métro Peel)
Aussi à la Place Bonaventure, Le Viaduc

guérin l'éditeur qui édite

Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)
Édition annotée
Jacques Larichellière, c.a. (Girard et Cie)

Jacques Larichellière ..
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU CANADA
ÉDITION ANNOTÉE
Guérin

En vente dans toutes les librairies

La Loi de l'impôt sur le revenu.
Les règles de 1971 concernant l'application de l'impôt sur le revenu.
Les règlements de l'impôt sur le revenu.
Répertoire des principales formules (Canada et Québec).
Concordance à la Loi sur les impôts, Québec.
Index alphabétique.
Les mises à jour *de la loi* sont disponibles sur demande et le prix est variable.

guérin éditeur limitée
4501 rue Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Loi de l'Impôt sur le revenu (Canada), (cartable à feuilles détachables). Cégep, Univ.
45,00$

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

En plus de la réduction d'impôts, à la caisse j'obtiens un service de qualité tout en profitant d'un bon taux d'intérêt.

L'ÉPARGNE-RETRAITE

Desjardins, un excellent choix!

la caisse populaire desjardins

en bref...

■ Record de bébés roses

Le service de néonatalogie de l'Hôpital général juif de Montréal a annoncé hier un nouveau record nord-américain de survie des nouveaux-nés : en 1982, on n'y a perdu que 2.2 bébés sur 1 000 parmi ceux qui pesaient au moins un kilo à la naissance. Il y a à peine dix ans, le taux de mortalité périnatale était dix fois plus élevé (20.9 pour 1,000 naissances), a déclaré le docteur Apostolos Papageorgiou, directeur du service de néonatalogie. Il attribue ce succès aux nouvelles technologies et à l'excellente collaboration entre obstétriciens, pédiatres et périnatologistes.

■ Faux appui aux malades

Certains individus font du porte-à-porte en prétendant vendre divers articles au profit du Comité provincial des malades (CPM). Ce dernier dit par contre n'avoir autorisé personne à vendre des objets-souvenirs en son nom. Quiconque veut aider le CPM n'a qu'à téléphoner à 842-3991 ou 842-2719.

■ Enquête publique à Expro?

Le ministre du travail du Québec, M. Raynald Fréchette, recommandera mercredi au conseil des ministres de créer une commission d'enquête sur la sécurité à la compagnie d'explosifs militaires Expro, de Valleyfield. Il y a des années que la CSN exige une telle enquête, à mesure que s'accumulent les tragédies dans cette usine stratégique. Treize employés y ont été incommodés par des vapeurs d'éther cette semaine et la CSST n'a pas encore terminé son enquête à huis-clos sur la mort de M. Michel Bernier, empoisonné par des vapeurs d'acide nitrique.

■ Qui va voter?

Huit commissions scolaires ont entrepris un recensement sur toute l'île de Montréal en vue des élections scolaires du 13 juin prochain. Le public élira alors les dirigeants de la CECM et de la commission des écoles protestantes du grand Montréal, ainsi que ceux des commissions scolaires de Verdun, du Sault-Saint-Louis, Jérome-Le-Royer, Baldwin-Cartier, Sainte-Croix et Lakeshore.

■ Attentat khomeiniste

Un Iranien de 35 ans a été arrêté après avoir assailli à coups de couteau un étudiant pro-moudjaheddine à proximité de l'université Concordia, jeudi soir. La victime, qui a dû subir cinq points de suture au visage, a réussi à empêcher la fuite de son assaillant en sautant sur le capot du taxi dans lequel il voulait s'enfuir. Il s'agit de la dernière d'une série d'escarmouches entre étudiants iraniens à l'université Concordia.

■ Nouvelle tête à la CIDEM

Le comité exécutif de Montréal recommandera au conseil municipal, mercredi prochain, de nommer M. Yvon Gariepy à la direction de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), en remplacement de M. Pierre Schooner qui a récemment accepté un poste dans l'entreprise privée. M.Gariepy est vice-président de la Société canadienne des postes.

■ Réveil créditiste

Le prochain congrès du Crédit social du Canada aura lieu à l'automne mais la date exacte et le lieux n'ont pas encore été fixés, a annoncé en fin de semaine l'exécutif provincial. Il s'agira des premières assises plénières de ce parti depuis les élections fédérales de 1980. Un comité doit aussi entreprendre bientôt l'élaboration du plan d'action pour 1983.

■ Une manifestation onéreuse

La manifestation des membres du Front commun, devant l'Assemblée Nationale le 29 janvier, a coûté $175 000 de temps supplémentaire à la police de Québec. Cette dernière n'a pas encore décidé si elle enverra la note aux parties.

La recherche scientifique

L'attitude d'Ottawa retarde les progrès du Québec

OTTAWA (PC) - Les hésitations fédérales à adopter des mesures favorisant la recherche scientifique au Québec, risquent de lui faire rater la deuxième révolution industrielle axée sur l'essor technologique.

Tel est l'avis exprimé, vendredi, par le ministre québécois délégué à la Science et à la Technologie, M. Gilbert Paquette, pour qui le fédéral devrait cesser de marquer le pas et prendre immédiatement l'initiative de hausser la part de ses subventions à la recherche destinée au Québec.

Il est injustifiable, selon lui, qu'en 1979, Ottawa ait consacré 52 pour cent de ses subventions de recherche à l'Ontario comparativement à 16 pour cent au Québec qui compte pour 26 pour cent de la population canadienne. « Notre retard est énorme et si nous ne pouvons le rattraper à un moment où les principaux ministres sont du Québec, nous ne le pourrons probablement jamais » de lancer M. Paquette.

Ce dernier a aussi pressé Ottawa de modifier sa loi sur les brevets qui a contribué, selon lui, à l'exode des laboratoires pharmaceutiques canadiens, une activité concentrée à 80 pour cent au Québec.

Pour M. Paquette, le peu d'empressement d'Ottawa à combler les lacunes de son financement pour la recherche au Québec risquent d'avoir des effets comparables aux décisions qui, au début du siècle, dirigeaient la plus grande part de l'industrie lourde canadienne vers l'Ontario.

Mais le ministre s'est surtout insurgé contre la décision récente de son vis-à-vis fédéral, Donald Johnston, de ne pas soumettre la candidature canadienne pour le centre de bio-technologie de l'ONU qu'espérait recevoir Montréal. Cela, estime-t-il, constitue un nouvel exemple du peu d'intérêt d'Ottawa à supporter l'orientation du Québec vers les secteurs de pointe.

« Le Québec et la ville de Montréal ont de l'argent à mettre là-dedans; à l'origine, ce n'était pas un dossier fédéral mais bien montréalais, monté par les agents économiques locaux », a lancé M. Paquette.

Québec s'était alors engagé à fournir $10 millions et M. Paquette a clairement indiqué, vendredi, que cette offre pouvait être revisée à la hausse.

Pour lui, il est hors de question que Québec puisse aller lui-même poser sa candidature à l'ONU pour obtenir le centre. « On était bien obligé de pactiser avec ce gouvernement qui avait peut-être l'intention de l'établir ailleurs », devait-il ajouter.

Le fédéral a soutenu que parce que peu de pays industrialisés semblaient intéressés par le centre, le Canada ne pouvait envisager de financer sans appui un institut de $100 millions. Ottawa disait désormais envisager l'installation d'un centre national de recherche en biotechnologie.

Qualifiant de « nébuleuse » l'intention fédérale, M. Paquette a souligné qu'un « centre national dans ce secteur est beaucoup moins intéressant ». L'organisme entrerait en compétition avec des instituts similaires au pays. En outre, il n'aura pas de pouvoir d'attraction sur les spécialistes étrangers.

Le transport des céréales

Pepin rencontrera la coalition québécoise

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral offrira, la semaine prochaine, aux dirigeants de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire du Québec, une rencontre destinée à faire le point sur le dossier du transport des céréales de l'Ouest du pays.

C'est ce qu'a indiqué, vendredi, le ministre de la Consommation, M. André Ouellet, précisant que son collègue aux Transports, M. Jean-Luc Pepin, devrait communiquer avec la coalition, au début de la semaine, pour officialiser la réunion.

Prévue pour le 25 février, l'annonce de la rencontre a dû être retardée parce que M. Pepin a été accaparé par le litige entre Washington et Ottawa sur la question des tarifs réduits d'Air Canada.

Pour M. Ouellet, la rencontre servira avant tout à s'entendre sur les effets au Québec de la décision d'Ottawa d'abandonner les tarifs du Pas du Nid de Corbeau pour les grains de provende de l'Ouest achetés par les agriculteurs québécois. « De parts et d'autres, on se lance des chiffres et tout cela vaut d'être vérifié », a soutenu M. Ouellet pour qui « il importe que des deux côtés on puisse s'entendre sur des données de base ».

Depuis l'annonce de la politique fédérale relative au transport des céréales, la Coalition dont font partie l'Union des producteurs agricoles du Québec et la Coopérative fédérée, avait poursuivi sa tournée d'information auprès des agriculteurs du Québec pour les sensibiliser à l'impact négatif qu'auraient dans l'Est les intentions fédérales.

Selon la Coalition, en subventionnant les céréaliers de l'Ouest pour compenser une hausse des tarifs de transport ferroviaire, Ottawa accorderait un avantage de production aux éleveurs de l'Ouest qui ferait perdre aux agriculteurs québécois leur position concurrentielle, notamment dans la production du porc.

De l'avis fédéral, en revanche, l'impact serait négligeable dans l'Est et les éleveurs de l'Est ne risqueraient pas de se voir ravir leurs marchés d'exportations par ceux des Prairies.

Il y a deux semaines, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, avait, au nom de la coalition, lancé un appel au gouvernement fédéral pour que le groupe puisse rencontrer à une même table tous les ministres fédéraux impliqués dans le dossier. On espérait ainsi réunir le ministres des Transports, M. Jean-Luc Pepin, et ses collègues à l'Agriculture et à la Commission canadienne du blé, MM.Eugene Whelan et Hazen Argue, pour éviter qu'un ministre seul puisse relancer la balle dans le camp d'un de ses collègues absents, affirmait M. Garon.

Sans dire qui représenterait Ottawa, M. Ouellet a toutefois indiqué que M. Pepin précisera dans son offre qu'il sera accompagné par ses collègues pour la rencontre. En contre partie, le ministre Ouellet a aussi laissé entendre que l'offre de M. Pepin préciserait qui, de l'avis fédéral, devrait pouvoir représenter la coalition à la réunion.

Whelan n'ira pas à Toronto mardi

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, ne participera pas à une réunion des ministres provinciaux de l'Agriculure qui aura lieu à Toronto, mardi, pour y discuter de la stabilisation des revenus des éleveurs de bêtes à corne et de porcs.

Un collaborateur de M. Whelan a fait savoir que son patron demeurera à Ottawa pour assister à une réunion restreinte du conseil des ministres qui doit se pencher de nouveau sur le plan proposé par M. Whelan et destiné à améliorer les revenus des producteurs de viande rouge.

Le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. Dennis Timbrell, avait déja prévenu que si son homologue fédéral ne participait pas à la réunion de mardi, les gouvernements provinciaux mettraient de l'avant leur propre programme national parce qu'ils en ont assez d'attendre Ottawa.

Depuis plus d'un an, M. Whelan répète qu'il va lancer un projet destiné à améliorer l'actuel programme fédéral prévoyant des paiements aux agriculteurs quand les prix pour leurs bestiaux tombent en-deça des coûts de production.

Or, ce programme s'est avéré inefficace pour les producteurs de bestiaux parce qu'il est basé sur les prix en vigueur au cours des cinq années précédentes. Ces prix sont demeurés bas alors que, pendant cette même période, les coûts de production n'ont pas cessé de grimper.

Les provinces et l'organisme national représentant les éleveurs de bêtes à corne et de porcs se sont mis d'accord sur la création, sur une base volontaire, d'un programme de stabilisation auquel les gouvernements fédéral et provinciaux et les agriculteurs contribueraient.

Les agriculteurs recevraient des paiements de stabilisation lorsque les prix des bestiaux tomberaient en-deça des coûts de production.

Le Québec n'a pas endossé le programme mais il se dit intéressé. Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, réclame un plan suffisamment flexible pour faire des paiements aux agriculteurs qui sont aux prises avec des coûts de production supérieurs à la moyenne.

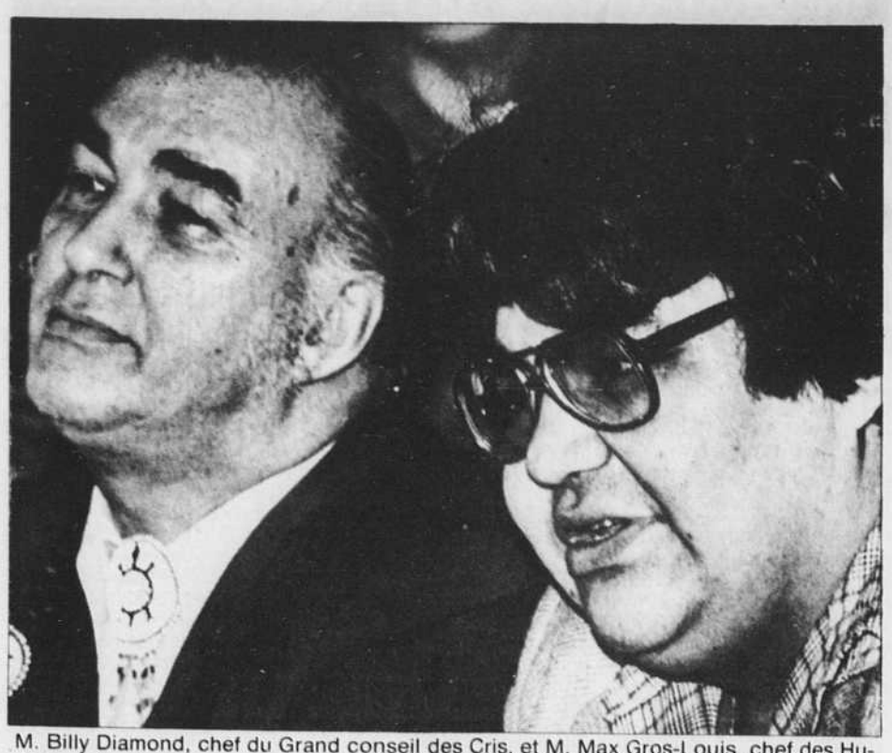

M. Billy Diamond, chef du Grand conseil des Cris, et M. Max Gros-Louis, chef des Hurons, entendent poursuivre les démarches auprès du gouvernement de Québec pour obtenir son appui actif à la conférence constitutionnelle sur les autochtones.

Les Amérindiens réclament l'appui actif de Lévesque

QUEBEC (PC) — Les aborigènes du Québec entendent poursuivre les démarches pour obtenir « l'appui actif » du gouvernement provincial aux revendications qu'ils soumettront à la conférence constitutionnelle des 15 et 16 mars, à Ottawa.

« Nous voulons que le gouvernement du Québec appuie nos demandes pour obtenir des changements dans la constitution canadienne », a affirmé hier le chef des Cris, Billy Diamond, au cours d'une conférence de presse dans le cadre d'une assemblée de consultation qui réunissait des représentants des Indiens statués, des Inuit, des Métis et des femmes autochtones.

« Nous sommes très inquiets de voir que la délégation québécoise et plus particulièrement le premier ministre, ne participeront pas activement à la conférence », a précisé M. Diamond.

Jusqu'ici, les autochtones ont obtenu du gouvernement du Québec l'assurance qu'ils pourront être représentés par une délégation de quatre membres issus de chacun de ces groupes à la conférence des premiers ministres. Ce sont ces délégués qui seront habilités à parler au nom des aborigènes du Québec tandis que la délégation du gouvernement du Québec se contentera d'un rôle d'observateur.

M. Diamond a réaffirmé que les autochtones refusaient l'assimilation aux peuples québécois ou canadiens.

« Nous nous considérons comme une nation distincte qui a le droit à l'auto-détermination et à sa propre identité », a-t-il souligné.

Le Québec a déjà indiqué qu'il n'était pas question de reconnaître les droits de souveraineté que les autochtones pourraient réclamer. Il s'est cependant dit prêt à reconnaître certains droits bien spécifiques mais dans le cadre des lois du Québec.

M. Diamond a d'autre part soutenu hier que les gouvernements provinciaux et fédéral n'avaient pas fait d'efforts réels pour proposer des amendements à la constitution canadienne qui seraient acceptables pour les autochtones et leur a reproché de s'être livrés jusqu'à maintenant à un « exercice de relations publiques ».

Il s'inquiète aussi de la situation particulière où se retrouvent les autochtones du Québec dans le présent contexte.

« Nous négocions avec un gouvernement qui ne reconnaît pas la constitution canadienne, a-t-il dit. Une fois de plus les aborigènes du Québec sont pris au beau milieu d'une bataille entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral », a-t-il déploré.

De son côté, le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) a réaffirmé hier qu'il ne pouvait accepter que le gouvernement du Québec puisse chapeauter la présence des nations amérindiennes du Québec lors de la conférence constitutionnelle.

Le conseil dit trouver inopportun que les chefs Attikameks et Montagnais se joignent à une délégation d'un gouvernement provincial qui assurerait leur représentativité sur des questions aussi fondamentales pour l'avenir de leurs communautés.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES
NATIONS-UNIES
FILIALE DE MONTRÉAL

CONFÉRENCE

"LES DROITS DE LA PERSONNE DEPUIS 1948 "

Conférencier: M. J. Humphrey
Président de la Fondation des Droits de la personne du Canada

Mercredi, le 2 mars 1983 à 19 heures

1195, rue Sherbrooke ouest
Salle McDonald-Stewart

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements: Tél.: (514) 932-5775

il faut lire
La nuit du Sérail
de Michel de Grèce

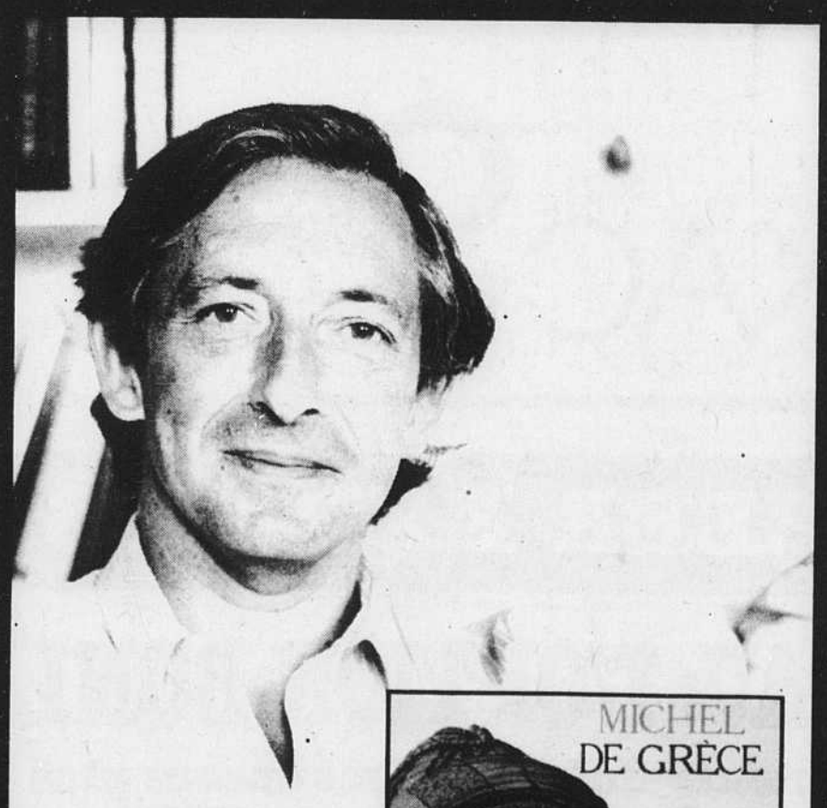

Amour, violence, poesie et exotisme. *La nuit du Sérail* a tout pour faire rêver.

Editions Orban
En librairie à $14.95

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

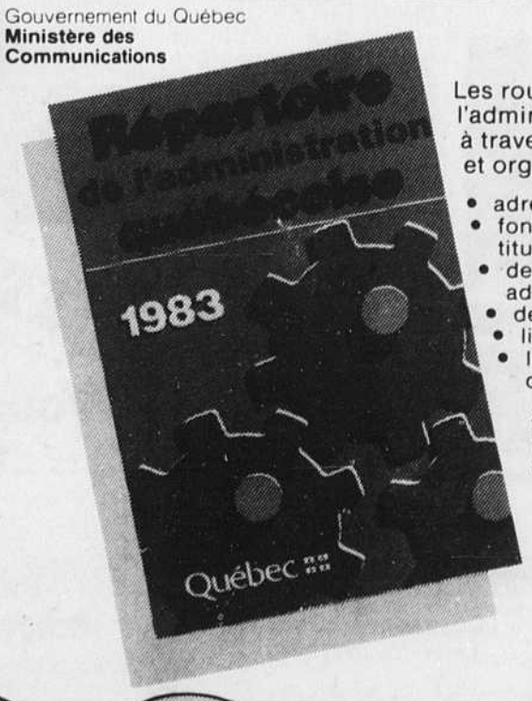

Les rouages de l'administration québécoise à travers chaque ministère et organisme public :

- adresse et numéro de téléphone
- fonctions administratives et leurs titulaires
- description des unités administratives
- définition du mandat de chacun
- liste des lois administrées
- liste des organismes relevant de chacun des ministres, etc. etc.

XI+383 p.
EOQ 19439-9
9,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :
Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec.**

8474

Québec

La violence continue dans l'État d'Assam

NEW DELHI (AP) — L'armée indienne sillonnait l'Assam hier,autant dans une démonstration de force pour prévenir de nouvelles violences que pour chercher dans les zones éloignées d'autres victimes des massacres et des destructions qui ont fait près de 1,300 morts et 100,000 sans abri selon un bilan encore imprécis.

Près de 30,000 survivants faisaient la queue aux frontières de la province, attendant de pouvoir rejoindre les 10,000 réfugiés déjà à l'abri dans les Etats voisins.

La police annonçait en effet que les incidents continuaient dans les districts de Nowgong, dans le centre, et de Darrang, dans le nord. On ne possédait toutefois pas de détails sur ces incidents, si ce n'est que d'importantes unités militaires avaient pris position dans les villes et dans les villages pour exercer une dissuasion.

Mais les secours étaient lents à atteindre certains des secteurs les plus touchés, comme le district central de Nellie où des milliers de membres des tribus hindous ont massacré de 600 à 1,000 immigrés musulmans le 18 février. Les autorités invoquaient des problèmes de transport et de personnel. Les émeutiers se sont attaqués aux moyens de communication et ont brûlé les ponts.

L'armée continuait à patrouiller dans la région de Khairabari (Darrang) où des centaines d'Assamais ont incendié 29 villages jeudi, laissant 15,000 sans-abri selon les autorités. Cette région se trouve à 570 au nord-est de Calcutta.

Le ministre de l'Intérieur, M. Sethi, a déclaré lundi au Parlement que 1,127 personnes avaient été tuées. Mais depuis, différentes informations font état d'au moins 200 morts supplémentaires et le macabre recensement se poursuivait hier.

Cette tragédie a commencé lorsque les Assamais ont voulu saboter les élections organisées par le premier ministre Mme Indira Gandhi pour élire une nouvelle assemblée locale et pourvoir à 12 sièges vacants au parlement. Depuis trois ans, les Assamais demandent à Mme Gandhi d'expulser les centaines de milliers d'immigrants, pour la plupart des musulmans de langue bengali venus du Bangladesh.

Plus de 55,000 effectifs de la police para-militaire envoyés dans l'Assam se sont révélés incapables de maintenir l'ordre, et les unités de l'armée, qui étaient en état d'alerte, furent empêchées d'intervenir par la constitution tant que durait la consultation, qui s'est poursuivie une semaine.

Alors que le dépouillement du scrutin se poursuit péniblement, le Parti du congrès de Mme Gandhi remporte la victoire prévue avec 88 sièges sur 126 de l'Assemblée locale et quatre des sièges vacants à pourvoir au Parlement. Les incidents ont empêché le vote dans 18 circonscriptions pour les élections de l'Assemblée locale, et dans sept circonscriptions pour les élections au Parlement. Ces sièges resteront vacants sine die, ont annoncé les autorités.

Commentant les massacres d'Assam, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a reconnu que de nombreuses fautes avaient commises par son gouvernement, mais a affirmé que ces violences étaient difficilemenmt évitables et qu'elles avaient été « encouragées » de l'étranger. (Photolaser AP)

Après l'échec de Bermondsey

Foot pressé de quitter la direction du Labour

LONDRES (Reuter) — M. Michael Foot, chef de l'opposition britannique, a dû affronter hier des pressions sans précédent de la part des travaillistes pour quitter la tête du Labour après le cuisant échec essuyé par son parti aux élections partielles de la circonscription de Bermondsey, dans le sud de Londres.

Le député travailliste Walter Johnson a été le premier à demander ouvertement le départ de M. Foot de la direction du parti, ébranlé par la défaite subie jeudi par le candidat travailliste, M. Peter Tatchell.

Qualifiant l'échec de « désastreux » pour le parti, M. Johnson a déclaée : « Si le Labour veut avoir une chance aux élections générales, il faut qu'un changement ait lieu à sa direction ».

M. Foot cependant, tout en reconnaissant que la perte du siège de Bermondsey, bastion travailliste depuis 60 ans, était un revers important, a rejeté les spéculations selon lesquelles il serait remplacé à la tête du parti, en affirmant avec fierté « J'ai le soutien loyal de toutes les sections du parti ».

« Ma détermination de lutter et gagner les élections est aussi forte que le jour où je suis devenu le chef du Parti travailliste, en novembre 1980 », a ajouté le dirigeant du Labour, actuellement âgé de 69 ans.

M. Michael Foot

De source proche du parti on indique déjà que le remplaçant le plus probable de M. Foot serait le numéro deux du parti, le « modéré » Denis Healey, qui prendrait comme adjoint le responsable travailliste des problèmes de l'éducation, M. Neil Kinnock, dont l'ascension au sein du parti a été très remarquée.

L'échec de Bermondsey a souligné l'affaiblissement du Parti travailliste, déchiré par la lutte entre la faction modérée et l'aile militante de gauche, ainsi que par de nombreuses défections en faveur du Parti social-démocrate créé en 1981.

Celui-ci, en alliance avec le Parti libéral, est devenu à présent une force alternative d'opposition au Parti conservateur.

Le siège de Bermondsey est d'ailleurs allé au candidat libéral allié aux sociaux-démocrates, remplaçant le Labour qui avait présenté pas moins de quatre candidats, se disant tous travaillistes d'une tendance différente.

M. Foot n'avait pas, au début, soutenu la candidature de M. Tatchell, le candidat travailliste « officiel », le jugeant trop « gauchiste », pour après faire campagne pour lui.

Les adversaires de M. Foot au sein du Labour ont qualifié ce changement d'attitude de grave erreur de jugement.

Pourtant, quoique le chef du Parti libéral, M. David Steel, affirme que l'alliance centriste a remplacé le Parti travailliste dans l'opposition, les sondages d'opinion publique la placent toujours en deuxième position, après le Labour.

PSYCHOTHÉRAPIE
* encouragement dans périodes de crise et de stress
* connaissance de soi
* éclaircissement de décisions
* bien vivre votre solitude
* relaxation
ROGER BRUNET, M.A.
Psychothérapeute **670-2313**

L'Espagne démocratise et rajeunit son armée

MADRID (Reuter) — Avec l'application du plan de réforme annoncé jeudi par le gouvernement socialiste, l'armée espagnole va connaître ses plus grands bouleversements depuis la mort en 1975 du général Franco, estime-t-on dans les milieux militaires.

Les nouveautés en matière de formation, promotion et déploiement présentées par M. Marcis Serra, ministre de la Défense, doivent conduire à une profonde mutation de cette institution figée depuis la guerre civile de 1936-1939.

L'esprit de la « croisade antibolchévique » de l'époque demeure dans le corps pléthorique des officiers et certains des généraux arborent encore la Croix de fer nazie gagnée sur le front est aux côtés des Allemands durant la Deuxième Guerre mondiale.

Après les multiples tentatives de putsch durant les sept années de démocratie, il s'agit également de dépolitiser l'armee et de la rendre plus professionnelle, indique-t-on dans les milieux militaires.

Réduite d'un tiers, plus efficace et mieux équipée, l'armée répondra mieux aux besoins de défense du pays et aura moins de temps pour intriguer, ajoute-t-on.

De même source, on indique que le changement des mentalités devrait également s'opérer par les contacts avec les civils, notamment dans les académies militaires.

Jusqu'à présent, les officiers étaient issus de familles de militaires et se mariaient à l'intérieur des cercles militaires, précise-t-on.

Un aspect essentiel de la réforme réside dans la nouvelle subordination des forces armées au gouvernement civil élu, notamment par un changement de la loi martiale prévoyant de rendre aux tribunaux civils le jugement des cas de rébellion ou de trahison.

Les auteurs du putsch manqué de février 1981 avaient été jugés par un tribunal militaire et condamnés à des peines très inférieures à celles réclamées par le procureur.

Six des officiers ayant participé à la prise des Cortes (Parlement) avec le lieutenant-colonel Antonio Tejero, chef de la Garde civile, ont été relâchés après avoir purgé leurs peines de deux ans de prison malgré l'appel, prévu en avril, du gouvernement pour de plus lourdes condamnations.

Mise en garde d'Israël à la Syrie

JERUSALEM (AFP) — Le général Moshe Nativ, chef du service des effectifs de l'armée israélienne, a formellement mis en garde les autorités syriennes contre tout atermoiement dans les négociations sur le sort des prisonniers israéliens détenus soit par les Palestiniens soit par les Syriens.

« Il n'y aura pas de retrait israélien du Liba tant que le sort de tous les prisonniers et disparus israéliens ne sera pas réglé », a-t-il dit jeudi soir dans une interview radio-diffusée.

Selon le général Nativ, trois prisonniers israéliens sont actuellement détenus à damas.

Parallèlement, le Fatah — principale organisation palestinienne au sein de l'OLP — détient six soldats israéliens, régulièrement visités par les représentants de la Croix-Rouge. Deux autres soldats israéliens sont prisonniers du FPLP — commandement général (FPLP-CG) Dahmed Jibril, qui refuse les visites de la Croix-Rouge tant que les autorités israéliennes ne lui fournissent pas une liste détaillée des membres de son organisation détenus par Israël.

Sénégal:vers une victoire du successeur de Senghor

DAKAR (AFP) — Les élections présidentielles et législatives de demain, qui se dérouleront alors que le Sénégal amorce une légère reprise de ses activités économiques, devraient voir la victoire sans conteste du successeur de Leopold Sedar Senghor, M. Abdou Diouf, et de son Parti socialiste.

Le 1er janvier 1981, lorsque M. Abdou Diouf succéda à M. Senghor, président de la république démissionnaire, tous les voyants de l'économie sénégalaise étaient au rouge : les quantités d'arachide commercialisées — la principale source de revenus des paysans et de l'État — ne dépassaient guère 200,000 t, alors qu'en année normale le Sénégal peut produire près d'un million de t. Les cours du phosphate — deuxième ressource à l'exportation — s'étaient effondrés, tandis que la facture pétrolière ne cessait d'augmenter et venait d'atteindre 50 milliards de francs CFA, soit plus du tiers du budget de l'État.

Le nouveau président s'est efforcé, dès son entrée en fonction, de rétablir les équilibres économiques et financiers de l'État, en appliquant un plan de redressement qu'il avait un an auparavant présenté, en tant que premier ministre.

À des mesures de compression des dépenses, surtout de personnel, sont venues s'ajouter rapidement la restructuration et la contrôle des finances publiques.

Appuyé par le FMI, la Banque Mondiale et des pays amis (France, Arabie saoudite, Koweit, Irak), l'État put éponger les dettes des paysans, créant ainsi un climat favorable à une relance de l'agriculture et des affaires en général, que favorisait par ailleurs un relèvement des prix aux producteurs.

Le nouveau président bénéficiait en outre de l'aide de la nature : après de nombreuses années de sécheresse, les pluies furent à nouveau normales en 1981 et 1982, permettant des récoltes satisfaisantes.

C'est donc en position avantageuse que M. Abdou Diouf se trouve au moment de demander, demain, au peuple sénégalais de le confirmer dans des fonctions qu'il occupe depuis deux ans, par droit de succession constitutionnel.

Au plan strictement politique, M. Abdou Diouf, sans renier son prédécesseur, s'en est rapidement démarqué, en réunissant d'abord des états généraux de l'éducation pour une réforme de l'école sénégalaise, et en développant le système du multipartisme: alors que le président Senghor n'avait autorisé que quatre partis politiques, le Sénégal en compte aujourdhui quatorze.

Selon les observateurs, l'opposition sénégalaise a ainsi perdu l'un des arguments qu'elle opposait au président Senghor, l'anti-démocratisme du système politique.

La multiplication des partis — que le président Abdou Diouf a qualifié parfois de poussiérisme — n'a finalement pas servi l'opposition, qui se présente désunie aux élections et qui a tardé à trouver d'éventuelles failles dans l'action du chef de l'État, estiment également les observateurs.

Ses principaux reproches portent donc plus sur la gestion économique du pays, son endettement, sa dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers, la lenteur des réalisations sociales qui, selon l'opposition, ne sont pas uniquement dûs aux effets de la crise mondiale sur l'économie sénégalaise.

Les observateurs s'accordent à prévoir une nette victoire de M. abdou Diouf sur ses quatre adversaires: Maître Abdoulaye Wade (Parti démocratique sénégalais), MM. Mamadou Dia (Mouvement démocratique populaire), Oumar Wone (Parti populaire sénégalais) et Majhemout Diop (Parti africain de l'indépendance). Victoire d'autant plus assurée que les chefs des grandes confréries musulmanes ont apporté, au président sortant, un soutien sans réserve.

Si les marabouts ne se sont pas aussi ouvertement prononcés, pour les élections législatives, en faveur du Parti socialiste lui-même, il ne fait aucun doute que la forte implantation de ce parti et sa puissante organisation lui assureront une large majorité des 120 sièges de l'Assemblée nationale.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Du nouveau à la radio
RADIO SPORT
avec Yves Létourneau
le dimanche matin dès 10h
CKAC 73

BELLERIVE
Lave-vaisselle inclus...
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies
788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie • Ménage avant emménagement
5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

IMPORTANT
REER EXPRESS
NOUVEAU: L'OPTION-BONI.
Vous pouvez désormais obtenir un rendement encore plus élevé sur votre REER à la Banque Nationale. STOP.
Contribution par paiement unique, versements successifs, chèques pré-autorisés et prêt épargne. STOP.
Plusieurs types de placement: taux fixe rachetable ou non, ou taux variable. STOP.
Préparez votre avenir, réduisez vos impôts et investissez à des taux très concurrentiels, avec un REÉR de la Banque Nationale. STOP.
Renseignez-vous à notre plus proche succursale. STOP.
Votre avenir, nous, on s'en occupe.
BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

L'URSS rejette l'option zéro-plus

MOSCOU (AFP) — L'agence soviétique Novosti a rejeté dès hier les nouvelles solutions que les États-Unis envisageraient de proposer aux négociations de Genève pour régler le problème des armes nucléaires en Europe et en particulier l'option « zéro-plus », avant même que sa teneur en soit officiellement révélée à Washington.

Novosti écrit que cette nouvelle solution « zéro-plus » n'est pas plus acceptable que l'option zéro officielle dans la mesure où elle romprait l'équilibre approximatif des forces existant actuellement au détriment de l'Union soviétique.

L'option « zéro-plus » constituerait un compromis permettant d'aboutir à un équilibre entre l'URSS et l'OTAN à un niveau intermédiaire entre zéro et 572/600 unités (les 572 fusées que l'OTAN déploierait en cas d'échec aux négociations de Genève et les 600 fusées soviétiques déjà installées), rappelle-t-on.

Selon l'agence soviétique, « on propose à l'URSS de réduire le nombre de ses missiles » sans pour autant renoncer au déploiement de fusées américaines en Europe. Que le nombre de ces dernières soit inférieur à 572 unités ne change rien à l'affaire, estime Novosti. « L'Union soviétique, déclare l'agence, réagira inévitablement à l'installation en Europe d'euromissiles quel qu'en soit leur nombre, car il s'agit d'un potentiel capable de porter le premier coup nucléaire ».

Ainsi, pour l'agence Novosti, toutes les solutions proposées par Washington ne sont qu'un « masque » qui « ne respectent pas une condition obligatoire, à savoir le principe de l'égalité et de la sécurité égales entre les deux parties ».

L'agence reproche aux « nouvelles options » américaines de ne « prendre en considération que les missiles basés au sol, au détriment de l'URSS ». En effet, affirme-t-elle, « l'Occident dépasse l'Union soviétique pour ce qui concerne le potentiel militaire aérien ».

Ainsi, Novosti estime inacceptable une solution qui tiendrait compte des missiles français basés au sol, à condition que l'URSS ne garde qu'un nombre de vecteurs équivalent, c'est-à-dire 18 unités. « Moscou insiste pour que les potentiels nucléaires français et britanniques à la fois soient inclus dans la balance des armements nucléaires en Europe », rappelle l'agence.

Cette solution, souligne-t-elle, ne prend pas en ligne de compte « les sous-marins et bombardiers porteurs d'armes nucléaires » que possède la France et « laisse en marge le potentiel nucléaire britannique dans son ensemble ».

En réalité, conclut Novosti, « l'administration Reagan prépare l'opinion internationale à un éventuel insuccès des négociations de Genève ».

Selon des témoignages concordants

Plus de 1,000 personnes sont massacrées au Zimbabwe

BULAWAYO (ZIMBABWE) (AFP)- Des témoignages concordants indiquent que des centaines de meurtres, viols et actes de violence ont été commis ces dernières semaines par l'armée zimbabwéenne contre des civils au Matabeleland (sud-ouest du Zimbabwe).

Selon des informations recueillies cette semaine à Bulawayo, dans des missions religieuses, des hôpitaux et auprès d'enseignants, ainsi que dans les zones rurales au nord de cette ville auprès de personnes fuyant cette région, le nombre des victimes civiles depuis un mois dépasse le millier.

Le gouvernement de Harare a démenti les accusations de massacre et affirmé que la répression est seulement dirigée contre les dissidents anti-gouvernementaux.

L'armée, notamment la cinquième brigade, presque uniquement composée de Shonas — la majorité ethnique du pays — a entrepris depuis janvier une vaste opération de nettoyage contre les dissidents et leurs partisans au Matabeleland, province où vit la minorité des Ndebele (ethnie de M. Nkomo).

Les dissidents sont soit des bandits, soit d'anciens guérilleros favorables à M. Nkomo. Ils ont commis des dizaines d'assassinats et d'innombrables attentats depuis l'exclusion il y a un an du leader de l'opposition du gouvernement de M. Robert Mugabe, et l'arrestation de dirigeants de la Zapu (parti du leader de l'opposition), accusées de complot.

Jeudi, l'évêque anglican de Bulawayo, M. Robert Mercer, a demandé qu'une commission internationale enquête sur les accusations de massacres. Plusieurs organisations indépendantes, religieuses ou d'aide au développement, ont adressé des rapports au premier ministre où elles expriment leur inquiétude.

Un médecin d'une zone rurale estime qu'en trois semaines quelque 110 personnes ont été tuées par les militaires aux environs de la clinique où il travaille.

Une fillette de 13 ans, épouvantée, gît sur un lit d'hôpital. Ses membres et son dos portent des marques de brûlures. Elle a été blessée à l'épaule par balles. Elle raconte que le 13 février, quatre soldats sont arrivés dans son hameau près de Lupane (environ 200 km au nord de Bulawayo) en demandant: « Où sont les dissidents? ». Nous n'avons pas pu leur répondre.

Les soldats, a-t-elle ajouté, ont alors poussé les huit membres de sa famille dans deux cases et y ont mis le feu.

Ils ont tiré sur ceux qui tentaient de s'échapper. La fillette, seule survivante de sa famille, a attendu que les soldats partent.

Les réfugiés — des centaines qui disent avoir fui leurs villages par crainte de l'armée, — des médecins, des enseignants, des infirmières et même des religieux interrogés refusent d'être nommés, par peur de représailles. Ils affirment qu'en de nombreuses occasions des Ndebele ont été battus ou abattus parce quils ne parlaient pas shona.

Un instituteur de Nemane, ouest de Bulawayo, raconte que 15 soldats sont venus le 31 janvier à son école. Ils ont rassemblé 400 à 500 écoliers et villageois. Tout le monde dans la région soutient les dissidents, ont-ils affirmé. Ils ont lu une liste de quinze noms. Une seule des personnes mentionnées était présente: Samuel Moyo, le dirigeant local de la Zapu.

Les soldats, toujours selon ce témoignage, l'ont abattu à coups de feu devant les toilettes. Ils ont ensuite désigné quatre fois de suite huit hommes au hasard. Ils les ont frappés à coups de crosse et de bayonnette. Ils en ont tué quatre.

Le gouvernement de M. Mugabe a démenti que les habitants du Matabeleland soient systématiquement maltraités par l'armée. M. Nkomo avait été le premier à formuler, fin janvier, des accusations de carnage et de guerre tribale à l'encontre des Ndebele.

Les autorités accusent la presse occidentale d'affabuler . Elles ont samedi dernier retiré son accréditation au correspondant du magazine *Newsweek*.

Cependant, plusieurs ministres ont récemment mis en garde les populations civiles: en refusant de dénoncer les dissidents et en continuant d'aider ces derniers, celles-ci risquent d'être prises entre deux feux, avait-il affirmé.

Quand deux éléphants (l'armée et les dissidents) s'affrontent, l'herbe en pâtit et nombre de gens, parfois des innocents, sont affectés par l'opération, a ainsi déclaré M. Enos Nkala, ministre du Ravitaillement, début février.

M. Nkala avait également menacé d'arrêter les distributions d'aide alimentaire aux villageois accusés de soutenir les dissidents.

La répression a également un caractère tribal, estime une personnalité religieuse de haut rang qui a requis l'anonymat. Ce n'est pas une solution, car la violence engendre violence, haine et soif de revanche, a-t-il affirmé.

Pologne: l'Eglise réitère sa demande d'amnistie

VARSOVIE (Reuter) — L'épiscopat polonais a renouvelé hier son appel pour l'amnistie de toutes les personnes reconnues coupables de délits aux termes de la loi martiale et ce, avant la visite du pape Jean-Paul II en Pologne, prévue pour le mois de juin.

Dans un communiqué publié » la suite de la conférence épiscopale de 48 heures qui a été précédée par une série de discussions délicates ayant eu lieu mardi entre l'Église et le gouvernement sur la visite pontificale, les évêques affirment que le peuple attend l'amnistie et la « justice complète pour tous les citoyens du pays ».

Le communiqué ne donne pas de détails sur le programme de la visite mais critique les « articles parus dans la presse étrangère » qui s'en prennent au pape et au Saint-Siège, sans donner d'autres précisions. De source ecclésiastique on indique cependant que les évêques se référaient à la presse des pays de l'Est.

Les journaux tchéchoslovaques ont formulé récemment plusieurs attaques contre le pape et ces articles ont été repris par les radios occidentales qui comptent beaucoup d'auditeurs en Pologne.

Les évêques ont demandé à plusieurs reprises l'amnistie des personnes condamnées pour avoir enfreint la loi martiale levée il y a deux mois.

Un porte-parole gouvernemental a indiqué récemment que 1,500 personnes — condamnés et prévenus — se trouvaient actuellement en prison.

Le communiqué épiscopal ne mentionne pas cependant l'opération policière menée mercredi à Katowice, où des miliciens en civil ont arrêté au moins deux personnes dans une église: l'ancien syndicaliste de Solidarité, M. Kazimierz Switon, et un Polonais travaillant pour une agence de presse occidentale.

Ils ont tous les deux été arrêtés et relâchés le soir même. D'autres journalistes occidentaux ont également été détenus provisoirement.

Dans leur communiqué, les évêques affirment qu'en offrant « la justice complète à tout le monde », les autorités créeraient les conditions pour une réconciliation nationale.

« La nécessité d'un tel accord devrait être reconnue par tous. Il est impossible de bâtir notre avenir sur la haine et la violence », ajoute le communiqué.

Italie: deux autres Soviétiques sont accusés d'espionnage

ROME (AFP) — Deux autres fonctionnaires soviétiques seraient impliqués dans l'affaire d'espionnage qui a conduit à l'arrestation à Rome au cours des dix derniers jours de MM. Viktor Pronine et Viktor Konaiev, tous deux soviétiques, selon l'hebdomadaire *Panorama*.

Dans son édition à paraître lundi, l'hebdomadaire italien, qui ne cite pas de source, précise que ces deux fonctionnaires ont déjà quitté l'Italie depuis longtemps et les identifie comme étant: M. Ghennadi Tchoufyrey, accrédité par l'ambassade d'URSS comme conseiller en mars 78, et M. Youri Missiouk, accrédité comme fonctionnaire de la mission commerciale soviétique en octobre 73.

Les carabiniers italiens, en collaboration avec les services secrets, avaient arrêté le 14 février dernier pour espionnage M. Viktor Pronine, vice-directeur commercial de l'Aéroflot à Rome, ainsi qu'un industriel italien, M. Azeglio Negrino, fondé de pouvoir d'une entreprise spécialisée dans les microfilms. Dix jours plus tard, le 24 février, ils avaient arrêté M. Viktor Konaiev, vice-directeur commercial de la société italo-soviétique Nafta-Italia, pour la même affaire.

Toujours selon *Panorama*, MM. Tchoufyrey et Missiouk auraient eu pour mission d'appâter l'industriel italien Azeglio Negrino en lui proposant de traiter plusieurs affaires commerciales propres avec l'Union soviétique.

Par ailleurs, on a appris de source judiciaire que M. Viktor Konaiev, arrêté jeudi, a été interrogé hier par M. Domenico Sica, le substitut du procureur chargé de l'enquête.

Contrairement à M. Viktor Pronine, son compatriote arrêté le 14 février, qui refuse depuis cette date de répondre aux questions du magistrat, M. Konaiev, selon son avocat, a répondu point par point aux questions qui lui étaient posées, mais pour rejeter les accusations portées contre lui.

Selon la presse italienne, M. Konaiev aurait joué le rôle d'officier payeur dans le dispositif d'espionnage soviétique en Italie et aurait ainsi versé quelque cent millions de lires (73,000 dollars) à M. Azeglio Negrino.

Défection

SEOUL (AFP) — Un pilote de l'aviation nord-coréenne a fait défection en gagnant hier matin la Corée du Sud à bord de son appareil, a indiqué à Séoul le ministère de la Défense.

Le pilote dont l'identité n'a pas été révélée est le septième membre des forces aériennes nord-coréennes à être passé en Corée du Sud depuis 1950.

Un porte-parole du ministère a indiqué que l'appareil, dont il n'a pas précisé le type, avait été intercepté par la chasse sud-coréenne alors qu'il se dirigeait vers le sud au-dessus des côtes ouest de la Corée du Sud.

Vient de paraître

L'INTERVEMTION FÉMINISTE

l'alternative des femmes au *sexisme en thérapie*

C. Corbeil, A. Pâquet-Deehy, C. Lazure, G Legault

Ce livre traite essentiellement de l'intervention féministe telle qu'elle apparaît dans les écrits au cours des dix dernières années: ses objectifs, ses stratégies, les emprunts que ses protagonistes font aux diverses approches en santé mentale, les modalités d'action collective qu'elle propose.

12$

EN VENTE DANS TOUTE BONNE LIBRAIRIE

Éditions Coopératives Albert St Martin

5089 rue Garnier — Montréal H2J 3T1

L'IMMATRICULATION

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 FÉVRIER POUR IMMATRICULER VOTRE VÉHICULE PAR LA POSTE.

N'attendez pas la date limite. Remplissez votre formulaire à la maison. Postez-le avant le 28 février. Vous recevrez certificat et vignettes à domicile. C'est facile!

Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE *ATTENTION*

VIENT DE PARAÎTRE

le premier best-seller de 1983

Assurez votre propre reprise économique

PROCUREZ-VOUS CE LIVRE DÈS MAINTENANT...

C'est un investissement qui pourrait vous rapporter gros!

en vente partout à **14,95$**

Un succès: 10,000 exemplaires en deux semaines!

PROGRAMME COLLÉGIAL

SPÉCIALISATION

• **Communication**
- Phonétique - Lecture expressive
- Discours - Entrevues

• **Théâtre**
- Technique de scène - Poésie
- Dialogues - Improvisation

• **Télévision**
- Interprétation - Technique d'animation

COURS DE JOUR OU DU SOIR

CONSERVATOIRE LASSALLE

COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC (Permis no. 749569)
Diplôme d'études collégiales (D.E.C)
Pour renseignements, 288-4140
3505, rue Durocher
Montréal, H2X 2E7

Veuillez me faire parvenir des informations sur les cours suivants:
☐ cours du jour
☐ cours du soir
☐ cours d'appoint (été 1983)
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL _____

Pour un nouveau débat sur le Québec

Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée

ESPACE RÉGIONAL ET NATION

Une approche nouvelle qui prend en compte l'insertion objective de « l'espace régional » québécois dans la réalité canadienne ambiante.

Volume de 224 pages, en vente dans toutes les librairies à **7,95$**

BORÉAL EXPRESS

Mobil Oil reçoit des directives contradictoires d'Ottawa et de Saint-Jean

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La bataille des décrets entre les gouvernement d'Ottawa et de Saint-Jean de Terre-Neuve s'est poursuivi de plus belle, vendredi, alors que le ministre terre-neuvien de l'Energie, M. William Marshall, a ordonné à Mobil Oil Canada Ltd., en termes non équivoques, de cesser immédiatement ses travaux de forage et de ramener au port ses deux plate-formes de forage.

C'est mercredi que le gouvernement de Terre-Neuve a pour la première fois intimé à Mobil Oil de cesser ses travaux au large des côtes. Mais ses directives ont été contrecarrées dès jeudi matin par un contre-ordre émanant du ministre fédéral de l'Energie, M. Jean Chrétien. C'est ce qui explique que les plates-formes de forage sont demeurées sur place.

Le conflit tourne autour d'une question d'interprétation pour ce qui est de savoir si oui ou non il est dangereux de continuer à forer alors que les conditions météorologiques sont mauvaises et que de nombreux icebergs sont dans les parages des travaux d'exploration. Ottawa soutient qu'il n'y a aucun danger tandis que Terre-Neuve est d'avis contraire.

En vertu d'une décision rendue la semaine dernière par la Cour suprême de Terre-Neuve, c'est le gouvernement fédéral seul qui a juridiction sur les richesses offshore de sorte que Terre-Neuve n'a aucun recours légal pour faire déplacer les plates-formes de forage de Mobil Oil.

M. Marshall soutient que les moyens de recherche et de secours dont dispose le fédéral ne sont pas adéquats comme en fait foi un incident survenu la semaine dernière alors que sévisait une violente tempête dans l'Atlantique Nord où l'avion de secours est arrivé sur les lieux avec 24 heures de retard.

M. Marshall a dit qu'il avait obtenu l'assurance que Mobil Oil, la seule compagnie à pied d'oeuvre sur les grands bancs, se conformerait aux directives de Saint-Jean. Ce n'est que plus tard qu'il a été informé que deux plates-formes de Mobil Oil, West Venture et Sedco 706, étaient demeurées en place. La plate-forme Zapata Ugland est en cale-sèche à Marysrtown, T.-N. pour y subir des réparations avant de retourner en haute-mer pour entreprendre le forage d'un nouveau puits.

La compagnie Mobil, qui avait jusque-là gardé le silence, a émis un communiqué vendredi pour faire savoir qu'elle était à l'écoute des conditions météorologiques sur le grands bancs et qu'elle prendrait une décision dictée par la présence des icebergs et les tempêtes. Le communiqué ne précisait pas quelles décisions étaient envisagées, pas plus qu'il ne faisait connaître les réactions de la compagnie au conflit dont elle est au centre.

M. Marshall affirme que la compagnie a tout simplement prétendu qu'elle se conformerait aux ordres du gouvernement terre-neuvien puisqu'elle n'a pas tenu compte de l'élément le plus important, ramener les plates-formes à leur port d'attache où elles doivent être touées.

Dans un télex que M. Marshall a transmis au président de Mobil Oil, M. William Mason, le ministre Marshall dit que le refus de Mobil Oil de se conformer aux ordres du gouvernement terre-neuvien « est un défi délibéré envers ce gouvernement. »

L'aide sociale: un sommet

OTTAWA (PC) — Le nombre de Canadiens dont le seul revenu provient du bien-être social a atteint un sommet de 1.8 million, cette année. Un haut-fonctionnaire fédéral précise cependant que la hausse sera dorénavant limitée pour les prochains mois.

Bien que le coût global de l'aide sociale ait grimpé à chaque mois, depuis quelque temps, M. Ron Yzerman, haut-fonctionnaire à l'aide sociale a avisé que « le pire est passé ».

Le gouvernement s'est laissé tenter par une prédiction quant à l'ampleur de la hausse du nombre de prestataires qui restera « minime », prétend-il.

Fondant ses prévisions sur sa conviction que le chômage n'augmentera pas sensiblement cette année, le gouvernement fédéral juge que le nombre de personnes dépendant de l'aide sociale augmentera d'à peine 2.2 pour cent ou moins, en 1984.

L'estimé des dépenses gouvernementales publié plus tôt cette semaine laissait entendre que le nombre de ces prestataires atteignait plus de deux millions.

La contribution fédérale au programme conjoint d'aide sociale atteint $3.1 milliards pour l'année fiscale 1983-84.

L'ORDRE SOUFI
VOUS INVITE À UNE SOIRÉE DE MÉDITATION
AVEC
PIR VILAYAT INAYAT KHAN
JEUDI 3 MARS, 20H.
UNIVERSITÉ McGILL, ÉDIFICE LEACOCK, SALLE 232
ENTRÉE: $5.
Rens.: 279-2237

La guerre des prix

Ouellet n'exigera pas une nouvelle enquête

OTTAWA (PC) — Les accusations de collusion entre des compagnies pétrolières durant la guerre des prix au Québec n'ont guère trouvé d'échos, vendredi, chez le ministre fédéral de la Consommation, M. André Ouellet.

"Je ne pose pas de jugement sur la situation, mais il faut constater que les consommateurs avaient auparavant profité d'une baisse provoquée par la guerre des prix" a dit M. Ouellet.

Le ministre a par ailleurs a laissé entendre qu'il ne croyait pas nécessaire de mettre en place une nouvelle commission d'enquête sur les gestes récents posés par l'industrie pétrolière au pays.

A sa sortie des Communes, le ministre s'en est remis à l'enquête déclenchée en 1981 par la Commission des pratiques restrictives du commerce afin de déterminer si les compagnies s'étaient entendues pour fixer les prix entre 1960 et 1973, freinant ainsi le jeu normal de la concurrence.

C'est à l'unisson que les compagnies de pétrole mettaient fin, jeudi, à la guerre des prix de l'essence dans la région de Montréal, provoquant du même coup une hausse subite de huit cents le litre d'essence, revenu à son niveau habituel de 50 cents le litre environ comparativement à 42 cents la veille.

La fin de la guerre semblait aussi acquise dans d'autres régions du Québec, notamment dans l'Outaouais.

En conférence de presse, le président de l'Association des services de l'automobile, Vincent della Noce, avait soutenu qu'il y avait eu "une coalition déguisée" dans l'industrie pour mettre fin à la guerre des prix.

Mais pour M. Ouellet, les conclusions auxquelles en arrivera la Commission pour la période étudiée pourront sans doutes être étendues aux politiques actuelles des compagnies pétrolières. Déclenchée en juillet 1981, l'enquête de la commission ne devrait pas être complétée avant plusieurs mois encore.

Elle avait été mise en place sur la recommandation de l'ex-directeur des enquêtes, M.Robert Bertrand qui, au terme d'une volumineuse étude, affirmait que les consommateurs canadiens avaient payé des milliards de trop pour leur essence.

Entretiens Trudeau-Lougheed

Le prix du pétrole n'y figure pas

EDMONTON (PC) — La question de savoir si l'on doit laisser les prix du pétrole canadien grimper au niveau mondial n'est pas officiellement inscrite à l'ordre du jour de la rencontre entre le premier ministre Trudeau et son homologue albertain, M. Peter Lougheed, à Ottawa, lundi.

Il n'est pas impossible, toutefois, que la question s'impose d'elle-même. Il se peut même que le sujet ait été abordé par les fonctionnaires. Mais qui prendra l'initiative de soulever le problème?

La prochaine majoration de $4 le baril prévue pour le 1er juillet ne pourra être mise en application en vertu de l'accord énergétique tel que prévu. L'accord limite le prix du brut conventionnel à 75 pour cent du prix mondial et le prix canadien de $29.75 le baril se heurte déjà à ce plafond.

Mais le ministre albertain de l'Eneregie, John Zaozirny, est demeuré muet quand a débuté récemment la récente ronde de baisse des prix sur le marché international déclenchée par la Grande-Bretagne et le Nigeria.

L'Alberta ne demanderait pas mieux que de hausser le prix de son pétrole au niveau mondial, ce qui serait très salutaire pour ses propres revenus. Les fonctionnaires albertains ne sont toutefois pas empressés de divulguer quelle différence cela constituerait. Des calculs provenant d'un certain nombre d'analystes financiers font état de revenus supplémentaises de quelque $700 millions annuellement.

Cela n'est pas sans une grande signification pour une province aux prises avec un déficit budgétaire de $2.4 milliards pour l'exercice financier 1982-83 et les possibilités d'un autre déficit pour le prochain exercice financier.

Organismes à but non lucratif

Participez à l'avenir des jeunes les 4 et 11 mars

par des projets

Dans le cadre de son programme ÉTÉ CANADA, le gouvernement du Canada finance des projets conçus pour l'été qui offrent aux étudiants des emplois productifs dans leur localité.

Chaque projet d'été doit employer au moins trois étudiants de l'endroit et produire des biens matériels ou des services utiles à la collectivité.

Les demandes de subvention doivent être soumises par la localité ou l'organisme intéressé, au plus tard le 4 mars 1983.

Date limite: 4 mars 1983

par des stages

Par ailleurs, le gouvernement du Canada aide les étudiants à parfaire leurs connaissances en finançant des stages de formation pratique au sein d'organisations déjà établies.

Tous les organismes sans but lucratif et les administrations locales peuvent être financés pendant des périodes allant jusqu'à trois étés consécutifs.

Les emplois doivent être à plein temps, s'inscrire dans le cadre de travail normal et durer de 6 à 18 semaines consécutives durant les mois d'été.

Toute demande doit être soumise par l'organisme intéressé, au plus tard le 11 mars 1983.

Date limite: 11 mars 1983

pour les étudiants

Tous les étudiants peuvent poser leur candidature au programme ÉTÉ CANADA à condition d'avoir l'intention de poursuivre leurs études et d'être légalement autorisés à travailler au Canada.

Pour leur donner l'occasion de développer et de mettre à l'essai leurs connaissances tout en étant salariés, ils seront choisis en fonction des postes offerts par les stages et les projets d'été subventionnés par le gouvernement du Canada.

Les étudiants intéressés doivent s'inscrire le plus tôt possible dans un Centre d'Emploi du Canada.

Les organismes intéressés doivent communiquer avec le Centre d'Emploi du Canada ou le Bureau du développement de l'emploi le plus proche.

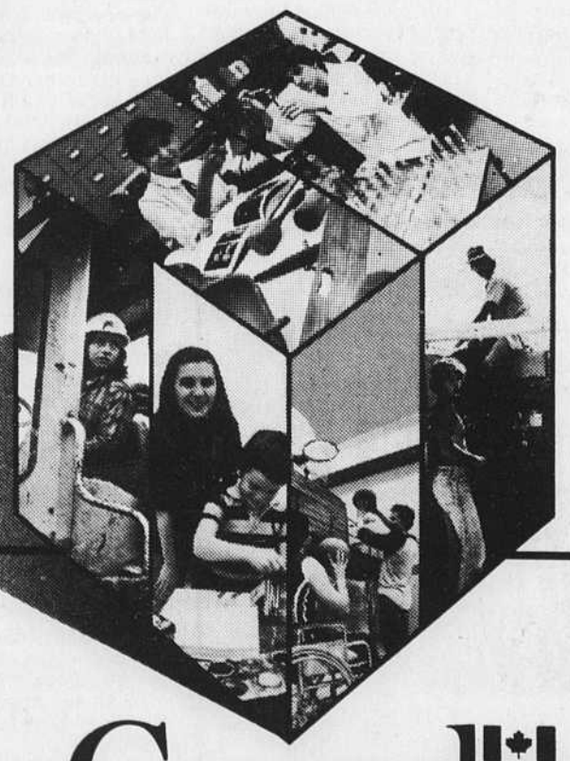

Été Canada 1983

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

LE CIEL DE MONTRÉAL:
ciel mf 98,5

Le talk show intelligent de fin de soirée, avec MICHELINE RICARD

Le graphisme par ordinateur

« Vol de nuit » fait l'effet d'un choc à Montréal

par Gilles Provost

Le succès international qu'a remporté le court métrage *Vol de rêve*, réalisé entièrement par ordinateur à l'école des Hautes Etudes commerciales (HEC) a suscité une telle commotion et un tel intérêt dans le monde artistique et publicitaire montréalais que ses deux auteurs, Daniel et Nadia Thelman, pourraient devenir bientôt les animateurs d'une nouvelle forme d'industrie artistique québécoise, à la fine pointe de la technologie mondiale en ce domaine.

Assiégés de demandes de renseignements, ces spécialistes de la recherche fondamentale en informatique ont dû reformuler leurs priorités, comme ils l'avouaient eux-mêmes au DEVOIR en marge du premier colloque québécois par ordinateur qu'ils ont organisé aux HEC jeudi dernier.

« Ma femme et moi sommes d'abord des chercheurs, précise M.Thelman, mais l'animation par ordinateur nous a attiré tant de propositions commerciales que nous ne pouvions pas demeurer insensibles aux retombées sociales de notre travail. Par exemple, des compagnies de télévision payante nous ont offert d'acheter une série complète de courts métrages conçus sur le même modèle que Vol de Rêve. Elles étaient même prêtes à nous avancer une somme importante dès la signature du contrat! »

Le directeur artistique des services scénographiques de Radio-Canada, M. Pierre Garneau, a bien témoigné de l'ébahissement du milieu artistique montréalais devant Vol de rêve: « Nous étions tous là à faire du film ou de la télévision avec des techniques traditionnelles quand, tout à coup, des gens qui ne sont même pas du métier sont arrivés avec un produit révolutionnaire, avec une complexité de structure, une nouvelle texture d'image. Il a fallu se poser des questions... et on s'est empressé d'établir un contact étroit avec eux. »

Quelques compagnies québécoises d'audio-visuel ont aussi tenté de savoir si l'université pouvait réaliser certaines commandes du gouvernement québécois. « Nous avions tous les logiciels et les ordinateurs requis mais il nous manque encore l'équipement cinématographique ultra-sophistiqué qui permettrait de tirer pleinement parti du système », précise Nadia Thelman.

Le cadre universitaire traditionnel ne se prêtant pas facilement à l'achat d'équipement industriel de cinéma, le couple Thelman a décidé de faire le saut et de créer une petite compagnie qui pourrait commercialiser leurs trouvailles. Cela leur permettra aussi d'aller puiser à des programmes d'encouragement à la recherche industrielle.

La nouvelle entreprise, Matamor Logiciel, part d'un bon pied puisque le couple Thelman avait déjà mis au point un logiciel de banque de données (avec illustration graphique des résultats) conçu pour un micro-ordinateur personnel de marque Apple. Connu sous le nom de Titan, ce programme est le plus puissant du genre qui ait jamais été adapté à un si petit ordinateur. En outre, il est directement utilisable par un débutant qui ne connaît rien à la programmation. La compagnie Apple Canada a déjà manifesté de l'intérêt et une transaction serait sur le point d'être conclue.

Matamor Logiciel peut déjà miser aussi sur un autre programme du couple Thelman, le Grafedit. Il s'agit en quelque sorte d'un programme de traitement de texte, à cette différence près qu'il traite des images plutôt que des phrases. Ce logiciel, qui demande une machine plus imposante que le Apple, peut utiliser des éléments graphiques pour former des illustrations complexes. Conservées en mémoire comme un texte, ces images peuvent ensuite être retouchées et raffinées à volonté.

Quoi qu'il en soit, l'animation par ordinateur demeure la principale préoccupation du couple Thelman et ces derniers ont profité du colloque pour évoquer les nouveaux raffinements de leur système et son potentiel publicitaire.

« S'il est un domaine où l'animation par ordinateur peut exceller, c'est bien celui de la publicité télévisée, a soutenu Daniel Thelman. Les effets spéciaux y jouent un rôle essentiel puisque les messages doivent frapper l'imagination du spectateur en quelques secondes. L'ordinateur peut devenir le réalisateur des fantasmes, exagérant des situations et créant des scènes irréelles. »

« L'animation tri-dimensionnelle, en particulier, est appelée à prendre une place prépondérantre en ce domaine, dit-il. Grâce aux effets de perspective et aux mouvements apparents de la « caméra », on peut par exemple donner l'illusion de la vitesse à une voiture. On peut aussi manipuler des textes de toutes les façons imaginables, changeant leur couleur aussi bien que leur forme. Cela permet de donner de la vie à un nom, une marque, un emballage ... »

Comme le film Vol de rêve l'avait montré, l'ordinateur peut simuler tous les effets de perspective et tous les mouvements de caméra, apportant une richesse nouvelle au film d'animation. Le système de programmation Mira, inventé par le couple Thelman, facilitait la fabrication de l'image mais ils ont depuis lors conçu aussi le langage d'animation « Cinémira », beaucoup plus proche du cinéma.

Les scènes à filmer y sont construites automatiquement en commandant les objets désirés, les acteurs, le décor, les mouvements de caméra, etc. L'objectif était de construire un outil même à ceux qui ne connaissent pas la programmation mais M. Thelman reconnaît que le but n'a pas été atteint: « le programme simplifie le travail mais celui qui ne pourrait faire de programmation perdrait beaucoup de souplesse d'expression »,dit-il.

Avec l'aide de deux étudiants en informatique, les professeurs des HEC ont aussi réglé un autre problème technique épineux: la synchronisation des divers éléments de l'image entre eux et avec des éléments extérieurs, une musique par exemple.

Le principal problème que les pionniers de l'animation par ordinateur n'ont pas encore résolu demeure la représentation de l'être humain. L'Américain Norman Badler, une des sommités mondiales en cette matière, a fait le point sur les travaux de son équipe, financés par la NASA: son objectif est de simuler par ordinateur l'aménagement d'un poste de travail en fonction des tâches à accomplir, dans un vaisseau spatial par exemple.

Le colloque des HEC a aussi contribué à sensibiliser les quelques centaines de participants aux innombrables utilisations graphiques de l'ordinateur, aussi bien en gestion qu'en médecine, en cartographie, en planification urbaine, en conception de routes ou dans les systèmes vidéotex.

Québec accélère le programme d'épuration

par Louis-Gilles Francoeur

Le programme québécois d'assainissement des eaux requerra des investissements publics de $250 millions au cours de l'exercice financier 1983-84, soit 33 % de plus que ne le prévoyait le calendrier retenu jusqu'ici par les autorités gouvernementales, a fait savoir, hier, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Adrien Ouellette.

Deux facteurs expliquent cette accélération des échéanciers du programme.

Un nouveau sous-ministre adjoint, M. Michel Lamontagne, a désormais la responsabilité directe et exclusive du programme d'assainissement des eaux, qui relevait jusque-là de la Direction générale du ministère de l'Environnement. En confiant ce programme à une direction spécialisée, le ministère prévoit accélérer le processus de préparation des projets, ce qui permettrait aux fonctionnaires en cause d'en mener un plus grand nombre de front chaque année. Le nouveau responsable du programme d'assainissement des eaux était, jusqu'à sa nomination récente au sein de la direction du ministère, président du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement.

Le gouvernement, d'autre part, préfère investir dans des équipements collectifs de dépollution des eaux usées que dans des réalisations dont les effets seraient par définition plus éphémères.

La réforme administrative annoncée hier par M. Ouellette se veut d'autre part une solution aux problèmes qui perturbent depuis deux ans les relations entre le ministère de l'Environnement et la Société québécoise d'assainissement des Eaux (SQAE), laquelle a pour mission d'agir comme maître d'oeuvre des travaux. Depuis son arrivée à l'Environnement, M. Ouellette a commandé une enquête sur la SQAE dont ses fonctionnaires étaient généralement très insatisfaits. La SQAE aurait dépassé les prévisions dans plusieurs projets, lancé des appels d'offre sans les approbations requises et réalisé des projets au mépris des normes environnementales les plus élémentaires comme ce fut le cas sur la rivière Yamaska. Des responsables de cet organisme ont joué un rôle décisif en faisant pression pour le remplacement de l'ex-ministre, M. Marcel Léger, fermement résolu à mettre cet organisme « au pas ».

Au cabinet de M. Ouellette, on n'hésitait pas à dire hier que la réforme administrative « ressessera » le contrôle du ministère sur la SQAE car après avoir examiné à fond ce dossier, le ministre en est venu à la conclusion qu'il « fallait faire le ménage ». Si elle fournit un « meilleur encadrement » de la SQAE, a ajouté le porte-parole de M. Ouellette, « la réorganisation vise moins à départager les torts qu'à assurer la croissance du programme d'épuration des eaux dans le futur ».

Des $250 millions que Québec et les municipalités consacreront en 83-84 à l'assainissement des eaux usées, $125 millions iront aux projets en cours dans les différentes communautés urbaines et l'autre moitié à des projets dans des municipalités de moindre importance. L'accroissement le plus spectaculaire interviendra dans ce dernier secteur où l'on ne prévoyait dépenser que $60 millions en 83-84. Les projets des grandes communautés urbaines étant pour la plupart en marche, on prévoit que le prochain exercice financier donnera lieu au démarrage des projets dans près d'une centaine de petites municipalités. A la fin du programme, plus de 1,000 municipalités du Québec devraient être dotées d'équipements de dépollution.

L'analyse de ces insvestissements par le Conseil du Trésor aurait démontré que chaque tranche de $100 millions, qui accroît le service de la dette de $1.4 million, rapporte en deux ans $19.4 millions au fonds consolidé de la province.

Le porte-parole du ministre de l'Environnement a d'autre part affirmé que M. Ouellette pourrait annoncer d'autres développements importants dans ce dossier d'ici deux ou trois semaines.

Pour mieux se faire connaître des Montréalais, le gouvernement du Canada a installé à la bibliothèque centrale de Montréal un terminal télidon grâce auquel le public peut consulter 50 000 pages d'information fournies par les divers ministères. Ce système fonctionne par arborescence: il fournit d'abord un menu très général, qu'il précise ensuite en fonction des intérêts de l'interlocuteur. On peut par exemple s'y informer sur les emplois disponibles à divers endroits et sur les salaires offerts.

La contestation judiciaire de la Loi 111

La Cour prend en délibéré jusqu'au 17 mars

par Bernard Morrier

La Cour des sessions de la paix a-t-elle juridiction pour entendre les procès de ceux qui ont violé les lois 70, 105 et 111 ?

C'est ce que décidera le 17 mars prochain le juge Gérard Girouard qui, par la même occasion, pourrait également se prononcer sur la constitutionnalité de ces lois qu'un groupe d'enseignants anglophones ont décidé d'attaquer cette semaine.

Selon les procureurs du gouvernement du Québec, Mes William Atkinson et Jean K. Samson, qui ont fait leurs représentations hier, les lois en cause sont valides et la Cour des sessions de la paix a nettement juridiction pour entendre toutes les causes qui découleront de celles-ci car, d'après eux, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord (AABN) n'a pas confié uniquement à des juges nommés par le gouvernement fédéral, comme ceux de la Cour supérieure, le soin de régler les problèmes de relations de travail, d'autant plus qu'en 1867, les lois régissant le monde du travail n'existaient même pas.

Par ailleurs, répodant directement à Me Phil Cutler, qui représente les enseignants demandeurs, et qui soutenait l'invalidité des trois lois parce que non bilingues, les procureurs gouvernementaux ont soumis qu'il n'y avait pas lieu de traduire en anglais les 80,000 pages qui contiennent les décrets du gouvernement, attendu que cette masse de documents, expliquent-ils, constitue des conventions collectives. Dans ce cas, le gouvernement ne serait pas tenu d'en faire la traduction, comme c'est le cas pour les conventions collectives de tous les travailleurs.

Me Cutler est cependant revenu à la charge pour faire ressortir que les prétentions de Mes Atkinson et Samson sont fausses. Il a soutenu que les décrets ne peuvent être considérés comme des conventions collectives parce que les parties impliquées ne peuvent en modifier le contenu et que c'est justement là la caractéristique d'une loi.

De plus, ces lois dépassent et de loin les relations de travail. « Leurs sanctions sont tellement sévères, a-t-il noté, qu'elles dépassent la juridiction du Québec. Le droit de légiférer en matière criminelle relève uniquement du parlement fédéral et pourtant le gouvernement du Québec, en édictant des punitions, en a fait des crimes si on ne s'y soumettait pas. Certes, a-t-il conclu, le gouvernement du Québec a le droit de légiférer en droit de travail mais il ne peut interdire la liberté d'association ».

Quant à la constitutionnalité de la loi, de l'avis du procureur des enseignants anglophones, si l'Assemblée nationale peut élaborer les droits fondamentaux des citoyens, elle ne peut cependant, une fois que ceux-ci ont force de loi, les retirer aux citoyens. Selon lui, c'est précisément ce que le gouvernement du Québec a fait.

Hier, le juge Girouard n'a pas voulu entendre les arguments de la défense sur la liberté d'association, disant qu'il avait amplement de faits pour se faire une idée. On sait par ailleurs que la loi 111 n'était pas encore votée les 26, 27 et 28 janvier, lors du débrayage dans les écoles.

La décision du juge Girouard viendra trois jours après l'expiration du délai que les enseignants ont fixé au gouvernement pour s'entendre.

Enfin, la comparution des enseignants que représente Me Cutler, demeure suspendue jusqu'au 17 mars prochain.

Les pluies acides

John Roberts dénonce l'attitude des Etats-Unis

NEW YORK (PC) — Les poissons ne vivent pas dans des aspics de tomates et ne mangent pas de poires malgré les propos « imaginatifs » de certains Américains qui ne veulent pas reconnaître les dangers des pluies acides, a déclaré vendredi le ministre de l'Environnement, M. John Roberts.

S'adressant à des convertis — le U.S. Environmental Defence Fund — le ministre a reproché au gouvernement des E.-U. et à l'industrie de ne pas admettre la gravité du problème des pluies acides.

Il a accusé quelques groupements industriels de créer un « brouillard de l'information » alors que « la pollution par les pluies acides s'aggrave ».

Par exemple, on dira que les pluies acides sont une conspiration canadienne pour exporter de l'électricité ou un complot communiste pour affaiblir l'appareil militaire des Etats-Unis.

Et cela va jusqu'à la présentation et l'interprétation fantaisistes de faits scientifiques. Il y a quelque incroyable folie dans tout cela, dit M. Roberts.

M. Roberts s'en est pris à l'Edison Electric Institute en lui attribuant ceci: « La plupart des gens seraient étonnés d'apprendre qu'une pêche délicieuse peut être plus acide qu'une tomate et que les bananes et les carottes le sont presque autant. Toutes ont des propriétés (acides) à peu près du même ordre que ces pluies qui font le sujet de manchettes dans les media ».

Et le ministre de se gausser: « C'est bien réconfortant, sauf que le seul poisson que l'on trouve dans un aspic de tomates est mort ». Une fois les rires apaisés, M. Roberts a ajouté une ligne à son texte: « Quand avez-vous vu la dernière fois un poisson a mangé une poire? »

En passant, M. Roberts s'est élevé contre la décision du département de la Justice des E.-U. qui qualifie de « propagande politique » deux films canadiens sur les pluies acides.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Nicole Cloutier, M.Ps.
Psychologue — Psychothérapeute
Bioénergéticienne
• thérapie individuelle
• consultation aux parents
OUTREMONT
272-4604

"LES FILLES DU ROY"
Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?
Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)
Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte
415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535
RESTAURANT LES FILLES DU ROY

Emilie rentre à la maison
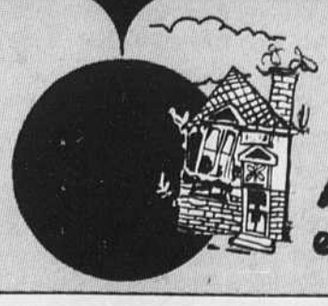
La maison d'Emilie maintenant au 1073 rue Laurier ouest entre Querbes et Durocher Outremont.

Kenneth McRoberts Dale Posgate
Développement et modernisation du Québec
Boréal Express
Kenneth McRoberts et Dale Posgate
DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU QUÉBEC
Publié d'abord en anglais ce livre est considéré à juste titre comme une oeuvre magistrale, à coup sûr comme l'une des analyses les plus remarquables à paraître sur le Québec contemporain depuis au moins dix ans.
Volume de 352 pages, en vente dans toutes les librairies à **18,95 $**
BORÉAL EXPRESS

À SURVEILLER

DIMANCHE, 27 février

Dimanche de formation à l'église Christ-Roi, 9430 rue Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. L'enseignement portant sur l'Eucharistie donné par le père Jean-Guy Richard, p.b., sera suivi de la messe. 387-7734

■

L'Association intégration Brossard a besoin du plus grand nombre de volontaires possible, motivés et sensibles à la cause des handicapés, pour l'organisation de diverses activités ou pour accompagner les jeunes déficients, lors de sorties planifiées avec les loisirs. 676-5058

■

La Joujouthèque de St-Laurent se consacre au recyclage des jouets pour les enfants démunis. On invite les gens à déposer les jouets inutilisés au 1745 boul. Décarie àa ville St-Laurent. 747-7629

■

Plusieurs activités culturelles sont prévues dans les bibliothèques de la Ville de Montréal. S'informer à la bibliothèque de son quartier.

■

Récital de clavecin en compagnie de Robert Sigmund à 14 h 30, au Musée d'art de Saint-Laurent. Oeuvres de Couperin,Fisher et Bach. Entrée libre. 747-7367

■

Spectacle de jazz avec le trio Indigo à 21 h, au Bistro d'autrefois, 1229 St-Hubert. 842-2808

■

Pour obtenir le nouveau dépliant sur le Musée des beaux-arts de Montréal, il s'agit de s'adresser au Service des relations publiques et de l'information, Musée des beaux-arts, 3400, avenue du Musée, Montréal H3G 1K3.

■

Le 40e congrès annuel de l'Association des épiciers en gros de la province de québec se tient àa l'Hôtel Bonaventure jusqu'au 2 mars.

■

Première de cinq causeries offertes par la Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf, sur la «gérontologie-psychologie». Mme Catherine Simard parlera des «préjugés sur le vieillissement» au pavillon Lallemand, 5625 Dcelles, àa 13 h 30. 342-1624

■

Réunion de la Société du lupus du Québec à 13 h 30, àa l'Hôpital de Montréal pour enfants, 2300 rue Tupper. Le dr Moffat parlera du Lupus, de la diète et de la nutrition. 933-8235

■

Concert du Quatuor Morency à 16 h, Salle Claude-Champagne, 220 avenue Vicent d'Indy. Oeuvres de Beethoven, Chostakovitch et Schubert. Entrée libre. 343-6479

■

Conférence sur le patrimoine (le chauffage domestique au Canada) avec M. Marcel Moussette, à 14 h 30, à la bibliothèque centrale, 1210 est, rue Sherbrooke.

■

À 11 h, à l'église Notre-Dame, messe Douce Mémoire de Rolland de Lassus et à l'offertoire, attente domine de M. Laurencelle, interprétés par la chorale mixte. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Encan de l'Associatin des illustrateurs du Québec à compter de 14 h 30 au Café Campus, 3315 Chemin de la Reine Marie. Expostion des oeuvres mises à l'enchère de midi à 14 h. 484-6229

■

Concert du «Duo-bois» avec Gilles Tremblay et Martin Léveillé, à 14 h, à la Maison des jeunes de Boucherville, 20 Pierre Boucher. 655-3131, poste 260

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe «sine nomine» de De Monte et à l'offertoire, le motet «o rex gloriae» de Byrd. Participation de Raymond Daveluy à l'orgue.

■

Conférence organisée pr Dévelopement et Paix sur «Les réfugiés guatémaltèques au Mexique». Mgr Samuel Ruiz, évêque de Chiapas au Mexique sera conférencier. Rendez-vous à 19 h 30 au 1205 rue de la Visitation. 527-2407

■

Le choeur de l'église St-Andrew et St.Paul sous la direction de Wayne Riddel présentera les oeuvres de Vesperae Solemnes de Confessore de Mozart et Requiem de Maurice Duruflé, à 20 h. L'église est située à l'angle des rues Sherbrooke et Bishop. 842-3431

LUNDI, 28 février

Série de 9 rencontres sur l'enseignement du Yi-king, le lundi à 19 h 30 au 3818 rue St-Laurent. Cette série débute ce lundi au Centre de la Pensée Moderne. 849-8749

■

Rencontre du Club des lecteurs de la bibliothèque de Longueuil, surle livre d'Anne Hébert, **Les fous de Bassan.** Rendez-vous à 19 h 3 au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-laurent. 670-1410.

■

La biliothàeque municipale Claude-Henri-Grignon de Longueuil, 1660 rue Bourassa, angle SteFoy, offre un service de livres à louer. 674-6260

■

Conférence sur «les causes de divorce et de séparation dans les couples» au Centre de relaxation Rive-Sud de Boucherville, 210 Montarville, suite 3003 à 20 h. 655-3545

■

A la faculté de musique de l'U de M, exercice public de la classe de flûte à bec de Jean-Pierre Pinson (musique baroque), à 17 h, salle 1020, Pavillon Marguerite d'Youville.

■

Festival du film japonais àa l'U de M. Au programme «Kaseki» de Kobayashi Masaki (sous-titre en anglais), à 19 h 30, 6e étage du Centre communautaire.

■

Récital de luth par Marcel Benoit (eouvres de Pariola, Dalba, Dowland, Ferrabosco et Milan) organisé par la faculté de musique de l'U de M, à 20 h, salle 1020 du Pavillon Marguerite-d'Youville.

■

Assemblée de l'Association des gens à pourboire de Montréal, à 14 h et 19 h 30 au 1015 est, Ste Catherine, 2e étage.

■

Les personnes intéressées à devenir entraîneur de baseball inter-cité pour la saison estival sont priées de se présenter au Centre des loisirs, département des sports, 60, venue Roosevelt, Ville-Mont-Royal. Il s'agit de postes de gérant dans les équipes Pee Wee «AA», Midget «AA» et Junior «A». 342-1525

■

Assemblée mensuelle dela Société historique de Montréal à 20 h, salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque natinale, 1700 rue Saint-Denis. Conférencier: M. Jean-Marc Garant, qui parlera de Montréal, plaque tournante de la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles.

■

Atelier de 10 semaines offert par le Centre Interculturel Monchanin sur la culture haitienne. A compter de ce lundi, jusqu'au 2 mai, de 19 h à 22 h, 4917 St-Urbain. Frais. $5. 288-7229

■

Réunion de l'Association nationale des téléspectateurs, à 19 h 30 au YMCA Inernational, 5550 Avenue du Parc. Entrée libre. 729-6391

■

Cours intensifs de conversation française et anglaise au YMCA Internationl, 5550 Avenue du Parc. Ces cours se donnent en collabortion avec le service d'éducation aux adultes de la CECM. L'inscription a lieu ce lundi et ce mardi de 9 h à midi. 271-2548

■

Les Chanteurs d'orphée de Montréal, sous la direction de Bernadette Donova,avec le pianiste Michael McMahon, et l'organiste Josée April, présenteront un concert à 20 h, à l'église St-Matthias, angle Côte St-Antoine et Church Hill à Westmount. Oeuvres de Willan, Daunais, Persichetti, Hovland et Duruflé. Billets disponibles au magasin de musique International ou à la porte. 270-6509

■

Exposé de M. Henri Brassard, c.a., sur «Comment faire son rapport d'impôt» au Forum des citoyens âgés, àa 13 h 30, 1800 ouest, boul. Dorchester. 937-7401

■

Collecte de sang de la Croix- Rouge, à Ste-Thérèse, Cegep Lionel Groulx, Hall d'entrée, Nouveau Centre, 100, rue Duquet, de 10 h à midi et de 13 h 30 àa 16 h 30; à Fabreville, Ecole Marcelle-Gauvreau, 3150, boul. Dagenais, de 14 h 30 à 20 h 30; au collège Dawson, 350, rue Selby, de 10 h à 15 h.

MARDI, 1er mars

Promenades en carriole au bois de Belle-Rivière. 476-0476

■

Conférence du profresseur Harold Cohen, à l'Université Concordia,1455 boul. de Maisonneuve, suite 435, a 14 h 30. 879-8034

■

Deux nouvelles séries «clin d'oeil» au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent; la première portera sur les vins et la seconde aura pour thème un voyage au Mexique et au Honduras. 670-1410

■

Rencontre d'information de l'Associatin des locataires de Villeray, à 13 h 30, sur les augmentations de loyers. La rencontre sera reprise le mercredi à 19 h 30. Rendez-vous au 326 rue Gounod. 270-3379

■

Inscription au programme Nouveau-Départ qui aura lieu du 5 avril au 12 mai et offert par le YWCA. 866-9941, poste 35

■

Soirée d'information sur le voyage en auberge de jeunesse offerte par la Fédération québécoise de l'ajisme, en collaboration avec son bureau de voyage Tours Ajisme, à compter de 19 h, au 803 est, avenue Mont-Royal. 521-5230

■

L'Association pour les droits des gais et lesbiennes du Québec vous convie à un forum-gai qui aura lieu au 263 est, rue Sainte-Catherine, à 19 h 30, au 263 est rue Sainte-Catherine.

■

Soirée d'information de l'Ordre de la Rose-Croix intitulée «La rose croix dans le monde moderne». Rendez-vous à 20 h au 5140 rue Saint-Hubert. Entrée libre.

■

Eckankar présente une causerie d'information intitulée «La clé des mondes secrets», àa la Caisse populaire Ste-Thérèse, 37 rue Turgeon à Ste-Thérèse-de-Blainville. Entrée libre. 435-1504

■

La Faculté de théologie de l'U de M, en lien avec le diocèse de Montréal, présente une conférence du père Richard Bergeron, à 20 h, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle 100. Sujet: Pourquoi tant de sectes chez-nous»ou «l'essor des nouvelles religions» Entrée: $2. 343-7024

■

Réunion d'information de la Galerie J. Yahouda Meir, 2160 rue de la Montagne, suite 705, sur la «Nouvelle acropole», mouvement humaniste dédié à l'enseignement de la philosophie ésotérique, à 19 h 30. 598-7506

■

A 17 h, concert de la classe de piano de Natalie Pépin, de la facutlé du musique de l'U de M. Oeuvres de Bach, Beethoven, Liszt, Prokofiev.

■

Cours de Yoga pour débutants, à 20 h, au Centre Colette Maher, 9924 rue St-Laurent. 387-7221

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge àa Ville de Tracy, salle des syndicats nationaux, 900, rue de l'Eglise, de 14 h 30 à 20 h 30; à l'U de M, aile U-1, 2900, boul. Edouard Montpetit, de 10 h à 16 h; à l'Université McGill, édifice McIntyre des Sciences médicales, 3655 rue Drummond, 6e étage, de 10 h à 17 h.

MERCREDI, 2 mars

Rencontre sur les élection municipales à Montréal, animée par Marc Laurendeau, journaliste. Commentateurs: Robert Boily, professeur de science politique et Pierre Yves Melançon, conseiller municipal au RCM. Rendez-vous à 19 h 30, salle Z-30, Pavillon principal de l'U de M.

■

L'Autre cinéma de l'U de M présente le film de François Truffaut «La nuit américaine», à 20 h, 6e étage du Centre communautaire.

■

Cours gratuits sur l'anti stress à 18 h 45, au Centre Collette Maher, 9924 St-Laurent. 387-7221

■

Le Salon de la Jeunesse ouvre ses portes au Vélodrome du Parc olympique. Cette manifestation durera jusqu'au 6 mars.

■

Colloque de la Chambre de commerce de Saint-Laurent, au Holiday Inn «La Seigneurie», 7300, côte de Liesse. Thème: «L'économie et les gens d'affaires de Saint-Laurent». Inscription: $16 pour les membres, $20 pour les non-membres. 747-7007

■

Opération «Portes ouvertes» dans les ateliers d'arts plastiques de l'UQAM, ce mercredi et ce jeudi de midi à 22 h. Entrée Libre. Rendez-vous au Café des arts, Salle J-6170, 6e étage, pavillon Judith-Jasmin, 405 est, rue Sainte-Catherine.

■

Rencontre pour les mères qui comenceront bientôt à donner de la nourriture solide à leur bébé, au CLSC Longueuil Ouest, 201 ouest, Curé-Poirier, de 13 h à 16 h. Garderie sur place. 651-9830, poste 319

■

Rencontre de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités sur les questions juridiques, à 13 h. Me André Boyer, notaire répondra aux questions concernant les testatments et les successions. Rendez-vous 201 ouest, Curé-Poirier. 670-4192

■

Rencontre «Mercrdis du carême à Saint-Jean-Berchmans» Thème: «Qui est Dieu?» à 19 h 30, 5933 rue Cartier, sous-sol du presbytère Saint-Jean-Berchmans. 376-2053 entre 19 h et 21 h

■

Déjeûner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-Sud en compagnie de M. Guy Bélanger, directeur général du Centre des Services sociaux Richelieu, à midi 30 à la rôtisserie St-Hubert, 1435 ouest, rue St-Charles. 651-6570

■

Rencontre sur «l'alimentatin de l'enfant de 1 an à 6

Suite à la page 9

UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne

Une bonne formation, ça compte...

L'Université Laval contribue à la formation universitaire de la collectivité québécoise depuis plus de 130 ans.

On y poursuit maintenant des activités d'enseignement et de recherche dans plus de 125 disciplines ou champs d'études.

La souplesse, la variété et la qualité de ses programmes d'enseignement ainsi que sa tradition de recherche ont contribué à faire de l'Université Laval une grande université.

*L'admission pour **septembre**, c'est le temps d'y penser.*

Dates limites de demande d'admission

Études de 1er cycle

- Par exception, la date limite du 1er mars est reportée au **15 mars** pour les finissants des collèges (formulaires à leur disposition dans les collèges)
- **1er mai** pour les adultes et les étudiants des universités canadiennes
- **1er juin** pour ceux qui désirent s'inscrire à titre d'étudiant libre

Études de 2e et 3e cycles

- **1er mai**

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

Date limite de réception des demandes d'admission

du 1er mars au 15 mars

En raison des circonstances exceptionnelles qui se sont produites dans les cégeps, les universités de la région de Montréal rappellent que la date limite pour soumettre une demande d'admission est reportée du 1er mars au 15 mars.

Université de Montréal

Tous les étudiants désirant s'inscrire à l'Université ou à ses écoles affiliées, l'École des Hautes Études Commerciales et l'École Polytechnique, pour la session commençant en automne 1983, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, peuvent se procurer les formulaires de demande d'admission en s'adressant au Centre d'information scolaire et professionnelle de leur cégep.

Toutes les autres procédures en vigueur demeurent les mêmes.

Université de Montréal

Université du Québec à Montréal

Entre-temps, tout candidat peut se procurer des formulaires de demande d'admission auprès du conseiller en information scolaire et professionnelle de son cégep.

Tous les renseignements concernant les programmes et les procédures d'admission pour la session d'automne 1983 sont à votre disposition à nos bureaux du centre-ville.

Vous êtes cordialement invités à communiquer avec nous en personne, par téléphone ou par écrit.

UQAM
Bureau du registraire
Service de l'admission
400 est, rue Ste-Catherine
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal, H3C 3P8
282-3121

Université du Québec à Montréal

McGill University

Tous les cégeps ont reçu il y a plusieurs mois les formules de demande d'admission que tous les cégépiens peuvent retirer de leur établissement. Les documents relatifs à l'admission en art dentaire et en médecine peuvent être obtenus de la Faculté.

La date de clôture des candidatures aux bourses d'études demeure le 1er mars.

La demande de l'étudiant doit être accompagnée d'un bulletin et de la liste des cours suivis durant le trimestre d'hiver 1983.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner au Bureau des admissions, 392-5300.

McGill University

Concordia University

On peut obtenir des formules de demande d'admission de son cégep ou du Bureau des admissions suivant:

Campus Loyola
Pavillon
de l'administrattion
Bureau 206
7141, rue Sherbrooke o.
482-0320, poste 408

Campus Sir George Williams
Pavillon Norris,
Bureau 105
1435, rue Drummond
879-4280

***Remarque:* Les cégépiens** *doivent soumettre leur bulletin de notes et y annexer la liste des cours suivis durant le trimestre d'hiver.*

Les candidats aux programmes suivants conduisant au grade de BFA doivent se présenter à une entrevue ou à une audition ou soumettre un cartable de travaux personnels avant le 15 mars.

Graphic Design, Film Production, Film Studies, Film Animation, Photography, Modern Dance, Music, Drama in Education, Theatre Performance et Theatre Scenography.

Les candidats au programme d'études en communications doivent soumettre l'exposé de leurs objectifs au Département de communications avant le 15 mars.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Pétrole: le Mexique ajourne sa baisse de prix

PARIS (Reuter — Le Mexique a ajourné la baisse de ses tarifs pétroliers alors que les consultations se poursuivent entre membres de l'OPEP et avec d'autres pays producteurs.

Après des entretiens à Paris avec ses homologues algérien, koweïtien et vénézuélien, M. Francisco Labastida, ministre mexicain de l'Énergie, a déclaré que son pays n'annoncerait pas, comme prévu, la baisse du prix de son brut.

L'arrivée inopinée jeudi à Paris des quatre ministres s'inscrit dans le cadre d'une concertation élargie avant la réunion prévue, la semaine prochaine à Genève ou Vienne, des ministres de l'OPEP.

M. Humberto Calderon Berti, ministre vénézuélien de l'Énergie, a pour sa part déclaré à Reuter qu'il fallait d'abord intensifier les contacts « pour être sûrs que si nous nous réunissons, nous parviendrons à un accord ».

L'absence d'accord sur les niveaux de production et de prix à la dernière réunion ministérielle de l'OPEP en janvier et l'engorgement du marché ont déjà conduit un pays membre, le Nigeria, à baisser unilatéralement ses prix, à l'instar de la Grande-Bretagne et de la Norvège.

Depuis, l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe, ont annoncé une réduction des prix de leur brut sans en préciser le montant.

M. Calderon, qui est attendu à Ryad, a déclaré que la Grande-Bretagne pouvait « constituer un pont ou un lien entre nous (OPEP) et les pays consommateurs ».

Le Vénézuéla a joué un rôle clef dans les relations entre pays producteurs membres et non-membres de l'OPEP et une délégation de ce pays, après des entretiens jeudi à Londres, doit se rendre en Norvège, indique-t-on de source diplomatique vénézuélienne.

Dans son interview accordée à Reuter, M. Calderon a souligné qu'aucun accord à long terme avec les pays consommateurs ne pourrait être recherché dans l'immédiat. « Nous devons d'abord régler nos problèmes à l'intérieur de l'OPEP », a-t-il dit.

Les « pétro-monarchies » du golfe ont été vivement critiquées à Téhéran notamment pour leur volonté d'imposer une nouvelle structure de prix à l'OPEP.

« L'insistance mise par l'Arabie saoudite pour que l'Iran réduise sa production est un crime contre le peuple au bénéfice des capitalistes et de l'oppression mondiale », a déclaré l'hojatoleslam Hashemi Rafsanjani, président des majlis (parlement iranien).

Quoiqu'il en soit, selon les milieux pétroliers internationaux, les pays de l'OPEP s'orientent désormais vers une baisse concertée des prix, de l'ordre de $4 le baril. Le ministre indonésien des mines et de l'énergie, M. Subroto, défenseur également d'une décision prise dans le seul cadre de l'OPEP, a indiqué vendredi à Djakarta que sept pays de l'organisation étaient désormais favorables à une réunion d'urgence: l'Algérie, le Koweit, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Nigéria, les Émirats arabes-unis et la Libye.

M. Subroto a précisé que toute baisse du prix de référence devrait s'accompagner d'un plafonnement de la production, de la fixation de quotas nationaux, et d'une revision des différentiels (surcoût des pétroles de meilleure qualité).

Un accord sur ces bases nécessiterait cependant que l'OPEP acceptent ce qu'ils ont refusé farouchement depuis plusieurs mois. Il faudrait notamment que le Nigeria relève légèrement le prix de son pétrole, après l'avoir baissé unilatéralement de $5.5 samedi dernier, pour que l'écart entre le prix des bruts de très bonne qualité qu'il produit et le prix du pétrole saoudien (prix de référence de l'OPEP) corresponde à ce que souhaite Ryad, soit environ $3 le baril (contre $1.50 dans la structure officielle actuelle des prix de l'OPEP.

D'autre part, le magazine américain *Business Week* rapporte dans son dernier numéro que si les pays de l'OPEP ne parviennent pas à un accord, le prix du pétrole pourrait tomber à $20 le baril, ce qui conduirait à un ralentissement de l'inflation.

À SURVEILLER

Suite de la page 8

ans» de 19 h 30 àa 21 h 30 au 201 ouest Curé-Poirier. 651-9840, poste 319

■

Réunion de la Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal au centre St-Odile, 12055 rue Dépatie, à 20 h. M.Tony Huber parlera des plantes comme le rhododendron, la bruyère, l'azallée, etc. Entrée libre. 331-7641

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'U de M, Aile U-1, 2900, boul. Edouard-Montpetit, de 10 h à 16 h; à l'Université McGill, édifice McIntyre, des Science médicales, 3655 rue Drummond, 6e étage, de 10 h à 17 h.

JEUDI, 3 mars

Film de Bernardo Bertolucci «1900» au Ciné-campus de l'U de M, àa 19 h 30 et 21 h 45 au 6 étage du Centre communautaire.

■

Conférence de M.Guy Montpetit au Département de communication de l'U de M, intitulée «Invasion des langages informatiques» à 16 h,salle A-419, Pavillon Marie-Victorin, 90 Vincent d'Indy.

■

Série de 4 rencontres organisées par le CLSC Longueuil Ouest et intitulée «Rôle pratique et symbolique de l'alimentation» de 9 h à 11 h 30, quatre jeudis consécutifs. 651-9830, poste 319

■

Pir Vilayat Khan, chef de l'Ordre Soufi en Occident, dirigera une soirée de méditation intitulée «L'éveil au-delà de la vie et dans la vie», àa 20 h, Université McGill, edifice Leacock, salle 232. Entrée: $5. 279-2237

■

37e assemblée annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge, section de Montréal, àa 17 h, auditorium de la Banque Royale du Canada, 1, Place Ville Marie. Le thé ou café sera servi à 16 h.

■

Conférence-midi à l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec. Mme Alison D. McDonald y parlera dela femme et la grossesse à midi 30. Rendez-vous 505 ouest, boul. de Maisonneuve, salle 1201. 288-1551

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'Université McGill, édifice McIntyre des Sciences médicales, 3655 rue Drummond, 6e étage, de 10 h à 17 h; au Salon de la jeunesse, Vélodrome Olympique, de 14 h 30 à 19 h 30.

VENDREDI 4 MARS

Soirée Vie...Deo dont le thème sera «Tu as coûté cher» avec chants, échanges, prières et fête au Centre Juvecc, 4488, rue Adam, à 20 h. Invitation à toutes les personnes âgées de 15 à 35 ans. Entrée libre.

■

Cours gratuit de Raja Yoga àa 19 h 15 au Centre Collete Maher, 9924 rue Saint-Laurent. 387-7221

■

Conférence d'Introduction àa un séminaire intitulé «Vie et liberté» donnée par M. Pierre Dion au Centre d'épanouissement de l'Etre, 10055 Papineau àa 19 h 30. 387-9663

■

Fête de la journée internationale des femmes, au sous-sol de l'Aréna Fleury, 3700 rue Fleury, angle Bruxelles, à 19 h 30. Cette initiative du «Point de Montréal-Nord» est intitulée «Femme, c'est not' fête, viens donc». Entrée libre. 325-1102

■

Café-concert «Partouze aux enfers» du lundi au vendredi à 21 h et le dimanche à 19 h 30 au Café-concert La Belle Epoque, 19 rue Saint-Laurent à St-Timothée, route 132, entre Beauharnois et Valleyfield. 1-373-3262

■

Jusqu'au 6 mars, 4e colloque de la jeune philosophie à l'Université Laval. 418-656-2572

■

Le café-théâtre Le Quai présente le duo Daniel St-Jean et Pauline Tidury ces vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30, 1925 rue Cadillac, angle Ontario. Admission: $2. 252-1829

■

Conférence de Léon Robichaud, consultant et motivateur, intitulée «Une façon de vivre en harmonie et comment avoir une personnalité intégrée». à 20 h, Eglise de Ville Mercier. Entrée libre. 691-4272

■

Jusqu'au 13 mars auront lieu à Saint-Léonard, la finale des Jeux du Québec.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à l'Université McGill, édifice McIntyre des Sciences médicales, 3655, rue Drummond, 6e étge, del0 h à 17 h; au centre communautaire de Saint-Janvier, route 117, angle Sacré-Ceour, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

SAMEDI 5 MARS

Cours de réanimation cardio-pulmonaire dela Fondation canadienne des maladies du coeur offerts par le YMCA de Saint-Laurent, ce samedi 5 mars de 9 h à 17 h 30 et ce dimanche 13 mars de 9 h à 17 h 30. 747-9801

■

Les Cercles des jeunes naturalistes présentent Cinénature àa 13 h 30 à l'auditorium du Jardin botanique. 255-6111

■

«L'égalité maintenant», tel est le thème de la conférence du Congrèes du travail du Canada sur la situation de la femme et qui aura lieu jusqu'au 8 mars au Château Frontenac.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, adultes et couples)

Centre d'Orientation et de réadaptation
39 ouest, boul. Gouin
Montréal
(Maison fondée en 1943) **331-5530**

PENSIONNAT SAINT-JEAN BAPTISTE
POUR GARÇONS
4e - 5e - 6e années
dirigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne
à Philipsburg, Qué.
Tél.: (514) 248-7301
Transport de fin de semaine assuré (aller-retour) jusqu'au métro de Longueuil

UN SÉJOUR LINGUISTIQUE...
WHY NOT?
Le Club Jeunesse s'associe à British Airways & aux Centres A.C.E.G.
Pour vous offrir une formule séjour qui se distingue des autres stages car il offre plus que des cours intensifs. Un séjour dans une famille anglaise et dans un decor British à chaque heure du jour, voilà comment allier l'immersion et l'apprentissage au tourisme.
PARMI PLUSIEURS PROGRAMMES NOUS VOUS SUGGÉRONS CES DEUX CHOIX
LONDRES à partir de $1129 3 semaines de 25 leçons chacune
BOURNEMOUTH à partir de $922 3 semaines de 20 leçons chacune
Ceci inclut le logement en famille, chambre simple, demi-pension et le programme académique complet.
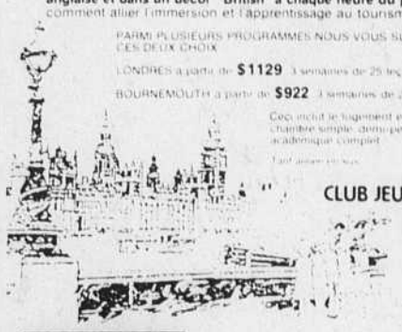
CLUB JEUNESSE
CLUB VOYAGES
Permis de Québec
ACEG
ANGLO CONTINENTAL EDUCATIONAL GROUP
POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONTACTEZ VOTRE AGENT CLUB VOYAGES OU Club Jeunesse au 274-9323
British airways
LE CLUB OFFRE AUSSI DES SÉJOURS LINGUISTIQUES AUX ÉTATS UNIS

IQS
Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide
LA STÉNOTYPIE
s'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.
Inscription ouverte pour mars ou septembre 1983
Institut France Quitard de Sténotypie I. Q. S.
Permis 749666 du ministère de l'Éducation
1290, rue Saint-Denis, Suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)
288-2241

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire privée déclarée
D'INTÉRÊT PUBLIC
Par le ministère de l'Éducation
EXAMEN D'ADMISSION
pour septembre 1983
1re à 5e Secondaire
garçons et filles
Le samedi 5 mars 1983
à 9 heures
Coût de l'examen: 10,00$
Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.
Nécessaire de s'y inscrire
Pour les autres degrés, prendre rendez-vous après le 2e bulletin de l'année.
2850 est, rue Sherbrooke
Station de métro Préfontaine
Montréal, Québec H2K 1H3
Tél.: 525-2516
Rendez-vous:
Mme F. Boyer

Collège Marie-Victorin
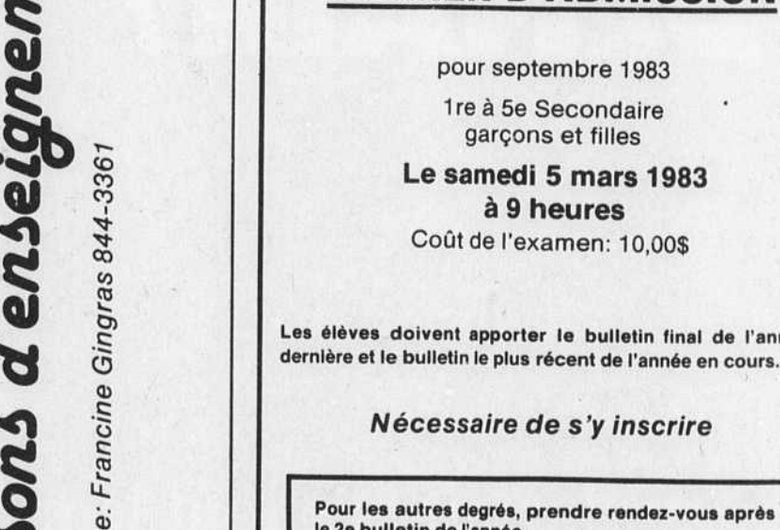
Être au coeur de l'action étudiante en :
- lettres
- sciences de l'administration
- sciences humaines
- sciences pures et appliquées
- sciences de la santé
- techniques administratives
- techniques d'arts plastiques
- techniques d'éducation spécialisée
- techniques de garderie d'enfants
- techniques du vêtement masculin et féminin

7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6 **325-0150**

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de science politique
La Société québécoise de science politique vous invite à un colloque
La réforme du mode de scrutin au Québec
animé par Louis Martin
qui aura lieu
le vendredi 4 mars 1983
de 09:00 à 17:00
à la salle K-0215
du Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
de l'Université de Montréal
Conférenciers:
Robert Boily, André Bernard, Vincent Lemieux, Carole Simard, Claude Forget, Jacques Léveillée, Daniel Latouche.
Droit d'inscription: $5
Pour tout renseignement, prière de communiquer avec:
André-J. Bélanger
Département de science politique
Université de Montréal
Tél.: 343-5957 ou 343-6578

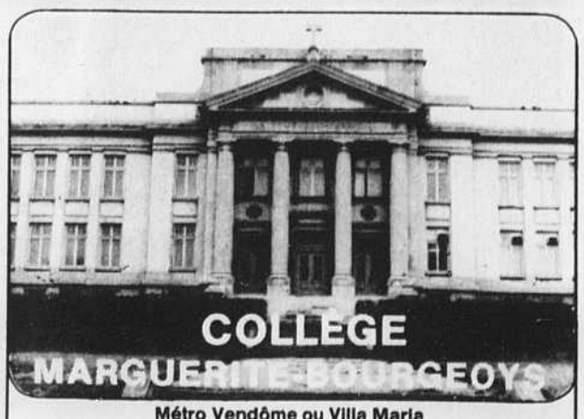

Métro Vendôme ou Villa Maria
- Collège mixte, privé, déclaré d'intérêt public
- D.E.C. en Sciences, en Sciences humaines, en Musique
- Possibilité d'un Musique/Sciences double D.E.C.: Musique/Sciences humaines
- Résidence pour étudiantes
- Service de prêts et bourses
- **INSCRIPTIONS OUVERTES:** Pour septembre 83: à partir du 15 janvier

Pour information et/ou demande d'admission:
Collège Marguerite-Bourgeoys
4873 ave Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420 - poste 18
Pour demande d'admission:
Nom.....
Adresse.....
.....No tél.:.....

Nous, membres de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill, sommes profondément choqués (-es) par la façon injuste dont le Gouvernement du Québec s'est comporté lors de l'actuel conflit du travail avec les membres du corps enseignant. Nous sommes outrés (-es) du traitement hargneux et brutal que le gouvernement fait subir aux enseignants (-es) des écoles publiques et des CEGEPs en ayant fait voter la loi 111. Nous notons que cette législation est contraire et à la Constitution canadienne et à la Charte des droits et libertés du Québec et le déplorons.

La mise en place de telles mesures ne peut que porter atteinte à la qualité de l'éducation dans nos écoles et nos col lèges.

Nous demandons instamment au Gouvernement de reprendre des négociations véritables avec les enseignants (es) en vue d'arriver à un accord mutuellement satisfaisant.

Voté à l'unanimité
Faculté des sciences de l'éducation
16 février 1983

Avis aux finissants des collèges

Les étudiants qui désirent présenter une demande d'admission pour la session d'automne 1983 dans les établissements universitaires sont priés de prendre note que **la date limite de réception des demandes est reportée du 1er mars 1983 au 15 mars 1983.**

Les autres procédures en vigueur demeurent les mêmes.

Cet avis vaut pour tous les établissements universitaires.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en andragogie
(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)

Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.

Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps. La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Admission
Pour être admis le candidat doit:
- faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
- témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
- être âgé d'au moins 23 ans

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'été 15 mars*
Trimestre d'automne 1er juin*
Trimestre d'hiver 15 novembre*

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245

Adresse postale: C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3

**Passé ce délai les demandes qui nous parviendront seront considérées en fonction des places encore éventuellement disponibles.*

Les maisons d'enseignement Compétence: Francine Gingras 844-3361

Imposition d'un tarif douanier exceptionnel

Les exportations canadiennes de vêtements aux USA sont menacées

par Claude Turcotte

Les exportations canadiennes de vêtements aux Etats-Unis ont été en partie soumises à une taxe exceptionnelle de 42 % depuis neuf mois, ce qui risque d'affecter considérablement des ventes qui s'annonçaient prometteuses au cours des années à venir.

En 1982, les exportations canadiennes de vêtements aux Etats-Unis ont été de $80 millions. Selon les prévisions de l'industrie, ces ventes aux Américains pourraient atteindre $500 millions d'ici quelques années, si les conditions normales du commerce entre les deux pays sont respectées.

Toutefois, au cours d'une rencontre avec des journalistes, hier à Montréal, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron, a révélé que depuis environ neuf mois, il s'est trouvé quelque part à la frontière américaine un fonctionnaine pour sortir un vieux règlement oublié depuis longtemps, et en vertu duquel une taxe de 42 % est imposée sur les vêtements importés qui ont des « ornements ».

Normalement, les vêtements canadiens exportés aux Etats-Unis sont frappés d'une taxe de 22 %, a mentionné le ministre. Mais depuis neuf mois on a commencé « tranquillement » à imposer cette taxe particulière de 42 % pour des « ornements » aussi extraordinaires que les boutons de décoration cousus à l'extrémité des manches d'un veston d'homme ou encore les initiales d'un fabricant brodées sur la poche des chemises.

M. Biron a dit ne pas croire qu'une telle mesure protectionniste soit désirée par le gouvernement américain et pour l'instant il préfère penser qu'il s'agit d'un cas de zèle intempestif d'un fonctionnaire. Néanmoins, M. Biron a invité le gouvernement fédéral à ne pas se montrer « naïf » et à décréter un gel des importations de vêtements en provenance des Etats-Unis.

Il n'a pas été possible hier de rejoindre des représentants de l'industrie du vêtement pour connaître leurs réactions à ce qui peut sembler être une nouvelle façon américaine de manifester une certaine hostilité à l'égard de politiques canadiennes, telles la Politique énergétique nationale et l'Agence d'examen de l'investissement étranger, mieux connue sous le sigle anglais de FIRA. Pour sa part, M. Biron considère comme vital pour l'économie du Québec que les exportations de vêtements vers les Etats-Unis puissent continuer sans obstacle exceptionnel et surtout que l'industrie locale soit protégée contre un envahissement massif, c'est-à-dire de plus de 50%, de la production étrangère sur le marché canadien.

Le ministre insiste pour rappeler que 70 % de l'industrie canadienne du vêtement se trouve au Québec et 50 % à Montréal même.

A défaut d'action du gouvernement fédéral, le ministre se demande s'il ne faudra pas marcher sur Ottawa comme l'ont fait les gens de l'industrie de la chaussure l'an passé. M. Biron a réitéré la demande d'un gel des importations de vêtements à la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie à Ottawa lundi dernier.

M. Biron, qui a passé la journée d'hier avec des membres du Centre des dirigeants d'entreprise du Québec, a également demandé à nouveau au gouvernement fédéral de faire respecter par le constructeur américain du chasseur F-18 sa promesse que 50 % des retombées économiques du contrat de $4 milliards aboutiraient au Québec.

Deux banques américaines baissent leur « prime rate »

NEW YORK (AFP) — Deux banques américaines, la First National Bank et la Mellon Bank ont abaissé hier leur taux d'intérêt privilégié d'un demi point, le portant à 10.5 %, son plus bas niveau en quatre ans.

Cette baisse du taux d'intérêt priviliégié des banques, qu'elles accordent à leurs meilleurs clients, fait suite aux récents déclins des taux sur l'« open-market ». Ces déclins, qui ont permis une réduction du coût des capitaux empruntés par les banques, n'ont pas cette fois été accompagnés par une baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale. La dernière baisse du taux d'escompte de la « Fed », le portant à 8.5 %, date du mois de décembre.

La First National, basée à Chicago, est la huitième banque des Etats-Unis, et la Mellon, basée à Pittsburgh, est la quinzième.

Le prime rate était à 11 % depuis la précédente baisse d'un demi point annoncée le 11 janvier dernier par les principales banques américaines. En octobre dernier, il était encore à 12 %.

Le « prime rate », qui avait atteint le taux record de 21.5 % en décembre 1980, était supérieur à 10.5 % depuis novembre 1978. D'autre part, l'indice du coût de la vie aux Etats-Unis, qui inclut désormais un mode de calcul différent pour le coût du logement, a augmenté de 0.2 % en janvier, a annoncé hier le département du travail.

au jour le jour

■ *Le facteur électronique*

Le Réseau téléphonique transcanadien et la Société canadienne des postes (SCP) projettent de lancer le premier service de courrier électronique conjoint au pays. Baptisé « Envoypost MC », ce service permettra aux abonnés d'Envoy 100 de composer, d'éditer et de transmettre des messages à des non-abonnés dans tout le pays. Les messages électroniques seront transmis au Centre de courrier électronique de la SCP. Ils seront ensuite livrés par le courrier ordinaire. Les facteurs conservent leurs emplois!

■ *Mercantile en hausse*

La Banque Mercantile du Canada a inscrit un profit net de $4.1 millions au premier trimestre, soit une hausse de 7 % par rapport à la même période l'an dernier. L'actif total a cependant diminué de 4 % sur une base annuelle. La banque, dont le siège social est à Montrtéal, a également dû augmenter sa provision pour pertes sur prêts de $1.6 million à $4.1 millions. La Banque Mercantile offre surtout ses services au secteur commercial et industriel

■ *Guy et Gilbert avocats*

Deux cabinets d'avocats de Montréal ont annoncé hier leur fusion sous la raison sociale « Guy et Gilbert avocats ». Il s'agit des bureaux Guy, Mercier, Bertrand, Bourgeois et Laurent et de Gilbert, Magnan, Marcotte, Simard, Tremblay et Forget. Les deux firmes existaient depuis 1969 et 1962 respectivement. Leur fusion crée le cinquième plus important cabinet d'avocats au Québec.

■ *Commissaire de la CIDEM*

Un vice-président de la Société canadienne des postes, M. Yvon Gariépy, sera nommé directeur de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), le 5 avril. Il remplace M. Pierre Shooner, qui a récemment démissionné pour accepter une fonction importante à la société Les Coopérants.

■ *Un pays peu attirant?*

Statistique Canada a révélé jeudi que le déficit touristique du pays avait augmenté de 15 % en 1982. Les dépenses des Canadiens voyageant dans les autres pays ont en effet dépassé de $1.28 milliard celles des touristes étrangers qui ont circulé entre les Maritimes et les Rocheuses. En 1981, le déficit avait atteint $1.11 milliard. Il faudra donc beaucoup plus que de nouveaux palais des congrès pour attirer les touristes au pays.

■ *En raccourci*

Radiodiffusion Mutuelle, une filiale de Civitas, a complété la vente de CFNY-FM Toronto-Brampton à Selkirk Communications, de Toronto...La Jeune Chambre de commerce de Montréal organise le concours « **La carte d'affaires 1983** » pour honorer un jeune cadre et un jeune professionnel de la région métropolitaine de Montréal qui se seront distingués au cours de cette année...Hummingbird Ressources, de Vancouver, a pris une option sur une zone aurifère du canton de Verneuil, en **Abitibi**...Menacée de faillite en 1982, la multinationale allemande de l'électronique **AEG-Telefunken** a bon espoir de liquider 60 % de ses dettes...Le **Canadien Pacifique** emprunte $50 millions US à un taux de 10.5 %...La **France** a subi un déficit commercial de l'ordre de $2.2 milliards en janvier...Les ventes de **maisons unifamiliales** existantes aux Etats-Unis ont bondi de 15 % en janvier...**Dominion Stores** va créer une nouvelle chaîne d'alimentatioon en convertissant 50 de ses 262 magasins de l'Est du pays...Les bénéfices des Hôtels **Méridien** ont triplé en 1982 à $6.5 millions.

André Bouthillier

NOS DROITS

En adoptant la Loi 111
le 17 février 1983, le gouvernement du Québec
a suspendu les droits et libertés.

ET DEMAIN?

La démocratie, c'est l'affaire de tout le monde.

SAUVER L'ÉCOLE PUBLIQUE
C'est aussi votre affaire!

Centrale de l'enseignement du Québec

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. ET SI, DEMAIN, C'ÉTAIT VOUS?

Donnez du fond du coeur.
La Fondation canadienne des maladies du coeur.

La stratégie de Micom

Offrir un système de bureautique intégré et des micro-ordinateurs de bureau

par
Gilles Provost

APPUYÉE par l'expertise, les capitaux et le réseau international du géant européen Philips (dont elle est une filiale à part entière depuis janvier), la compagnie montréalaise Micom prévoit lancer bientôt sur le marché toute une gamme de nouveaux produits qui devraient lui permettre de tenir tête à la féroce concurrence des firmes américaines et japonaises dans le domaine de la bureautique.

« Notre stratégie a deux volets », a expliqué au DEVOIR M. James Earley, directeur des systèmes de ressources partagées chez Philips-Micom: « d'une part, nous voulons renforcer notre marché traditionnel auprès des grandes compagnies et des gouvernements en offrant un système de bureautique intégré qui multipliera les possibilités de notre équipement actuel; d'autre part, nous voulons diversifier nos activités vers les micro-ordinateurs de bureau, les ordinateurs scolaires et la traduction informatisée, par exemple.

« Les grandes compagnies et les administrations publiques représenteront 40% du marché mondial de la bureautique en 1986, un potentiel de ventes de $18.5 milliards, dit M.Earley. C'est là que nous allons d'abord concentrer nos efforts. Nous voulons dépasser le simple traitement de texte pour offrir aux grandes administrations un système de bureautique intégré qui revalorisera du même coup notre équipement actuel. »

Un premier pas en ce sens sera franchi dès le mois prochain, avec le lancement du système IMF-1. Une fois relié aux machines de traitement de texte actuelles, ce « module » leur injectera les logiciels requis pour former un réseau de courrier électronique dans l'entreprise. Il permettra d'échanger de simples messages ou des dossiers volumineux.

Déjà à l'essai depuis 10 mois à la Banque de Montréal, le système IMF-1 utilise évidemment des mots de passe pour restreindre l'accès aux dossiers confidentiels. Des prototypes sont aussi utilisés (avec satisfaction, paraît-il) en Grande-Bretagne, à la Banque Honk-Kong-Shangaï et à Fort Worth, USA. Le ministère du Revenu du Québec en aurait aussi commandé plusieurs exemplaires.

Quoi qu'il en soit, Philips-Micom semble mettre l'essentiel de ses espoirs dans le système beaucoup plus sophistiqué qu'elle prévoit lancer dès juin, l'IMF-2. Ce sera « le système de bureautique le plus perfectionné sur le marché » et il éclipsera toute concurrence au moins jusqu'en 1985, soutient M.Earley.

Cette fois, le nouveau module pourra fournir aux machines de traitement de texte une multitude de logiciels et les transformer, par exemple, aussi bien en micro-ordinateur individuel qu'en terminal interactif relié à l'ordinateur central de l'entreprise.

Une grande industrie pourrait avoir un IMF-2 par service. Non seulement ce « super-mini-ordinateur » dirigerait-il le réseau local de vidéo-terminaux mais il serait aussi relié avec des ordinateurs semblables, dans les autres services. « Ce que nous offrons, en réalité, c'est une philosophie de gestion, un système qui intégrera tous les besoins du bureau en un ensemble cohérent, toujours sur les mêmes machines. »

On créera ainsi un véritable réseau de communication dans toute l'entreprise: il sera possible, au besoin, d'avoir accès à n'importe quel service ou système informatique depuis chaque machine de traitement de texte. L'IMF-2 se chargera de réaliser les interfaces nécessaires.

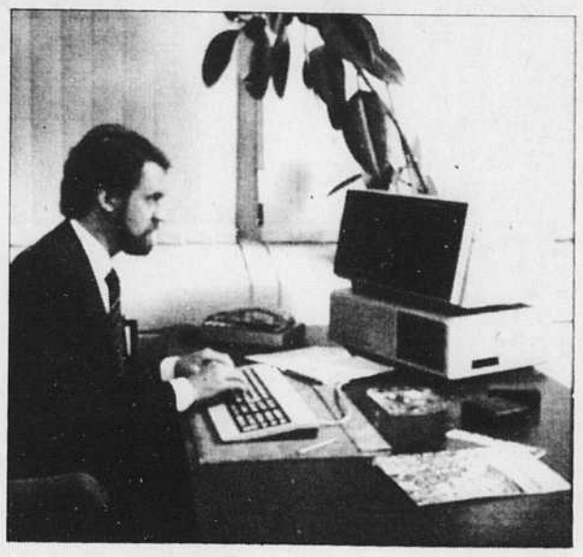

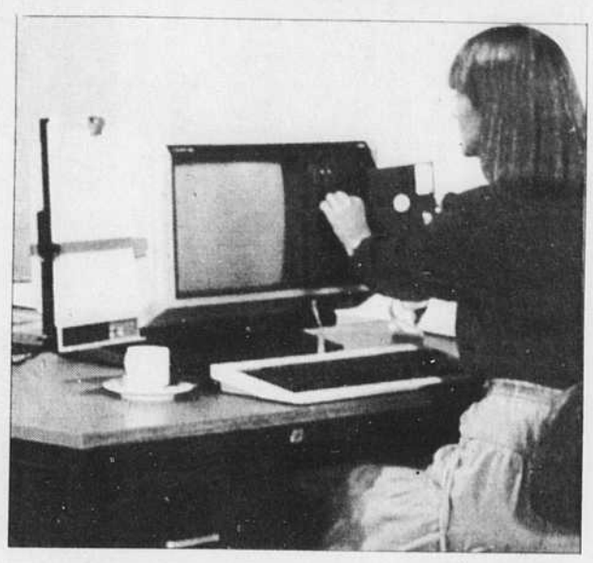

Le réseau servira aussi à « l'écrémage » des données, fournisant en permanence aux dirigeants de l'entreprise les informations globales dont ils ont besoin pour prendre des décisions: ils n'auront donc plus à se soumettre à la bonne volonté des cadres subalternes pour obtenir des renseignements stratégiques.

Dans ce réseau, explique M. Earley, on aura les avantages d'un système centralisé sans ses inconvénients: le réseau sera redondant et la panne d'une pièce d'équipement ne devrait pas perturber le fonctionnement des autres services. En outre, les tâches simples (qui peuvent demander beaucoup de temps) seront déléguées aux terminaux périphériques qui recevront le logiciel nécessaire. Cela soulagera d'autant les unités plus puissantes.

Même si ces nouveaux systèmes doivent incorporer les derniers raffinements techniques, leur succès commercial dépendra surtout de leur logiciel, souligne-t-il. « De plus en plus, les clients veulent d'abord des solutions à leurs problèmes, pas de la quincaillerie. La véritable astuce, c'est de bien utiliser les appareils, de leur fournir les bons logiciels. »

« Nous avons 170 ingénieurs dans nos équipes de recherche et développement, ajoute-t-il. Or, même si nous sommes surtout des fabricants d'appareils, quatre fois plus de nos chercheurs travaillent sur les logiciels que sur les améliorations techniques! »

Incidemment, les nouveaux micro-ordinateurs les plus puissants, ceux qui utilisent des microprocesseurs à 16-32 bits, ont maintenant tendance à tous utiliser le même système d'opération logique, ce qui devrait faciliter grandement l'interconnexion des appareils et les échanges de logiciel, souligne M.Earley.

Evidemment, Philips-Micom suit le mouvement et opte pour une adaptation maison du puissant système d'opération « UNIX » mis au point à l'origine par International Telephone and Telegraph. Seul IBM n'a pas encore officiellement fait le pas en ce sens mais les analystes prévoient que cet isolationnisme ne durera pas: l'annonce officielle d'IBM ne serait plus qu'une question de semaines...

Lors de l'achat de Micom, la groupe Philips a donné aux Montréalais un mandat mondial exclusif pour développer tous ses produits de bureautique. Outre un important financement, Philips a donc amené avec lui son important réseau industriel, avec toutes ses possibilités de marketing: quel pays européen n'a pas plusieurs usines de Philips sur son territoire?

Une fois ses arrières ainsi assurés auprès des grandes entreprises et des gouvernements, Philips-Micom songe donc aussi à faire une incursion du côté des micro-ordinateurs. Déjà, les prototypes sont prêts et on n'attend que le moment propice pour les lancer. La difficulté, ici, consiste surtout à mettre sur pied tout le réseau de distribution requis par un marché grand-public.

Aux dires de M. Earley, le nouvel ordinateur Philips sera dans la catégorie des « plus de $5 000 » et fera directement concurrence au dernier-né de la compagnie Apple (le Lisa) et au prochain rejeton d'IBM (le Raven). Selon les dirigeants de Philips-Micom, IBM devrait couper littéralement les jambes à Apple puisque son produit se vendra deux fois moins cher (environ $5 000), pour des performances au moins comparables. (IBM prévoit même en vendre 100 000 exemplaires en 18 mois!)

Philips-Micom attend donc que IBM se compromette sur les caractéristiques définitives du Raven. Il suffira ensuite de « quelques ajustements mineurs » au prototype actuel, croit-on, pour battre IBM sur son terrain: on pourrait lancer un meilleur appareil avant même que le Raven n'apparaisse en magasin!

« Le gros avantage de notre micro-ordinateur, dit M.Earley, c'est qu'il sera fabriqué avec les mêmes pièces que les machines de traitement de texte: même clavier, même boitier, etc. Nous pouvons donc le mettre en marché presque instantanément. » Evidemment, cet appareil utilisera aussi une adaptation du système UNIX.

Dans un domaine connexe, Philips prévoit lancer d'ici un an un système de traduction assistée par ordinateur. Là encore, on utiliserait le même matériel de base avec des ajustement de logiciel et l'ajout des mémoires requises pour les dictionnaires.

« Nous y songeons déjà depuis un certtain temps, ne serait-ce que pour répondre à nos besoins internes, dit M.Earley: nous vendons nos produits dans presque tous les pays et nos claviers sont déjà adaptés à 28 langues différentes. Nous devons aussi fournir les instructions techniques en autant de langages. Par surcroît, le Canada et l'Europe sont des marchés en or pour des systèmes de traduction assistée par ordinateur. L'ONU manifeste aussi un grand intéret, semble-t-il... »

Enfin, Micom lorgne vers le marché des écoles: si Québec définissait clairement les caractéristiques requises des micro-ordinateurs scolaires, ce marché permettrait peut-être à Philips de mettre au point un petit appareil qu'elle pourrait ensuite distribuer dans le monde entier.

Epitek à la Bourse de Montréal

par Michel Nadeau

Les dirigeants de la compagnie Epitek International Inc. ont inscrit, hier matin, au début de la déance, les actions de cette entreprise à la cote de la Bourse de Montréal.

Epitek International est une petite firme spécialisée notamment dans la fabrication, au moyen de pellicules photographiques, de composantes pour l'industrie de la micro-informatique. L'an dernier, son chiffre d'affaires fut de $5.4 millions dont la moitié provient de ventes aux États-Unis.

Fondée en 1969, l'entreprise est contrôlée par ses deux fondateurs, MM. Morley M. Miller et James N. Gardner qui détiennent un peu plus de 50% des actions. Celles-ci valaient environ $2.20 à la cote de la Bourse de Toronto.

L'arrivée de la compagnie sur la place financière de Montréal s'explique par l'injection de $3 millions dans cette entreprise, au milieu de l'an dernier, par la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'institution financière s'était alors porté acquéreur d'une débenture convertible qui, notamment, donne à la Caisse un droit de premier refus advenant la vente des titres appartenant aux actionnaires majoritaires.

Epitek fut sauvé par la Caisse de dépôt puisque ses activités en 1982 se sont terminées par une perte de $540,000.

La compagnie, installée à Kanata, en banlieue d'Ottawa, a pu ainsi poursuivre ses activités à son usine et à ses installations d'Ogdensburg, dans l'État de New York. La compagnie n'a actuellement aucun intérêt direct au Québec.

Les quelque 16 millions d'actions se partagent un avoir des actionnaires de $2.8 millions, ce qui accorde à ses actions une valeur comptable égale à environ 10% de leur valeur au marché. Le symbole boursier est « Epk «.

Pétrole: vers une flambée?

LONDRES (AFP)-La baisse actuelle du prix du pétrole risque d'être suivie vers 1985/86 d'une nouvelle explosion des prix, du genre de celles de 1973 et 1975, prédit l'Economist Intelligence Unit (EIU), un des principaux bureaux d'études économiques de Grande-Bretagne.

Selon le bureau, la reprise de l'expansioon de l'économie mondiale devant s'amorcer cette année fera remonter progressivement les besoins en pétrole en provenance des pays de l'OPEP, qui en 1986 atteindrait 29.8 millions de barils par jour (b/j), soit un niveau très proche de la capacité maximale de production qu'il chiffre à 30.7 millions de b/j.

Cette marge de 0.9 million de b/j seulement exposerait à nouveau le marché pétrolier mondial à des perturbations, si son approvisionnement venait à être menacé par une interruption ou une diminution des exportations, du genre de celles que cause le conflit irano-irakien.

AVIS DE NOMINATION

Richard Drouin, C.R.

Monsieur Jean-Paul Tardif, président du conseil d'administration de Groupe Prêt et Revenu, a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Richard Drouin, C.R., au poste d'administrateur de la Compagnie.

Me Richard Drouin, associé sénior de l'étude légale Langlois, Drouin et Associés est bien connu dans les milieux d'affaires. Il siège à de nombreux conseils d'administration. Il est président de l'Hôtel-Dieu de Québec et est administrateur du club de soccer Le Manic de Montréal.

Groupe Prêt et Revenu est une compagnie de gestion qui contrôle Fiducie Prêt et Revenu, Aeterna-Vie, compagnie d'assurance et la St-Maurice, compagnie d'assurances générales.

GROUPE PRÊT ET REVENU

"Vente d'Inventaire de Filtres à Eau"

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, succursale située au 5280 Côte de Liesse, Ville Mont-Royal, Québec, a pris possession d'un inventaire conformément à la garantie qu'elle détient selon l'article 178 des Lois sur les Banques, consistant en les items suivants:

Lot A — 433 Filtres à eau, modèle sur comptoir;
Lot B — 30 Filtres à eau, modèle sous-comptoir
Lot C — 186 Filtres à eau, modèle de réfrigérateur endo-ligne;

Ladite succursale de LA BANQUE ROYALE DU CANADA recevra des soumissions concernant, soit l'ensemble ou chacun des lots individuellement, ci-dessus décrits, en tout temps jusqu'au jeudi, 3 mars 1983, à 18:00 (6 hrs p.m.).

Toute personne intéressée à l'achat de l'ensemble ou de chacun des lots individuellement, à être vendus f.a.b. Montréal, et sans aucune garantie sauf la garantie légale, peut le faire, en produisant une soumission, sous enveloppe cachetée, avec un dépôt de 20 % du prix d'achat, par chèque certifié ou mandat bancaire, payable à l'ordre de LA BANQUE ROYALE DU CANADA, en tout temps avant le délai fixé pour la réception des soumissions.

Toute personne qui désire examiner un modèle de chaque filtre à eau ci-dessus décrit peut le faire à ladite succursale de LA BANQUE ROYALE DU CANADA, en contactant M. Douglas C. Carmiahcel, au No 735-1325, durant les heures bancaires, à compter du lundi, 28 février, au jeudi, 3 mars 1983, à 18:00 (6 hrs p.m.).

De plus, soyez avisé que la plus haute ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée, et l'inventaire ci-dessus décrit sera vendu sur la base "Tel quel".

MONTRÉAL, le 26 février 1983

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Par: Douglas C. Carmichael — Directeur.

Maheu Noiseux

J. Rosaire Lemay

Les associés du groupe Maheu Noiseux sont fiers d'annoncer que monsieur J. Rosaire Lemay se joint à leur bureau de Québec à titre de vice-président Développement et Expansion des affaires du CENTRE DES DONNÉES COMPTABLES INC., une filiale du groupe, et à titre de conseiller en gestion et systématisation pour MAHEU NOISEUX & COMPAGNIE. Ses bureaux sont situés au 2860, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, Québec, G1V 1Y3, (418) 651-7621, et au 1195 avenue Lavigerie, Sainte-Foy, Québec, G1V 4N3, (418) 658-5564.

Monsieur Lemay possède une solide expérience en informatique et en administration pour avoir occupé divers postes de spécialistes et de haute direction. Avant de se joindre au groupe Maheu Noiseux, il occupait, au gouvernement du Québec, le poste de Directeur de l'informatique et des systèmes de gestion au Conseil du trésor.

Le groupe Maheu Noiseux dispose d'un large éventail de compétences appartenant à diverses disciplines: vérification et services comptables, conseillers en gestion, conseillers en systématisation, conseillers en contrôle et vérification de systèmes, fiscalité et taxe de vente, services internationaux, conseillers en matière d'insolvabilité et administrateurs gestionnaires (syndics).

Nos régimes d'épargne-retraite offriront toujours PLUS

Les RÉR du Trust Général

12 % (3 ans) 10 3/8 % (1 ans)

Épargne-retraite • Dépôts garantis • Intérêt annuel • Minimum 500 $ • Taux sujets à confirmation

- **Taux d'intérêt élevés**
- **Conseillers hautement qualifiés**
- Aucuns frais d'administration • Aucuns frais de transfert

Vous avez déjà un RÉR dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous intéresse? Nous nous chargerons de le transférer, sans frais. Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous pour en savoir plus.

HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES: 21 février au 1er mars: lundi au vendredi 9 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h.
DATE LIMITE 1er MARS.

Renseignez-vous sur nos régimes d'épargne-retraite autogérés.

Le Trust Général est un gage de rendement et de sécurité.

TRUST GÉNÉRAL

Montréal/University: 1100, University, angle Dorchester, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, angle Côte Ste-Catherine, 739-3265
Laval/Chomedey: 2525, boul Daniel-Johnson, Place du Carrefour, 687-6780
Longueuil: 400, St-Charles ouest, entre Labonté et Quinn, 651-9381
Granby: 398, Principale, angle St-Charles, 378-8461

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

IMPORTANT

REER EXPRESS

NOUVEAU: L'OPTION-BONI.

Vous pouvez désormais obtenir un rendement encore plus élevé sur votre REER à la Banque Nationale. STOP.

Contribution par paiement unique, versements successifs, chèques pré-autorisés et prêt épargne. STOP.
Plusieurs types de placement: taux fixe rachetable ou non, ou taux variable. STOP.
Préparez votre avenir, réduisez vos impôts et investissez à des taux très concurrentiels, avec un REÉR de la Banque Nationale. STOP.
Renseignez-vous à notre plus proche succursale. STOP.
Votre avenir, nous, on s'en occupe.

BANQUE NATIONALE

Nous, on s'en occupe.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

B. Royale à $30

Les cours ont fluctué à la baisse, hier à la Bourse de Toronto. Le volume a été de 10.2 millions d'actions transigées, au regard de 9.96 millions jeudi. L'indice des 300 a reculé de 3.39 points et a clôturé à 2,123.11.

Plusieurs des 14 secteurs de classification des titres ont enregistré des gains modestes, mais les aurifères ont entraîné l'ensemble de la bourse à la baisse.

Parmi les industrielles très actives, Canadian Utilities A a régressé de 5-8 à $14; Mitel de 3-4 à $27 7-8; Alcan de 1-4 à $36 3-4; Wardair International de 5-8 à $6 1-4 et Develcon de 1 1-2 à $22 3-4.

Mais Shell Canada a acquis 1-8 à $25; Inco 3-8 à $16 7-8; Banque Royale 3-8 à $30; Canadien Pacifique 1-2 à $43 7-8 et Algoma Steel 1 à $31 1-2.

Du côté des mines, Dome Mines a abandonné 2 3-8 à $20; Lac Minerals 3 7-8 à $23 7-8 et Campbell Red Lake 2 3-8 à $31 7-8. Mais Denison Mines a ajouté 1-8 à $33 3-4 et Placer Development 1-8 à $23.

Au nombre des pétroles, Ocelot B a délaissé 5-8 à $11; PanCanadian Pete 1 à $86 et Asamera Inc. 3-4 à $21 3-4. Mais Canada Northwest a grimpé de 1-2 à $26 et Onyx Pete de 3-4 à $10 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	25000	$8¼	8¼	8¼	
AMCA Int	59450	$25	24⅞	24⅞	
Abti Prce	800	$20⅞	20⅜	20½	+ ⅜
Abitbi 10	125	$45	45	45	
Acklands	10634	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅝
Aero E o	3650	57	53	53	— 2
Agassiz o	7500	195	180	195	— 5
Agnico E	24825	$17⅝	16½	16¾	— 1
Agra Ind A	2300	$11¼	11	11¼	+ ¼
Ahed C	3000	30	26	26	— 4
Akaitco o	200	115	115	115	—10
Albany o	4250	121	120	121	+ 1
Alt Energy	17455	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
Alt Enr A	1700	$31¼	31	31	— ⅛
Alcan	82579	$37⅜	36¾	36¾	— ¼
Alcan w	40600	$12	11½	11¾	+ ¼
Algo Cent	100	$19	19	19	— ⅜
Algma	112560	$31½	30¾	31½	+ 1
AStel p	100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Alum A	19950	$24¼	23⅞	24	— 1
Alum 1st p	200	$24	24	24	
Am Eagle o	8370	195	185	185	— 5
Am Leduc	8400	34½	33	34	+ 1
Andrs WA f	1500	$24	24	24	+ ½
Andres W B	200	$24	24	24	+ 1
Ang UDev o	300	145	145	145	+ 2
Anthes	16920	47	41	46	+ 1
Argus	z53	$9¼	9¼	9¼	
Argus C pr	853	$5½	5½	5½	— ⅛
Argyll o	500	285	285	285	+ 5
Asamera	34600	$22⅜	21¾	21¾	— ¾
Asoc Porc o	300	$5¾	5¾	5¾	
Astral f	2700	$7	6¾	6¾	— ⅛
Atco I f	157200	$10½	10⅛	10½	+ ¼
Atco II	2360	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Atco 11½	25400	$34	33⅛	33½	— ¼
Atl C Cop	500	140	140	140	+ 10
Atlantis o	34500	77	75	76	+ 4
Atlas Yk o	11600	42	40	42	+ 2
Atlas w	1000	6	6	6	— 1
Augmitto o	4500	225	200	200	—15
BC Sugar A	5225	$18⅛	17¾	18⅛	+ ½
BP Can	8918	$43¾	42½	42½	— 1
Bachelor o	13600	$8	7¼	7⅜	— ⅛
Banister C	8825	$9¾	9¼	9⅜	— ¼
Bank BC	5060	$18	17½	18	+ ⅜
Bk BC 2?8	700	$21½	21	21	— ¼
Bank Mtl	73959	$26¾	26⅛	26¾	+ ¾
Bk Mtl 285	11750	$31½	31¼	31⅜	— ⅛
Bk Mtl 250	31800	$27¾	27¼	27¾	+ ½
Bk Mtl w	22140	$7¼	6⅞	7⅛	+ ¼
Bank N S	63299	$37¼	36½	37⅛	+ ⅞
Bankeno o	140	220	220	220	+ 10
Bankeno u	460	400	400	400	— 5
Bankeno w	600	88	88	88	— 2
Barbcon A	200	300	300	300	—25
Barymin o	500	22	22	22	+ 1
Basic Res o	1800	165	162	162	— 8
Baton A f	66335	$14	13½	13¾	+ ¼
Baton B	59635	$14	13¾	14	+ 1
Bell Can	256082	$25⅛	24⅞	25	+ ⅛
Bell C pr	460	$23⅞	23⅝	23⅝	— ⅜
Bell 1.80	500	$19	19	19	+ 2
Bell 1.96	1600	$30	30	30	+ ½
Bell 2.05	4750	$25⅛	24⅞	25	+ 2
Bell 2.70	27055	$28⅝	28⅜	28½	+ ¼
Bl Hawk o	5000	34	34	34	+ 4
Black Phot	10750	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Blake Res o	3900	53	52	53	+ 3
Bluesky	5950	299	286	287	— 3
Bombdr B f	z50	$12½	12½	12½	
Bonza O	1811	475	470	470	
Bow Valy	50480	$17⅜	16⅞	17	— ⅛
Bow Vly 7	1000	565	65	65	— ⅝
Bow Vly 205	3750	$27¼	26½	27¼	+ ⅞
Bow Vly R	2700	56⅛	6	6⅛	
Bralor Res	7550	56⅛	6	6	
Bramalea	3300	$11½	11¼	11¼	+ ¼
Brscade p	17466	$35½	35¼	35⅜	
Brascan A	18572	27	26½	26¾	+ ½
Brscn 1981	1100	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
Brkwater o	7650	55½	5	5½	+ ¼
Brenda M	600	$14¾	14⅜	14½	
Bright A	100	$20	20	20	+ ½
Brinco	13766	375	360	360	—35
Brinco p	1700	460	450	450	—10
BCFP	62998	$11⅞	10¾	11½	
BC Res	46760	330	315	320	—10
BC Res p	7200	$27¼	27	27⅛	+ ⅛
BC Phone	33540	$18¾	18½	18⅝	— ⅛
BCPh 4.84	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
BCPh 5¼ p	500	551	50	51	— 1
BCPh 6 pr	105	$55	55	55	
BCP 7.04 p	300	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
BCP 2.32 p	z31	$35⅞	35⅞	35⅞	
BCP 11.24 p	2600	$27½	27¼	27¼	— ¼
Broul Reef	1600	175	170	170	— 5
Brunswk	4275	$17¼	16⅝	16⅝	— ⅞
Budd Can	1150	$9½	9⅜	9½	+ ¼
CAE	6000	$9½	9½	9½	
CCL Ind	4000	$7⅞	7⅞	7⅞	
CIL	150	$24⅛	24⅛	24⅛	

MONTRÉAL

Long Lac perd $3.75

Après une semaine de variations extrêmes, les titres ont enregistré des gains modérés au cours d'une séance active hier à la Bourse de Montréal. Le volume a été de 1,304,012 actions transigées, au regard de 1,906,693 jeudi. L'indice composé a grimpé de 2.38 points à 353.84.

Neuf des 11 secteurs ont terminé en progrès, le groupe des banque ajoutant 6.42 points à 430.45; le groupe des papetières progressant de 2.05 points à 184.89; le groupe des services publics ajoutant 2.04 points à 279.96 et les industrielles gagnant 1.78 point à 366.68. Mais le secteur des pétroles a chuté de 1.48 à 480.38.

C'est Banque Nationale, ferme à $11 dans un virement de 95,653 unités, qui a été le titre le plus actif des industrielles. Parmi les mines et pétroles, c'est Dome Mines, dégringolant de 2 1-2 à $20 dans un virement de 28,950 actions, qui a été le titre le plus actif.

Parmi les grands perdants de la journée: Long Lac Mines, qui a délaissé 3 3-4 à $24; Agnico Eagle, moins 1 à $16 3-4 et TransAlta Utilities A, moins 1 à $30.

Il y a eu 75 titres gagnants, contre 56 perdants et 61 inchangés pour un total de 192.

Parmi les autres valeurs très actives, CP Ltd. a progressé de 3-4 à $44; Banque de Montréal de 1-2 à $26 1-2; Banque Royale de 1-2 à $30 et Inco Ltd. de 1-4 à $16 3-4. Mais Kiena a vu s'envoler 1-2 à $24 1-4.

Chez les juniors, on a remarqué Consolidated Imperial Resources, acquérant 2 cents à 48 cents dans un virement de 45,000 unités; Muscocho, abandonnant 14 cents à $1.18 dans un virement de 36,400 unités et Bateman, ajoutant 1 cent à 15 cents dans un virement de 36,000 unités.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	375	$20¼	20¼	20¼	
Aanico E	4400	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Alcan Alu	14952	$37½	36¾	36⅞	— ⅛
Alcan Wt	5400	$12	11½	11⅝	+ ⅛
Alum 2.312	3500	$24	23⅞	24	— ¾
Alum 2.00	900	$24¾	24¾	24¾	+ 1
Amca Int	2770	$25	24⅞	24⅞	
Ame	z100	20	20	20	—5
Asbestos	1600	$10¾	10¾	10¾	
fAstral Bl	100	$6¾	6¾	6¾	
B C Forst	300	$11½	11½	11½	+ ½
BP Canad	611	$43	43	43	
Bank NS	1350	$37¼	37⅛	37¼	+ ⅛
Baue Cont	2150	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
Ba Mercn	601	$17	17	17	
Baue Mtl	23603	$26¾	26⅛	26½	+ ½
BMO 2.85	900	$31½	31⅜	31½	
BMO $2.50	3200	$27½	27⅜	27½	+ ¼
BMO Wts	5700	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ½
Ba Eparg	545	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅜
Baue Nat	95653	$11⅞	10⅞	11	
BaNat 2.94	210	$30	30	30	+ ⅛
Ba Nat B	1100	$30	30	30	
Ba Royale	22694	$30¼	29¾	30	+ ½
BaRy 1.88	300	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
BaRy 2.75	3100	$32½	32¼	32¼	
Bell Can	86197	$25⅞	24⅞	25	+ ⅛
Bell 1.96	100	$29¾	29¾	29¾	+ ¾
Bell 2.70	6865	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
Bomb A	300	$13½	13½	13½	+ ¼
fBomb B	1838	$12⅜	11⅞	12⅜	+ ⅛
Bqw Val	1500	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Brascade	2093	$35⅜	35⅜	35⅜	+ ⅛
Brascan A	4427	$27	26¾	26⅞	+ ⅜
Brinco 7p	1000	460	460	460	+ 45
Brunswick	z40	$16½	16½	16½	— ⅞
CAE Ind	6500	$9½	9⅜	9½	
CIL	1400	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Camp Res	1900	$12	11⅝	11⅝	— ⅜
CDC 7.6 p	1450	$15	14⅞	15	+ ⅛
C South R	50	$96	95	95	—5
C Imp Bk	4874	$31⅞	31½	31½	+ ⅛
CIBa 2.50	200	$25½	25½	25½	
CIBa 2.05	400	$26⅛	25¾	26	+ ½
CIBQ 3.562	800	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
CP Ltee	15060	$44⅜	43¾	44	+ ¾
IC Tire A	1700	$54½	54½	54½	
C Util pM	2000	$22	22	22	
Carl Ok	3500	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Cascades	3300	490	470	480	—10
Celanese	400	$7½	7½	7½	— ⅛
Cent Dyn	1000	70	70	70	
Chart 1982	200	260	260	260	+ 20
Cim C Laf	3600	$14	13¾	13¾	— ¼
Cominco	z50	$51⅞	51⅝	51⅝	+ ⅜
Comterm	15225	$12⅛	11⅝	11¾	— ¼
C Bath A	2640	$18⅞	18¾	18¾	
Daon Dvlp	4380	215	215	215	—25
Domco Lte	250	425	425	425	+ 50
Dome Cda	1900	435	430	430	
DomeC wt	1680	20	20	20	
Dome Mns	28950	$21¾	19¾	20	—21½
Dome Pet	47471	375	355	360	—10
Dm Rs A	z25	$57⅞	57⅞	57⅞	— ⅜
Domtex	1223	$16½	16½	16½	
Domtar	5423	$23	22¾	23	+ ⅜
Donahue	200	$22	22	22	
DrMcC A	200	$7	7	7	
East Bak	500	$11	11	11	
EnPr Met	200	$7	7	7	
Entrep CP	9388	$21¾	20½	21½	+ ¼
Epitek Int	3600	223	218	218	+ 218
FCA Inter	200	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
FILteeWts	1000	$20	20	20	
Gaz Metr	12450	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Gaz 15	3200	$30¼	30	30	+ ⅛
Genstar	5917	$22¼	21⅜	21⅜	— ⅜
Genstar c	300	$26¼	26⅛	26⅛	+ ⅛
Gulf Can	32255	$13⅜	13⅜	13½	
Hir Walkr	50250	$22⅞	22⅜	22¾	
H Wlkr D	1350	$23⅜	23⅛	23¼	+ ⅛
H Bay Co	493	$21¾	21½	21½	
Husky Oil	9500	$9½	9	9⅛	— ⅛
Husky 13	450	$41¼	40	40	+ ⅛
Imasco ltd	5329	$36⅝	36¼	36½	+ ¼
Imasco pB	100	$73	73	73	
Imp Oil A	10312	$28⅞	28⅜	28⅜	+ ⅛
Inco Ltd	69125	$17	16¾	16¾	+ ¼
Inco Wts	5500	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
IBM	46	$123	123	123	+ 2
Ivaco A	2720	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
Ivaco B	220	$13½	13½	13½	
Kiena	11300	$25	24¼	24¼	— ½
Labatt A	180	$38¾	38¾	38¾	— ¼
fLaVrdy o	2274	$5½	5¼	5¼	— ¼
Loblaw	300	$11¼	11	11	— ¼
McM Bldi	z129	$28¾	28½	28½	— ⅛
C Marconi	120	$6¼	6¼	6¼	
fMarit Tel	120	$28	28	28	+ ½
Min Lac	12150	$27	23	24	—3¾
Mitel Corp	10005	$29	27⅞	27⅞	— ¼
Moore	820	$56¼	56	56⅛	+ ⅛
NB Tl 1.85	1331	$18¾	18¾	18⅝	+ ⅛
NfldL 512	500	475	475	475	+ 15
Nfld 1414	500	$12½	12½	12½	— ⅛
Nfld Tel	400	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
NfldT 7.25	500	$14¼	14¼	14¼	—1¾
Noranda	12158	$24¼	23¾	23¾	—1
Norcen En	7000	$30	30	30	
Normick	z54	56⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Nor Tel	1637	$101	99½	100½	+ 2
nNova Alt	13518	$8⅜	8¼	8½	
NuWest Sp	2800	485	485	485	—40
tOsha A	100	$24½	24½	24½	
Placer Dv	300	$22¾	22¾	22¾	
tPowr Cr	9700	$14⅝	14⅜	14½	+ ⅜
Prnor Gr	z54	415	415	415	—35
Provigo	8307	$14¼	13⅞	14	
Que Tel	291	$22½	22¼	22¼	+ ⅛
Rio Algom	500	$45½	45½	45½	+ 2½
tRolind A	700	$5½	5½	5½	
Rolland B	z25	$5	5	5	+ 5
Rothman	z30	$44⅛	44⅛	44⅛	— ⅜
Rv Trco A	2420	$23¼	23⅛	23⅛	+ ¼
tSICemA	300	$16¼	16¼	16¾	+ ¼
Sceptre	265	$5½	5½	5½	+ ⅛
Seagram	2001	$104	102¼	103¾	+ 2¾
Sensormat	2160	$13⅞	13½	13½	— ¼
Shell Can	7900	$21¼	21	21	+ ¼
tSSears A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅜
Sodecom	1320	160	135	140	
Southam	500	$37½	37½	37½	+ 1½
tSpar Aer	z75	$33½	33½	33½	+ 6½
tSteinb A	10106	$33	33	33	
Stelco A	14350	$25	24¼	25	+ 1
Stelc 3.625	370	$29½	29½	29½	+ ⅜
Systemhse	2050	365	360	365	+ 5
tTeck B	300	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
tTel Mt B	600	$20	20	20	— ¼
Texaco	7100	$28	27¾	27¾	
Thomsn A	2700	$28	27¾	27¾	— ⅛
Tor Dm Bk	187	$44	44	44	+ ½
TDm 1.83	5200	$18¼	18½	18¾	+ ⅛
TrDm 2.37	100	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
tTorstr B	9100	$13½	13½	13½	— ¼
Total Pete	10875	$14½	14¼	14¼	— ⅛
Tot Pet pr	9125	$29¾	29⅜	29⅜	
TrAlta A	6225	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
TrAlta Pq	12600	$30	30	30	—1
TrCan Pl	2200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Trust Gen	627	$12	12	12	
tTurbo Rs	900	75	75	75	+ 1
tUAP InA	636	$20	19½	19½	— ½
tUnigs B	1000	110	110	110	
Union Gas	2600	$10⅜	10¼	10¼	
Untd Asbes	z40	$6	6	6	— ⅛
Wiax A	100	$13½	13½	13½	+ 1½
Warnton	12100	84	80	82	+ 5
Webb Knp	200	250	250	250	+ 10
Wcst Trn	3900	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛

Mines et pétroles

Abcourt	340	280	280	280	—25
Aiguebelle	7975	$12⅜	11¾	11¾	— ½
Aigue Wts	14100	385	345	350	—30
Americ M	24500	62	55	55	—5
Bachelor	100	$7½	7½	7½	— ⅜
Bateman	36000	15	14	15	+ 1
Belchasse	6000	36½	34	34	—6
Brosnan	700	49	49	49	+ 1
Bruneau	23600	48	42	43	—4
Cadillc Ex	35600	55	475	485	—10
Camc Res	z50	$7	7	7	+ 2
Cartier Re	22520	58	54	58	+ 3
Cons 1 Rs	45000	50	46	48	+ 2
Dumagmi	4500	$7¾	7½	7½	— ¾
Dumont	22300	33	29	29	—1
Dyno Mn	3000	32	32	32	
E Sul M	8193	$5¼	480	480	—45
Explo Que	9100	62	60	60	—2
Goldex ltd	4550	170	145	145	—20
Jamestown	z75	28	28	28	—6
Kew Gold	500	181	181	181	—9
Lynx Exp	23000	155	145	150	—4
Midepsa	5000	20	20	20	
Mscoch	36400	200	181	181	—14
Prov Exp	1000	68	68	68	—2
Queenstn	8500	310	275	285	—25
Sullvn Min	12119	$5¾	5¼	5⅜	— ⅜
Talisman	5500	50	50	50	
Unergie	17000	37	35	37	+ 4
W Q Mnes	10000	139	105	115	—15
Wrightbr	2600	130	125	125	+ 1

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $539.34 (offre) et $551.82 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $15.16 (offre) et à $15.98 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mercredi:

Londres: $463.88 ($474.00)
Paris: $465.58 ($472.01)
Francfort: $472.00 ($475.01)
Zurich: $464.00 ($473.50)
Hong Kong: $496.96 ($473.57)

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CME Res o	500	103	103	103	— 2
Cableshar	5400	$5¼	5⅛	5¼	+ 30
Cadre o	2500	181	180	181	— 4
Cad Frv	5303	$8¼	8⅛	8¼	
Cad Frv A	200	$7½	7½	7½	
Calvert o	37800	80	70	74	— 8
Camchib	1425	$7¼	7	7	
Cmchib w	700	180	175	180	+ 5
Camel O G	7947	305	300	300	
Camflo	22400	$15	13	13¼	—1¾
Camp RL	96735	$34	31	31⅞	—2⅛
Camp Res	71072	$12¼	11⅜	11⅞	— ¼
Campeau f	1650	$11⅞	11⅜	11¾	
Camreco o	1800	105	102	105	+ 3
Can Cem	5122	$14	13¾	13⅞	— ⅛
CCem 2 p	94200	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
CDC f	6917	$7½	7¼	7½	+ ⅜
CDC pr B	615	$98¼	97¾	97¾	— 1
CDC 1980	25340	$15	14¾	15	+ ⅛
C Nor West	22910	$26	25½	26	+ ½
CanP Ent	50652	$21¾	21¼	21½	+ ⅛
C Packrs	125	$37¼	37¼	37¼	— ¼
CS Pete f	1900	470	455	455	
Can Trust	6030	$36⅜	36⅛	36⅜	+ ⅜
C Trust 11	4250	$22¾	22⅛	22⅜	+ ¼
CTr w	200	$15	15	15	+ ¼
CTrust w A	7900	$15¾	15½	15½	— ¼
C Tung	200	$17	17	17	— ¼
Canadex o	5600	200	185	200	+ 10
C Arrow o	500	66	66	66	— 6
CC Man Y	2800	$15	15	15	
CG Invest	6700	$29	28½	28½	— 1
Cl Bk Com	69530	$32	31½	31½	
CIBC 250 p	250	$25½	25½	25½	— ⅜
CIBC 2.05 p	11260	$26½	25¾	25⅞	+ ⅛
CIBC 35625	17925	$30⅞	30⅝	30⅞	+ ¼
CIBC w	4130	$11¼	10	10	— ¾
C Lncort o	5000	31	28	28	— 3
C Marconi	18430	$6⅛	61½	61½	
CNat R	13400	198	194	195	+ 2
C Occidntal	800	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
CP Ltd	95104	$44½	43¾	43⅞	+ ½
CPL A p	2104	$8⅝	8½	8½	— ¼
C Reserve	5112	$18½	17¾	17¾	— ¾
Cdn Tire	400	$57	56¼	57	+ 2
CTire A f	6459	$54½	54	54	
CUtil A f	114860	$14⅝	14	14	— ⅜
CU	10¼	1700	$25½	25¼	25½ - ¼
C Util 9:24	700	$22½	22½	22½	
CUtil 2nd	D 1890	$26¼	26	26¼	- ¾
CUtil 2nd	E 2500	$26	25½	25½	— 4
CUtil 2nd F	3700	$30	30	30	
CUtil 2nd G	2425	$30	29½	30	+ ½
CUtil 2nd	H27915	$22¼	21⅞	21⅞	— ⅜
Canbra	600	$7	7	7	+ 1
Canray o	9800	47	43	43	— 1
Canron A	2050	$12¾	12½	12½	
Canuc o	20700	95	93	94	— 1
Canusa	29016	325	310	310	— 5
Canusa w	7700	64	51	51	—10
Cnwst Fin p	1300	$26½	25¾	25¾	+ ¼
Cara	2870	$11	10¾	10¾	
Cara A f	1110	$10¾	10½	10¾	
Carl OK	31889	$14⅜	14	14⅛	— ⅛
Carma 8¾	100	$5¼	5¼	5¼	
Carma A	15712	255	251	253	+ 2
Carma cvp	10335	430	425	425	
Carolin o	3100	$22	19¾	19¾	—1⅝
Celanese	8362	$7¾	7½	7⅝	
Celan 175 p	100	$15½	15½	15½	+ ¼
CFund A f	5825	$10¾	10	10	—1¼
Centrl Tr	900	$9¾	9½	9¾	
Chnclr	1400	145	140	140	
Charter Ol	500	100	100	100	
Cherokee	13600	$6½	6¼	6¼	— ⅜
Chrok r	121953				
Chieftan D	934	$24½	24½	24½	
Chieftan B	300	$53	53	53	
Chrysler	807	$19½	19¼	19¼	— ½
Cibor A	800	225	225	225	+ 25
Coastl A f	3100	$7¾	7⅝	7⅝	
Cockfield	4800	$5¾	5¾	5¾	
Coho A f	1835	$5	495	495	— 5
Coin Lake o	2500	56	54	54	— 8
Cmplx	6900	125	123	123	— 2
Cominco	8954	$52	51½	51½	— ⅛
Cominco D	1600	$27⅞	27⅝	27¾	+ ⅛
Cmrcl OG o	6500	200	195	200	+ 10
Cmplg	2650	$6½	6		½ + ½
Comterm	27920	$12⅛	11⅝	11¾	— ⅛
Coniagas o	2000	395	365	365	—30
Con Bath A	3223	$18⅞	18½	18½	— ½
C Bath 575	1030	$53½	53	53½	+ ¾
Con Bath p	100	$14	14	14	
Con Fardy	z23	200	200	200	
C Copper o	11500	62	59	60	+ 1
C Durham	9100	125	115	115	— 5
Con Prof o	23100	224	205	210	— 9
C Rambler	1000	$6¾	6⅝	6⅝	
C Summit o	3000	40	37	37	— 3
Consoltex	1600	340	335	340	+ 25
Con Distrb	1200	$17	16¾	17	+ 1
Cons Gas	24000	$18¼	17⅝	18	+ ⅜
C Gas 13½	1600	$30¼	30	30	— ¼
Cons Gas w	29750	360	335	345	+ 15
Con Glass	z40	$20	20	20	
CTL Bank	5123	$11⅞	11½	11⅝	+ ⅛
Control F	1700	300	300	300	
Conventrs	41240	$6¾	6⅛	6⅛	+ ⅜
Conwest A	700	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Conwst B f	6500	$7⅛	6¾	6¾	— ⅜
Conwst 6 p	100	$18½	18½	18½	+ ¼
Cop Fields	2600	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Corby vt	151	$32	32	32	+ ½
Corby B f	8050	$30	29½	30	+ 1
Corp Food	200	$64	64	64	
C Falcon C	23020	$18¼	17¾	17¾	+ ⅛
Corrida o	17924	140	130	130	— 1
Coseka R	12000	395	365	365	—40
Coseka 7 p	1600	$5½	5¼	5¼	— ¼
Costain Ltd	100	$8	8	8	— ¼
Courvan o	37400	238	202	214	—18
Craigmt	1250	218	215	218	— 2
Crain RL f	600	$13⅛	13⅛	13⅛	
CZelrba A f	500	$31½	31½	31½	+ ½
Cullaton o	72600	410	375	380	—30
Culaton

Dans le carré du navigateur

Rendez-vous à Montréal-sur-Mer!

par Marc Pinelli

Si vous voulez respirer un peu l'air du large, prenez la direction de la Place Bonaventure où le 24e salon nautique de Montréal a ouvert ses portes, hier, jusqu'au dimanche 6 mars, à 18 h.

Les organisateurs s'attendent à ce que plus de 100,000 personnes, soit une augmentation de 10 pour cent comparativement à l'an dernier, se présetent au salon pour admirer et toucher plus de 600 embarcations — verchères, planches à voile, canoés, pneumatiques, cruisers, quillards de haute mer. Les 220,000 pieds carrés du hall d'exposition ont été envahis par plus de 250 exposants, représentants une dizaine de nations. Plus de la moitié d'entre eux sont des Canadiens.

Bob Charette, qui assure depuis longtemps la gérance de « ce vaste pont à un étage », estime qu'il y a pour plus de 20 millions de dollars de produits et accessoires nautiques. Un tour d'horizon rapide aux jumelles marines montre que « sa majesté la voile » est toujours sur la crête de la vague, confirmant ainsi la tendance amorcée depuis les cinq dernières années, au détriment du moteur et d'autres types d'embarcation.

À l'est et à l'ouest de ce périmètre de navigation, deux sections spéciales de plus de 10,000 pieds carrés vantent les mérites de la planche à voile. Une quarantaine d'exposants (près du double de l'an dernier), avec d'importantes panoplies de modèles en provenance des États-Unis, d'Europe et du Canada sont prêts à faire des affaires. Ils comptent sur un nouveau public jeune et dynamique attiré par l'effort musculaire, la soif de vitesse et le désir de liberté. Devant la grande variété de modèles, chacun peut trouver « planche à son pied ». Il faut compter entre $1,000 et $1,500 pour une planche équipée. Un prix concurrentiel par rapport à celui d'un petit dériveur monocoque estimé à $2,500. Les fabricants québécois de planche, LPA-Plastic, Pavillon et Performance Sailcraft, ont une partie difficile à jouer sur le marché puisqu'il est dominé à 80 % par des marques étrangères.

Du côté du dériveur, il faut porter son attention non seulement sur les petits catamarans de sport mais surtout sur un nouveau modèle fabriqué chez Mistral, le « Fun », qui s'inspire de la planche à voile, à cause de son gréement. Ce type de voilier, dit-on, serait une nouvelle bouée de sauvetage pour le secteur dériveur qui accuse une certaine stagnation depuis cinq ans.

Les amateurs de « résidence secondaire flottante » sont servis. Il y en a pour tous les goûts. Du petit quillard-promenade au quillard-compétition. Si vous cherchez un « 30 pieds » c'est au moins $45,000 à $50,000. Outre les traditionnels exposants américains et canadiens, deux leaders européens de la construction nautique, « Jeanneau » et « Bénéteau », sont présents avec de belles unités. Cependant, on ne manque pas d'avoir un petit pincement au coeur en regardant le « C and C35 » de construction ontarienne, sélectionné pour le Challange-Canada. Cette compétition aura lieu en juin et en juillet, et sera disputée entre les meilleurs équipages de chaque province canadienne, sur une distance de 1,300 kilomètres, entre Toronto et Charlottetown.

Si vous jetez l'ancre devant le stand du « Défi canadien pour la Coupe América », on vous parlera des pur-sangs de la mer et de la régate : les 12M J1. Un modèle réduit représente le « Canada 1 » et l'autre est une maquette qui a servi pour les essais en bassin de carène dans les laboratoires du Conseil national de la recherche, à Ottawa. Au début de la semaine prochain, l'organisation lancera officiellement sa campagne de souscription au Québec pour tenter d'ici août de recueillir $200,000 afin d'aider au financement de l'opération.

La Coupe América qui se disputera en septembre à Newport au Rhode Island est détenue depuis plus de 100 ans par les Américains. Son trophée est l'un des plus recherchés au monde et l'objet d'une rivalité internationale. Un seul Québécois, Daniel Palardy, de Sainte-Hyacinthe, fait partie de l'équipage.

Toujours dans le domaine de la voile, la jeune Parisienne, Florence Arthaud, 25 ans, parlera de ses performances et de la course au large, dédicaçant son livre « La fiancée de l'Atlantique », au stand de Québec 1534-1984. Hier la skipper féminine a participé à l'inauguration du salon et elle animé le 3e souper de la voile coorganisé par la Fédération de la voile du Québec. Arthaud a aussi annoncé sa participation (inscription faite) avec son trimaran « Biotherm II » dans la Transat-TAG, Québec-St-Malo.

Du côté étranger, quatre coureurs se sont déjà inscrits. Il s'agit de Michel Malinovsky, Eugène Riguidel, Jean-Yves Terlain et Olivier de Kersauson. Du côté canadien, seuls Pierre Sibéril et Joel LeBigot, avec le « Radio-Canada » (ils ont un stand avec Electronique maritime Atlas) et Clément Boisvin sur « le Percheron », un monocoque d'une quarantaine de pieds, ont rempli les formules d'inscription.

Les Tremblay dominent en patinage de vitesse

CHICOUTIMI (PC et PC) — Marcel Tremblay, de Sainte-Foy, et Shelly Rhead, de Moose Jaw, en Saskatchewan, ont établi les premières marques des Jeux d'hiver du Saguenay-Lac-Saint-Jean, remportant des médailles d'or aux 500 mètres lors des épreuves de patinage de vitesse, hier.

Tremblay, 17 ans, et son frère jumeau Robert, ont dominé leurs concurrents, réussissant des temps de 41.89 secondes et 41.95 secondes. Le record était détenu par Patrick Guay, de Québec, qui avait réussi un temps de 42.63 aux Jeux d'hiver de Lethbridge, en Alberta, en 1975. François Grenier, également de Sainte-Foy, a pris la troisième place, finissant en 42.71 secondes.

Chez les filles, Shelly Rhead a terminé l'épreuve en 46.28 secondes, éclipsant la marque établie par Sylvie Daigle, de Sherbrooke, lors des jeux de Brandon, au Manitoba, en 1979. Elle avait négocié le 500 mètres en 47.12 secondes.

Marcel Tremblay avait remporté le 500 mètres lors des Championnats canadiens de catégorie junior à Sainte-Foy, la semaine dernière, et il s'attendait à ce que le Québec fasse belle figure en patinage de vitesse aux Jeux d'hiver.

« Je ne suis pas surpris de notre domination, a-t-il dit. Notre province est une puissance en patinage de vitesse au Canda. Demain (aujourd'hui), je crois que notre domination se poursuivra dans le 1,500 mètres! »

Tremblay n'a cependant pas battu son propre record de 41.03 secondes, même si les conditions étaient idéales, hier. L'entraîneur de l'équipe québécoise, Yves Nadeau, n'a manifsté aucune surprise, connaissant la valeur des jumeaux de Sainte-Foy. il a plutôt choisi de vanter les mérites de François Grenier, qui a réussi une « brillante performance ».

De force à peu près égale — « Nous gagnons chacun notre tour », disent-ils. Les Tremblay sont avant tout des sprinteurs. Ils sont confiants de rafler le maximum de points pour le Québec, en tout cas dans les courtes distances. Sur l'anneau de Chicoutimi, le 500 m ne représente en effet, qu'un tour et un quart.

Dans le 3,000 m, ils auront un adversaire en la personne de Gordon Goplen, de la Saskatchewan. Grenier se dit pour sa part plus doué pour les épreuves de fond que pour les sprints.

Étudiants au Cégep François-Xavier-Garneau, les deux jeunes hommes de 17 ans ont trouvé un sport à leur convenance lorsque le beau temps fait fondre les anneaux de vitesse.

Si les Saguenéens voient les Tremblay sur de minces lames de course cet hiver, ils ont pu apprécier leurs talents à la barre d'un bateau aux Championnats canadiens junior de voile, l'été dernier au Lac-Saint-Jean.

Les Capitals reviennent au Forum

Le Canadien mise sur la motivation

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

Les caprices du calendrier de la ligue Nationale de hockey ont peut-être favorisé le Canadien de Montréal au cours de la dernière semaine.

Après des revers à Hartford et à Uniondale, le Canadien avait la tâche de disputer deux matches d'affilée aux Nordiques de Québec. Ces deux confrontations auraient pu être coûteuses aux hommes de Bob Berry. Si le Canadien avait subi deux défaites face aux Nordiques, il serait maintenant en grand danger de perdre le deuxième rang au classement de la section Adams. Mais le Canadien a joué avec une grande intensité, il a sans doute groupé ses deux meilleurs matches groupés de la saison et il semble être relancé. Ces deux matches contre les Nordiques qui auraient pu être redoutables se sont au contraire révélés un bienfait.

Le Canadien avait besoin de telles performances et il lui a été facile de se motiver contre les Nordiques à cause de la très grand rivalité entre les deux formations.

« Nous venons de jouer deux très bons matches, a admis le gardien Richard Sévigny, qui a assisté à ces deux rencontres à titre de spectateur. Il a été facile de se motiver parce qu'il s'agissait des Nordiques et cela me fait un peu peur. Je ne dis pas que nous aurons un relâchement, mais il est plus facile pour nous de se motiver pour un match face aux Nordiques. Mais demain (ce soir), nous jouerons contre les Capitals de Washington et les gars voudront gagner pour Ryan Walter et Rick Green. Il ne devrait pas avoir de problème de ce côté-là ».

Pour Sévigny, comme pour plusieurs autres joueurs du Canadien, la motivation est primordiale, surtout pour une équipe qui n'a plus toute la puissance qu'on lui reconnaissait il y a quelques années.

« Il ne faut pas se le cacher, le Canadien est devenu une équipe ordinaire. Il y a quelques années, la motivation pouvait faire défaut à certains moments et l'équipe pouvait s'en tirer tout de même parce que son talent était supérieur à celui des autres formations, a dit Sévigny. Aujourd'hui si certains joueurs ne sont motivés qu'à 80 p.c. pour un match, il y aura des répercussions sur la glace et l'équipe s'en ressentira, Quand nous sommes motivés comme nous l'étions pour ces deux matches face aux Nordiques, nous jouerons en équipe et nous remporterons beaucoup de victoires. Bien sûr, certains soirs la rondelle ne roulera pas pour nous, mais en jouant comme nous l'avons fait, nous mettons les chances de notre côté. »

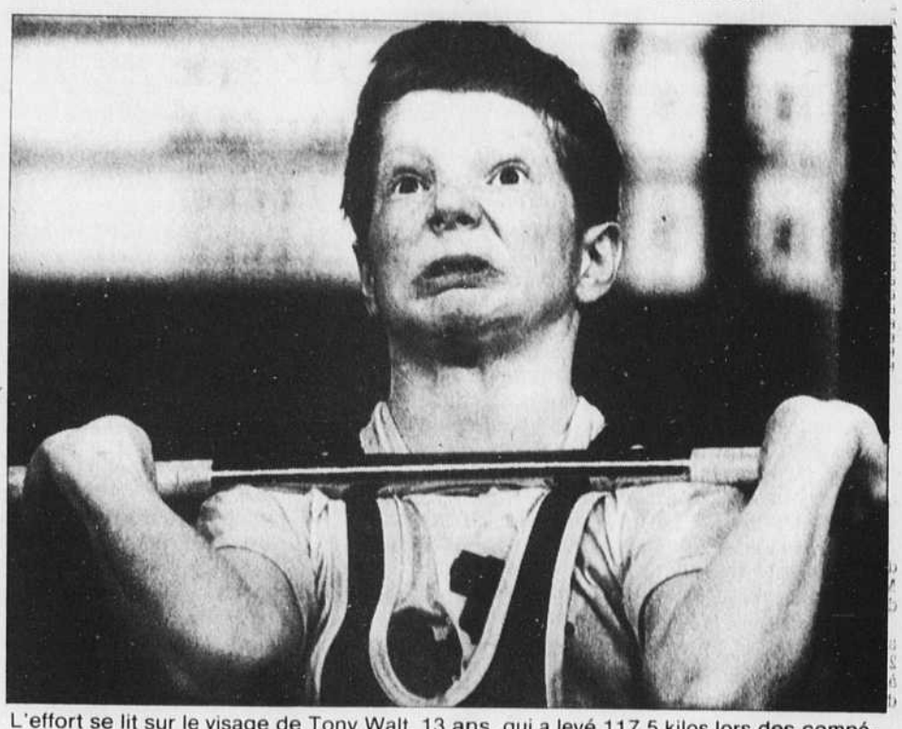

L'effort se lit sur le visage de Tony Walt, 13 ans, qui a levé 117.5 kilos lors des compétitions d'haltérophilie dans le cadre des Jeux du Canada, hier. Walt, de Belleville, en Ontario, a pris la sixième place, chez les 52 kilos. (Photolaser CP)

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 6, Québec 3
Pittsburgh 3, Philadelphie 6
Detroit 1, New Jersey 4
Washington 4, Calgary 2
Vancouver 0, Los Angeles 8

Hier
Buffalo 7, Boston 6
Hartford à Winnipeg
St. Louis à Edmonton
Toronto à Vancouver

Aujourd'hui
Washington à Montréal
Rangers NY à Québec
Detroit à Islanders NY
New Jersey à Pittsburgh
St-Louis à Calgary
Chicago au Minnesota
Toronto à Los Angeles

Dimanche
Montréal à Detroit
Boston à Hartford
New Jersey à Buffalo
Islanders NY à Philadelphie
Winnipeg à Edmonton
Minnesota à Chicago
Calgary à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	53	99	152
Savard, Chi	27	68	95
Bossy, Isl	42	52	94
P. Stastny, Qué	37	56	93
Messier, Edm	39	52	91
Goulet, Qué	45	37	21
Pederson, Bos	36	46	82

	b	a	pts
Ryan, Walter	23	37	60
Guy Lafleur	17	42	59
Mark Napier	31	25	56
Mats Naslund	22	33	55
Mario Tremblay	23	29	52
D. Wickenheiser	23	28	51
Pierre Mondou	23	26	49
Steve Shutt	27	16	43
Larry Robinson	11	32	43
Guy Carbonneau	14	25	39
Keith Acton	19	19	38
Robert Picard	6	23	29
Gilbert Delorme	11	16	27
Bob Gainey	9	15	24
Craig Ludwig	0	20	20
Rick Green	1	18	19
Mark Hunter	8	8	16
Chris Nilan	4	3	7
Réjean Houle	1	3	4
Bill Root	1	3	4
Rick Nattress	0	3	3
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0
Bill Kitchen	0	0	0
Dwight Schofield	0	0	0
Mark Holden	0	0	0
Yvan Joly	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	1,869	101	1	3.24
Wamsley	1,784	105	0	3.53
Holden	87	6	0	4.14

Ligue Majeure du Québec

Hier
Verdun 10, Québec 4
Granby 9, St-Jean 7
Chicoutimi 9, T.-Rivières 7
Drummondville 6, Hull 5
Shawinigan 3, Laval 2

Dimanche
Laval à Granby
Chicoutimi à Hull
Shawinigan à St-Jean
Drummondville à Tr.-Rivières
Québec à Verdun

Lundi
Chicoutimi à Laval

Ligue Collégiale AAA

Hier
St-Jérôme à Limoilou
St-Hyacinthe à Dawson
St-Laurent à Thetford
St-Georges à Victoriaville

Dimanche
St-Georges à Thetford
Limoilou à St-Laurent
Dawson à St-Jérôme
Victoriaville à St-Hyacinthe

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	61	39	14	8	249	169	86
MONTRÉAL	**62**	**33**	**19**	**10**	**275**	**219**	**76**
BUFFALO	63	29	22	12	237	208	70
QUÉBEC	63	27	26	10	262	260	64
HARTFORD	62	16	40	6	201	308	38

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	62	40	15	7	261	174	87
ISLANDERS NY	63	32	20	11	234	180	75
WASHINGTON	63	30	19	14	246	219	74
RANGERS NY	61	27	26	8	239	224	62
NEW JERSEY	62	12	37	13	170	253	37
PITTSBURGH	64	14	43	7	202	318	35

Division Clarence Campbell

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICAGO	62	38	16	8	266	214	84
MINNESOTA	62	32	17	13	252	221	77
ST-LOUIS	63	19	32	12	219	249	50
TORONTO	59	19	30	10	224	249	48
DETROIT	62	16	33	13	199	253	45

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	63	34	19	10	334	259	78
CALGARY	63	25	29	9	251	259	59
WINNIPEG	63	24	31	8	237	268	56
LOS ANGELES	62	22	30	10	234	264	54
VANCOUVER	61	20	30	11	218	243	51

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	61	47	14	0	397	261	94
VERDUN	62	43	18	1	424	275	87
LONGUEUIL	62	34	23	5	325	290	73
ST-JEAN	61	24	33	4	317	361	52
HULL	62	25	37	0	341	368	50
GRANBY	62	17	43	2	296	418	36

Section Frank Dilio

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	60	45	13	2	352	198	92
CHICOUTIMI	60	35	25	0	351	331	70
TROIS-RIVIÈRES	61	24	35	2	326	363	50
QUÉBEC	62	23	39	0	273	348	46
DRUMMONDVILLE	61	11	48	2	222	419	24

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SAINT-HYACINTHE	38	31	3	4	271	109	66
SAINT-LAURENT	37	28	6	3	271	168	59
THETFORD MINES	38	19	14	5	205	196	43
SAINT-GEORGES	38	16	20	2	212	240	34
DAWSON	37	12	21	4	217	259	28
SAINT-JÉRÔME	38	12	22	4	158	198	28
LIMOILOU	38	12	23	3	179	236	27
VICTORIAVILLE	38	7	28	3	151	258	17

Les joueurs s'amusent

Après deux victoires consécutives contre les Nordiques de Québec, l'instructeur Bob Berry a décidé qu'il était temps d'accorder un certain repos à ses joueurs et le Canadien a connu hier un de ses exercices les plus plaisants de la saison à l'aréna de Ville St-Laurent.

Après des exercices de réchauffement et de patinage, Berry a fait jouer ses hommes trois contre trois. Chaque fois qu'une équipe marquait un but, les membres de l'autre trio devaient se rouler par terre en signe de soumission!

« Un tel exercice, ça fait du bien, a mentionné Guy Lafleur, qui a retrouvé tous ses moyens au cours des derniers matches. Nous avons eu du plaisir, mais il faut bien comprendre également que nous avons travaillé très fort. Nous avons sans doute travaillé plus fort que lors d'un exercice ordinaire, mais cela n'a pas paru parce que nous avions du plaisir à le faire ».

Berry a agi de la sorte pour conserver l'esprit qui anime l'équipe présentement à quelques semaines des séries éliminatoires.

« Nous avons joué en équipe et tous ont participé au cours des deux dernières victoires, a fait remarquer Lafleur. On sent que la motivation n'est pas la même. Je ne sais pas pourquoi, c'est difficile à expliquer. Mais c'est peut-être parce que les gars sentent venir les séries éliminatoires ».

Mark Hunter et le défenseur Robert Picard ont participé à cet exercice au même titre que tous les autres joueurs, même si Hunter a quitté avant la fin.

Quant à Picard, il participé à tout l'exercice, se défendant même fort bien à trois contre trois.

Stenmark devra battre Wenzel

Le « cirque blanc » en Laponie

GALLIVARE, Suède (AFP) — Pour sa dernière étape européenne, le « cirque blanc » s'installe cette fin de semaine à Gallivare, une cité minière de la Laponie suédoise, à 80 km de Kiruna. Samedi s'y déroule sur la pente du Dundret, longue de 1,263 mètres pour un dénivellé de 321 mètres, un slalom géant. Dimanche, les 545 mètres de la fin du parcours (dénivelé 154 mètres) accueilleront l'épreuve du slalom.

Les deux courses, sur un mélange de neige naturelle et artificielle, promettent d'être très spectaculaires, l'éventail des possibles vainqueurs étant plus ouvert que jamais après les résultats surprenants des dernières épreuves de cette Coupe du monde.

Stenmark, qui n'a couru que neuf secondes devant son public de Taernaby mercredi, sera très motivé pour « laver l'affront ». Il a montré au Markstein et à Todtnau ses capacités à réagir contre la mauvaise fortune. Il devra cependant battre Andreas Wenzel, vainqueur mercredi dernier après troi sans de disette en Coupe du monde et qui voudra confirmer ce succès. Les frères Mahre enfin, venus s'entraîner en Laponie dès dimanche, seront également des adversaires à ne pas négliger.

Victoire de Bulau

FALUN (SUÈDE), (AFP) — Le Canadien Horst Bulau, deuxième de la Coupe du monde de saut à skis, à remporté hier le concours au petit tremplin des Jeux de Falun.

Bulau s'est imposé avec deux sauts de 90,0 et 91,5 mètres qui lui ont valu 262,5 pts.

Terry Francona

Mieux vaut patienter (McLain)

WEST PALM BEACH (PC) - Les nouvelles concernant la condition du genou droit de Terry Francona sont encourageantes, mais il n'est pas question qu'il joue sur une base quotidienne en début de saison.

« Terry récupère de sa blessure de manière admirable, a dit le soigneur Ron McLain, hier. En fait, il devance son programme de réhabilitation de quelques semaines. Mais, une blessure aux ligaments du genou nécessite ordinairement de 12 à 15 mois pour une récupération complète, et nous ne voulons pas prendre de chances inutiles en l'envoyant au jeu trop rapidement. »

Francona dit pourtant qu'il se sent en grande forme.

« C'est normal dans son cas, a ajouté McLain. Il est servi par une volonté si profonde de réussir qu'il cacherait même la douleur. »

Si l'on s'en tient aux propos de McLain, Francona n'évoluera pas quotidiennement à l'entraînement et c'est probable qu'il ne puisse y parvenir avant la mi-mai.

Mais le gérant Bill Virdon à ses réserves là-dessus.

« On ne sait jamais, a-t-il dit. Peut-être que les rapports à son égard seront totalement différents le premier avril. »

Dimanche, le gérant des Expos a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'utiliser le receveur Gary Carter pendant plus de 150 parties. Il sera utilisé comme frappeur suppléant lorsqu'il ne sera pas derrière le marbre.

« Il n'dst pas question que Carter évolue au troisième coussin, a déclaré Virdon, hier. Alors, il deviendra un réserviste comme les autres lorsqu'il n'agira pas comme receveur. »

Ce qui signifique que Carter ne sera utilisé ailleurs que lorsqu'il y aura des blessés ou que quelqu'un aura besoin de repos. Dans le cas contraire, il deviendra un simple frappeur suppléant.

« Et, quand la situation l'exigera, Carter ne jouera pas ailleurs qu'au premier but ou dans les champs droit et gauche. »

Virdon ne doute pas un moment de l'habileté naturelle de son pivot à n'importe quelle position. Mais, il insite sur le fait que l'habileté naturelle n'est pas suffisante pour évoluer ailleurs qu'à ces trois postes.

Quant à Carter, il ne se fait pas prier pour s'exercer au champ. Encore hier, il a passé plus d'une vingtaine de minutes à capter des ballons et à relayer la balle au bon endroit. Par contre, il n'a pas encore pratiqué au premier coussin...

Boucher favori à Helsinki

HELSINKI, (AFP) — Le Canadien Gaétan Boucher et l'Allemagne de l'Est Karin Enke seront les favoris de la 12e édition des Championnats du monde de sprint, aujourd'hui et dimanche, à Helsinki, auxquels participeront 68 patineurs représentant 19 pays (34 messieurs et autant de dames).

SOMMAIRE

Sabres 7, Bruins 6

Première période
1—BOSTON: Pederson (37) O'Connell 8:51
2—BOSTON: Pederson (38) McNab, K. Crowder 12:01
3—BOSTON: McNab (16) Bourque, K. Crowder 19:35
Pénalités — O'Connell Bos 1:02, Foligno Buf 4:08, Ramsey Buf 9:58, Palmer Bos 13:26, Virta Buf 17:35.

Deuxième période
4—BOSTON: K. Crowder (30) MacTavish, McNab 0:58
5—BUFFALO: McKegney (26) Hajt 1:16
6—BOSTON: Milbury (8) McNab, K. Crowder 4:02
7—BOSTON: B. Crowder (15) Krushelnyski, Fergus 4:44
8—BUFFALO: Savard (14) McCourt, Playfair 5:57
9—BUFFALO: Ruff (11) McKegney, Housley 8:44
10—BUFFALO: Peterson (10) Foligno, Savard 11:28
11—BUFFALO: McCourt (12) Virta, Housley 14:46
Pénalités — Pederson Bos, Park Bos, Cyr Buf 14:27, Peeters Bos (servie par Krushelnyski), Perreault Buf 19:20.

Troisième période
12—BUFFALO: Andreychuk (11) Cyr, Hajt 13:09
13—BUFFALO: Davis (3) Andreychuk, Virta 14:52
Pénalités — B. Crowder Bos 3:22, Milbury Bos double mineure, Seiling Buf 4:34, Andreychuk Buf 5:40, Milbury Bos min., inc. 13:34.

Tirs au but

Boston	16	9	6	—31
Buffalo	7	16	17	—40

Gardiens — Peeters, Boston; Sauvé, Buffalo. A — 16,054.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tél: (514) 934-0272
Télex 05-268656 Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE

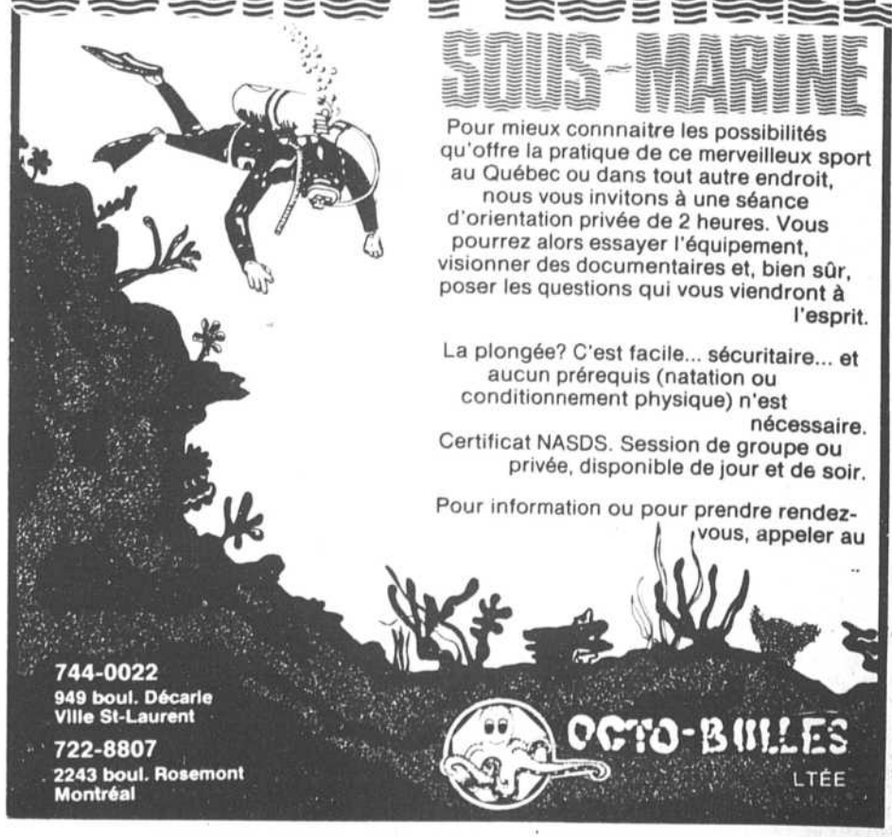

Pour mieux connnaitre les possibilités qu'offre la pratique de ce merveilleux sport au Québec ou dans tout autre endroit, nous vous invitons à une séance d'orientation privée de 2 heures. Vous pourrez alors essayer l'équipement, visionner des documentaires et, bien sûr, poser les questions qui vous viendront à l'esprit.

La plongée? C'est facile... sécuritaire... et aucun prérequis (natation ou conditionnement physique) n'est nécessaire.
Certificat NASDS. Session de groupe ou privée, disponible de jour et de soir.

Pour information ou pour prendre rendez-vous, appeler au

744-0022
949 boul. Décarie
Ville St-Laurent
722-8807
2243 boul. Rosemont
Montréal

OCTO-BULLES LTÉE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

La revanche des consommateurs

LE geste le plus grave dans la bataille actuelle des prix du pétrole, tant à l'écelle mondiale qu'au sein du marché de Montréal, est celui de l'automobiliste qui accepte de faire quelques coins de rue de plus pour économiser un ou deux cents le litre. Cette vigilance des consomamteurs d'hydrocarbures leur a redonné le leadership dans un marché où la volonté des producteurs a dominé depuis 1973.

Plongés dans un véritable désarroi, les pays exportateurs de pétrole ne savent plus comment s'ajuster à la crise: fermer les robinets ou brader le carburant. C'est ainsi qu'ils paient le prix de leur démarche imprévoyante: après la deuxième vague d'augmentations de prix du pétrole en 1979, ils croyaient encore que la demande pour ce produit était inélastique et que les utilisateurs n'avaient d'autre choix que de payer plus cher. Ils n'ont pas vu les pays industrialisés réduire leur consommation de six millions de barils de pétrole par jour.

La mésadaptation entre offre et demande se reflète dans la région de Montréal dans une guere de prix qui fait le bonheur des conducteurs. La compagnie Shell a lancé cette semaine sa deuxième offensive en 10 mois pour redonner un peu de convenance financière à cette industrie. Mais si les automobilistes continuent de réagir sagement, cette majoration artificielle des prix ne passera pas. En économie comme dans la nature, la loi de la gravité est implacable: une fois rendu à maturité, tout ce qui monte, doit redescendre.

L'organisation des pays exportateurs de pétrole aurait pu éviter la désescalade actuelle en adaptant progressivement sa production à la demande. Mais l'OPEP a fait comme si la mer du Nord n'existait pas; la Grande-Bretagne s'est hissée ainsi au 5e rang mondial des producteurs. Des pays membres eu club des 13 n'ont pas voulu accepter la discipline que suppose le bon fonctionnement d'un cartel en période de déclin de la demande. Mus par un appétit de devises, l'Iran et l'Iraq, par exemple, auraient dû freiner leurs livraisons. Les États arabes du golfe Persique ont joué le jeu mais la voracité de leurs partenaires était telle que leur quart de l'assiette de l'OPEP a fondu de 55 % à 39 % en trois ans.

Évidemment, il est difficile de reprocher à certains pays en voie de développement de s'accrocher à des goûts de nouveaux riches. Les promesses de progrès et les pressions des banquiers empêchent souvent leurs dirigeants de participer à l'effort collectif visant à limiter l'offre. Aussi, il faut dire que la continence fait d'autant plus mal que les multinationales accélèrent la chute du brut en dégageant des tonnes de pétrole de leurs inventaires. Il suffira alors de racheter au bon moment pour réaliser de fabuleux gains lorsque les prix se raffermiront. Mais il n'est pas certain que le cycle bas prix-forte conommation-pénurie redémarrera rapidement. L'Amérique ne reviendra pas aux grosses voitures; les consommateurs ont appris depuis 1973 à utiliser avec parcimonie cette denrée devenue coûteuse. Ils ont cru à la petite flamme qui s'éteint, dans la publicité de Gulf Canada en 1975. Récession, conservation et substitution ont ainsi ramener la demande à des niveaux beaucoup plus bas.

En signant une entente péniblement conclue en septembre 1981, MM. Lalonde et Lougheed ignoraient alors qu'elle serait caduque vingt mois plus tard. La hausse prévue de $4 en juillet prochain risque fort probablement de faire passer le prix du baril au-dessus de l'objectif de 75 % du prix mondial.

Certains affirment qu'il faut profiter de l'affaissement actuel pour permettre au Canada de rejoindre le peloton international. Quels seraient les avantages d'une complète « déreglementation »?

L'objectif du gouvernement canadien pourrait être de réduire un peu cet avantage comparatif de 25 % pour les consommateurs canadiens d'hydrocarbures. Une subvention directe à toute l'industrie n'est pas un outil d'intervention efficace; on encourage le maintien d'une infrastructure industrielle qui dépend de conditions privilégiées pour oeuvrer à l'échelle internationale. Par ailleurs, le Canada a besoin d'ajouts dans son jeu. Il est le seul des grands pays industrialisés qui n'ait pas accès directement à un marché de plus de 100 millions de consommateurs. Les Américians nous le font drôlement sentir ces jours-ci!

Aussi, une politique fédérale revisée devrait viser une stabilisation de la croissance qui permettra de dégager les revenus nécessaires à la recherche de nouvelles réserves et de substituts. Se contenter d'une énergie bon marché empêchera le développement de sources alternatives; les 1,200 ingénieurs d'Hydro-Québec ne feraient vraiment plus rien jusqu'à la fin du présent siècle.

Dotée d'une élasticité nouvelle, l'énergie réagit maintenant à la demande. Or, les autos se vendent moins, roulent plus rarement et leurs conducteurs font preuve de modération sur l'accélérateur. Conclusion: la demande ne peut que fléchir.

Les raffineurs ont voulu s'adapter: BP et Texaco ont fait une croix sur leurs installations de Montréal. Mais les canaux de distribution comprennent également les 5,000 stations-services. Devenus trop nombreux, face à une population en déclin, les garagistes ne peuvent aller en grève pour la qualité de l'essence. Plusieurs devront se mettre en disponibilité... à leurs frais cependant.

Comme l'a montré l'expérience du printemps dernier, le gonflement artificiel des prix ne peut tenir bien longtemps. Avant de lâcher prise, plusieurs détaillants couperont leur marge bénéficiaire. Il est évident que les « gros » l'emporteront plus souvent. Aussi il ne faudrait pas s'apitoyer trop longuement sur ces entreprises qui prétendent perdre leur chemise. En 1982, Shell Canada a dégagé des revenus de $773 millions ($106 millions de plus qu'en 81) au chapitre de l'auto-financement. On survit quand même bien à la crise...

La guerre de l'essence n'est pas terminée. Il manque trop de victimes! Mais le consommateur peut garder l'avantage du jeu en magasinant, en prenant l'autobus ou en restant chez lui pour regarder retomber les prix.

Michel NADEAU

Rumasa et le courageux État

Entre un complot militaire déjoué et une visite papale très suivie, les Espagnols ont élu en octobre dernier, au grand dam du patronat, un gouvernement socialiste. Personne ne l'a oublié, surtout pas ces trois « pouvoirs de fait » que constituent l'Église, l'Armée et le Patronat.

Puisqu'une large partie de la presse est contrôlée par ces trois pouvoirs traditionnels, dans un pays où Franco n'est mort que depuis sept ans et où un des ministres du caudillo dirige le principal parti d'opposition, on peut comprendre la stupeur qui frappe les Espagnols depuis qu'ils ont appris, jeudi, la nationalisation de Rumasa, le principal holding du pays.

Le Parti socialiste ouvrier espagnol, dirigé par M. Felipe Gonzalez, avait pourtant promis un socialisme pondéré, un programme de changement dans la concertation des grands intervenants. Prenant nettement ses distances par rapport au Parti communiste, se défendant de toute ressemblance avec le socialisme français, le PSOE ne promettait que deux cas de nationalisation: le réseau d'électricité et les banques en difficulté.

Depuis l'élection qui a accordé à M. Gonzalez une forte majorité de sièges, la transition du conservatisme au socialisme édulcoré se faisait en douceur. Encore à la fin de janvier, les fédérations patronales et syndicales parvenaient à un accord salarial pour 1983.

Puis tout à coup, la bombe Rumasa. Les journaux annoncent « un très grave précédent, un krach impossible à évaluer ». Les titres évoquent la théorie des dominos, les nationalisations en chaîne. L'opposition réclame la démission du gouvernement, « meilleure indemnisation des actionnaires ». Leur explication est simpliste: les socialistes ont choisi de commencer par Rumasa parce que c'est un bailleur de fonds du premier parti d'opposition. Des incidents se produisent devant le siège de Rumasa, à Madrid. L'émotion est intense.

Pourtant, le gouvernement s'est presque excusé. Le ministre de l'Économie a longuement expliqué qu'il s'agissait d'un cas isolé, que le programme socialiste n'était pas modifié, que la nationalisation avait été décidée dans l'intérêt des actionnaires et des travailleurs de Rumasa. Des soupçons d'évasion fiscale pèsent sur le holding, qui refusait le contrôle comptable de l'État. En procédant à sa nationalisation, le gouvernement promet de rendre au secteur privé une partie des entreprises de l'empire financier, dès que sa situation comptable sera éclaircie.

Dans les milieux les plus au fait de la situation, aucune panique. La nationalisation n'a eu aucun effet sur la Bourse ou sur la peseta. Les milieux d'affaires ont même paru soulagés. L'Association de la banque privée a offert au gouvernement de collaborer à l'administration des 18 banques expropriées et de les racheter quand l'État décidera leur retour au secteur privé. Une attitude positive, qui indique que par delà les cris alarmistes de l'opposition et les applaudissements des syndicats, le gouvernement socialiste est bien en selle, a eu le courage de nationaliser une entreprise qui se moquait des Espagnols et de promettre de rendre au privé une partie du holding étatisé.

Outre les 18 banques mentionnées, Rumasa regroupe quelque 400 entreprises, dans 30 secteurs économiques. Avec 60,000 employés directs, le groupe a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de plus de $3 milliards. Symbole du néo-capitalisme espagnol, Rumasa est soupçonné de ne pas avoir payé d'impôts depuis plusieurs années. Ce n'est pas un abus que d'exiger un examen des livres comptables, pour une société engagée dans une « sortie de crise ». Le gouvernement centriste qui a précédé celui de M. Gonzalez aurait du faire cet examen.

Dans un pays où les taux de chômage et d'inflation dépassent les 15 %, où la croissance est nulle et le déficit budgétaire difficile à financer, le changement proposé par le PSOE s'imposait et a été ratifié par la population, quoi qu'en disent les 50,000 généraux du pays et les autres nostalgiques du franquisme.

Rumasa agissait en anarchiste. Sa démocratisation fait partie de la modernisation socio-économique de l'Espagne, promise par le gouvernement. Processus pénible, décrié en certains lieux de pouvoir traditionnel, mais courageux et généralement approuvé.

Gilbert BRUNET

La protection des réfugiés

La délégation québécoise qui revient du Honduras a fait un rapport qui ne laisse aucun doute sur la gravité de la situation oÙ se trouvent près de 20,000 réfugiés salvadoriens. Les autorités du pays non seulement refusent toujours de souscrire aux conventions internationales mais ne cachent pas leur volonté de faire partir ces gens sans plus de discussion. Mgr Charles Valois et Mmes Lizette Gervais et Louise Gagné ont pu toucher du doigt la terreur qui gagne les réfugiés dans les camps de Mesa Grande et de Colomoncagua au moindre signe de présence militaire.

Le message de ces réfugiés est clair : « Nous sommes constamment menacés. Nous avons besoin de protection. Nous désirons rester ici à défaut de pouvoir rentrer chez nous. Si nous devons être déplacés, nous voulons aller dans un autre pays d'Amérique centrale. » Aussi longtemps donc que la paix ne sera pas revenue au Salvador et que ces réfugiés ne pourront retourner en sécurité dans leur patrie, un devoir impérieux commande aux gouvernements qui ont signé les conventions internationales et participent aux opérations du Haut Commissariat pour les réfugiés de faire tout ce qu'ils peuvent pour renforcer la protection qui est due à cette population sans défense.

Il ne manque pas sur place d'organisations honduriennes ou internationales capables de coopérer au bien-être minimal de ces réfugiés. Ceux-ci, d'après le témoignage de la délégation québécoise qui les a visités, ont même réussi, malgré les conditions précaires qui leur sont faites, à se prendre eux-mêmes en charge suivant des modèles d'organisation sociales dignes d'admiration. Mais la sécurité juridique et physique des réfugiés pose des problèmes et comporte des exigences de nature particulière. Normalement, le HCR suffit à garantir cette protection. Mais le gouvernement de Tegucigalpa ne fait que tolérer sa présence. Les risques restent donc énormes.

Il n'est pas question d'un transfert massif de ces réfugiés vers le Canada, l'Europe ou les Etats-Unis. Pour un budget modeste à notre échelle mais vital pour les deux camps et les postes d'accueil à la frontière, nous pouvons faire la différence entre le maintien d'une situation précaire certes mais tolérable, et une dispersion inhumaine de ces milliers de femmes, d'enfants et de vieillards dans des circonstances propices aux pires abus. C'est avant les sévices, voire les massacres, non pas après, que les autorités doivent se préoccuper de la protection des réfugiés.

La délégation québécoise a formulé au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration une recommandation d'ordre financier à laquelle le ministre, M. Gérald Godin, devra accorder la plus grande attention. Son collègue fédéral, M. Lloyd Axworthy, qui revient lui aussi d'une tournée en Amérique centrale, détient un levier important en matière de sécurité. Ottawa refuse de lier aux droits fondamentaux les échanges commerciaux canadiens avec l'étranger. Par contre, les députés des Communes sont largement favorables à faire de ce respect une condition essentielle de l'aide canadienne au développement dans les pays bénéficiaires des programmes de l'ACDI.

L'Agence canadienne de développement international ne devrait subventionner aucun projet au Honduras si Tegucigalpa ne souscrit pas, d'une manière ou d'une autre, aux droits fondamentaux des réfugiés et de ses propres citoyens.

Le Canada n'a pas à s'ingérer dans les affaires internes d'un autre pays, mais les problèmes de populations déplacées, de violation systématique du droit à la vie, voire de massacres comme il continue de s'en perpétrer en Amérique centrale, ne peuvent laisser indifférents ni la communauté internationale ni les gouvernements qui se disent démocratiques.

Des observateurs itinérants doivent être prévus et bien appuyés par nos ministères. Ils n'aideront pas seulement à protéger les réfugiés mais aussi à éclairer les autorités gouvernementales dans la recherche d'une solution négociée de la guerre qui sévit autour.

Jean-Claude LECLERC

lise bissonnette

Message aux abonnés

IL m'arrivait plié en huit, souvent déchiré, régulièrement sale, et toujours en retard, le cher journal que vous avez en main à l'instant, et que je tenais opiniâtrement à recevoir, à New York, en 1980-81. Il prenait l'avion, à grands frais, mais mettait huit à dix jours pour un trajet que le train le plus lent fait en douze heures, douanes zélées comprises. Le parfum rétro que dégageait sa lecture avait son charme: les crises québécoises s'éteignaient avant que je les apprenne, et la brume artistique du passé recouvrait tout cela de son voile relatif. On avouera, toutefois, que là n'est pas le but premier de l'abonné à un quotidien, surtout de celui qui veut y rester fidèle à des centaines de kilomètres. Je me consolais en vilipendant les postes américaines, qui vivent toujours à l'heure du courrier à cheval. Et quand je recevais mon journal en vrac, cinq ou six d'un seul coup, un jour faste, je me disais que quelqu'un, à l'aéroport Kennedy, après s'être bien assuré qu'il n'était ni rédigé en chinois, ni contraire aux stipulations du Foreign Agents Registration Act qui régit la distribution de littérature étrangère, commençait à comprendre. J'espérais toujours, et j'avais toujours tort.

J'ai trouvé, il y a deux semaines, de très nombreux compagnons de misère. Pas dans un pays étranger, du moins jusqu'à nouvel ordre, mais dans un pays fondé sur des promesses de communication est-ouest hors du commun, autrefois par chemin de fer, aujourd'hui par satellites et autres Telidon chers à Ottawa. Mon histoire de journal rétro, je l'ai donc entendue au centuple, de nos lecteurs de l'Ouest dont seul l'héroisme ou quelque virus inconnu pourraient expliquer qu'ils paient encore, bon an mal an, leur abonnement au DEVOIR.

Individus ou institutions, personne n'est épargné, à Winnipeg comme à Regina, à Saskatoon comme à Edmonton. Le journal leur parvient huit ou dix jours en retard, parfois plus, quand quelqu'un quelque part l'entrepose jusqu'à en livrer six ensemble. Coup de chance le dix février à Edmonton, deux Franco-Albertains se présentent au dîner tout réjouis, ils viennent de recevoir celui du cinq février! Leur enthousiasme me morfond encore plus. D'autres, méchants sans le savoir, me demandent quand nous passerons à l'impression par satellite, comme l'a fait le *Globe and Mail* qui descend ainsi du ciel par ses propres moyens, de Moncton à Vancouver. Sans dévoiler le secret du nombre de nos abonnés hors Québec, et de nos réserves, il nous faudrait gagner plusieurs fois la Super-Loto, et je ne suis même pas certaine que nos statuts hérités d'Henri Bourassa nous permettent d'acheter les billets.

Plus simplement, comme le dit la constitution en matière d'inégalité des langues officielles, le *Globe* a un nombre potentiel de lecteurs qui « le justifie » plus facilement que le nôtre, celui des francophones hors Québec, éparpillés par poignées, et parfois par unités, à travers villes et villages. Pour nos quelques amis de Rivière-la-Paix, ou de Xénon Park, la bonne vieille poste reste le seul moyen raisonnable de leur faire parvenir le journal sans leur imposer une véritable rançon.

Et que fait la bonne vieille poste, transformée en toute jeunette Société canadienne des Postes? J'ai enquêté. Un premier interlocuteur, à Montréal, m'a informée de l'existence d'un « plan d'acheminement national » qui oblige l'expéditeur, c'est-à-dire LE DEVOIR, à un certain nombre d'opérations délicates: étiquettes oranges, sacs postaux dès que le nombre de destinaires dépasse six adresses, rigoureuses heures de dépôt, la nuit, au bureau de poste, etc. Il semblait, pour sa part, nous croire coupables de désobéissance postale. Un second interlocuteur, spécialiste du DEVOIR, nous exonérait toutefois quelques minutes plus tard tout en apportant l'éclairage final: même parfaitement décoré en orange ou en bleu, et tout aussi parfaitement ensaché, un journal qui voyage en deuxième classe, comme tous les journaux, prend le train et le camion, jamais l'avion. A destination de Winnipeg, par exemple, en additionnant l'horaire des transporteurs, le décalage, l'austérité gouvernementale et peut-être l'humeur des préposés au tri, un délai de cinq jours est non seulement normal, mais minimal. Les trois ou quatre autres journées sont inexplicables de Montréal, à moins d'engager un chercheur pour scruter les moeurs des sous-centres de tri postal dans chaque ville de l'Ouest. Certains de nos abonnés malheureux prétendent qu'il y a de l'allergie au français dans l'air . . .

En somme, alors qu'en 1981 la Commission royale sur les quotidiens (commission Kent) nous gratifiait du statut de quotidien « national » en seule compagnie du *Globe and Mail*, tandis qu'elle nous flattait en nous classant premier dans sa prestigieuse échelle de l'importance accordée à la rédaction (merci!), tandis qu'elle célébrait notre « indépendance financière » facteur de rapprochement « d'un idéal de responsabilité sociale », la Société des postes arrivait tout doucement à refouler le journal d'Henri Bourassa dans les seules frontières « nationales » du Québec.

Comme bien d'autres qui ne croient pas que l'indépendance du Québec descendra un jour sur nous avec la grâce d'une aube référendaire, je vois là une preuve de plus qu'elle nous viendra de ceux qui nous la donneront, petit à petit, par omission. Les commissaires royaux, qui ont étudié les quotidiens sous toutes les coutures, ont d'ailleurs oublié cette dimension de la distribution, qui nous serait vitale pour rester « national » au sens où ils l'entendent. Quant au gouvernement fédéral, il a confié au ministre d'Etat au multiculturalisme le soin de donner suite au rapport Kent. Ce M. James Fleming, qui tout récemment correspondait en anglais avec la Fédération des francophones hors Québec, a décidé pour sa part de s'en occuper.

En mai dernier, il nous annonçait que le gouvernement fédéral, inquiet comme nous de ce que « les lecteurs de journaux canadiens demeurent insuffisamment informés de ce qui se passe dans les autres régions du pays », avait la solution: nous permettre d'ouvrir des bureaux régionaux, un maximum de dix au Canada, où nous pourrions installer des correspondants, grâce à une subvention de $50,000 pour chacune de ces « antennes ». Il nous faudrait toutefois engager la même somme de notre côté. Autrement dit, pour un demi-million annuellement que nous n'avons pas, nos lecteurs québécois, dans leur périmètre « national », seraient mieux informés du reste du Canada. Quant à nos lecteurs hors Québec, ils pourraient s'enorgueillir d'avoir un bureau du DEVOIR chez eux, mais pas de DEVOIR à lire pour autant.

Si Ottawa a un demi-million à consacrer au bien de nos lecteurs, il pourrait évidemment leur amener leur journal sur les ailes d'Air Canada avec autant d'ingéniosité qu'il en met, ces jours-ci, à vouloir subventionner les passagers en partance pour les Etats-Unis. M'est avis que la Société canadienne des postes ne ferait pas trop de manière pour l'accepter. Mais outre que ce serait en demander un peu trop des connaissances de M. Fleming en matière de francophonie hors Québec, entre nous, il ne nous a pas encore transmis officiellement, neuf mois plus tard, sa généreuse offre publique. J'ai pour ma part déjà informé privément un sous-ministre de ma contre-solution. On m'a promis de m'envoyer un émissaire qui la recueillerait plus formellement. Je l'attends encore. Il a sans doute pris, comme on dit aux Postes, un transport de surface. Je voulais simplement dire, aujourd'hui, aux merveilleux abonnés que j'ai rencontrés à Winnipeg, à Regina, à Saskatoon et à Edmonton, et à tous les autres qui continuent de recevoir leur journal « national » en deuxième vitesse confédérée, que sauf catastrophe rarissime, nous sommes à la poste toutes les nuits, à l'heure dite. Et que c'est leur patience seule qui nous permet d'exister encore hors Québec, tandis que M. Fleming glose sur la nécessité, pour son gouvernement, « d'intervenir pour garantir une presse libre » alors qu'il ignore les conditions d'une liberté première, celle de circuler dans des conditions normales.

LETTRES AU DEVOIR

■ Dissidence

Par *LE DEVOIR* du lundi 21 février 1983, j'ai pris connaissance d'un texte intitulé: «La loi au service des basses manoeuvres», analyse relative à la loi 111 faite par «les membres» du département des sciences juridiques de l'UQAM. Comme je n'étais pas présent, le 17 février dernier, au forum départemental qui a adopté cette analyse et en raison de l'ambiguïté pouvant résulter d'un texte élaboré par «les membres» du département des sciences juridiques et sans qu'aucun nom de ces membres n'y apparaisse, je ferai les deux brefs commentaires au sujet de cette analyse.

1) Si je suis entièrement d'accord avec plusieurs critiques qui y sont faites de la loi 111, je trouve le ton et le langage trop souvent excessifs: (ex.: loi au service des basses manoeuvres, Parlement en otage, abus flagrant de la souveraineté du Parlement); ce vocabulaire abusivement employé de part et d'autre depuis quelques semaines n'apporte rien de nouveau au débat et ne traduit pas la complexité de la situation actuelle, situation qui se prête facilement à une approche manichéenne.

2) Je ne saurais être d'accord avec la partie de l'analyse soutenant que le droit à l'éducation garanti par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec a été suspendu dans son application par l'article 28 de la loi 111, disposition permettant à la Législature de légiférer, le cas échéant, à l'encontre de la Charte. Je me contenterai de dire que cette affirmation me semble manifester une approche fort mécaniste des rapports entre la loi 111 et la Charte des droits du Québec et que son fondement juridique ne paraît guère convaincant.

Pour ces motifs, je ne saurais appuyer ce texte publié par «les membres» du département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal.

Michel LEBEL,
professeur de droit public
Montréal, 23 février

■ Les tourments de M. Debray

C'est avec étonnement que j'ai lu la communication de M. Jean-François Lisée, conseiller du président Mitterrand, parue dans LE DEVOIR du 16 février 1983. Le journal la plaçait en tête de sa première page et elle était coiffée comme suit : « Régis Debray tente de réconcilier Québec et Ottawa », en vue de créer un Commonwealth francophone. Depuis 16 ans la France se mêle des affaires canadiennes avec un sans-gêne, aimable pour nos « Vive la France », choquant pour les autres. Tout a commencé quand, au cours d'une visite officielle le général de Gaulle lança avec fracas sa phrase historique de 1967, qui n'avait rien de diplomatique et que personne n'a oubliée depuis. Elle l'était si peu qu'elle a gâté son voyage au Canada. Sa visite, commencée avec splendeur, s'est brusquement terminée par un départ sans bruit, laissant en plan la réception officielle préparée pour lui par le gouvernement d'Ottawa.

Chose curieuse, au lieu de se ressaisir, Paris continua opiniatrement dans sa voie cahoteuse. Et, comme le rappela M. Lisée, le président Giscard d'Estaing a, à son tour, déclaré avec aplomb que « son pays ne participerait au sommet (pour l'étude d'un Commonwealth francophone) que lorsque le Québec pourrait se dire satisfait de son mode de représentation ». Cette position et ces paroles furent rapidement qualifiées à Ottawa, de graves ingérences dans les affaires intérieures canadiennes ». À remarquer que l'intervention de M. Giscard d'Estaing était plus grave que celle de son prédécessur puisque postérieure au référendum historique du Québec du 20 mai 1980.

Et voilà que les actuelles préoccupations de M. Régis Debray, rapportées par LE DEVOIR, témoignent d'un désir de continuité sous la présidence de M. Mitterrand ! Sous le signe un peu forcé d'un très grand attachement aux Canadiens français le Quai d'Orsay tient visiblement à son idée fixe, des inventions périodiques dans nos affaires intérieures, là où la vraie diplomatie devrait pourtant pleinement jouer ! Se soumettre à cet art délicat à l'endroit du Canada serait-il pour la France un effort qui la dépasse ?

Anatole VANIER, c.r.
Montréal, 19 février

■ Allez chercher votre mandat

Lettre adressée à M. Yvon Charbonneau président de la CEQ).

Après trois semaines de désobéissance civile, vous faites le geste de la bonne conscience: recommander aux enseignants la trêve pour trois semaines.

Après avoir « monté » vos troupes, après leur avoir conseillé un geste grave de conséquence, après les avoir amenées à vous voter un jour de salaire pour vos déplacements jusqu'à Washington (le scandale en famille ne suffisait pas, il fallait en parler aux voisins), à s'abaisser jusqu'à la désobéissance à la loi, au mauvais exemple à la population étudiante, à la dépréciation du corps enseignant par la population et par les étudiants qui n'en reviennent pas de voir « leur maître », pancarte en main, faisant la grève illégalement, contestant devant la maison d'éducation qu'est l'école, vous voilà accusant le gouvernement d'avoir fait perdre trois semaines d'enseignement aux étudiants.

Monsieur Charbonneau, vous êtes le premier responsable de cette perte de temps pour les étudiants. Vous saviez très bien à quoi vous exposiez les étudiants en recommandant aux enseignants la grève. Cette dégradation du climat social, c'est à vous qu'on le doit. Cette gêne d'être des éducteurs après la désobéissance civile, ces pertes de salaire, ce climat affreux qu'ont vécu les enseignants, cette dictature syndicale qui fait peur aux membres, c'est à vous qu'on le doit. Le poste que vous occupez ne devrait pas vous permettre de recommander la désobéissance civile même si cela vous servait bien. Si c'est de la politique que vous voulez faire, soyez aussi courageux que messieurs Chevrette, Gendron et les autres: allez vous chercher un mandat du peuple. Cessez de vous faire croire que vous avez la population avec vous. Des grèves et des gars de votre espèce, la population en a marre. Quant à votre sécurité d'emploi, ne compter pas sur moi. Dès que je le pourrai, j'enverrai mes enfants au secteur privé, pour les délivrer des grèves qui tuent le goût à l'étude et le goût de l'école. Demandez au gouvernement de vous négocier et pour vous tout seul, vous serez flatté, une pré-pré-pré-retraite si nécessaire et quittez les rangs. Le mouvement syndical et le mouvement scolaire ne s'en porteront que mieux. Mes enfants ont des droits eux aussi et tout aussi importants que les vôtres.

C. LEVASSEUR
Repentigny, 22 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Du bon usage de la « trève syndicale »

par Claude Bariteau

Professeur au département d'anthropologie de l'Université Laval, M. Bariteau a tenù à souligner qu'il était un des « profiteurs » des retombées du front commun.

NOUS vivons présentement au Québec des moments historiques tout aussi importants que ceux qui ont marqué les débuts de la Révolution tranquille. Tout se déroule dans un tel climat d'émotivité qu'il est difficile parfois de s'y retrouver.

La trêve décrétée par la CEQ constitue, à cet égard, un temps d'arrêt dont il faut tirer profit. Tout n'est pas terminé. L'impasse sociale demeure et, si tous les services sont en opération, des rebondissements inattendus peuvent surgir.

Dans un tel contexte, plutôt que de discuter de la légitimité du gouvernement actuel, du caractère odieux de la loi 111, d'élections précipitées ou de médiation extraordinaire, il m'apparaît plus important de revenir au point de départ de tout cet imbroglio et de chercher à identifier des pistes suceptibles de permettre une sortie constructive de l'impasse actuelle.

Fondamentalement, cette impasse découle du cadre des négociation choisi par le gouvernement et de son refus d'en négocier les principales composantes.

Ce cadre est fort simple: pas question pour l'État de payer ses employés de façon qu'il sacrifie sa marge de manoeuvre, augmente la dette publique ou modifie à la hausse les impôts des individus ou des corporations.

Le refus de le négocier a fait en sorte que les employés de l'État voyaient disparaître la situation privilégiée dans laquelle ils sont depuis 1964, soit celle qui leur permet de participer avec le gouvernement à la détermnation de la partie du budget qui est versée en salaire, donc de contribuer à l'élaboration de la politique budgétaire du Québec en ayant comme force de persuasion le pouvoir de déclarer la grève.

Photolaser CP/Jacques Nadeau

Le ministre de l'Éducation et son vis-à-vis, M. Robert Bisaillon, porte-parole des enseignants des commissions scolaires.

Tels sont les deux enjeux majeurs au coeur de l'impasse actuelle. Il est facilement compréhensif que les membres du Front commun aient trouvé inacceptable la problématique du gouvernement et désirent la « défoncer ».

En effet, pour ces derniers,accepter cette problématique équivalait, à toute fin pratique, à goûter les fruits amers de la décroissance puisque les entrées de fonds publics sont à la baisse et à devenir des citoyens comme les autres alors que, depuis 1964, ils se perçoivent différemment, assez du moins pour s'affirmer en partie porteurs des développements sociaux et culturels de la Révolution tranquille.

De ces positions, rien de très positif n'est ressorti. Après les échanges d'avant les Fêtes, ce fut l'adoption de décrets et le déclenchement de grèves « illégales » suscitant, d'abord, une stratégie de tordages de conscience et, ensuite, la passation de la loi 111. À de rares exceptions près, les enjeux en cause n'ont jamais donné lieu à un débat de fond. De part et d'autres, l'on s'est enferré dans un monologue visant à séduire plus qu'à convaincre l'opinion publique. La raison a disparu du décor.

Pourtant, lorsque l'on s'y arrête, le choix du gouvernement comme la réaction du Front commun interrogent brutalement nos pratiques collectives. Leur défaut mutuel est de nous placer collectivement dans un cul-de-sac dans la mesure où, en dehors des gains ou des pertes que chaque partie évalue, l'on n'a pas pu identifier des points de convergence à la hauteur des déclarations pompeuses qu'elles se sont permises.

Si l'on regarde le premier enjeu, le cadre de négociation choisi et imposé par la suite par le gouvernement, il a comme effet direct de restreindre la masse salariale du secteur public puisqu'il oblige à l'ajuster aux politiques fiscales en cours qui donnent présentement un rendement à la baisse. En conséquence, les seuls ajustements salariaux ne peuvent être faits qu'à l'intérieur de cette masse restreinte.

Les membres du Front commun ont refusé de faire cet exercice préférant dénoncer le cadre choisi. A leur avis, il fallait tout simplement faire payer davantage les riches et les grosses corporations, surtout ne pas craindre d'emprunter car l'argent recyclé dans la Fonction publique permettrait de maintenir des emplois.

De telles politiques fiscales pour le gouvernement, se justifieraient seulement pour soulager les plus touchés par la crise. D'ailleurs, c'est dans cet esprit qu'il bonifia unilatéralement quelque peu ses offres à l'égard des plus bas salariés du Front commun, réalisant en quelque sorte un transfert de fonds aux dépens des mieux-nantis à la faveur des moins-nantis, le tout suscitant des perturbations jusque dans les conditions de travail des enseignants sans toutefois les rendre inférieures à celles des enseignants en Amérique du Nord.

Par de telles déclarations et les gestes posés, le gouvernement minait le discours du Front comun selon lequel un recul des employés de l'État amènerait un recul de tous les travailleurs et obligeait les enseignants à partager leurs avantages avec les autres membres du Front commun. Du coup, le discours de la CEQ changea. L'école publique est devenue en danger.

A l'intérieur, hélas, de notre système économique et politique — le Québec n'est pas un pays socialiste —, l'approche gouvernementale sur le plan fiscal se défend très bien. Toute augmentation des dépenses en service risque de déboucher sur une aggravation de la dégradation économique ou de la vulnérabilité de l'État québécois. Pire, les coûts d'une telle option seraient transférés sur les générations montantes. C'est un geste difficile à poser.

Si l'on peut être d'accord avec les grandes lignes de l'approche gouvernementale, il n'en demeure pas moins que ses déclarations d'intention sont de l'ordre des voeux pieux. Aussi, pour convaincre les employés de l'État comme l'ensemble des citoyens du Québec de la pertinence de son choix, faudrait-il que le gouvernement du Québec annonce clairement ses intentions pour venir en aide aux personnes les plus touchés par la crise.

Dans cette ligne de pensée, il appartient au mouvement syndical québécois, non plus au Front commun, de forcer la main au gouvernement pour qu'il se compromette davantage dans cette direction et mette de l'avant des politiques dont l'objectif serait de renforcer la position des travailleurs qui sont les moins protégés dans notre société. À cet égard, un virement certain s'impose au sein du monde syndical. L'impasse que l'on connaît pourrait être dénouée s'il était enclenché car un gouvernement qui s'affiche social-démocrate ne peut pas être insensible à de telles demandes. Au contraire, ça l'aiderait à faire accepter ces nouvelles politiques au patronat.

Le deuxième enjeu est plus complexe à traiter. La situation privilégiée dans laquelle se retrouvent les employés du Front commun renvoie à l'application su secteur public du monde de relation de travail que l'on connaît dans le secteur privé. Dès lors, ces derniers, contrairement à la majorité des citoyens du Québec, ont l'opportunité, à tous les trois ans, d'influencer directement la répartition de l'assiette fiscale québécoise.

Devons-nous collectivement maintenir cet état de fait, l'abolir pour donner préséance au Parlement ou fabriquer d'autres formules pour atteindre l'objectif recherché? Telles sont les seules voies possibles.

Personnellement, j'opte our la troisième et je voudrais inviter le gouvernement et le monde syndical à rechercher des pistes d'entente dans cette direction pour des raisons syndicales et collectives.

D'un strict point de vue syndical, si l'on fait le bilan de la mise en application des accords de 1964, force est de constater que des correctifs s'imposent.

Depuis l'existence de ce privilège, la structure syndicale québécoise s'est progressivement modifiée. Elle connaît présentement une excroissance dans le secteur privé, mises à part quelques-unes autour des années 70-75, sont apparues quasi des accidents de parcours comparativement aux tensions cycliques dans les hôpitaux, les services de transport en commun et le milieu de l'enseignement. L'État est même devenu le principal ennemi qu'il faut saigner à blanc afin qu'il saigne les riches, ce qui devait faire avancer l'ensemble de la classe ouvrière.

Certes, les syndiqués du Front commun ont contribué à la réalisation d'un transfert de fonds collectifs à la faveur de services divers et à l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Lorsque le gouvernement avait accès à une assiette fiscale garnie, il lui était difficile de refuser. Il n'avait qu'à maintenir les tables d'impôt. Cette contribution du Front commun n'a permis, par contre, de générer des retombées positives substantielles ailleurs que chez ceux qui gravitent autour des activités des emloyés de l'État.

Au contraire, un écart de plus en plus profond s'est dessiné au fil des années entre les travailleurs des secteurs public et privé. Dans la période de crise que nous traversons, le maintien de cette situation privilégiée, si l'on se base sur les demandes syndicales, risquait fortement d'accentuer cet écart.

Faut-il, pour autant, évacuer tout le monde du travail dans l'élaboration des grandes politiques budgétaires et laisser libre cours au parti au pouvoir?

Une telle option m'apparaît aberrante dans le contexte québécois. Il y a une trop grande volonté de participaton aux décisions pour en faire fi. Aussi, faut-il inventer une formule qui, à la fois, laissera au gouvernement une responsabilité ultime et petermettra l'exercice d'une concertation réelle de la part et de ceux qui contribuent le plus à garnir l'assiette fiscale.

Dans cette ligne de pensée, la formule proposée par le gouvernement our l'avenir manque nettement d'originalité car, si elle peut permettre la fixation de la masse salariale, elle évacue totalement toute participation constructive. Or, s'il est un défi que nous devons collectivement relevé rapidement, c'est bien celui-là. Encore ici, il appartient au monde syndical d'accélérer sa réalisation.

Pour enclencher une réflexion en ce sens, il m'apparaît des plus urgents que le monde syndical invite les employés de l'État à surseoir à toute velléité de débrayage ou à toute forme de résistance contre l'obtention, de la part du conseil des ministres, de la création d'un comité en vue d'élaborer un nouveau contrat social régissant l'activité syndicale au Québec. Il s'agirait en quelque sorte d'un moratoire au terme du quel seraient balisés des champs nouveaux de l'activité syndicale au Québec dont l'objectif serait de renforcer la position des travailleurs les moins protégés.

Évidemment, un tel moratoire devrait être accompagné du retrait des mesures répressives et de la mise en forme des points déjà précisés, dans le domaine de l'enseignement, à l'intérieur du cadre gouvernemental.

Dans les circonstances, c'est seulement de cette façon que l'on fera progresser la situation des travailleurs du Québec. Les employés de l'État y trouveront même l'occasion de manifester tangiblement la solidarité qu'ils affirment avec le monde ouvrier. C'est d'ailleurs la seule porte de sortie qui leur permettrait de conserver la dignité qu'ils affichent car ils auront alors beaucoup fait pour les autres travailleurs en s'assurant qu'ils aient, entre leurs mains, les outils efficaces pour passer au travers de la crise et, surtout, vivre l'après-crise.

Quelle inflation verbale?

par Hubert Sacy

Directeur général de l'Alliance des professeurs de Montréal, syndicat affilié à la CEQ

LIBRE OPINION

ON s'est beaucoup inquiété depuis quelque temps en certains milieux de ce que l'on a qualifié d'« inflation verbale » de la part des syndiqués du secteur public — et de l'éducation en particulier — envers le gouvernement Lévesque. D'aucuns se sont offusqués de voir le nom de Lévesque côtoyer ceux de Pinochet et de Jaruzelski, l'emblême du PQ associé à la Svastika et le vocabulaire national-socialiste utilisé ici et là pour parler du PQ. LE DEVOIR a refusé une annonce traîtant René Lévesque de « boucher de New-Carlisle », et *La Presse* s'est excusée de l'avoir publiée.

Précisons d'emblée que les comparaisons avec les nazis constituent une effroyable exagération. Un abus de langage et une déformation de l'histoire qui ne résistent pas à l'analyse. Mon propos n'est pas les justifier mais de tenter de les expliquer et, ce faisant, de montrer d'abord que le gouvernement Lévesque « a couru après » et surtout que ces réactions abusives ont un fondement réel car les libertés démocratiques sont véritablement menacées au Québec.

Auparavant toutefois, il faut rendre justice à l'inflation verbale: celle-ci, malgré ses excès indiscutables, a souvent pris soin de préciser qu'elle comparait le PQ de 1973 aux nationaux-socialistes du tout début des années trente et non à ceux d'à partir de 1934. Dachau, disent-ils, ne s'est pas construit en un jour. Cela atténue légèrement le propos mais ne l'excuse pas. Il y a des « culpabilisations par association d'idée » qui ne sont pas recevables. (...)

Cela dit, une menace sérieuse plane sur les libertés au Québec. Il y a — sans la moindre inflation verbale — des droits reconnus qui ont été annihilés par le gouvernement Lévesque et des pratiques inquiétantes qui ont été instituées.

La restriction des droits: le glissement se fait sentir de loi en loi: interdiction à des groupes de financer des partis ou de faire de la publicité en temps d'élection, tentatives de suppression de gouvernements inférieurs, ingérences dans les syndicats, suspension des chartes québécoise et canadienne des droits.

La suppression de droits: sans le moindre débat public et contrairement à ses engagements électoraux, le gouvernement Lévesque a réduit à néant le droit de négocier et le droit de grève. C'est le résultat factuel des lois 70, 105 et 111.

La loi « banalisée »: le gouvernement Lévesque a lui-même « banalisé » ses lois. Il s'en servi comme arme stratégique dans ses négociations, oubliant le principe de la « primauté de la loi » qui fait qu'une Loi doit être respectable si l'on veut qu'elle soit respectée. Quand on « se fait » des lois à tout bout de champ, il ne faut pas s'étonner des conséquences.

La propagande: depuis deux ans, le gouvernement Lévesque s'est livré à une campagne de propagande infâme contre ses employés qualifiés de parasites sociaux, de gras-durs. Il fallait des boucs-émissaires. On en a créé. Depuis deux ans et à temps plein. De telles campagnes de propagande ne sont pas signe de démocratie.

Le mépris de la démocratie: à moins d'erreur, c'est M. Lévesque lui-même qui a envoyé promener le congrès démocratiquement élu de son propre parti. Et c'est lui-même qui a organisé un référendum-bidon dans lequel il posait trois questions en une seule avec l'obligation de donner une seule réponse... aux trois questions. Ce même René Lévesque qui reproche aux syndicats de « ne pas poser les bonnes questions » lors des assemblées. Venant de lui, c'est un compliment!

La soumission à un seul homme: c'est de notoriété publique que le caucus du P.Q. est soumis aveuglément au chef, que les députés péquistes, prétendûment élus et donc responsables, ne sont pas informés des lois qu'ils votent, qu'ils n'ont appris que la loi 111 avait préséance sur la Charte québécoise des droits que lors du discours de M. Gérard-D. Lévesque (on ne leur avait même pas donné le texte); que deux d'entre eux ont dit publiquement et deux douzaines privément que ceux qui pensent autrement que le chef sont excommuniés. « Ils ont des ordres! »

La délation institutionnalisée: la loi 111 institutionnalise la délation. C'est un fait. Indiscutable. Ce n'est pas à proprement parler signe de vie démocratique.

La présomption de culpabilité: les mutins d'Archambault étaient présumés innocents. Mais les enseignants du Québec sont présumés coupables... jusqu'en 1985. « C'est pour que la Loi soit efficace » avouait candidement René Lévesque sur les ondes de la télé d'État, le 17 février 1983, sans se rendre compte de l'énormité de ce qu'il disait. Le nombre d'horreurs qu'on a commis au nom de « l'efficacité » dispense de tout commentaire.

La culpabilité par association: et que dire de ces articles de la Loi 111 qui « culpabilisent par association »: le syndicat est coupable si un membre est coupable, les dirigeants sont coupables si le syndicat est coupable; bref, le tout est coupable si une partie l'est et réciproquement. Pour être « efficace », c'est efficace!

Le règne de la terreur: je n'abuse pas en disant que le gouvernement Léves-

Suite à la page 16

Notes importantes:

1. Pour être admis en maternelle, l'enfant devra avoir 5 ans avant le 1er octobre 1983 et il devra avoir 6 ans, avant la même date, pour être admis en 1ère année.
2. Les parents devront présenter une copie certifiée du certificat de naissance de l'enfant lors de l'inscription.
3. **Pour l'inscription d'un enfant à l'école anglaise, les parents devront présenter le certificat d'admissibilité de l'enfant à l'enseignement en anglais.**
4. Les enfants qui ne sont pas admissibles à l'école anglaise et qui ne parlent pas français devront être inscrits au Bureau de l'accueil et de l'admission de la C.É.C.M. au 3737 est, rue Sherbrooke, téléphone: 598-6081. Le bureau sera ouvert du lundi 28 février au vendredi 4 mars de 8h30 à 19h30 et le samedi 5 mars de 9h à 12h.

Pour être sûr que votre enfant ait sa place en septembre 83, il est très important de l'inscrire pendant la période officielle d'inscription des nouveaux élèves du 28 février au 4 mars.

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT À LA BONNE ÉCOLE.

L'inscription officielle des élèves qui fréquenteront une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour la première fois en septembre 83 se fera:

- **du lundi 28 février au vendredi 4 mars,**
- **de 9h à 11h30 et de 14h à 16h,**
- **à l'école primaire française ou anglaise de votre secteur**

(consultez l'annuaire du téléphone aux pages 413 et 414).

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

CÉCM

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Pour voter pour le commissaire d'écoles de mon choix

RECENSEMENT

DU 26 FÉVRIER AU 5 MARS 1983

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18 ans et plus et résidant de l'île de Montréal, vous allez voter le lundi 13 juin pour le commissaire d'écoles de votre choix. Mais pour exercer votre droit de vote, il faut **absolument** que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre commission scolaire.

Un recenseur va passer chez vous entre le 26 février et le 5 mars prochains pour vous inscrire.
Soyez là... c'est important!
Voter pour un commissaire d'écoles, c'est aussi voter pour la démocratie scolaire.

Je m'inscris!

Les présidents d'élection des huit commissions scolaires de l'île de Montréal.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Négociation

ciations cette semaine.

À l'issue de la séance d'hier soir, le ministre de l'Éducation rencontrait à nouveau la presse et indiquait que, n'ayant pas eu la contre-proposition souhaitée, il était devenu inutile de se rencontrer à nouveau car le dialogue était sans issue. Il a expliqué avoir indiqué au porte-parole des enseignants, M. Robert Bisaillon, qu'il recommanderait au premier ministre la convocation de la commission parlementaire de l'Éducation, ce que M. Bisaillon aurait accepté, de dire M. Laurin.

Cette proposition de commission parlementaire est la même qui avait été faite dans le cadre du débat sur la loi 111, mais que la CEQ avait refusée, exigeant qu'il y ait en même temps une médiation. Selon M. Laurin, cette commission parlementaire sera une occasion d'aérer le débat, elle permettra à chaque partie de préciser les enjeux du conflit, les objectifs, les propositions qui ont été échangées depuis le mois de septembre et de prendre la population à témoin. Éventuellement, cela permettra de faire surgir de nouvelles hypothèses.

Le Conseil des ministres pourrait se pencher sur sa recommandation dès ce week-end, a indiqué le ministre, selon qui, il sera difficile de faire siéger la commission avant jeudi. Il s'agit de donner le temps à chacun de se préparer, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il espérait qu'on ne conscrerait pas trop de temps à cette commission. À la fin de la semaine prochaine, deux des trois semaines de la trêve seront déjà écoulées, et il espère pouvoir consacrer la dernière semaine à la négociation.

À la suite de la conférence de presse du ministre de l'Éducation, le président de la CECS a expliqué à son tour cette décision de convoquer une commission parlementaire. Selon Robert Bisaillon, les négociateurs syndicaux ne concourrent nullement à cette décision qui appartient entièrement au ministre. On ne peut accepter cette décision car on ne sait nullement dans quelles conditions les travaux de la commission se dérouleront, a-t-il dit, expliquant par ailleurs qu'on jugeait la négociation encore possible. Cette réserve faite, on acceptera d'y participer car on se dit prêt à faire le débat sur les enjeux du conflit scolaire n'importe où.

Les porte-parole des enseignants de commissions scolaires se disent convaincus qu'il ne pourra rien sortir d'utile des travaux de la commmission d'autant plus que toutes les règles seront fixées par le gouvernement. « Si à la fin de la trêve le 14 mars on juge au gouvernement qu'il n'y a plus assez de temps pour mener des négociations, le ministre de l'Éducation n'aura qu'à s'en prendre à lui même », de souligner M. Biasillon qu croit que la semaine prochaine sera finalement une semaine perdue pour la négociation.

Même si les enseignants n'avaient pas la contre-proposition qu'attendait le ministre, ils croyaient néanmoins possible d'engager des discussions qui auraient conduit éventuellement à la présentation des propositions souhaitées. À cet égard, ils ont proposé hier soir la création de comités techniques conjoints où les négociateurs auraient travaillé ensemble à la recherche d'hypothèse pouvant conduire à un règlement. On demandait à cet égard que le ministre enlève la condition posée quant au respect de son cadre financier tandis que la CECS oubliait la forme dans laquelle elle avait formulées jusqu'ici ses demandes.

Le ministre de l'Éducation a jugé cette proposition insatisfaisante et conclu pour sa part que la négociation était à ce moment-ci sans issue. Devant les remarques faites par la CECS que les négociateurs syndicaux manquaient de moyens matériels pour construire des propositions de règlement, il leur a proposé de pouvoir utiliser l'ordinateur du ministère de l'Éducation à cette fin, disant espérer que la CECS pourra d'ici jeudi élaborer une proposition qui pourrait être présentée devant la commission parlementaire.

La CECS aurait été dans l'impossibilité, selon les explications données par M. Laurin, de présenter la contre-proposition souhaitée et attendue, faute de moyens techniques. Pour pallier à cette difficulté, le ministre a proposé de mettre à la disposition des enseignants l'ordinateur du ministère de l'Éducation et des experts qui les aideront à construire des hypothèses de règlement. Cela exige des travaux fort complexes, semble-t-il, lorsqu'on aborde la question de la tâche ou celle de la sécurité d'emploi.

Le fait qu'on suspende les négociations a par ailleurs rendu inutile toute discussion sur la nomination d'un observateur neutre à la table de négociation. Les deux parties s'entendaient hier sur le principe de la présence d'un observateur, chacun ayant une suggestion de nom. Le gouvernement souhaitait que ce soit M. Marcel Pépin, le président de la Commission d'accès à l'information. La CECS souhaitait que ce soit M. Claude Benjamin, le président du Conseil supérieur de l'Éducation. Une divergence aurait pu toutefois surgir si on avait discuté de cette question puisque le gouvernement voulait que cet observateur soit une sorte d'ombudsman de l'information, alors que la CECS y voyait en plus un rôle de médiateur, à l'occasion. Soulignons que M. Pépin qui avait accepté de jouer ce rôle s'est désisté, en soirée, devant le fait qu'il ne recevait pas l'appui de l'opposition libérale, ce qu'il jugeait indispensable pour remplir ce rôle.

Sur la question de la collaboration des commissions scolaires à l'application des poursuites judiciaires pour grève illégale, M. Laurin a précisé par ailleurs hier qu'il y avait un total de cinq commissions qui avaient refusé cette collaboration. Outre la CECM à Montréal, il y a les commissions scolaires Blainville-Deux-Montagnes, des Milles-Îles, Sainte-Croix et Saint-Eustache.

Celles-ci ont refusé jusqu'ici de fournir les listes des enseignants qui depuis le début de la grève ne se sont pas présentés au travail. Hier soir, M. Laurin a indiqué que ces cinq commissions seront invitées à fournir la liste des noms d'enseignants qui ont travaillé, à défaut de qoui elles ne recevront pas les crédits pour payer ces enseignants. De cette façon on croit que le ministère de la Justice pourra établir la liste des enseignants ayant fait la grève et engager contre eux des poursuites.

◆ Air Canada

deux pays.Mais la pierre d'achoppement est véritablement le refus que le Canada oppose à la compagnie Continental Airlines de faire la liaison Vancouver-Sydney à des tarifs réduits qui placeraient CP Air dans une situation concurrentielle très difficile.

Pour cette raison, le CAB(Civil Aeronautics Board) a décidé, jeudi, d'interdire les tarifs « solde du printemps » d'Air Canada sur diverses destinations américaines.Le CAB avait alors fait valoir deux choses: premièrement qu'Air Canada avait mis en vente des billets à tarifs réduits avant même que des accords aient été conclus entre les deux pays;deuxièmement qu'Air Canada se trompait si elle croyait pouvoir fixer unilatéralement, et sans contrepartie, des tarifs sur des destinations américaines.

Bref, une petite guerre de prix mais dont la trêve, âprement négociée, hier, par l'amabassadeur du Canada à Washington, M. Allan Gotlieb, n'est pour l'instant que temporaire.

Air Canada, qui avait annoncé, hier, qu'elle envisageait de recourir aux tribunaux pour obtenir une injonction à l'encontre de la décision du CAB, retardera pour l'instant cette procédure et devra vraisemblablement faire accepter par la Commission canadienne des transports certaines concessions aux Américains aux fins d'obtenir le feu vert pour ses tarifs à rabais dont le volume des ventes, du reste, n'a pas été un grand succès.

Le ministre canadien des Transports, M. Jean-Luc Pépin, qui avait vainement tenté, jeudi, de faire démordre les Américains de leur fâcheux interdit, a déclaré , hier, à la suite des succès de M.Gotlieb qui a présenté personnellement la requête canadienne au département d'État, qu'aucune concession n'avait en tout cas été consentie par le Canada au sujet de Continental Airlines. Il a admis néanmoins que cette question était au centre des discussions et que si aucun accord n'intervenait à ce sujet l'interdit américain serait aussitôt remis en vigueur.

M. Pépin qui n'avait pas caché son dépit, jeudi, en qualifiant la décision américaine de « surprise hostile » a encore dit, hier, que les Américains avaient une « tactique de négociations très dure ».

Entre-temps, il ne semble pas que les passagers aient été pris de panique.Air Canada a vendu directement la majorité de ces billets à rabais, son ordinateur ayant fait défaut le jour de leur mise en vente, privant la plupart des agences de voyage de faire des réservations.Hier, Air Canada a commencé à recevoir des appels après 15 h de la part de détenteurs de billets qui ne savaient pas s'ils pouvaient partir.

La compagnie a promis de renseigner adéquatement au cours de la semaine prochaine ses passagers à la lumière des négociations avec Washington.

◆ Policier

cette façon qu'on s'adresse à elle. »

Parlant ensuite de la crédibilité de Laforest, le juge Morier avait rappelé que celui-ci a reconnu avoir menti à la commission McDonald et qu'avant de « s'ouvrir » devant la Commission Keable et ce, sept ans après, il a fallu avoir recours au subpoena pour l'amener à déposer.

Bref, de l'avis du juge Morier, Laforest n'avait jamais été victime d'enlèvement et de séquestration. Et s'il a eu quelque hésitation à collaborer avec la GRC, c'est qu'il avait surtout peur des représailles des siens.

Hier, le procureur dela couronne, Me Claude Parent, a annoncé que, dans le cas du sergent Dubuc, il avait exactement la même preuve à présenter que lors du procès de l'inspecteur Hugo. Le juge Morier n'a donc eu d'autre choix que celui d'acquitter ce deuxième membre de la GRC. Rappelons que le sergent Dubuc avait eu droit à un procès séparé, parce qu'il avait servi de témoin dans la cause de l'inspecteur Hugo.

Ainsi, dans la longue liste d'accusations portées contre une douzaine d'agents de la GRC, le sergent Dubuc est le septième à voir son sort réglé par les tribunaux.

L'inspecteur Claude Vermette, accusé du vol de la liste des membres du Parti québécois, avait vu les accusations portées contre lui retirées. Cette cause est cependant en appel. Quant à l'agent Richard Daigle, accusé lui aussi d'enlèvement et de séquestration, il avait été acquitté par un jury anglophone, tandis que son confrère, le sergent Bernard Blier, avait reconnu sa culpabilité aux mêmes accusations et avait bénéficié d'une sentence suspendue.

Le 9 février dernier, M. Blier encore, était acquitté sur l'accusation d'avoir incendié une grange à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tandis que les agents Richard Daigle, Donald McClery, Bernard Dubuc et Normand Chamberland ont vu retirer les accusations de vol de dynamite portées contre eux en septemre dernier.

Dans l'incendie de la grange dans l'Estrie, d'autres agents de la GRC doivent subir leur procès le 21 mars. Pendant ce temps, le juge en chef Thurlow, de la Cour fédérale, entendra à huis clos, la semaine prochaine, une requête visant à empêcher l'émission de deux subpoenas contre le sous-Solliciteur général du Canada, M. Fred Gibson, et du remplaçant de Michael Pitfield comme greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldesten, qui seraient tous deux gardiens de documents confidentiels.

La couronne voudrait y citer ces deux témoins au procès des agents Gilbert Albert et Maurice Gauguen, également accusés du vol de la liste des membres du Parti québécois. Mais le gouvernement fédéral, par la voie de son procureur, Me Joseph Nuss, s'y objecte au nom de la sécurité naionalie et des relations internationales.

◆ L'ONF

crate du Massachusetts Edward Markey: « à un moment où la course aux armements nucléaires, et le problème des pluies acides sont au premier plan des préoccupations du public, il est outrageant de voir comment le gouvernement empêcher les Américains de mieux s'informer. »

On ne peut pas soupçonner le département de la Justice d'avoir voulu faire de la publicité aux films de l'ONF, mais c'est pourtant ce qui est en train d'arriver. Edward Markey « veut aller voir de plus près ce que le Département de la Justice trouve subversif dans ces documentaires », la presse américaine y consacrait hier plus d'attention que n'en a jamais reçu aucun contentieux entre les Etats-Unis et le Canada; et Helen Caldicott, après son allocution au Club de presse, a dû à la demande du public, fournir les renseignements pour obtenir des copies des trois films.

Les protestations se font également entendre du côté des associations pour la défense de la liberté d'expression. L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a l'intention de contester la décision du département de la Justice. L'ACLU a organisé trois projections des trois films mardi prochain dans un cinéma du centre-ville.

De tous côtés affluent des témoignages d'indignation; le sénateur Kennedy a fait allusion à l'époque du maccarthysme et à la chasse aux sorcières:« Ceux qui brûlaient les livres dans les années 50 sont maintenant ceux qui mettent les films sur des listes noires. »

Pour le représentant Howard Wolpe, démocrate du Michigan, c'est:« Big Brother qui nous surveille », évoquant le récit de George Orwell « 1984 ».

L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Allan Gotlieb, a demandé que la décision soit revisée, et le département de la Justice n'a pas exclu cette possibilité.

Si la décision était maintenue, les membres de l'Académie du film d'Hollywood pourraient se retrouver face à une situation insolite: le film « If You Love This Planet » a été mis en nomination pour un Oscar dans la catégorie des courts métrages documentaires, et la projection doit avoir lieu le 11 mars, avec l'avertissement requis par le département de la Justice.

Au Congrès l'affaire suscite le ralliement de tous les partisans d'un gel de la course aux armements nucléaires, et des environnementalistes: « le gouvernement essaie de cacher au peuple américain le revers de ce qui est une menace à notre environnement: les pluies acides, a affirmé le sénateur Kennedy. Franchement, au lieu d'établir des listes de ceux qui se soucient de l'environnement, il ferait mieux de réclamer à l'Agence de protection de l'environnement qu'elle lui fournisse une liste des pollueurs. »

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, interrogé par des journalistes au cours d'une visite qu'il effectuait en Floride, s'est montré peu empressé à prendre position:« il est évident que nous devons toujours défendre les principes de la liberté d'expression, mais où cela nous mène dans ce cas particulier, je ne pourrais pas le dire. »

◆ Bombardier

de banlieue et de métro en Amérique du Nord. Bombardier regarde maintenant du côté de l'Asie pour augmenter son carnet de commandes.

Hier soir, Bombardier Inc. a succédé à la firme-conseil en informatique DMR et Associés, de Montréal, et à la compagnie d'assurances La Laurentienne, de Québec, qui ont été choisies l'entreprise de l'année du Québec respectivement en 1982 et 1981.

Les journalistes de la section financière du DEVOIR avait déjà choisi Bombardier Inc. comme entreprise québécoise de l'année dans LE DEVOIR ECONOMIQUE du 15 décembre dernier.

Organisé par la Chambre de commerce de la province de Québec, le concours des Mercuriades souligne les mérites du monde des affaires dans 17 catégories.

Cette année, 700 entreprises ont posé leur candidature, contre 642 l'an dernier. Le jury a eu à choisir les lauréates parmi une sélection finale de 82 firmes.

Le Mercure de la nouvelle entreprise a été accordé à la compagnie Les Freins Absco Limitée, de Québec. Cette firme est surtout spécialisée dans la fabrication de câbles de frein et de freins. Elle emploie 19 personnes. Le jury s'est dit impressionné par les projets d'expansion mis en marche par Les Freins Absco malgré la récession.

La compagnie SOFATI Limitée, de Westmount, a reçu pour sa part le Mercure de l'exportation. Détentrice du Mercure de la nouvelle entreprise en 1982, SOFATI a porté la part de ses ventes en Afrique et en Amérique du Sud à 65 % de son chiffre d'affaires. Spécialisée en transfert technologique, SOFATI a de plus diversifié ses activités l'an dernier en créant SOFATI-Conteneur avec le soutien financier d'anciens cadres de Cast. Parmiles 17 lauréates, aucune ne vient des régions de la Beauce — pourtant reconnue pour sa richesse en entrepreneurs — du Saguenay-Lac Saint-Jean et de la Gaspésie. La répartition régionale donne huit gagnantes à Montréal; deux aux régions de l'Estrie, du Centre du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue et une aux régions du Richelieu, du Bas Saint-Laurent et de Québec.

Enfin, cinq des gagnantes sont des grandes entreprises et 12 des petites et moyennes entreprises.

Les autres lauréates sont:

■ **Pratt and Whitney**, de Longueuil-...Mercure du produit du Québec;

■ **Geoffrion et Leclerc**, de Montréal-...Mercure des services financiers;

■ **Prooptic** (instruments ophtalmiques), de Montréal...Mercure de la fabrication;

■ **Franchise Plus** (implantation des magasins « La Maisonnée », de Montréal... Mercure du marketing (grande entreprise);

■ **Monitronik** (panneaux de contrôle), de Boisbriand...Mercure du marketing (PME);

■ **Logidec** (logiciel de composition typographique), de Montréal...Mercure de l'entreprise tertiaire;

■ **Shermag** (fabrication de meubles), de Victoriaville...Mercure de l'emploi (création de 62 emplois);

■ **Cascades** (papeterie), de Kingsey Falls...Mercure de la qualité de vie en entreprise;

■ **Les Laiteries Dominion**, de Montréal...Mercure de l'action communautaire (support au sport amateur);

■ **Tembec** (fabrication de cellulose), de Témiscaming...Mercure de l'action communautaire (support aux organismes bénévoles);

■ **Mines Noranda**, de Montréal...Mercure de l'action communautaire (support aux arts et à la culture);

■ **Howard-Bienvenue** (bois d'oeuvre), de La Sarre...Mercure de l'environnement;

■ **Fafard et Frères** (horticulture), de Saint-Bonaventure...Mercure de la production primaire;

■ **IBM Canada**, de Montréal...Mercure de l'investissement ($90 millions pour agrandir ses installations de Bromont, où elle fabriquera désormais des circuits électroniques utilisés dans ses produits.

◆ Inflation Suite de la page 15

que a fait régner la terreur auprès des enseignants. Il faut avoir vu des hommes et des femmes trembler de peur, versant des larmes, croulant à bout des nerfs dans les salles de grève, les assemblées syndicales, et dans leurs foyers pour s'en convaincre. Des dizaines, des centaines de témoins pourraient en parler.

Enfin, *le fait d'avoir toujours raison:* jamais ce gouvernement n'a reconnu avoir fait la moindre erreur. Il a toujours raison. Il détient *la* vérité car il défend *la* cause. Il est le détenteur absolu et exclusif du bien de la nation. Il en est l'interprète et l'exégète. C'est là le plus grand danger.

Je ne sais trop comment le qualifier. Mais lorsque l'on a un gouvernement de briseurs de grève, qui supprime totalement le droit de négocier, qui se sert des lois comme d'une arme stratégique, qui suspend les Chartes des droits et libertés, qui se livre à de la propagande massive et mensongère, qui envoie promener les instances démocratiques, qui tient des référendums-bidons, qui est soumis à un seul homme, qui institutionnalise la délation et la culpabilité par association, qui fait régner la terreur psychologique, qui a toujours raison car il détient la vérité en vertu d'une quelconque illumination; on ne peut certainement pas le qualifier de nazi, sans doute pas de fasciste non plus. Mais peut-être de fascisant.

Quoi qu'il en soit, dire aujourd'hui « René Lévesque est pire que Duplessis » est devenu un tel lieu commun, indiscutable et indiscuté, parfaitement admis et reconnu de tous que le premier ministre, le Gouvernement et le peuple du Québec n'ont vraiment pas de quoi être fiers.

Les grands médias ne sont pas au bord de la faillite

— Nick Fillmore

par Angèle Dagenais

Contrairement à la croyance populaire, les médias ne réduisent pas leur personnel et leurs budgets de rédaction parce qu'ils sont en difficulté financière mais bien parce qu'ils font moins de profits. Telle est du moins la thèse qu'a soutenue hier Nick Fillmore, réalisateur à Radio-Canada anglais et invité au panel d'ouverture du congrès du Centre pour le journalisme d'enquête qui tient ses assises annuelles à Montréal.

Armé d'une batterie de chiffres digne du meilleur journalisme d'un Nick Fillmore a en effet démontré que les grandes chaînes de journaux, Southam et Thompson, Québecor, MacLean-Hunter, les télévisions (notamment le canal 10 à Montréal), les postes de radio, tous les « big boys » de l'information ont fait encore des millions de dollars de profits en 1982 même si ces profits ne sont pas du tout comparables à ceux qu'ils enregistraient en 1981, année record.

Si les médias n'encouragent pas de façon générale les enquêtes de fonds, les grands reportages coûteux, les appels interurbains même parfois, la mobilisation d'un journaliste pendant de longues semaines sur un article fouillé, la recherche, l'analyse, ce n'est pas, rappelle Nick Fillmore, parce qu'ils sont au bord de la faillite mais bien parce qu'ils n'y tiennent seulement pas. Si Radio-Canada est capable de dépenser $200,000 à la couverture de l'escalade de l'Everest alors qu'elle met à pied des équipes entières de journalistes chevronnés, c'est qu'elle « a fait son choix », soutient Fillmore.

Pour ce dernier « maximiser les profits » et faire du bon journalisme ne vont manifestement pas ensemble, parce que du bon journalisme peut à l'occasion coûter très cher.

Roger Landry, éditeur de La Presse, a soutenu pour sa part que le bon journalisme peut se pratiquer en tout temps mais qu'en période de récession, il fallait aller à l'utile, que des équipes de spécialistes-enquêteurs n'étaient peut-être pas très indiquées et qu'il ne fallait jamais dans un grand journal populaire restreindre l'information officielle « que les gens recherchent » au profit d'un travail d'enquête. Il a par la suite admis que les « bonnes enquêtes » ne nuisaient certes pas aux profits des médias d'information et que patrons et rédacteurs « devaient collaborer de très près ».

Patrick O'Callaghan pour sa part, directeur du Calgary Herald, a indiqué que les journaux n'étaient pas une espèce protégée et qu'ils étaient nécessairement touchés par les déboires de l'économie.

Le congrès du Centre pour le journalisme d'enquête qui réunit plus de 900 journalistes à travers le pays, se poursuit aujourd'hui et demain à l'hôtel Le Parc Régent. Quelque 75 experts journalistes animent une trentaine d'ateliers touchant tous les aspects de la profession journalistique.

Des péquistes s'en prennent à la présidente de la Commission des droits

Une quarantaine de membres du Parti québécois, dont certains de l'exécutif national et d'autres d'exécutifs régionaux, s'en sont pris vigoureusement, hier, à la Commission québécoise des droits de la personne qui aurait, selon eux, « manqué à son devoir en ne donnant pas aux citoyens et aux citoyennes toute l'information relative à l'ensemble de la Charte des droits et libertés » dans son analyse des effets de la loi 111, destinée à mettre fin à la grève illégale des enseignants.

La présidente de la Commission des droits, Mme Francine Fournier, avait vivement critiqué le gouvernement au lendemain de l'adoption de la loi, au milieu de la semaine dernière, et avait affirmé que cette mesure législative avait pour effet de suspendre « l'ensemble des droits et libertés reconnus par la Charte québécoise ». Seuls quelques articles de la loi sont incompatibles avec des principes de la charte, font plutôt valoir les protestataires péquistes.

Ils reprochent à la Commission de n'avoir pas elle-même respecté « le droit à l'information », consacré aussi par la Charte, en donnant aux citoyens une information « partielle et partiale ».

Selon eux, la prise de position de l'organisme aurait dû reconnaître que la dérogation à la Charte des droits et libertés était légale, et elle aurait aussi dû dénoncer l'illégalité de la grève. Ils font grief à la Commission de ne pas avoir rappelé une partie du préambule de la Charte, qui stipule que « les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général ».

Davis voyage en France

PARIS (PC) — La technologie et le commerce seront les principaux sujets de discussion entre le premier ministre ontarien, M. William Davis, et des personnalités françaises du monde des affaires et de la politique au cours d'une visite officielle de deux jours qui commence lundi, a-t-on annoncé dans la capitale française.

On dit que M. Davis donnera, mardi, priorité à des rencontres avec les dirigeants de Renault, manufacturier d'automobiles, et d'Aérospatiale, société nationale d'aviation qui participe au consortium d'Airbus.

Renault manufacture distribue des voitures en Amérique du Nord en association avec American Motors tandis que de Havilland, de Toronto, négocie sa participation au projet Airbus.

M. Davis arrivera samedi, à Paris, en visite privée de deux jours puis, après ses rencontres officielles, ira à Bruxelles et à Londres avant de retourner au Canada le 5 mars.

M. Davis doit aussi rencontrer M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, du Centre mondial de la technologie informatique.

Mme Adrien Clarkson, agent-général de l'Ontario à Paris, a dit à La Presse Canadienne que ce centre venait de signer une lettre d'intention à l'adresse de l'Ideal Corp et de l'Ontario Institute for Studies and Education.

M. Davis doit prendre la parole lundi devant les membres de la Chambre de commerce France-Canada. Il rencontrera le ministre du Commerce de France, M. Michel Jobert, qui le recevra à dîner par la suite.

M. Maurice Fertey, président d'American Motors (Canada), devrait participer à la rencontre de M. Davis, mardi, avec M. Bernard Hanon, président de Renault, et ses adjoints.

M. Davis parlera sûrement de l'usine d'AMC-Renault, qui fonctionne au ralenti, à Brampton, son lieu de naissance.

La Cour refuse la permission d'en appeler dans une cause de viol

Au grand désappointement de la Couronne, la Cour d'appel vient de refuser la permission d'en appeler dans le cas d'un individu de 50 ans, Jacques Lizée, qui, à quatre reprises, entre mars 1981 et janvier 1983, aurait violé sa belle-mère de 76 ans.

Le 27 juillet dernier, Lizée reconnaissait sa cuplabilité à une seule accusation de viol et le juge Jean Longtin, de la Cour des sessions de la paix, lui accordait le 14 janvier dernier une sentence suspendue à laquelle il accolait une ordonnance de probation de trois ans.

La Couronne, représentée par Me Lucie Dufresne, avait plaidé qu'il s'agissait là d'un viol crapuleux car, outre l'outrage, la vieille dame avait également été battue et présentait des ecchymoses et hématomes aux seins, aux parties génitales et à la tête, en plus de souffrir de violentes douleurs aux côtes.

Lizée, qui s'en tire à aussi bon compte, le doit au psychiâtre qui l'avait examiné. Celui-ci a en effet révélé que ce superviseur technique à l'emploi de Radio-Canada, en plus d'être alcoolique, souffrait d'une dépression masquée résultant du fait que sa fille avait épousé un individu qu'il n'appréciait pas. Le Dr Yves Lamontagne a aussi mentionné que Lizée avait été très traumatisé par le bris d'une liaison avec une maîtresse.

En suspendant sa sentence, le juge Longtin lui a ordonné de ne plus revoir la victime, d'assister à des assemblées des Alcooliques Anonymes, de suivre une thérapie au Jewish General Hospital et de se rapporter régulièrement à un agent de probation.

Lizée devra également donner 200 heures de son temps aux Petits Frères des Pauvres, tandis qu'il devra contribuer une somme de $2,000 à la Fondation Berthiaume-du Tremblay, un organisme voué aux personnes âgées.

AUJOURD'HUI

La Fédération québécoise du loisir littéraire invite les intéressés à participer à l'atelier d'initiation au plaisir littéraire et à l'atelier d'écriture de théâtre pour enfants les 26 et 27 fév. de 9 h à 16 h Ces ateliers se tiendront à Montréal, au 1415 est, rue Jarry. Renseignements: 374-4700 postes 405 et 407.

■

La Fédération québécoise du loisir littéraire invite les intéressés à participer à l'atelier d'initiation au plaisir littéraire et à l'atelier d'écriture de théâtre pour enfants les 26 et 27 février de 9 h à 16 h 30. Ces ateliers se tiendront à Montréal, au 1415 est, rue Jarry. Renseignements: 374-4700 postes 405 et 407.

■

Galerie La Belle Époque: exposition et vente spéciale deux jours seulement. De grands peintres canadiens, tels que Riopel, Borduas, Marc-Aurèle Fortin, A.Y. Jackson. Au 1396 ouest, rue Sherbrooke, face au Musée des Beaux-Arts, de 11 h à 20 h, les 26 et 27 février. Renseignements: Lise Gagliano 255-3937.

■

Le YMCA de Saint-laurent, situé au 1745, boul. Décarie, offre un cours de photographiqe avancé, commençant le samedi 26 février. Pour informations: 747-9801.

■

Le YMCA de Saint-Laurent offre un cours d'artisanat pour les enfants de 4 à 10 ans, à 9 h 30. Au 1745, boul. Décarie. Pour informations: 747-9801.

■

Stage en interprétation de la nature: Le bois de Belle-Rivière, qui est situé au 9009, de la route 148 à Ste-Scholastique. Pour renseignements: 476-0476.

■

Dans le cadre de ses « Beaux samedis » la librairie Hermès, 1120 ouest, rue Laurier, Outremont, vous invite à rencontrer Mikel Dufrenne, le samedi 26 février 83, de 14 h à 16 h.

■

Composer avec le stress au travail, tel sera le sujet d'une série de trois rencontres offertes par la faculté de l'É ducation permanente de l'Université de Montréal dans le cadre de son programme *Les belles soirées et matinées* dont la première commencera le lundi 28 février à 19 h 30 au 3200, rue Jean-Brillant avec les professeurs Denis Roy et Shimon L. Dolan. Renseignements: 343-6090.

■

Au YMCA-Snowdon, auditorium Samuel-Grover, 5480, Westbury, spectacle de Jacques Amar, chanteur auteur-compositeur. Spécial pour la fête de Pourim, à 21 h. Renseignements: 733-2684.

■

Concert bénéfice de Main Film intitulé «Oserez-vous rater ce spectacle». à 21 h, salle Golden Fisher du YWCA, angle Dorchester et Crescent. AdmissionÀ $4, à l'avance à Dutchys et Rock en stock ou $4.50 à la porte. 845-7442

■

Festival international du film Super 8, Cinémathèque québévoise, 335 est de Maisonneuve. Au programme: 11 h, atelier technique, 13 h, compétition intercollégiale, 15 h, «Ma course autour du monde» deJ.L. Boudou, 17 h, Cinéma d'intervention en France présenté par le groupe audiopradif, 19 h, compétition ntionale, 21 h 30, compétition internationale.

■

Mater Materia, centre de croissance personnelle animé par Jacques et Yolande Langurand à Cowansville, offre un atelier animé par Claire Durand sur le rôle du père et de la mère pendant la grossesse ainsi qu'un atelier animé par Jacques Languirand sur la Voie de l'Illumination. 1-263-7218

26 février

par la PC et l'AP

1979: Le secrétaire américain de la Défense, M. Harold Brown, avertit que les États-Unis emploieront la force militaire si nécessaire pour protéger l'acheminement du pétrole du Proche-Orient.

1972: Un barrage cède en Virginie après trois jours de pluies torrentielles: 116 morts.

1969: Le président Richard Nixon prend la parole devant le Bundestag ouest-allemand et insiste sur la nécessité pour l'Occident de demeurer fort.

1968: Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, annonce que son pays accepte « une forme de négociation » avec les Etats arabes.

1952: Le premier ministre Winston Churchill annonce que la Grande-Bretagne possède la bombe atomique.

1871: La France et l'Allemagne signent la paix de Versailles.

1832: La constitution polonaise est abolie par le tsar Nicolas 1er.

1521: Des dizaines de milliers de Portugais sont tués par un tremblement de terre qui ravage Lisbonne et une grande partie du pays.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 26 février 1983

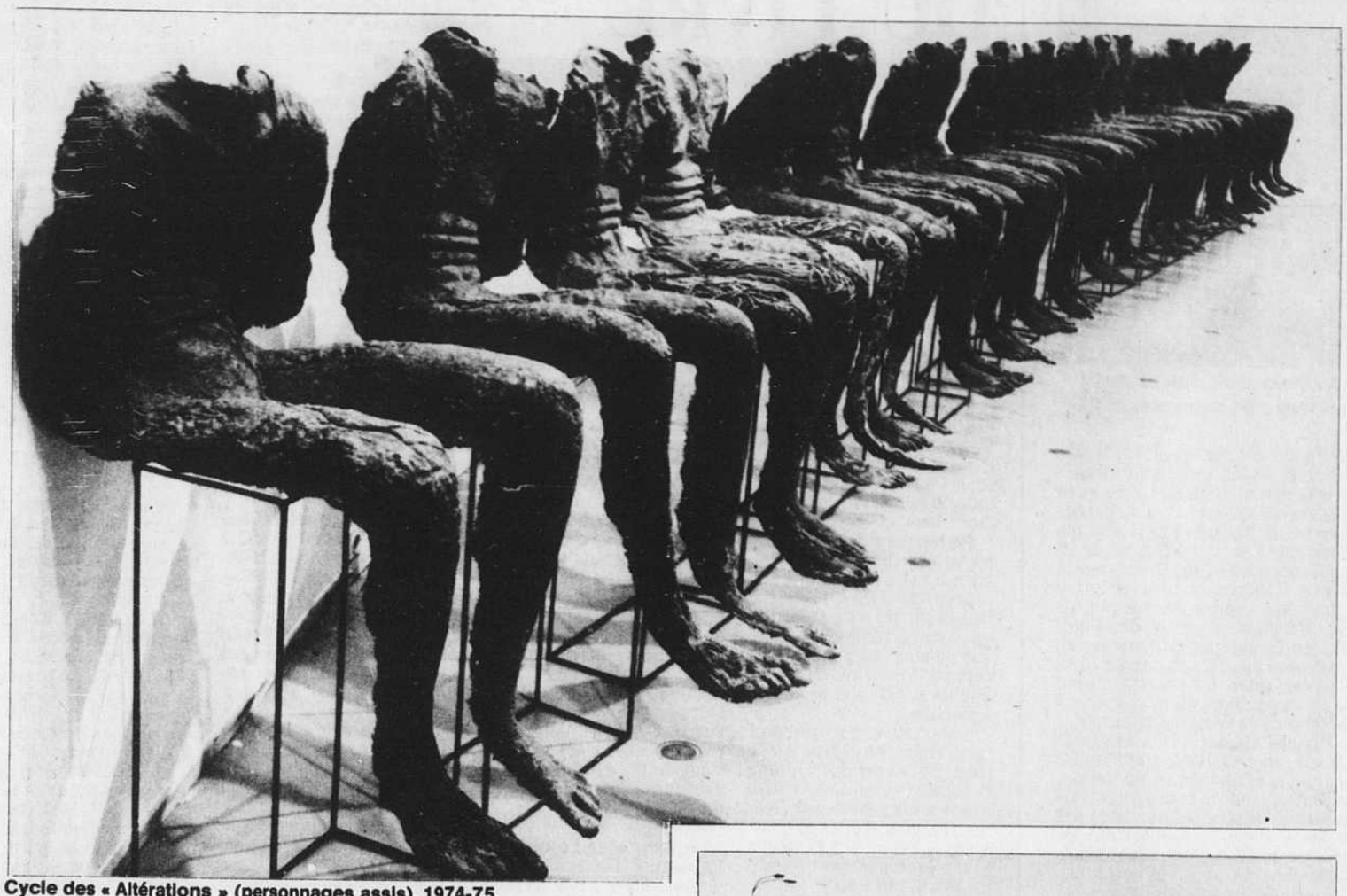

Cycle des « Altérations » (personnages assis), 1974-75.

Magdalena Abakanowicz

Une lente plongée à l'intérieur du corps

par Gilles Daigneault

ENTRE les fameux *Abakans* et les 16 pièces d'argile, réalisées l'été dernier à l'École des arts visuels de Banff, qui constituent la série *Syndrome*, l'exposition des étranges artefacts de Magdalena Abakanowicz apparaît comme une gigantesque métaphore, remarquablement originale et suggestive, de la condition humaine. Mise sur pied par le Museum of Contemporary Arts de Chicago, cette présentation du Musée d'art contemporain est la première rétrospective américaine de l'oeuvre de l'artiste polonaise, née en 1930, dont les travaux en art textile avaient d'abord été remarqués sur la scène internationale lors de la VIIIe Biennale de Sao Paulo, en 1965, où ils reçurent la Médaille d'or; par la suite, Abakanowicz participera à la plupart des manifestations importantes d'art contemporain tandis que ses objets inclassables forceront peu à peu les portes des musées les plus prestigieux.

Le parcours d'abakanowicz s'inscrit dans un vaste courant de créateurs qui, au cours des années 70, ont cherché à secouer le joug de la modernité en réintroduisant dans leurs propositions des contenus que la critique formaliste jugeait « non artistiques ». En tenant compte, bien sûr, de certains acquis de l'histoire de l'art récent, l'artiste a recommencé à réfléchir sur son expérience personnelle et sur son inconscient, et l'oeuvre a souvent emprunté des formes primitives qui faisaient retour sur l'histoire de l'homme et de la nature, sur la fraternité de leurs rituels.

À ce propos, la présentation du Musée d'art contemporain, malgré son aspect hétéroclite, dégage une sensation de profonde unité qui provient du caractère organique du travail d'Abakanowicz. Toutes les réalités y sont ramenées à des jeux de fibres qui créent des formes plus ou moins arbitraires et permanentes, et qui résistent d'une manière significative à toute règle esthétique.

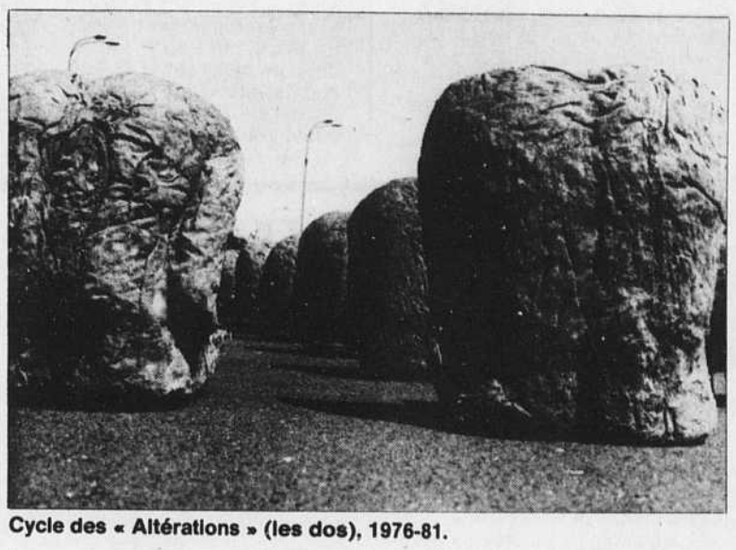

Cycle des « Altérations » (les dos), 1976-81.

On a le sentiment que tous ces objets sont des avatars d'un même fantasme, qu'ils sont aussi périssables que l'artiste qui s'est usée a les fabriquer et qui s'identifie volontiers à eux: « Construire quelque chose de plus durable que moi-même, cela ne ferait qu'ajouter aux déchets d'ambitions accumulées qui nous entourent (...) Il y a si peu de place. »

Un des thèmes majeurs des recherches d'Abakanowicz est certes la dialectique de l'intérieur et de l'extérieur des êtres et des choses, et l'ensemble de l'exposition, qui comprend des objets représentatifs des deux grands cycles de l'oeuvre — les Abakans et les *Altérations* (qui retroupent les séries les plus souvent commentées) —, se présente comme une lente plongée de l'artiste à l'intérieur d'elle-même, par le biais principalement d'une réflexion sur le corps humain. Les premières salles sont occupées par des formes suspendues qui évoquent de grands vêtements somptueusement stylisés (mais qu'on peut aussi trouver très érotiques, les oeuvres d'Abakanowicz étant toujours susceptibles de plusieurs lectures) où le corps n'exige qu'en négatif.

Puis, l'artiste aborde le corps humain proprement dit, mais d'une manière analytique, comme si cette figure complexe ne pouvait être envisagée globalement d'une manière pénétrante. Il y aura donc successivement la série très connotée des *Personnages assis*, sans dos ni tête, où l'homme n'est plus qu'une carcasse dérisoire, au demeurant plus vide que les « vêtements » des salles précédentes; suivront les *Dos* où l'homme devient une écale caricaturale.

Dans les deux cas cependant, la répétition des figures leur confère une certaine grandeur, et ce sera là une autre constante de l'oeuvre d'Abakanowicz: « Mes mains façonnent des formes cherchant dans la quan-

Suite à la page 32

Édouard Glissant

La passion de l'antillanité

par Jean Royer

Photo Jacques Grenier
Édouard Glissant: plus proche d'Alejo Carpentier...

POUR retrouver le fil perdu de l'histoire antillaise, Édouard Glissant n'a pas seulement fondé l'Institut martiniquais des études (IME), où il se rendait enseigner quand je l'ai rencontré la semaine dernière à Montréal. L'intellectuel de Fort-de-Fra nce est aussi un poète, un romancier et un essayiste. Son ouvrage *Le Discours antillais*, qui est devenu la bible des étudiants martiniquais, veut trouveer les remèdes du « mal des Antilles ». Ses romans inventent une saga martiniquaise et sa poésie en retrace les paysages.

Édouard Glissant affirme depuis plusieurs années ce qu'il appelle l'antillanité, c'est-à-dire la conscience des histoires convergentes des Antilles. Cela n'empêche pas l'intellectuel de se retrouver aujourd'hui directeur du *Courrier de l'UNESCO*, publié en 28 langues et distribué dans 158 pays. Car en même temps qu'il affirme la spécificité antillaise, Édouard Glissant tient à ce qu'il appelle ses « racines planétaires ». Et pour lui l'antillannité est exemplaire justement de cette « unité dans la diversité » qui se révèle comme le grand défi de l'histoire mondiale actuelle.

Quand Édouard Glissant était venu participer, en 1976, à la cinquième Rencontre des écrivains, organisée à Montréal par Jean-Guy Pilon et qui posait la question des littératures nationales, on a connu un homme qui cherche toujours une troisième voie entre le renoncement à sa spécificité et le repli sur soi.

L'écrivain, qui affirme le droit au « métissage culturel » pour les Antilles, a d'abord été connu par son roman *La Lézarde*, prix Renaudot 1958, qui a pour sujet la condition du colonisé. Il publiera plus tard au Seuil, en 1975, *Malemort*, le roman des Antilles, et *La Case du Commandeur*, en 1981, la saga de la Martinique. Ses essais *Le Quatrième siècle* (1964) et *L'Intention poétique* (1969), explorent les questions de l'appartenance et du langage. À ses *Poèmes*, publiés au Seuil, s'ajouteront dans quelques semaines chez Gallimard la réédition de son recueil *Le Sel noir*, et dans quelques mois la publication au Seuil d'une nouvelle suite *Pays rêvé, pays réel*. On peut d'ailleurs trouver une anthologie de l'oeuvre d'Édouard Glissant dans la collection « Poètes d'aujourd'hui » de Seghers.

Pays rêvé, pays réel : ce titre peut bien résumer l'action et l'oeuvre d'Édouard Glissant. C'est cette démarche que j'ai voulu emprunter pour l'entretien avec l'écrivain martiniquais, réalisé entre deux conférences qu'il donnait aux universités McGill et de Montréal, la semaine dernière.

D'abord, quel est donc le rôle d'un écrivain antillais ? Il est double, répond Édouard Glissant. « Le premier, c'est de fouiller sous l'apparence du réel antillais pour savoir et pour trouver, pour exprimer ce qui s'est passé et ce qui se passe dans les pays où non seulement l'histoire a été occultée mais où encore l'idéologie occidentale a imposé une certaine vision de l'Histoire. Le second rôle du poète antillais sera de montrer le caractère atypique de la situation antillaise dans le monde d'aujourd'hui.

« Je crois que l'homme moderne est voué à passer à une autre dimension de l'esprit qui intègre les diversités dans l'unité. Je crois que nous sommes en train de dépasser cette ère de civilisation où les philosophies occidentales ont imposé au monde ce que j'appelle les philosophies de l'Un : avec un modèle, une transparence, une hiérarchie des valeurs où l'on monte à mesure que l'on se *civilise*. Je crois que l'on est en train de passer à une autre ère de civilisation où les diversités ne sont plus conçues comme contradictoires et repoussantes les unes par rapport aux autres. L'unité de la planète terre n'est plus contradictoire de la diversité des peuples, des civilisations et des cultures, mais au contraire intègre cette diversité. Ou plutôt c'est la diversité qui intègre l'unité. Et je crois que les Antilles sont un des cas vécus globalement par une population, où l'on peut voir comme dans un laboratoire et sur le vif ce passage civilisationnel ».

Les Antilles incarnent en effet une réalité culturelle unique : elles sont multilingues. On y parle l'anglais, l'espagnol, le français. Mais Édouard Glissant se sent plus près d'Alejo Carpentier, qui écrit en espagnol, que de tous les romanciers de la France. « Pour les Antillais, dit-il, la seule dimension linguistique valable, c'est le multilinguisme. Par définition, nous sommes obligés, nous, Antillais, de dépasser la barrière des langues ».

Aussi, Édouard Glissant insiste depuis longtemps sur la notion de l'antillanité. Après la théorie de la négritude de Césaire et Senghor, qui avait pour but général de contrer le racisme et de retrouver une fierté africaine, Glissant apporte l'idée plus particulière et précise de l'antillanité. Ce mot d'antillanité, qu'il a forgé puis lancé, a empêché beaucoup de monde de dormir. Qu'est-ce qu'il veut dire ?

« Antillanité, explique l'écrivain, cela veut dire que nous, Haïtiens, Cubains, Jamaïcains, Trinidadiens, Martiniquais, Guadeloupéens, Saint-Luciens, Dominiquains, Barbadiens, Guinéens, Porto-Ricains, nous avons eu des histoires absolument convergentes mais nous ne le savions pas. Et l'on découvre en étudiant ces histoires qu'en 1800 les esclaves martiniquais s'élançaient sur la mer sur des troncs de cocotiers dans l'espoir d'aller retrouver la liberté. Nous ne le savions plus. On avait réussi à nous enlever toutes ces convergences non seu-

Suite à la page 32

Tennessee Williams, un grand dramaturge de l'âme

par Robert Lévesque

TENNESSEE Williams est mort. L'auteur de *La Ménagerie de verre*, d'*Un tramway nommé désir* et de *La Chatte sur un toit brûlant*, trois chefs-d'oeuvre du théâtre américain, a été retrouvé sans vie dans sa chambre de l'Élysée Hotel à Manhattan peu avant 11 h hier matin. Son secrétaire de presse, arrivé sur les lieux, a déclaré que M. Williams était étendu sur le sol et qu'« aucun indice d'une cause évidente de décès n'a été trouvé ». Le dramaturge était âgé de 71 ans.

Manhattan. C'est là que Thomas Lanier, dit Tennessee Williams, avait subitement et définitivement trouvé la gloire en mars 45, il y a 38 ans, lors de la première représentation new-yorkaise de *The Glass Menagery* au Playhouse Theatre. L'Amérique découvrait un dramaturge. En 47, sa seconde pièce, *A Streetcar Named Desire*, jouée par Marlon Brando et Jessica Tandy, devint un événement national, remportant tous les prix possibles, dont le Pulitzer, qu'il décrochera une seconde fois en 55 pour *A Cat on a Hot Tin Roof*.

Dans une chambre d'hôtel. Comment ne pas se rappeler ce célèbre texte que le *New York Times* publia en novembre 47, trois jours avant la première du *Tramway*, un texte signé par Williams sous le titre de *On a Streetcar Named Success*, où le dramaturge, surpris par la gloire, tiré d'une vie modeste où il exerçait les petits métiers de garçon d'ascenseur, vendeur de souliers, ouvreur, décrivait son sentiment: « I sat down and looked about me and was suddenly dépressed. This is just a period of adjustment. Tomorrow morning I will wake up in this first-class hotel, when I look at the green satin sofa I will fall in love with it. It is only temporarely that the green satin looks like slime on stagnant water. »

Tennesse Williams, né à Columbus, Mississippi, en 1911, petit-fils de pasteur et fils de représentant de commerce, enfant du Deep South, comme William Faulkner, a donné au théâtre américain l'une des oeuvres les plus sensibles, les plus personnelles, et les plus audacieuses. On qualifia d'« enfant terrible » cet auteur qui abordait, dans un théâtre réaliste d'une puissance dramatique fort rare, les thèmes de la sexualité et de la religion (*La Bataille des anges*, son premier scandale), ceux des enfers de la névrose, des obsessions sexuelles, avec des personnages qui sont tous victimes et frappés d'une culpabilité sans espoir.

(Photo Jacques Grenier)
Tennessee Williams lors de son passage à Motnréal en 1977

Il avait grandi dans une famille modeste du Sud, dans un milieu presque exclusivement féminin, élevé par sa mère, sa soeur ainée une déficiente mentale qui lui inspirera le rôle de Blanche Dubois, et sa grand-mère. Son enfance avait été marquée par la maladie, durant quelques années il fut partiellement paralysé. Son théâtre est nourri de cela. Il le sera aussi d'une lutte contre le puritanisme américain, ambiance qui lui pesa lourd, et d'un grand désarroi que provoqua chez lui le sentiment que son père, Cornelius, l'avait pris en haine, l'appelant « Miss Nancy ».

En 37, Tennessee Williams s'installe à la Nouvelle-Orléans, la ville qu'il affectionnera entre toutes. C'est là qu'il commence à écrire une oeuvre qui deviendra l'une des plus importantes du théâtre contemporain, et l'une des plus jouées à travers le monde.

À Montréal, où il vint en 77 pour assister à la création mondiale en français de *Outcry (Pièce à deux*, mis en scène par Jean Salvy au TNM), Tennessee Williams a été joué à quelques reprises. Ce sont les Compagnons du père Legault qui, en octobre 48, moins de quatre ans après sa percée américaine, furent les premiers à afficher du Williams au Québec.

La Ménagerie de verre, où Denise Vachon, Thérèse Cadorette et Guy Provost tenaient les principaux rôles, fut le spectacle d'inauguration de la salle des Compagnons, coin Sherbrooke-Delorimier. Le père Legault, dont le choix pouvait étonner les habitués de théâtre à la Ghéon, avait tenu alors à préciser que ce théâtre « poétique » était tout à fait dans les cordes des Compagnons. Lionel Villeneuve y faisait ses débuts dans le rôle du fils, Wingfield.

En février 57, le TNM, qui comptait alors une section anglaise, avait confié à Rupert Caplan la mise en scène de la même pièce. À l'Egrégore, la seconde saison de la troupe de Françoise Berd avait débuté avec *Été et fumée*, écrite en 48, et c'est André Pagé qui avait mis en scène cette histoire d'une passion qui, à New York, avait connu un succès mitigé. La Ville de Montréal (pour des raisons de sécurité) avait temporairement fermé l'Egrégore peu de temps après la première.

Chez Duceppe, on a vu Hélène Loiselle triompher en 74 dans le rôle de Blanche Dubois, du *Tramway*. Reichenbach avait signé la mise en scène. En 82, la même compagnie présentait *La Chatte sur un toit brûlant* avec Sophie Clément et Michel Dumont. Le Trident a également monté *La Chatte* avec Marie Tifo. Au Quat'sous, Brassard signait en 72 un spectacle Williams, dans une adaptation de Michel Tremblay où l'on retrouvait trois pièces en un acte du

Suite à la page 29

Raphaël Vaillant
LES ORDINATEURS DOMESTIQUES
Promesses et limites de l'informatique dans la vie quotidienne
Seghers

PROMESSES ET LIMITES DE L'INFORMATIQUE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
LES ORDINATEURS DOMESTIQUES
228 pages 17,90 $
Collection «Les Visages de l'avenir»
«À lire absolument pour vraiment utiliser l'ordinateur et ne pas être mangé par lui»
Le Devoir
Seghers
Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

LA VIE LITTÉRAIRE

LE Musée d'art contemporain (MAC) est en train d'organiser un mois de manifestations de poésie à travers le Québec. Sous le titre *Poésie, ville ouverte*, les activités auront lieu du 15 octobre au 20 novembre à Montréal, Lachine, Hull, Trois-Rivières et Québec. L'initiateur de l'événement est Claude Haeffely, conservateur adjoint pour l'animation au MAC, qui a d'ailleurs organisé la Semaine de la poésie à la Bibliothèque nationale en 1968 ainsi que la Nuit de la poésie du Gésù en 1970. Trois volets composeront les activités de *Poésie, ville ouverte*: cinq créations de poésie-spectacle; des lectures de poésie dans des cafés et galeries où un poète-animateur réunira d'autres poètes et artistes autour d'un thème; des expositions de manuscrits, livres d'artistes, livres d'art, de photographie, de poèmes-affiches ainsi qu'une semaine sur le cinéma et la poésie à la Cinémathèque. Des poètes des communautés culturelles seront aussi invités à participer à ce festival de la poésie.

■

Jean Éthier-Blais, écrivain et collaborateur au DEVOIR depuis près de 25 ans, recevait cette semaine de prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

À l'occasion de l'attribution du prix, le président de la SSJB, M. Gilles Rhéaume, annonçait que les historiens Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière avaient reçu la commande d'écrire un livre sur le fondateur trop méconnu de l'organisme. On prévoit un livre de pas moins de 400 pages sur Ludger Duvernay, a promis M. Rhéaume. Les mêmes auteurs préparent aussi pour décembre prochain un autre ouvrage, d'environ 500 pages et abondamment illustré, sur l'histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de son 150e anniversaire. Les deux historiens, rappelons-le, sont les auteurs de la série populaire *Nos Racines*, dont ils viennent de terminer la rédaction.

■

Au sujet de la censure qui touche un professeur de Shawinigan remercié de ses fonctions pour avoir mis au programme les contes érotiques d'Yves Thériault, *L'Oeuvre de chair*, ainsi que le roman réaliste de Jacques Renaud, *Le Cassé*, une protestation s'élève du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes. La présidente, Mme Jeanne Gagnon, nous fait parvenir un communiqué où l'organisme se dit « indigné par l'intolérance dont fait preuve la Commission scolaire de Shawinigan ». « Il est étonnant qu'en 1983, ajoute-t-on, l'on soit encore obligé de se cogner contre des préjugés qui, de toutes façons, ne devraient jamais exister. »

■

L'écrivain français Jack-Alain Léger vient de s'établir à Montréal. L'auteur du best seller *Monsignore* mais aussi d'une autobiographie, publiée chez Flammarion, et fort discutée en France, nous déclarait récemment qu'il regrettait les tendances de la politique française actuelle à régimenter la liberté d'expression.

■

Rien de nouveau dans l'affaire Hachette. On sait que la multinationale française voulait vendre ses intérêts dans la distribution de livres et de presses au Québec. Un acheteur éventuel, M. Jacques Francoeur, qui s'était allié à M. André Bastien de Libre Expression et des Presses de la Cité, a finalement refusé l'offre d'Hachette, comme l'annonçait LE DEVOIR dans son édition de samedi dernier. On sait par ailleurs que M. Francoeur vient d'acheter *Le Droit* d'Ottawa. Quant à Hachette, il semble qu'un administrateur soit arrivé de Paris cette semaine pour tenter de régler l'affaire. Chez Hachette Canada, on parlait de vente depuis trois mois et on tâchait de baisser l'inventaire, ce qui causait certains problèmes de services aux libraires. Hachette emploie au Québec une soixantaine de personnes. L'inquiétude monte chez ces employés depuis que sont connues les intentions de vente de Hachette Canada.

Jean ROYER

Jean Éthier-Blais, lauréat du prix Duvernay (Photo Jacques Grenier)

LA VITRINE DU LIVRE

UN livre de premier ordre: **Moi, Jeanne Castille, de Louisiane,** par Jeanne Castille, Luneau Ascot Éditeurs, 222 p., $14.95. L'autobiographie, absolument étonnante, d'une Acadienne de Louisiane. institutrice pendant 50 ans (elle en a 73), son livre introduit de façon saisissante à la réalité francophone de cette partie des États-Unis.

Printemps, par Pa Kin, Flammarion, coll. « Aspects de l'Asie », 480 p., traduit du chinois, $22. Un roman baignant dans l'histoire de la Chine des années 20. L'auteur, fort connu, a vécu toute cette époque et la dépeint de l'intérieur.

Panorama de la poésie française, par Georges-Emmanuel Clancier, deux volumes: 1) « De Chénier à Baudelaire » 2) « De Rimbaud au surréalisme ». Chaque volume: 448 p., $14.45. La reprise d'un travail remarquable sur 150 ans de poésie française.

Très différent, très important aussi. **Philippe ou la joie de vivre**, par Denise Poncelet suivi de **Un tout croche qui pense**, par Gaétan Grondin, Héritage « vis-à-vis », 240 p., $13.95. Deux êtres profondément handicapés. L'un, Belge, handicapé mental, l'autre, Québécois, atteint d'une paralysie cérébrale. La remontée des deux, grâce à leurs efforts et à l'aide de ceux qui les entourent.

La bicyclette bleue, (1939-1942) par Régine Deforges, roman, Ramsay, 392 p., $16.95. Un roman totalement lié à la guerre de 1940 en France et à l'occupation qui s'ensuivit. Pas de philosophie, de l'animation.

Lanterne magique, par Léon-Paul Fargue, Seghers, 191 p., reprise d'un volume de souvenirs paru en 1944. Aussi intéressant aujourd'hui qu'il y a 40 ans.

Sept contes gothiques, par Karen Blixen, Livre de poche, 508 p., $8.95. Absolument remarquable.

Langage et production, par György Markus, De-noël-/Gonthier, coll. « Grand format » Médiations, 223 p., traduit de l'anglais, $21. Membre de l'École de Budapest, l'auteur, privé d'enseignement en Hongrie, livre un travail de la pensée marxiste antidogmatique.

Dialogue des monopoles et des nations, par François Perroux, Presses universitaires de Grenoble, 491 p., $28.50. Une somme de réflexions en profondeur sur l'économie mondiale.

■

Le Coq et la Louve, par Florence Trystram, Flammarion, 402 p., $23.50. un livre d'histoire. Gerbert, moine français devenu pape 999 sous le nom de Sylvestre II. L'an Mille, le Saint-Empire romain germanique, la France de ce temps et le pouvoir des papes. Un passage de l'histoire fort mal connu.

■

Les vraies recettes du petit gibier, nouvelle édition, Institut national des viandes, 193 p., $9.95.

■

Les Cultures parallèles, no 3 de la revue *Questions de culture* de l'Institut québécois de recherches sur la culture, Éditions Leméac, $15. Un numéro très intéressant sur l'évolution actuelle du Québec.

■

J'accuse ou Nice côté ombre, par Graham Greene, Éditions Leméac, 69 p., textes français et anglais, $4.95. Exceptionnel, ce volume a été plublié en France, mais les droits de cette édition en français appartiennent à un éditeur anglophone. Le volume dénonce violemment des pratiques qui seraient courantes sur la Côte d'Azur.

■

Carnavals, bandits et héros, ambiguïtés de la société brésilienne, par Roberto Da Matta, Seuil, coll. « Esprit », 311 p., traduit du brésilien, $23.40. Une étude sociologique poussée de ce Brésil tellement varié dans tous ses éléments humains et sociaux.

■

L'ordinateur et le tiers-monde, L'Amérique latine à l'heure des choix télématiques, par Armand Mattelart et Hector Schnucler, François Maspéro « Cahiers libres », 202 p., $15.25. Les auteurs, bien connu dans le domaine, veulent mettre très fortement en garde contre certains types d'information dans le tiers-monde.

■

Tenir bon. Journal d'un Palestinien en Cisjordanie occupée, par Raja Shedahah, Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 187 p., traduit de l'anglais, $15.50. L'auteur, avocat, a publié à Jérusalem cette chronique sur la réalité telle que vue et vécue par les Palestiniens de Cisjordanie. Très dur pour les forces juives d'occupation.

■

Marx pour débutants, par Rius, Boréal Express, 154 p., $10.95. La pensée de Karl Marx présentée sous la forme d'une bande dessinée, mais avec un lexique spécialisé très sérieux! Le résultat: très intéressant et accessible. **Darwin pour débutants**, par Jonathan Miller et Borin Van Loon, Boréal Express, 175 p., traduit de l'anglais, $10.95. Charles Darwin et l'évolution, toujours en bande dessinée. La base essentielle rendue accessible.

■

Deux volumes traitant de l'accouchement à travers une portion de l'histoire européenne. **Naissance, l'accouchement avant l'âge de la clinique,** par Mireille Laget, Seuil, 351 p., $23.40 et **La requête des enfants à naître,** par Bernard This, Seuil, 259 p., $18.15. Le premier volume analyse l'accouchement dans la société traditionnelle en France (XVIe-XVIIIe siècles), le second traite de la lutte entre sages-femmes et médecins en Angleterre et en France au XVIIIe siècle. Beaucoup de points communs entre ces livres. Et la condition de la femme et de l'enfant (surtout de la fille) était dure, vraiment dure alors.

Paul MANCEL

PUBLICITÉ

ÇA NE VOUS DONNE PAS L'ENVIE DE LIRE CE QU'IL Y A DE MIEUX ?

Stanké

les éditions internationales alain stanké

■

Les Éditions Stanké annoncent la publication, le mois prochain, d'un nouveau roman de FRANÇOISE SAGAN. Il s'agit de « L'ORAGE IMMOBILE », le 14e roman de cet écrivain qui fit son entrée sur la scène littéraire il y a 29 ans avec « Bonjour tristesse ».

■

Le peintre d'origine japonaise, **MIYUKI TANOBE** vient de réaliser une série de 10 toiles inspirées par le célèbre roman de **GABRIELLE ROY: « BONHEUR D'OCCASION ».**

Les Éditions Stanké ont confié à l'atelier de Guy Ruel le soin d'en tirer 10 sérigraphies de format identique aux tableaux (14" x 18").

Le tout sera présenté dans un luxueux étui sous le thème: **« MIYUKI TANOBE RETROUVE BONHEUR D'OCCASION ».**

Le tirage de ces sérigraphies, qui représentent la rencontre unique d'un peintre célèbre avec une oeuvre magistrale, sera limité à 125 exemplaires. Toutes les sérigraphies seront signées et numérotées à la main par l'artiste.

Le prix de souscription (avant le 30 avril est de 2400 $, après cette date il sera de 3000 $). Les personnes intéressées à réserver leur exemplaire peuvent le faire dès maintenant en s'adressant chez l'éditeur. (514) 935-7452.

■

L'Orchestre symphonique de Montréal célébrera cette année son 50e anniversaire. À cette occasion les Éditions Stanké publieront un impressionnant ouvrage largement illustré retraçant le passé glorieux et tumultueux de l'OSM. L'auteur de cette gigantesque fresque est AGATHE DE VAUX.

■

Après avoir trôné sur la liste des best-sellers aux États-Unis et en France le dernier roman de **HAN SUYIN, « JUSQU'AU MATIN »**, (qui vient d'être publié aux Éditions Stanké) connaît à son tour un grand succès de librairie au Québec. Ce succès s'explique par le fait que la publication de **« JUSQU'AU MATIN »** est un événement. En effet pour la première fois depuis douze ans, **HAN SUYIN** nous donne un roman. Et quel roman! Une admirable histoire d'amour comme sait en raconter l'auteur de « Multiple splendeur ».

■

Louis Ainsley, le barbier millionnaire de Chicoutimi, a battu tous les records samedi dernier lors du lancement de son livre **« MILLIONNAIRE, Y A RIEN LÀ! »**. 850 personnes ont assisté à la cérémonie organisée dans sa ville natale pour marquer la sortie de l'ouvrage dans lequel il raconte sa vie; le récit d'un homme du peuple qui, après avoir été au bout de l'enfer alcoolique, ruiné, malade et acculé au suicide a gagné la plus importante somme jamais payée par la 6/36: près d'un million et demi de dollars!

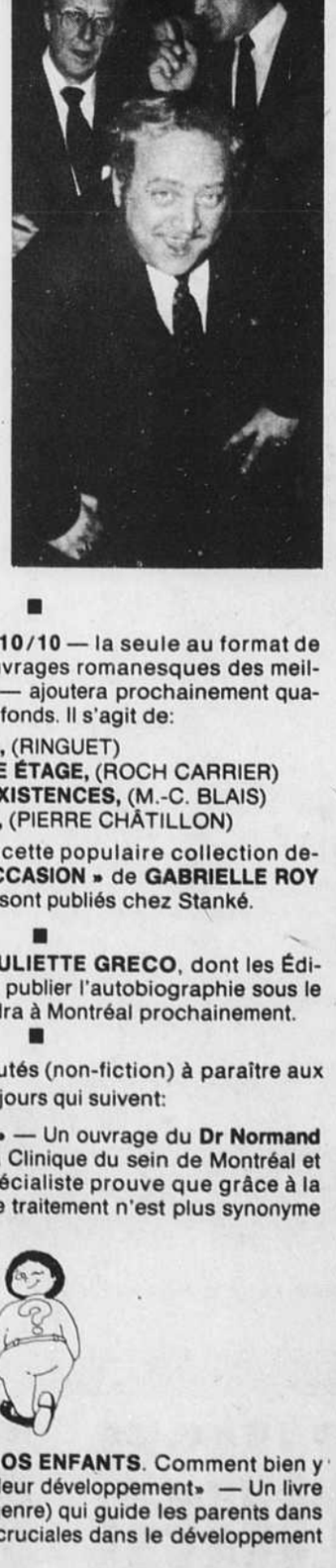

Louis Ainsley en compagnie de son éditeur et de Jacques Normand (également édité aux Éditions Stanké).

■

La collection **QUÉBEC 10/10** — la seule au format de poche qui compte 61 ouvrages romanesques des meilleurs auteurs québécois — ajoutera prochainement quatre nouveaux titres à son fonds. Il s'agit de:

FAUSSE MONNAIE, (RINGUET)
LE DEUX MILLIÈME ÉTAGE, (ROCH CARRIER)
PAYS VOILÉS — EXISTENCES, (M.-C. BLAIS)
LA MORT ROUSSE, (PIERRE CHÂTILLON)

Le meilleur vendeur de cette populaire collection demeure **« BONHEUR D'OCCASION »** de **GABRIELLE ROY** dont la plupart des livres sont publiés chez Stanké.

■

La célèbre chanteuse **JULIETTE GRECO**, dont les Éditions Stanké viennent de publier l'autobiographie sous le titre de **« JUJUBE »** viendra à Montréal prochainement.

■

Voici les autres nouveautés (non-fiction) à paraître aux Éditions Stanké dans les jours qui suivent:

« LE CANCER DU SEIN » — Un ouvrage du **Dr Normand Bellveau**, directeur de la Clinique du sein de Montréal et dans lequel le grand spécialiste prouve que grâce à la chirurgie conservatrice le traitement n'est plus synonyme d'ablation.

« LES POURQUOI DE NOS ENFANTS. Comment bien y répondre pour favoriser leur développement» — Un livre pratique (le premier du genre) qui guide les parents dans leurs réponses qui sont cruciales dans le développement des enfants.

« L'HERPÈS, Comment l'éviter ou sinon comment mieux vivre avec... » — Le premier guide pratique consacré à cette « nouvelle maladie d'amour ». Auteur: Dr Oscar Gillespie. Préface: Dr Théodore Arsenault, dermatologue réputé de Montréal.

■

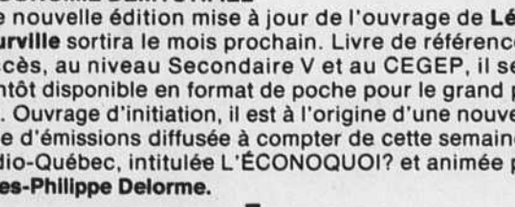

« LE PRINCIPE DU FITNESS
Je mange,
je bois,
j'ai plein de plaisirs
Résultat: je suis en grande forme »

Cet étonnant ouvrage de Porter Shimer est un guide qui rejette les mauvaises contraintes. Il est destiné particulièrement à tous ceux qui n'ont pu s'astreindre à des régimes ou à des méthodes rigides. Il rend la recherche de la bonne santé une fête quotidienne. Avec ce livre personne n'aura donc l'excuse de sacrifier les jouissances de la vie pour être en forme.

■

Rectificatif

Le 12 février dernier on pouvait lire dans la chronique « La vie littéraire » du Devoir: « Stanké international ne fait plus partie de l'Association des éditeurs canadiens, depuis la publication du rapport Hébert-Appelbaum ». Nous tenons à préciser qu'il n'y a aucun lien entre la démission des Éditions Stanké de l'AEC et la publication du rapport Applebaum-Hébert. En effet, la démission date du 26 mai 1981. Elle est antérieure de 18 mois à la publication des recommandations du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale dont Monsieur Alain Stanké est un des auteurs (et à qui l'on doit particulièrement le chapitre consacré à l'édition).

Chenelière et Stanké

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES INTERNATIONALES

L'ÉCONOMIE DÉMYSTIFIÉE
Une nouvelle édition mise à jour de l'ouvrage de **Léon Courville** sortira le mois prochain. Livre de référence à succès, au niveau Secondaire V et au CEGEP, il sera bientôt disponible en format de poche pour le grand public. Ouvrage d'initiation, il est à l'origine d'une nouvelle série d'émissions diffusée à compter de cette semaine à Radio-Québec, intitulée L'ÉCONOQUOI? et animée par **Gilles-Philippe Delorme.**

■

LE DÉFI DE LA DOULEUR
La traduction du livre du professeur **Ronald Melzack** de l'Université McGill, sera lancée conjointement avec Penguin Books (éditeur de la version anglaise), le jeudi 3 mars prochain à 16h30 à la librairie Classic, 1430 ouest, rue Ste-Catherine. **Le Professeur Melzack** est mondialement connu pour ses travaux de recherches et ses découvertes dans le domaine de la douleur.

■

GESTION 2001
Le professeur **Jean-Marie Toulouse** de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, ainsi qu'une dizaine de collaborateurs mettent la dernière main à un ouvrage de prospective sur les différents modes de gestion au Québec d'ici l'an 2 000. La parution est prévue pour la mi-avril.

■

TRAITÉ DE PHARMACOTHÉRAPIE MÉDICALE ET DENTAIRE
En préparation depuis 3 ans, sous la direction de **Mme Solange Simard-Savoie,** professeur titulaire au département de stomatologie de l'Université de Montréal, cet ouvrage de près de 1 000 pages comportera 65 chapitres rédigés en grande partie par Mme Simard-Savoie et par une vingtaine de collaborateurs québecois et français. Véritable synthèse, ce livre s'adressera aux médecins, dentistes, pharmaciens, aux milieux juridiques et aux étudiants de ces diverses disciplines. Parution prévue pour novembre prochain.

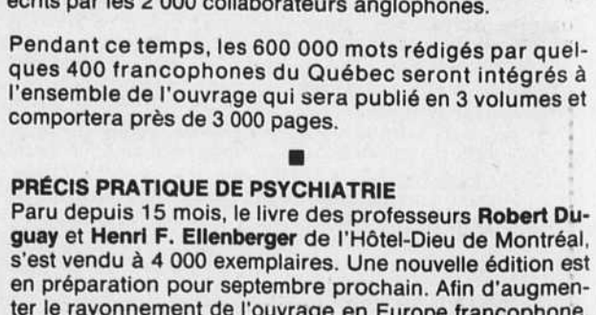

Le 3 février dernier avait lieu une cérémonie marquant le début des travaux de l'Encyclopédie du Canada, en langue française. De nombreuses personnalités ont participé à l'événement, dont (debout, de gauche à droite) **M. Alain Stanké, M. Bill Payne**, *ministre des Affaires publiques de l'Alberta,* **M. Frank McGuire**, *vice-président de Hurtig Publishers,* **M. David Payne**, *député de Vachon représentant du ministre des Affaires culturelles du Québec; (assis)* **M. Michel de la Chenelière**, *président des éditions Chenelière et Stanké et* **Mme Mary LeMessurier**, *ministre albertain de la Culture.*

L'ENCYCLOPÉDIE DU CANADA
L'Encyclopédie du Canada est le projet d'édition le plus gigantesque jamais entrepris au Québec. La parution est prévue pour le printemps 1986 et nécessitera un investissement de 1,7 millions de dollars pour la version française (1ère édition) qui sera tirée à 15 000 exemplaires et qui contiendra 1 600 illustrations, 540 cartes en couleurs, 8 000 articles et 2 000 biographies. La version anglaise paraîtra chez HURTIG Publishers, d'Edmonton, grâce à une subvention de 4 millions de dollars du gouvernement de l'Alberta.

Les travaux de traduction débuteront dès le mois prochain et nécessiteront pas moins de 20 traducteurs pendant 3 ans pour traduire les quelques 2 400 000 mots écrits par les 2 000 collaborateurs anglophones.

Pendant ce temps, les 600 000 mots rédigés par quelques 400 francophones du Québec seront intégrés à l'ensemble de l'ouvrage qui sera publié en 3 volumes et comportera près de 3 000 pages.

■

PRÉCIS PRATIQUE DE PSYCHIATRIE
Paru depuis 15 mois, le livre des professeurs **Robert Duguay** et **Henri F. Ellenberger** de l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'est vendu à 4 000 exemplaires. Une nouvelle édition est en préparation pour septembre prochain. Afin d'augmenter le rayonnement de l'ouvrage en Europe francophone, une dizaine de collaborateurs français viendront s'ajouter aux quelques 35 collaborateurs québécois actuels.

■

AUTRES OUVRAGES EN PRÉPARATION
- *L'apprentissage: une approche psycho-éthologique.* **François Doré** (Université Laval)
- *Pour une approche éducative en orientation.* **Denis Pelletier et Raymonde Bujold** (Université Laval)
- *Psychologie organisationnelle au Québec* **Gilbert Tarrab** (Université du Québec à Montréal)
- *Évaluation des soins infirmiers* **Jacqueline Laurin** (Université de Montréal
- *Le diabète sucré chez l'enfant* **Mimi Belmonte** (Hôpital Ste-Justine)
- *Le français dans les airs* **Sandford Borins**

■

- *Nominations aux éditions Chenelière et Stanké*
Pierre-Marie Paquin sera rédacteur en chef de l'Encyclopédie du Canada à compter du mois prochain. Il était auparavant directeur adjoint des éditions chez Études Vivantes Montréal.
Isabelle Rolland vient d'être nommée attachée de direction.

■

- *Nouvelle adresse*
À partir du 14 mars 1983 les bureaux des **Éditions Chenelière et Stanké** et de l'Encyclopédie du Canada seront situés au:
1637, avenue Selkirk,
Montréal H3H 1C7.
Tél.: 935-9387.

Un vrai roman d'amour inassouvi

par
Jean Royer

Ses cheveux noirs comme le soir et sa robe écarlate, roman de Jeanne Mance Delisle, Éditions de la Pleine Lune, Montréal, 1983, 106 pages.

Jeanne-Mance Delisle

MARIA Chapdelaine peut mourir dans son rêve au fond de son pays ouaté de neige: tout change au pays du Québec. Finis les beaux romans d'amour faits pour la légende ou le cinéma. Voici un vrai roman du manque d'amour, écrit du côté de la vie et de la femme.

Luce, le personnage de Jeanne-Mance Delisle, refuse d'entendre des voix: au lieu de l'homme idéal, elle trouve l'homme impossible. Luce ne rêve pas: elle vit « en état de réalité ». Luce n'attend pas, elle court après l'amour. Luce n'est ni folklorique ni pittoresque: ce n'est pas l'infini paysage de l'Abitibi qui l'habite mais la chaleur de l'amour. Au lieu d'être possédée par un hiver de carte postale, elle se perd dans un grand trou de solitude, après l'amour.

Luce commence pas raconter sa vie de chasseresse à la narratrice, en vue d'un scénrio de film. Bientôt, Luce devient la romancière de sa propre vie. Nous entrons avec elle au pays de l'amour où l'homme, à force de jouer le conquérant, a perdu le sens de la vie.

Luce est maîtresse d'école pour des enfants perturbés qui ont, comme tous les enfants, « des problèmes de coeur ». Mais le système refuse de le comprendre.

Luce est mariée à un alcoolique absent d'elle mais fidèle à l'image de l'ange-protecteur du foyer. Elle s'en va chercher l'amour ailleurs, partout: chez des hommes et peut-être chez des femmes quand les hommes l'ont trop déçue.

On lui connaît au moins quatre amants: le primitif, l'exotique, le purifié et le naturiste, qu'elle décrit sur tous les tons. On la voit vivre aussi parmi des mondes de femmes qu'elle ne se gêne pas de juger sévèrement, avec les mots qu'il faut pour crier la vérité.

Ses compagnes de travail du milieu scolaire vivent l'amour comme au cinéma, dans un rêve qui leur fait oublier un quotidien plutôt vulgaire. Sa famille, Luce nous la montre dans ses beautés et ses horreurs. Il faut lire les descriptions de la grand-mère et de l'arrière-grand-mè-re pour le croire. Un autre monde, celui de son amant « primitif », Alain, qui ne serait pas étranger à certains univers de Marie-Claire Blais, nous accueille encore comme « dans un tableau obscur » où la mère est monstrueuse autant qué le père. Et que dire de cette « fausse belle » femme de 50 ans de la fin du roman, parodie de la solitude et de l'amour raté!

Mais qui donc est Luce, cette jeune femme en mal d'amour et de tendresse, qui se laisse violer, tantôt comme une mère par son garçon, tantôt comme une fille par son père? On découvrira le personnage à travers les déceptions de l'amour. Personnage d'une femme non pas amère ou plaintive mais lucide et ironique. Luce finira d'ailleurs, faute d'amour, dans l'humour de vivre.

D'abord émue de son désir, puis révoltée d'une société puritaine, Luce se retrouve dans la chambre d'hôtel avec Alain, l'amant primitif, qui tue la loutre au piège et tire l'épervier pour le seul plaisir. Ici, l'image du coureur de bois légendaire devient celle du coureur de jupon sans tendresse. Quand elle fait l'amour avec Alain, Luce fantasme des histoires de loups insatiables ou de chevaux de feu. Mais après l'amour Alain est incapable « d'effacer (la) solitude » de la femme. « Parce qu'après l'amour, il y a toujours des endroits qui font mal, qui n'ont pas été touchés...» D'ailleurs « les amants sont des taupes chimériques », écrira Luce sur le mur des toilettes d'une station d'essence où Alain vient de la prendre en vitesse et pour lui seul: cela s'appelle un viol et c'est peut-être pourquoi Luce s'est souvenue, un peu plus tôt: « Mon père a toujours le corps des amants que j'ai connus. »

Un autre amant, exotique, Juif italien d'un voyage à New York, lui fait réaliser, d'autre part, quand elle a fini de « simuler le vertige des soupirs », qu'on « peut donner l'illusion d'être mais qu'on ne peut pas être l'illusion. »

En fait, Luce essaie d'apprivoiser aussi la présence de l'homme à côté de la femme: présence étrange, jusqu'au malaise, en dehors d'elle. Car l'homme va rarement avec elle plus loin que le sexe. L'été, Luce restera seule, emmitoufflée dans sa propre chaleur: « étendue sur une roche plate, en plein soleil, elle se tourne de tous les côtés et le soleil en fait une statue de terre cuite. »

Elle pourra ensuite s'acheter une moto, traverser le village en trombe et rejoindre cet ermite *peace and love*, ce « purifié » de la drogue, de l'alcool et du sexe qui, pourtant, après l'avoir sermonnée durant ses bains de boue, se met à la désirer. Luce s'enfuira et vendra sa moto, laissant tomber avec le reste l'image du *hippy* et du *drop-out* pour qui les routes de l'Amérique ne mènent nulle part et surtout pas à l'amour.

Enfin, Luce rencontre la-mant naturiste, bon, tendre et libéré, au regard doux et suppliant, qui lui écrit un petit poème sur une serviette de papier avant de lui faire l'amour avec dévotion. Mais ce n'est pas encore l'amour pour cette Luce qui voudrait « un vrai homme, celui qui t'attire sans que tu saches pourquoi ». Cet amant « naturiste » mais non naturel, c'est plutôt son frère, son père, son ami, son oncle! Ce n'est pas un amant. Alors, pendant que Luce fait l'amour avec lui pour la dernière fois, pendant qu'elle fait semblant surtout, elle plonge dans son rêve intérieur, ses pensées en parallèle avec l'action amoureuse. Nous assistons alors à une parodie réussie de la scène d'amour parfaite. Jeanne-Mance Delisle conclut son roman par la scène la plus drôle, capable de détruire les plus belles pages de tous les romans d'amour du monde.

On connaissait Jeanne-Mance Delisle comme une dramaturge de première force avec *Un reel ben beau, ben triste*, sa pièce jouée au Théâtre du Nouveau-Monde. Voici qu'elle se révèle une écrivaine. étonnante avec cette première oeuvre romanesque. L'écriture parfois hésitante du roman se rachète le plus souvent par des pages fulgurantes qui rejoignent la force des personnages et particulièrement la lucidité de Luce, cette séductrice qui préfère sa liberté à tous les pièges de l'amour. Ce roman, écrit au présent féminin, trouvera sans doute ses connivences autant chez les hommes que chez les femmes. L'éditrice de La Pleine Lune a trouvé en Jeanne-Mance Delisle une romancière de qualité et de qui on peut attendre encore beaucoup de bonnes pages.

Le grand reel de la vie

par
Madeleine
Ouellette-Michalska

Josette Labbé, **Jean-Pierre, mon homme, ma mère,** Cercle du Livre de France, Montréal, 1982, 176 pages.
Charlotte Boisjoli, **Le Dragon vert,** Éditions de la Pleine Lune, Montréal, 1983, 87 pages.

ON trouve de plus en plus de romans qui reflètent la société québécoise, ses hommes et femmes, leurs drames, leurs passions. C'est bon signe. La littérature assume le réel ou l'évite. On préfère pourtant s'y retrouver un peu.

Dans ce livre bleu au titre bizarre, *Jean-Pierre, mon homme, ma mère,* j'ai vu se mouvoir deux générations. Celle née juste avant la Révolution tranquille, hardie, prête à tenter toutes les expériences et à foncer dans toutes les directions. Celle née juste après, tourmentée, déboussolée, à qui les chemins n'importent plus tant ils paraissent sans issue.

Ce premier roman, prix littéraire Esso, vient de Josette Labbé qui a déjà obtenu, en 1975, le premier prix du populaire concours de textes dramatiques de Radio-Canada. L'écriture passionnée, vivante, drue, est naturelle, c'est-à-dire s'impose suffisamment pour permettre à l'éditeur de bâcler son travail et de fermer les yeux sur des anglicismes, tel « prendre une marche » (de quel bois?).

Mais ces négligences savent se faire pardonner tant les situations présentées réussissent à s'insérer dans un rythme, un élan, une émotion qui ne se dément pas. L'histoire? Une fille attend le grand amour en se trouvant laide. Un soir, elle rencontre Jean-Pierre, jeune journaliste, dans un comité de protection de l'environnement. Il est beau, intéressant, très occupé. Elle consent au miracle. Elle l'attend des soirées entières. Faire l'amour n'est pas une bien grande extase, mais l'on s'en accommode. La tendresse n'a pas de prix.

Restée seule en vacances avec d'autres couples dans une maison de campagne où le soleil est trop haut et l'air trop dense pour la solitude, elle décide de rentrer en ville afin d'y relancer le beau ténébreux appelé par ses affaires. Maladresse suprême. Une fille blonde la remplace dans e lit de l'homme aimé. Grande déprime. Grande rage et grand désespoir poussant à la grande cavale vers le Bas-du-Fleuve et lafrontière américaine en compagnie de Tony, *drop-out* de 17 ans recueilli sur la route, qui aidera à remorquer la vieille voiture en cas de panne.

Voilà donc partis pour la vie de camping l'enfant mal aimé, homosexuel, et la fille de 25 ans, à vif dans sa blessure. Ils se racontent leur vie, partagent la gamelle, finissent par se glisser dans le même sac de couchage. Aux deux, l'amour a tôt manqué. La mère rejoint donc l'enfant pour quelques nuits, et l'on se quitte. La fin du voyage sera assumé chacun pour soi.

On revient à Jean-Pierre, et il ouvre les bras. Il faudra probablement plusieurs crises avant d'apprendre que la mère fait toujours défaut, qu'il y a des situations et non des coupables, des tentatives de rapprochement et non des meurtres. On veut un enfant. Tout commence, ou tout recommence. On ne sait trop. Le dénouement est ambigu, mais ce livre dévoile un tempérament de romancière qui ne devrait pas se laisser oublier.

■

Le reel de la vie nous rejoint autrement dans *Le Dragon vert* de Charlotte Boisjoli, femme de théâtre qui a déjà publié des nouvelles intéressantes dans *La Chatte blanche.* Il s'agit cette fois de récits insolites, tantôt fantastiques, tantôt réalistes, dans lesquels surviennent des choses étranges, sinon des ruptures inattendues, qui trompent l'ennui et déjouent l'ordonnance des jours et des destins monotones.

Ainsi Véronique consentant à être happée par le dragon vert lors d'une excursion en forêt racontée par le compagnon du train de Trois-Rivières. Ou Fleur de braise, petite fille née de l'éclat de feu, qui se souviendra de ses origines. Ou Dédée, fuyant l'école et courant sur la voie ferrée pour aller à la rencontre du soleil. Même quête de désir et de liberté chez Béatrice, femme d'âge mûr qui quitte son foyer pour l'aventure.

Charlotte Boisjoli paraît trouver son ton et son style dans « Théodule », « Fleur de braise » et « Scandale chez les bourgeois », récits à l'écriture ferme, incisive, précise, où se décantent l'art du portrait et l'efficacité de la narration. Les temps faibles se manifestent lorsque l'on passe à la première personne, comme dans « La Main », ou que l'on frôle le roman noir avec un titre à l'avenant dans « La Triste Histoire d'un jaloux invétéré ».

Il convient de souligner la perfection du travail d'édition de ce dernier livre publié aux Éditions de la Pleine Lune qui vient de faire peau neuve. Une présentation soignée dans un grain de papier attrayant et un format efficace. Une belle page couverture. Quel plaisir!

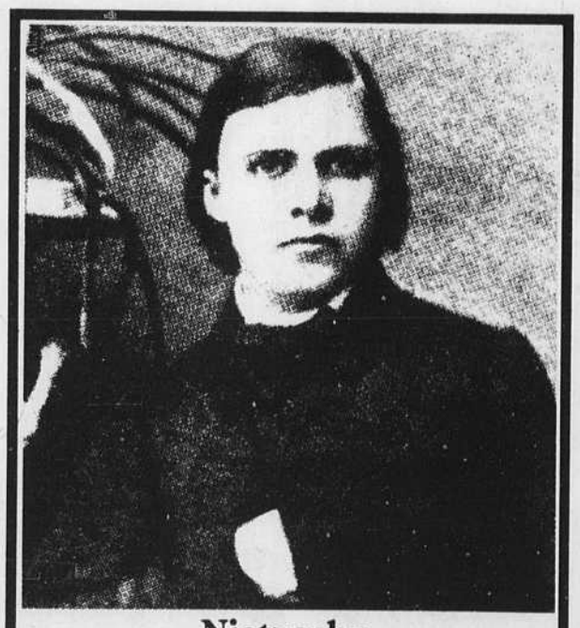

Nietzsche
Psychologue des profondeurs.
Par Louis Corman.

L'œuvre psychologique de Nietzsche, encore peu connue, apporte dans la connaissance de l'homme une véritable révolution. A la primauté de l'intellect, toujours postulée jusqu'à lui, Nietzsche oppose le "primat de la Vie", la Vie dans ses manifestations les plus profondes : le corps et "sa grande raison", l'inconscient. 416 pages - **48$**

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

TRENTE-QUATRE *PASTICHES*

LES GLOIRES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC

Gilles Archambault, *Les confidences muettes*
Michel Beaulieu, *Intermission* suivi de *Variantes*
Victor-Lévy Beaulieu, *La vallée de larmes*
Léandre Bergeron, *Y sont ben blods!*
Louky Bersianik, *En lavant la vaisselle*
Gérard Bessette, *Anthologie de Gérard Bessette*
Marie-Claire Blais, *Le taxi d'Aurore*
Jacques Brault, *Ecrire à peine parler*
Nicole Brossard, *Sour puss*
Roch Carrier, *The handkerchief*
Paul Chamberland, *Massa confusa, debridata et ressuscitata*
François Charron, *Brisure (fragment)*
Gilles Cyr, *Tel vent*
Réjean Ducharme, *Miche Min*
Jean Ethier-Blais, *Les cornets du dimanche*
Jacques Ferron, *Les cheveux de Jean Marcel*
Roland Giguère, *Trois cartes postales*
Jacques Godbout, *Pour une religion laïque*
Philippe Haeck, *La révélation*
Anne Hébert, *Le livre de Eva Perkins, printemps 1936, extrait*
Michèle Lalonde, *Le party quebecquoy*
Paul-Marie Lapointe, *dacTylogRaphies*
Antonine Maillet, *A l'Anse-au-Port*
André Major, *Frisson en forêt*
Gilles Marcotte, *L'attaque à cinq*
Gaston Miron, *Tombeau de Miron*
Pierre Morency, *Poème de la difficile paraphrase de la fièvre follement de l'amour*
Fernand Ouellette, *Fernand et Eve*
Madeleine Ouellette-Michalska, *L'amoncelée des visions de l'oreille*
Gabrielle Roy, *Le gardien de l'horizon*
Yves Thériault, *Ti'Plouk, cousin au huitième degré d'Agaguk*
Michel Tremblay, *Ginette et Yvon rue Gilford*
Pierre Vadeboncœur, *La transmission spirituelle*
Yolande Villemaire, *Blues d'amour de nuit*

Courrez vite chez le libraire!
Réginald Martel

Un numéro de LIBERTÉ qu'il ne faut pas rater
Jean Royer

Le numéro: 4$** **L'abonnement (six numéros): 15$

Nom.....
Adresse.....
.....

Retourner ce coupon à:
LIBERTÉ
C.P. 399, Outremont,
Montréal H2V 4N3

LIBERTÉ est aussi en vente dans toutes les bonnes librairies.

Les Beaux SAMEDIS
de la librairie
HERMÈS
rendez-vous de 14h à 16h

aujourd'hui avec
Mike Dufrenne

le 5 mars
Charlotte Boisjoli

le mardi 8 mars
de 17 h à 19 h
Le collectif Clio
autour de
«L'Histoire des femmes au Québec»

le 19 mars
Germain Lemieux

le 26 mars
Jean Provencher

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

nouveautés seuil

NI DROITE NI GAUCHE
L'idéologie fasciste en France
Zeev Sternhell
400 pages — 25.95$

Zeev Sternhell a voulu saisir, en profondeur, à travers les multiples assauts lancés contre le libéralisme et le marxisme, le phénomène d'imprégnation fasciste dont la France porte la marque ineffaçable, à la veille de l'affrontement et de l'effondrement de 1940.

LA TROISIÈME PLANÈTE
Structures familiales et systèmes idéologiques
Emmanuel Todd
252 pages — 20.80$

L'idéologie ne serait-elle rien d'autre qu'une mise en forme intellectuelle du système familial, une transposition au niveau social des valeurs fondamentales qui régissent les rapports humains élémentaires? À chaque type familial correspond un type idéologique et un seul. C'est à l'examen systématique de cette hypothèse que s'attache ici Emmanuel Todd.

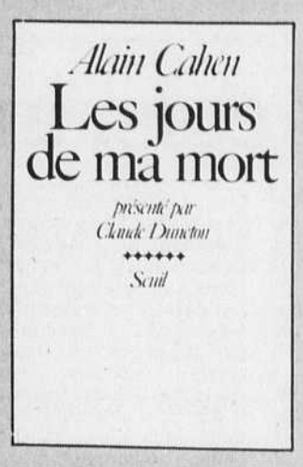

LES JOURS DE MA MORT
présenté par Claude Duneton
Alain Cahen
124 pages — 11.85$

Il avait vingt-sept ans. Il était fou d'écriture. Il a écrit jusqu'au bout de ses forces. Il est entré dans le coma trois semaines après avoir tracé, la main crispée sur le stylo, ce qui devait être la dernière et terrible phrase de sa vie: «Ne surtout pas parler de malchance ou d'injustice car la tristesse est immense alors».
Claude Duneton

L'ENVERS
Christian Pierrejouan
154 pages — 15.50$

«Ceci doit être lu avec le respect que mérite tout affrontement d'un homme à son destin».
F. Wahl

Du même auteur: **MS,** (1979)

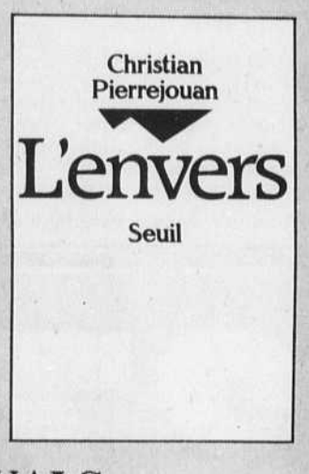

CARNAVALS, BANDITS ET HÉROS
Amgiguités de la société brésilienne
Roberto Da Matta
Coll. Esprit — 312 pages — $23.40

La société brésilienne est sans doute l'un des laboratoires sociologiques et anthropologiques les plus riches et les plus complexes du monde. Il est temps de sortir des images de dépliants touristiques et des stéréotypes de la critique sociale dominante. C'est ce que fait ce livre à propos du Brésil, pays dont la culture est si proche et si lointaine à la fois, et dont l'importance géopolitique ne peut que croître.

nouveautés points

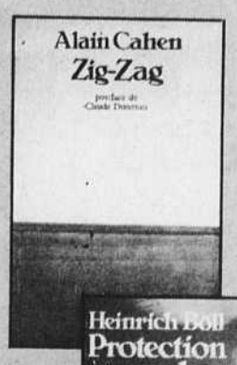

ZIG-ZAG
Postface de Claude Duneton
Alain Cahen
Pts V 14 — 5.50$

«Ce roman de la route et de la drogue, Alain Cahen l'a vécu à 20 ans et écrit à 25, avant de disparaître dans un même mouvement de vie hâtive».
Claude Duneton

PROTECTION ENCOMBRANTE
Heinrich Boll
Pts R 92 — 6.60$

La vie quotidienne d'un notable et de ses proches, dans l'Allemagne fédérale des années soixante-dix, prise entre la psychose des attentats et de la répression du terrorisme.

En vente chez votre libraire

Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" Bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:
Diffusion Dimédia Inc.
539 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2

NOM.....
ADRESSE.....
PROFESSION.....CODE POSTAL.....

les carnets de Jean Éthier-Blais

Voici le texte du discours de remerciement prononcé cette semaine par M. Jean Éthier-Blais à l'occasion de la remise officielle du prix Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

QUE me demande-t-on, sinon de remercier la vie ? Une vie qui, pour l'essentiel, est déjà derrière moi, avec ses fantômes. Mes parents sont morts, ma famille immédiate est dispersée selon l'attirance des azimuts; je m'attache à quelques amis et à d'innombrables illusions. C'est ce qu'on appelle une existence humaine.

Et pourtant, combien je dois remercier le sort et les hommes ! Je suis né dans un lieu presque perdu du nord de l'Ontario, dont les cartes géographiques, dans leur superbe, ignorent le nom. Mais dans cette ville peuplée d'immigrants venus du Québec il y a un siècle, palpitait une âme française. Je remercie le Ciel d'être né Franco-Ontarien, avec pour ainsi dire dès la naissance le sentiment fort en moi d'être investi de toutes parts, d'avoir à défendre en terre nord-américaine cette luminosité si particulière de l'intelligence qui nous vient de ce que nous sommes Français d'origine.

Cela, je l'ai conçu très tôt, comme élément essentiel de cet alliage, de ce métal qui est l'âme de l'homme et qui ne cède jamais. Âme, esprit, vision du monde du reste inséparables de cette nature septentrionale qui m'entourait; la vaste plaine issue des contreforts des Laurentides mythiques suivait le cours de la rivière des Outaouais pour se perdre dans la prairie. Au nord, la toundra et le pôle; à portée de la mains, le lac Nipissing, sauvage à perte de vue, et qui ressemble à la mer; tous les jours le ululement tragique du train, qui soulignait l'éloignement et faisait que le coeur battait plus vite à la pensée de l'immensité du monde. Tchekov n'a pas décrit autre chose.

Et le calme, la joie du foyer, avec les rires des femmes, l'esprit moqueur dont toute ma famille est friande, le calme olympien de mon père qui pensait chiffres, la musique, les livres qui ont la manie de tout envahir, les tensions aussi, les pleurs, le refus d'accepter le malheur, l'apprentissage de se tenir bien droit et, l'été, le bruissement sous la fenêtre de ma chambre d'un peuplier lombard qui me cachait le ciel. C'est cela aussi, être Français en Amérique.

Et mes chers Jésuites ! J'ai été un élève indiscipliné, rancunier, paresseux sur lequel les Jésuites n'ont jamais véritablement misé pour devenir l'un d'eux. Ils m'ont laissé me développer à tort et à travers, selon ma nature; mais je sentais à mes côtés leur présence affectueuse et légèrement ironique. La machine de leur enseignement avait atteint ce point de perfection qui permet d'intégrer dans le rouage, sans troubler le mouvement perpétuel, les éléments les plus cocasses et surprenants.

À 16 ans, je suis devenu l'ami de François Hertel; inséparable de ce nom, celui de Guy Lafond, l'ami de l'enfance et compagnon de toutes les espérances ! Lorsque je jette un regard sur ma vie, je me rends compte qu'après mon père et ma mère, les êtres que j'ai le plus aimés, ce sont ces prêtres. Ma nature est celle d'un jésuite d'observance romantique.

Il y avait dans mon collège une bibliothèque, dite des Pères, à laquelle j'ai eu tôt accès. C'est là, dans l'odeur grisante du papier vieilli, que j'ai fait la connaissance de Châteaubriand, de Ballanche et de Mme Récamier; de Tallemant des Réaux et de Mme Cornuel; du Père Garrigou-Lagrange; de saints sans nombre et qui n'ont plus de nom. Je vous parle, mesdames et messieurs, d'un univers disparu; autant s'entretenir de l'Atlantique.

Issus de l'universalité de cet esprit, nous sommes quelques-uns à rassembler aux compagnons d'Augustin à Hippone. Nous avions cru dominer l'Histoire. Nous entendons aujourd'hui des craquements qui nous paraissent bien sinistres. J'ai vécu l'éducation des Lumières, celle qui a suscité les Jeune-Canada et la Relève. J'en suis fier. Je n'oublie pas pour autant qu'elle a aussi donné naissance, dans la vie immédiate de notre nation, à un prince des Ténèbres, venu défaire comme en se jouant, ce que des siècles de patiente réflexion sur le possible avaient créé. Les visages d'Attila sont innombrables. Cette leçon, les jésuites, hommes de lumière et d'ombre, nous l'enseignent. Mais comment vivre cette leçon ?

Loin de moi la pensée de raconter ma vie. Elle est ce qu'elle est, elle sera ce qu'en décidera le *Fatum*. Mais elle ne pourra qu'être indissolublement liée à l'histoire passée et future des miens, qui sont le rejeton, le surgeon merveilleusement dynamique et si incompréhensible à l'esprit de la race française en Amérique.

J'ai été d'abord formé à l'histoire. L'abbé Groulx fut, est resté, mon maître. Sans doute est-ce pourquoi je me pose sans cesse la question : pourquoi sommes-nous ici ? Pourquoi l'histoire ne nous a-t-elle pas permis d'aller vers elle le front haut ? Lorsqu'au concert je vois et entends le second violon reprendre la mélodie que, d'une façon négligente et souveraine, lui tend le premier violon, et la jouer en y mettant tout son coeur, je pense à nous avec mélancolie. Car tel est devenu notre destin. Question fondamentale à laquelle nous n'avons pas encore trouvé de réponse.

Moi-même, j'ai écrit une oeuvre disparate qui a trouvé peu de lecteurs. Mon étonnement d'être ici ce soir, à la place que j'occupe, n'a d'égale que la munificence intellectuelle des membres du jury du prix Duvernay. Si mon nom est connu, c'est parce qu'il figure à un rythme qui ne s'est pour ainsi dire jamais démenti depuis plus de 20 ans, dans les pages du DEVOIR. D'une certaine manière, n'est-ce pas aussi au journal qui m'accueille avec tant d'amitié que va ce prix ? Là aussi, ma vie a trouvé la liberté.

C'est sur ce dernier mot que je veux terminer mon remerciement, Mesdames et Messieurs. L'enfant rêveur que j'ai été comme l'homme d'écriture que je suis devenu se retrouvent dans ces trois syllabes. Je n'ai jamais cherché autre chose que cette liberté de l'esprit qui permet de s'épanouir et d'aspirer, d'une étape à l'autre, à un nouvel équilibre. Homme de cabinet, professeur choyé à l'Université McGill, j'ai trouvé dans la fréquentation des livres et de leurs auteurs l'aspiration à une autre vie. Cette aspiration, je l'ai faite mienne.

Le hasard a voulu que je naisse Canadien; que ma formation soit celle d'un Canadien-Français; que je me retrouve Québécois, mêlé à la douleur de notre nouvelle parturition, et son témoin. À cet égard, notre sensibilité se rapproche de celle de Grégoire de Tours, tournant le dos à une civilisation qui disparaît et incapable de regarder en face, encore moins de comprendre les soubresauts de celle qui vient. Je suis reconnaissant à la vie de m'avoir permis de vivre mon temps à moi, dans la plénitude de son devenir, d'être, comme nous sommes tous, l'homme d'une époque-charnière, d'avoir vécu cette vie-là et non une autre. Le prix Duvernay m'aura permis de prendre conscience à la fois de mon indignité fondamentale dans le domaine des lettres et de cet immense bonheur d'être.

Albéric Bourgeois, ancêtre du Père Gédéon

par Gilles Pellerin

Albéric Bourgeois, **Les Voyages de Ladébauche autour du monde.** Préface de Léon-A. Robidoux et de Victor-Lévy Beaulieu. Montréal, VLB Éditeur, 1982, 197 pages.

DANS sa publicité, VLB Éditeur s'affiche comme « la petite maison de la grande littérature ». Après la publication coup sur coup de l'édition Le Blanc d'*Aurore l'enfant martyre* et des *Voyages de Ladébauche autour du monde* d'Albéric Bourgeois, il est tentant de renverser la formule et de parler, avec ut le respect dû au fonds Fides, de la grande maison de la petite littérature (comme on dit « petite histoire »).

Déjà en 1980, avec la complicité de Léon-A. Robidoux, VLB avait redonné vie aux caricatures de Bourgeois. Cette fois-ci c'est au conteur qu'est prêté le crachoir, mais à un conteur qui connaissait l'immense pouvoir de séduction de l'image, ce qui nous vaut un recueil abondamment illustré.

Caricaturiste ou raconteur, c'est toujours à l'actualité qu'Albéric Bourgeois revenait. Par *Les Voyages de Ladébauche*, il conviait les lecteurs de *La Presse* (où les contes ont d'abord paru en feuilleton) à une visite chez les chefs d'État de cette époque qui précède la Grande Guerre. C'est donc dire que ces textes illustrés tiennent à la fois de la chronique touristique, de l'esquisse ethnographique, du commentaire politique et de la satire.

Tout ça « dans un débraillé joyeusement anarchique », pour reprendre l'expression des préfaciers Robidoux et Beaulieu. Ce qui autorise ce Père Gédéon d'avant la lettre à appeler Édouard VII *Eddy*, à jouer le conseiller matrimonial auprès d'Alphonse d'Espagne et à pêcher la barbotte à Venise avec Victor-Emmanuel. Tout anarchique qu'on le prétende, ce brave Ladébauche n'en possède pas moins le sens des priorités protocolaires puisqu'il se rend d'abord chez Sa Majesté britannique puis chez le président de la République française avant de revenir fêter *le Christmas* avec Wilfrid Laurier (allégeance rouge oblige ?).

Le bon bagarreur, c'est avant tout celui qui sait choisir ses adversaires, dit-on. Albéric Bourgeois semble avoir estimé que, pour que survive Ladébauche dans un journal comme *La Presse*, il valait mieux dénoncer le despotisme du kaiser, du tsar, du sultan ou du mikado que les politiques impérialistes de l'Angleterre et de la France. Et qu'il était préférable de rester en bons termes avec Laurier. Ce qui ne l'empêchait pas au demeurant d'égratigner de joyeuse façon l'élite locale, avocats, juges, médecins, députés, échevins et d'identifier les toutes-puissantes compagnies qui contrôlaient le développement de Montréal.

Car Ladébauche est aussi montréalais que *La Presse*, en dépit de ses allures d'habitant du siècle précédent : bougrine à capuchon, tuque à pompon, ceinturon, bottes sauvages. À ces archétypes vestimentaires correspondent évidemment des traits canayens tant urbains que campagnards dont l'auteur use à profusion. C'est d'ailleurs l'un des intérêts majeurs du livre que de révéler ce par quoi on estimait en ce début de siècle qu'un Canayen pure laine, caricatural mais populaire (au deux sens du terme), pouvait se démarquer des gens de la haute ou d'outre-Atlantique. Contentons-nous ici du franc-parler de ce fort en gueule de Ladébauche et des traits idiomatiques *pour parler en tarmes*, dont il est porteur : interjections, expressions dont on a coutume de dire qu'elles sont juteuses, altérations phonétiques, archaïsmes, anglicismes, et j'en passe.

Par un ethnocentrisme non seulement conscient mais calculé, Albéric Bourgeois donne de multiples marques d'un humour qui traverse notre siècle, qui rejoint tout à la fois *Cré Basile*, Clémence Desrochers, Yvon Deschamps et Doris Lussier. J'entends par là que tout est ramené aux références et dimensions locales, qu'en prétendant parler de Hollande, de gondoles et de Pyramides, Albéric Bourgeois revient au gros gin, aux petits chars et au monument Crémazie du carré Saint-Louis, suivant le principe bien connu qui nous fait vanter la soupe aux pois et la tarte au sucre dans une auberge méditerranéenne à l'heure du pistou ou de la paella.

Par la lecture, on est aussi invité à ramener à soi ce qui nous fait défaut dans le temps et l'espace. S'il fallait aujourd'hui évaluer l'écart qui nous sépare d'Albéric Bourgeois, ce serait sans doute des éléments culturels, linguistiques et sociaux qui ressortiraient, fussent-ils aussi banals que le recul appréciable des farces de belle-mère (dont le livre est farci) dans le temps des Fêtes. Et je ne crois pas que ce que nous appelons pompeusement la politique, celle des parlements et des mairies, soit aujourd'hui moins ridiculisable qu'au temps de Ladébauche.

ACCOUREZ ACCOUREZ À LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE LA LIBRAIRIE

LEMÉAC

L'OCCASION UNIQUE POUR PROFITER DE PRIX IMBATTABLES

20% •Sciences humaines •Livres techniques et scientifiques •Dictionnaires usuels*

20% •Bandes dessinées •Littératures de jeunesse

25% ALBUMS et LIVRES D'ART

30% •LITTÉRATURE •ROMANS

40% Les formats et collections DE POCHE

LA PLÉIADE aux prix de France

Dict. Petit Larousse Éd. 1982 Rég. 34.00 SPÉCIAL 24.95

SUPER SPÉCIAUX

• MOTEURS Recherche de la puissance aux Ed. E.P.A. Rég. 65.95$ SPÉCIAL 39.95$

• IMAGES DU CHRIST F. Van der Meer Ed. Albin Michel Rég. 72.60$ SPÉCIAL 43.50$

• DICTIONNAIRE INTERNATIONAL DES ARTS en 3 volumes Ed. F.D. Rég. 77.00$ SPÉCIAL 59.95$

UN SEUL ENDROIT

LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC. 371 LAURIER OUEST MONTRÉAL 273-2841

*A l'exception des livres codés A,B,X4-5-6-7
•Ces prix ne s'appliquent que pour la durée de la vente et pour les volumes en magasin.

27 périodiques culturels, 27 éditeurs associés...

...sont membres de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois.

Le Québec en revue(s) n° 3 automne 82

LES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS

l'AEPCQ C.P. 786, succ. Place d'Armes Montréal, Québec H2Y 3J2

Recevez gratuitement notre répertoire : (514) 523-7724

«Si cela ne trouble pas les gens de voir des femmes violées, battues ou tuées pour provoquer l'excitation sexuelle, quelque chose ne tourne pas rond!» Laura Lederer

L'ENVERS DE LA NUIT

Les femmes contre la pornographie Textes reunis par Laura Lederer

416 pages, 16,95$ l'exemplaire

les éditions du remue-ménage 4800, Henri-Julien, Mtl. H2T 2E1 Tél.: 845-7850

Ajoutez au prestige de vos publications... annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril 844-3361

lettres étrangères

Roth à bout de souffle

par Naim Kattan

Philip Roth, **Zucherman délivré,** traduit de l'américain par Henri Robillot, Éditions Gallimard, Paris, 1982.

NATHAN Zuckerman, le héros du dernier roman de Philip Roth, ressemble comme un jumeau à l'auteur. Comme Roth, il est Juif, né à Newark dans le New Jersey, et comme lui il est l'auteur d'un roman qui a eu un grand succès et qui a fait scandale. Ce roman n'a pas pour titre *Potnoy,* comme celui de Roth, mais *Carnonsky.*

Dans un mélange de tendresse et de sentimentalisme, de sarcasme et d'apitoiement, Roth écrit les affres de la célébrité. Zuckerman est comblé de succès et d'argent mais le fruit tant attendu a un goût amer. Sa troisième femme le quitte; il n'a pas d'amis et il garde ses habitudes de pauvre. Lui qui peut se payer une limousine avec chauffeur prend toujours l'autobus et au lieu de fréquenter les restaurants les plus chics, il va engloutir un sandwich dans un petit restaurant du coin.

Là, un homme farfelu, Alvin Pepler, vient lui dire son admiration. Le romancier ne sait pas comment s'en débarrasser. L'homme le poursuit, l'accompagne jusqu'à chez lui et le lendemain, il l'attend près de la porte de son immeuble. Homme défait qui a eu son heure de gloire dans les jeux télévisés, Pepler se croit persécuté et il persécute à son tour Zuckerman, qu'il accuse de lui avoir volé sa névrose pour en faire le sujet de son roman.

Pour sortir Zuckerman de sa solitude, son agent littéraire lui organise une rencontre avec la grande vedette cinématographique du jour, Caesara O'shea. Ils dînent dans un restaurant à la mode et la femme l'emmène dans sa chambre d'hôtel. Elle lui demande de la quitter aux petites heures du matin, lui donne rendez-vous dans l'après-midi. Or, ce jour-là elle prend l'avion pour Cuba; elle lui envoie une note lui avouant qu'elle est la maîtrese d'un homme autoritaire, Fidel Castro.

Zuckerman reçoit un message urgent: son père est mourant dans un hôptal de Miami. Il s'y rend et c'est l'occasion d'évoquer son enfance, son rapport avec ses parents et son frère cadet.

J'ai lu les premières pages de ce roman avec le plaisir que l'on ressent de retrouver un monde familier. Roth est toujours le romancier caustique, l'observateur subtil, l'homme lucide qui ne se laisse pas prendre dans les détours du sentiment qu'il chercherait à camoufler.

Et puis la familiarité a cédé la place au sentiment d'avoir vu cela quelque part, d'avoir lu ces pages ailleurs. J'étais très ému par l'évocation du père vieillissant dans *L'Écrivain des ombres.* Je relis la même scène dans *Zuckerman délivré;* l'émotion s'est émoussée. Zuckerman ne croit pas à son succès, son triomphe est irréel. Alviu Pepler, c'est l'autre visage de l'évrivain. C'est lui qui vit ses fantasmes et qui voit ses manuscrits refusés par 20 éditeurs. Il me semble avoir lu le récit de ce fantasme dans un roman de Bernard Malamud.

Il y a une vingtaine d'années, on parlait beaucoup du roman juif américain. Philip Roth était l'un de ses plus brillants et pus jeunes représentants. On a l'impression que le thème es épuisé. Peut-être aussi est-ce le syndrome d'autre chose. Passé 40 ans, les romanciers américains perdent leur force créatrice. On dirait que la sève leur fait défaut. Ils se mettent à se répéter.

Depuis quelques années, ces romanciers écrivent sur les difficultés d'être du créateur. Il y peut-être aussi un phénomène pus récent: le succès tel qu'il est vécu en Amérique enferme l'écrivain, le coupe de la vie; sa source se tarit et il n'a d'autre sujet que lui-même. Le talent de Roth est toujours immense, mais à force de revenir à son territoire familier, le monde lui échappe et son univers se rétrécit.

Un milliardaire peut-il être un saint?

par Denise Robillard

Alfred Veilleux, **Larry Stevens, milliardaire et... saint,** Éditions Bellarmin, Montréal, 1982, 222 pages.

PEUT être à la fois capitaliste et contestataire, pragmatique et mystique, milliardaire et saint? C'est la question que soulève le roman d'Alfred Veilleux, *Larry Stevens milliardaire et... saint.*

Roman à thèse, roman d'utopie qui s'articule autour d'un fait insolite, l'introduction à Rome du procès de canonisation d'un milliardaire américain présumé saint et du récit, fait par ceux qui l'ont connu, de sa vie et de ses activités secrètes.

Larry Stevens, une sorte d'anti-héros qui allie simplicité, candeur et calcul. Agnostique jusqu'à l'âge de 20 ans, il se lance dans les affaires à 30 ans. À partir de 35 ans, il manifeste un désintéressement relatif pour les gains de capitaux et porte un intérêt croissant au développement de l'humain. Il meurt à 58 ans en laissant une fortune estimée à $5.9 milliards. C'est fortuitement que le secret de sa vie est révélé et que sa réputation de saint se répand.

Cet homme qui s'est refusé à jouer au philanthrope et au mécène n'en a pas moins, dans la plus parfaite discrétion — « l'intervention minimum pour l'effet maximum » était son mode d'agir — réussi à déclencher le potentiel de coopération chez les autres et à susciter une conspiration pour un immense projet humain. Il s'était doté d'une « super-organisation qui lui donnait les moyens d'être honnête ».

Un plaidoyer pince-sans-rire en faveur de l'imagination, destiné à secouer les certitudes trop faciles, où chacun se trouve à son tour questionné, non pas directement, dans un affrontement qui ne laisse pas d'alternative à la confrontation et au duel, mais subrepticement, par ce singulier Larry Stevens interposé. Débat avec son archevêque, attitude face au syndicat, nécessaire pour obliger le patron à surpasser, tout est là pour esquisser un modèle inédit de sainteté.

Dans la tradtion catholique, explique l'auteur, le saint, le héros par excellence serait le riche qui renonce à tout pour se consacrer à la prière et aux oeuvres de charité. Mais, se demande-t-il, est-ce la seule voie possible, la seule valable? et c'est l'ambition de ce roman, écrit-il en préface, que « d'ouvrir le débat sur des sujets très importants pour toute civilisation, surtout pour notre fragile civilisation occidentale qui oscille sans cesse entre la glissade vers la décadence et des sursauts de réanimation. »

« Comment réanimer une civlisation en voie de mort? » Optimiste, A. Veilleux déplore, avec Soljenitsyne, que nos sociétés s'enferment dans les limites étroites des droits individuels sans parvenir à concevoir de plus vastes et de plus généreux idéaux. Il fait le pari, en nous présentant cet insolite candidat à une sainteté hors série, qu'il est possible de faire place à la transcendance, que la servilité et la corruption ne sont pas inévitables.

Sans moraliser, le détail malicieux, la subtilité d'un humour en demi-teintes aidant, l'auteur réussit son pari. Vous le suivrez jusqu'à la dernière page, dans le dévoilement savamment dosé, calculé des détails, juste assez pour faire rebondir l'intérêt, la curiosité. Ingénieux, inventif, subtil, Larry Stevens a réussi, durant sa vie à retourner le poids et l'inertie des structures pour les mettre au service de l'homme.

Une autre victoire lui est créditée une fois mort. Mais il ne faut pas privé le lecteur du plaisir de ce dernier rebondissement qui marque le triomphe contagieux, aussi complet qu'imprévu, jusqu'aux plus hautes instances, de l'expérience révolutionnaire de Larry Stevens...

Miroir de l'hédonisme

par Monique LaRue

France Huser, **La Maison du désir,** Éditions du Seuil, Paris 1982, 185 pages.

UN peu comme si un miroir avait éclaté. *La Maison du désir* est écrit par fragments, qui tous reflètent la même femme, présentée parfois comme « elle », parfois comme « je ». La matière est donc romanesque, sans que pourtant ce soit un roman, selon la distinction faite par Roland Barthes, dont ce texte voudrait bien épouser la manière. Ce sont des bribes de vie, arrangées librement. Une exposition d'auto-portraits, où le sujet se représente en différents tableaux qui renvoient l'un à l'autre, sans que le temps joue aucun rôle.

Le décor de ces scènes est souvent sauvage, mer ou forêt. Quand « l'action » se passe à l'intérieur, nul intimisme. L'auteur privilégie les lieux de passage — chambres d'hôtel dont on remet la clef au portier — accordés à la morale du départ dont elle se réclame: « Ne conduire jamais rien, pas même un rêve, jusqu'à son terme. » On circule ainsi dans une galerie des glaces: tain ou page blanche ont ici même fonction de capturer, cultiver l'image. Jamais cependant la traversée de la vitre n'a lieu.

Les jeux de reflets sont sophistiqués, les scènes volontiers perverses. Fascinée par son image, elle se pare de rouge, couleur de prédilection. Dans la glace d'une armoire, elle affronte pour la première fois le regard d'un amant. Comme ces figues, ces grenades qu'elle décrit amoureusement, elle se peint, dans des compositions équilibrées et détachées, telle un fruit cultivé, offert au dieu désir, pour lequel elle se maintient en complète disponibilité. Nue, elle se vautre dans les coquelicots et se barbouille de leur jus, défiant la vipère. Avide, elle se gave de gâteaux, dont elle strie le glaçage avec ses ongles.

France Huser, critique d'art au *Nouvel Observateur,* n'est pas de celles qui retiennent du plaisir ce qui fuit. Ce qu'elle donne à voir d'elle-même — mais elle avoue garder ses secrets et aimer mentir — se caractériserait plutôt par la maîtrise, une altière souveraineté. La reine tire au sort celui des trois amants, également aimés, qu'elle préférera. Elle se pare des baisers de l'un, pour mieux aimer l'autre. Attentive à accomplir ses désirs avant qu'ils parviennent au langage, elle saisit toute occasion: des inconnus, la nuit, qu'elle ne reconnaîtrait pas le lendemain; des femmes, parfois, comme cette masseuse d'un hamman tunisien. Un peu sorcière, elle s'enduit du sperme de ses amants comme d'une pommade magique. « Je ne connais pas grand-chose du monde, disait-elle. Les choses, les événements se succèdent sans que j'en garde souvenir, mais je connais le désir. » Ce n'est quand même pas rien!

Pierre jetée au jardin de l'écriture des femmes, où le culte du sperme n'est pas tellement fréquent? Ce n'est pas si simple! Nulle recherche de sororité, ici, mais la fière solitude de celle qui règne sur ses images. Pourquoi donc le texte laisse-t-il parfois perplexe, voire indifférent, comme ces gens pour qui ça va toujours bien? Pourquoi cette écriture précise, qui cultive les traits de la modernité et refuse habilement de se fermer, reste-t-elle si sagement soumise aux canons du style, et singulièrement monocorde? Cette femme est-elle souverainement libre, ou complètement aliénée par le regard, le sien, celui des autres? Ainsi, à chercher le laisir pur, l'hédonisme conduirait parfois à une sorte d'esthétisme marmoréen, séducteur, provocateur, mais sans plus d'épaisseur que la surface d'une glace. Aussi piégé qu'un miroir aux alouettes...

Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

LE DEVOIR

Une voix algérienne

Rachid mimouni, **Le Fleuve détourné,** Éditions Robert Laffont, Paris, 1982.

QUE se passe-t-il quand l'indépendance est arrachée au prix d'énormes sacrifices et qu'un nouveau régime s'installe?

Richard Mimouni est un jeune écrivain — il est né en 1945 — issu d'une famille paysanne; il a fait des études en développement industriel en Algérie et à Montréal. Son roman est une vision de l'après-révolution.

Le narrateur du roman est un jeune cordonnier; marié, père d'un enfant, voilà que des hommes viennent le chercher pour qu'il aille travailler ailleurs. Le jeune homme ne savait pas que ces hommes en ont fait une recrue du FLN. Ainsi, inconsciemment, il est entraîné dans la guerre d'indépendance.

Gravement blessé, il passe quelques années dans le maquis puis il revient dans son village natal. Personne ne l'attendait. Il était déjà porté disparu; son nom figure même parmi les martyrs morts pour la nation. Il était revenu pour chercher sa femme et son fils. Personne ne voulait le voir. Il cherche à rétablir son retour à la vie mais la bureaucratie ne l'entend pas de la même oreille. Il faut des mois de recherche pour lui redonner une carte d'identité qu'il n'obtiendra jamais. Il est réduit à travailler comme éboueur sans que son nom soit inscrit officiellement sur le registre des employés de la muncialité.

Pour le jeune cordonnier, le nouveau régime n'a pas un beau visage. Les nouveaux maîtres sont corrompus et corrupteurs. Il finit par retrouver sa femme; elle lui bat froid puis elle se met à pleurer. Elle a obtenu la pension de veuve de martyr. À quel prix! Elle a dû se soumettre à la brutalité d'un fonctionnaire qui l'a aidée pour se payer en nature et il s'est mis à inviter d'autres hommes à la fête. Le mari bafoué sort de l'ombre et tire sur ce groupe: soudain, il n'est plus un fantôme sans identité car on l'arrête et on lui colle d'autres crimes.

Un homme, fonctionnaire lui aussi, déplore le sort qui lui est fait, il le sort de sa cellule et le narrateur retrouve son fils dont le sort n'est pas plus enviable que celui de sa femme.

On sort de ce roman comme d'un cauchemar. Mimouni ne met pas en cause l'indépendance de son pays; il met en accusation les profiteurs qui ont tué le rêve.

Le Fleuve détournée annonce-t-il un nouveau souffle du roman maghrébin? Des prédécesseurs de Mimouni s'en prenaient à la colonisation et à la tradition tribale ancestrale. Ce roman est le constat triste du détournement de la tradition. Il n'est pas question d'un retour aux sources mais d'une remise en marche de projets d'édification d'une société nouvelle.

N.K.

Bunuel raconte...

Luis Bunuel, **Mon dernier soupir,** Éditions Robert Laffont, Paris 1982, 317 pages.

APRÈS de longues conversations avec Jean-Claude Carrière, le scénariste de ses six derniers films, qui l'a aidé à écrire ce livre, Luis Bunuel nous raconte sa vie d'une façon picaresque: suite amusante et intéressante d'anecdotes et de souvenirs plutôt qu'autobiographie obligée et compassée. Et quelle vie!

Né en 1900, le cinéaste a traversé le siècle d'un oeil jouisseur mais pathétique. Ne cachant rien, mais oubliant fort probablement beaucoup, il nous parle de son enfance en Espagne, Aragonnais pliant sous le faix de la foi et de la religion, de ses études à Madrid, puis de son exil à Paris, ville qui le délivre de la peur du sexe. Il rencontre alors les surréalistes et y tournera son premier film. *L'Âge d'or,* qui sera violemment attaqué. Après la Guerre d'Espagne qui déchirat son pays, il part pour l'Amérique avant de s'installer définitivement au Mexique, où seront tournés ses premiers longs métrages.

Si les événements racontés suivent une chronologie certaine, ils permettent toutefois à Bunuel de s'arrêter; durant ces haltes, il s'abandonne à des digressions et réflexions: par exemple, sur la fabrication du meilleur apéritif au monde ou sur la force prémonitoire des rêves. Puis reprenant le fil de son récit, il accumule de nouveau, presque sans ordre, faits et dits de sa vie. Il a rencontré toutes les personalités qui ont fait ce siècle: Lorca, Breton, Aragon, Péret, Lacan, Levi-Strauss, Duchamp, Chaplin, Eisenstein, Hitchcock. Et puis on saura tout de ses goûts et dégoûts: il aime Sade, Crevel, Wagner, le Nord, le froid et la pluie, l'art roman et gothique, les cloîtres, la ponctualité, les bars, l'alcool et le tabac, les petits outils, les films de Kubrick, Fellini, Eric von Stroheim, Wajda, les armes et le tir, la littérature russe; il déteste par contre la publicité, la prolifération de l'information, la vivisection, les foules, les potographes de presse, Steinbeck et Borgès, les aveugles.

Anti-conformiste déplorant l'impossibilité actuelle du scandale, Bunuel voudrait avant son dernier soupir imaginer une dernière blague: convoquer ses vieux amis, athées convaincus, et devant un prêtre confesser tous ses péchés et demander l'extrême-onction. Terminer sa vie par un ultime scandale, c'est bien, non?

André ROY

Entre deux univers

Mustapha Tlili, **Gloire des sables,** collection Jean-Jacques Pauvert, Éditions Alésia, Paris, 1982.

MUSTAPHA Tlili a publié deux romans. Tunisien, il a vécu 13 ans à New York. Il a fait ses études à Paris où il réside en ce moment. Dans ses romans, il met en scène des personnages qui circulent entre continents et cultures, se perdent et cherchent à se retrouver.

Dans son dernier roman, *Gloire des sables,* il cherche à explorer les soubassements de l'action. Ses personnages obéissent à des impulsions dont ils n'ont pas le contrôle et qui régissent d'une manière invisible les idéologies et la politique. Ce roman qui emprunte les formes de ce qu'on appelle généralement la politique fiction dépasse ce genre.

Le personnage central est Youcif Muntasser. Né en Algérie, il fut recueilli très jeune par des Français qui croyaient dans l'indépendance de l'Algérie, puis lui ont donné une formation adéquate. Ils sont eux-mêmes victimes de la guerre.

Devenu jeune homme, Muntasser décide d'émigrer aux États-Unis. Là, il épouse la fille du professeur Dick Casey, adopte la vie américaine et s'engage dans l'action politique. Il fonde un mouvement, « Les jeunes démocrates », et devient le directeur du journal du mouvement. En butte à des difficultés financières, il reçoit l'aide du professeur Hutchison et c'est à la fin du roman qu'on découvre que ce grand ami n'est qu'un agent de la CIA.

Muntasser est rejoint par un groupe de militants musulmans dont le siège se trouve à la Mecque. Leur chef spirituel exerce une véritable fascination sur lui. Il mène dès lors une double vie; Américain, gendre de professeur, actif dans la politiqiue de son pays d'adoption et militant clandestin qui oeuvre pour le renversement du régime monarchique de l'Arabie. Il ne se rend pas compte que les ficelles sont tirées par les maîtres de son ami Hutchison. Il se rend à Riad puis à La Mecque où il participe au soulèvement qui a lieu dans la grande Mosquée. Auparavant, sa femme a été assassinée par le groupe clandestin auquel il appartenait et qui ne lui faisait plus confiance.

Dans ce roman d'action, Tlili cherche sinon à révéler du moins à comprendre les ressorts du terrorisme et de la violence qui agitent le monde. Violence aux États-Unis, et Muntasser la ressent en tant qu'Américain, et violence dans le monde dit en voie de développement, qu'il ressent avec autant de force comme Algérien et comme Musulman.

Le romancier n'a pas besoin d'expliquer et il ne cherche pas à le faire. Il raconte une histoire. Les détails de la vie américaine ou arabe qui servent d'arrière-plan tombent parfois dans le cliché. Mais l'action est bien menée. Le personnage contradictoire de Muntasser est métaphorique mais il éclate comme un phénomène de la nature tant sa contradiction est celle du monde dans lequel nous vivons.

N.K.

DURAS

Savannah Bay
8,40$

La maladie de la mort
6,30$

☆m AUX ÉDITIONS DE MINUIT

MARIE UGUAY (réimpressions)

L'OUTRE-VIE
avec six photographies de Stéphan Kovacs
86 p.; $8

AUTOPORTRAITS
avec des photographies de Stéphan Kovacs
s.p.; $8

Messageries littéraires
des éditeurs réunis
900 est, rue Ontario
Montréal H2L 1P4

ÉDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244, Saint-Lambert, Québec J4P 3N8

éditions hurtubise hmh ltée

L'orthographe c'est
BESCHERELLE 2

Disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC., 2050 rue de Bleury suite 500, Montréal, tél.: 288-7191

7360, boul. Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

LE NOUVEAU BESCHERELLE 2.L'ART DE L'ORTHOGRAPHE LES HOMONYMES LES MOTS DIFFICILES

HURTUBISE HMH

Un DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE PRÈS DE 18,000 MOTS contenant aussi les 26 pièges de l'orthographe répertoriés alphabétiquement et un lexique de 2,000 homonymes.

192 p. — 5,95$

Du pain et des jeux

Jacques Cellard, **Ça mange pas de pain!,** Hachette, Paris, 1982, 285 pages.

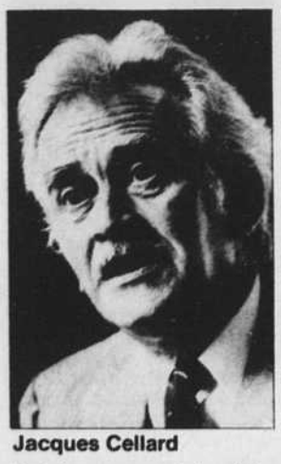

Jacques Cellard

LE dernier livre de Jacques Cellard, chroniqueur de langue au *Monde*, marque assurément une date dans les relations houleuses entre français québécois et français de France. Sur les quelque 400 expressions populaires qui y sont traitées, une bonne cinquantaine — comme *ambitionner sur le pain bénit, lever les pattes, cogner des clous* — sont particulières au Québec. Que l'auteur et son éditeur aient pu faire une part aussi large à des locutions bien de chez nous sans craindre de courir au désastre atteste d'une heureuse évolution des mentalités dans l'Hexagone.

Observateur passionné de la langue populaire et de l'argot, Jacques Cellard poursuit ici le travail entrepris il y a plus de 10 ans dans sa chronique ainsi que dans le *Dictionnaire du français non conventionnel* (1980), publié en collaboration avec Alain Rey de la maison Robert. Il définit environ 400 expressions « familières ou voyoutes », en indique l'origine quand il le peut et en illustre l'emploi avec des citations de romans.

On apprend ainsi que *ça mange pas de pain* signifie « cela ne tire pas à conséquence » — et se rapproche, de ce fait, de notre classique *y a rien là*. Par ailleurs, *on n'est pas sortis du bois* a un équivalent direct en France: *on n'est pas sortis de l'auberge*, qui daterait d'une trentaine d'années à peine.

Ce livre de Jacques Cellard a plus les allures d'un divertissement langagier que d'un ouvrage lexicographique rigoureux. Les universitaires resteront sur leur faim. Tous les autres seront comblés.

Paul MORISSET

Conservatisme et Canada anglais

par **Claude Couture**

Charles Taylor, **Radical Tories: The Conservative Tradition in Canada,** Toronto, Anansi, 1982, 232 pages.

« THE French Canadians always vote Liberal. It's not something they think about. It's a bodily function like urinating and defecating!» Voilà de quelle façon s'exprimait, au printemps de 1979, peu de temps avant sa mort, l'historien conservateur Donald Creighton, bien connu pour ses prises de position passionnées. Aujourd'hui encore, Creighton symbolise aux yeux de plusieurs Canadiens français le conservatisme canadien-anglais fédéraliste, centralisateur et anti-francophone. S'agit-il pour autant de la seule tendance conservatrice au Canada anglais?

Non, répond Charles Taylor, journaliste pendant de nombreuses années au *Globe and Mail*. Dans une étude très intéressante, il cherche à appréhender les principales caractéristiques du «toryisme» canadien. Liant, avec beaucoup d'habileté, des éléments biographiques, voire anecdotiques, à des passages plus analytiques ayant trait aux auteurs qu'il a lus ou rencontrés, Taylor a retracé l'essentiel de l'évolution d'un conservatisme authentiquement canadien qui ne serait pas nécessairement anti-francophone.

Par ailleurs, cette tradition conservatrice canadienne-anglaise serait plutôt située au centre-droit sur l'échiquier politique et n'aurait à peu près rien à voir avec le vent de folie néo-conservateur qui balaie depuis quelques années les États-Unis et la Grande-Bretagne. En fait, le conservatisme canadien décrit par Taylor serait carrément opposé aux hystéries «réactionnaires» des supporteurs de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher.

Or, ce «red-toryism», si l'on peut dire, semble en voie de disparition, ou, à tout le moins, de marginalisation au sein du Parti progressiste-conservateur. Compte tenu des positions exprimées par une majorité des membres actuels du caucus conservateur et, surtout, des événements récents au congrès de Winnipeg, il est clair qu'un fort courant au sein de ce parti s'apprête à suivre les ornières tracées par le néo-conservatisme britannique et reaganien. Dans ces conditions, le livre de Taylor est paru à point nommé puisqu'il permet de comprendre le clivage qui existe entre ces nouveaux conservateurs et une certaine tradition conservatrice canadienne.

À l'origine de cette dernière, on retrouve, à la charnière des XIXe et XXe siècles, les penseurs et militants «impérialistes», c'est-à-dire pro-britanniques, eux-mêmes héritiers de Sir John A. Macdonald. Reprenant allègrement les thèses de l'historien Carl Berger dans *The Sense of Power*, Taylor croit déceler dans l'attachement de ces «impérialistes» aux valeurs britanniques implantées au Canada une forme de patriotisme canadien.

Pour Berger et Taylor, Stephen Leacock, professeur de science politique à l'université McGill, a été l'un des intellectuels «impérialistes» canadiens-anglais les plus articulés. Profondément convaincu de la supériorité de la civilisation anglo-saxonne dont la forme la plus achevée aurait été l'Empire britannique, Leacock a souhaité pour le Canada une place prépondérante au sein de cet ensemble impérial. Toutefois, les conséquences de la Première Guerre mondiale et, au pays, celles de la première crise de la conscription, ont quelque peu altéré l'enthousiasme des «impérialistes» au début du siècle.

Néanmoins, le «nationalisme impérial», combattu à l'époque par Henri Bourassa, est resté vivace dans la mentalité canadienne-anglaise. Ainsi, dans les années 30, des historiens, de l'École laurentienne, ont repris en les développant les thèmes de leurs aînés Leacock, Grant, Parkin et Deacon. Deux noms ont retenu l'attention: Harold Innis et Donald Creighton. Le premier a été l'auteur de cette thèse surprenante selon laquelle le Canada a été construit non pas en dépit de la géographie mais bien grâce à elle. Selon Innis, la géographie canadienne et les relations commerciales est-ouest qui se sont développées *naturellement* ont été en filigrane du caractère économique et politique du pays.

Creighton, pour sa part, a complété cette vision géo-économique du Canada en lui ajoutant une dimension politique et dramatique. Écrivain doué et prolifique, pourfendeur du nationalisme canadien-français, Creighton n'en a pas moins lui-même exprimé le nationalisme canadien-anglais conservateur, amoureusement attaché à la géographie canadienne, aux valeurs britanniques, à la Couronne et, conséquemment, véhémentement opposé au républicanisme, au continentalisme, au libéralisme nord-américain, en somme, aux États-Unis. Obnubilé par le projet de Sir John A. Macdonald, Creighton a été le défendeur d'un Canada centralisé. Son oeuvre a été marquée par une incroyable insensibilité face aux revendications de l'Ouest et aux aspirations des Canadiens français.

D'autres historiens et intellectuels canadiens-anglais, tout aussi conservateurs et fédéralistes, ont par contre vivement critiqué la vision creightonienne du Canada. Le plus important fut l'historien de l'Ouest William L. Morton. Sensible aux revendications des différentes régions, Morton a vu dans cette mosaïque la véritable richesse du pays. Opposé au centralisme ontarien, il a aussi reconnu la justesse des aspirations des Canadiens français (quoique face au mouvement indépendantiste québécois, Morton a sérieusement dérapé puisqu'il a recommandé l'utilisation de la force dans l'éventualité d'une sécession).

À la fin des années 60 et au cours des années 70, Robert Stanfield, ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, a défendu sur la scène politique fédérale une approche conservatrice du fédéralisme très proche de celle de William Lewis Morton: attachement au sens de la communauté et de l'ordre, aux valeurs britanniques, au sol canadien; respect des droits humains et des droits individuels (Stanfield a été profondément bouleversé par la façon désinvolte avec laquelle les libéraux ont réagi face aux excès de la GRC); foi dans l'entreprise privée, mais pas au point d'une conception doctrinaire; etc.

Sir Thomas Moore a déjà écrit: «When you can't make the good happen, try to prevent the very worst». Ainsi, on aurait tort de mettre dans le même sac, sans nuance, tous les conservateurs. D'ailleurs, les «néo-conservateurs» qui ont mené la fronde à Winnipeg sont, par leur attachement au reaganisme, de véritables hérétiques par rapport à Robert Stanfield dont Joe Clark est, en quelque sorte, l'héritier.

Le sexe à travers les siècles

par **Roger Duhamel**

Reay Tannahill, **Le Sexe dans l'histoire,** Éditions Robert Laffont, Paris, 1982, 370 pages.

VOICI un auteur qui ne redoute pas les vastes sujets exigeant l'accumulation d'un savoir encyclopédique. Après avoir mené à bonne fin, il y a une dizaine d'années, une enquête sur la nourriture au cours des âges, Mme Tannahill s'applique aujourd'hui à découvrir les comportements, les moeurs et les pratiques sexuels des grandes civilisations. Ce n'est pas une mince entreprise qui nous conduit du monde préhistorique jusqu'à nos jours.

Dans une certaine mesure, les chercheurs ont beau jeu de reconstituer les modes d'existence de nos lointains ancêtres d'il y a plusieurs millénaires. Quelques ossements ou objets primitifs livrent de faibles lueurs sur le passé et ne gênent pas leur imgination pour concevoir des scénarios plausibles. Nous recueillons néanmoins au passage des renseignements qui enrichissent notre érudition. Ainsi j'ignorais en toute sérénité que dans le monde vivant une seule variété d'araignées partage avec les humains l'aptitude à pénétrer une femelle non consentante. Autre révélation pour le profane: de tous les singes, seul le gibbon est monogame et cette fidélité imprévue découlerait du fait que sa compagne n'est pas soumise au cycle cestral, c'est-à-dire au rut.

La démographie est naturellement dépendante de l'exercice de la sexualité. Pendant des dizaines de siècles, peu d'enfants naissaient et ils étaient encore moins nombreux à survivre. D'après les squelettes retrouvés, les femmes apparaissent nettement minoritaires. La faible fécondité constatée dans ces âges anciens s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs: maladies nombreuses, hygiène inexistante, allaitement prolongé, infanticide (surtout des filles) en enfin la contraception, un recours beaucoup moins récent que nous le pensons.

Ce que nous appelons l'explosion de la population est un phénomène relativement nouveau. Songe-t-on qu'il n'y avait pas sur toute la terre plus de 3 millions d'êtres humains, 10,000 ans avant notre ère et qu'il faudra attendre 7,000 autres années pour atteindre les cent millions? Beaucoup plus près de nous, si l'on peut dire, Cicéron redoutait la réduction des naissances et préconisait une législation nataliste en réclamant « moins de conpuscence et des familles plus nombreuses. » Il n'a guère été entendu, puisque la pénurie de main-d'oeuvre, en favorisant l'infiltration des barbares, a finalement provoqué l'effondrement de Rome.

Mme Tannahill relève une hiérarchie très stricte parmi les praticiennes du plus vieux métier du monde. Déjà Démosthène soulignait les distinctions: « Les hétaïres servent à notre plaisir, les concubines à nos besoins quotidiens, les épouses à nous donner des enfants légitimes et à faire marcher la maison. » Quel odieux phallocrate! Levez-vous, hordes féministes! Mais il n'était pas impossible de changer de rang et par conséquent d'affectation. L'Athénienne Ihaïs, maîtresse d'Alexandre le Grand, finit par épouser Ptolémée ler et devenir reine d'Égypte. Il n'est que d'épousseter nos souvenirs de collège pour évoquer Aspasie, qui recevait dans son salon le Tout-Athènes littéraire et politique et pour qui Périclès répudia sa femme et ses enfants. Est-ce l'illusion de l'éloignement et la patine dorée du temps, mais il semble que ces courtisanes aient eu plus de classe que les Mata-Hari ou Christine Keeler de notre siècle...

Dès les commencements, l'Église catholique a pris nettement position sur les problèmes de la sexualité et saint Paul, par exemple, soutenait la supériorité du célibat sur le mariage. Plus condescendant peut-être, saint Jérôme exprimait le voeu « que tout homme, incapable de dormir seul parce qu'il a peur la nuit, prît épouse. » C'est une motivation très utilitaire... Quant au clergé, il y eut longtemps flottement. Si des hommes mariés pouvaient accéder au sacerdoce, le mariage devenait impossible après l'ordination. Il faudra attendre le XIe siècle pour que Grégoire VIII fulmine l'interdit, maintenu jusqu'à nos jours, contre le mariage des prêtres.

À parcourir ainsi les grandes étapes de l'humanité, nous acquérons le sentiment que les différences sont assez superficielles d'une civilistion à une autre et que les convergences demeurent constantes dans les attitudes collectives et les préjugés. Si l'homme évolue, il le fait suivant un processus d'une lenteur extrême. Dès l'aube des temps, il existe un tabou contre l'inceste et la prostitution remonte sans doute à l'expulsion de l'Eden! C'est le sage Solon qui a institué les lupanars d'Athènes et il semble que saint Thomas ait vu dans le bordel un exutoire nécessaire à la salubrité publique, lui qui disait: « Supprimez l'égout et vous emplirez le palais de pollution... Supprimez les prostituées du monde et vous l'emplirez de sodomie. » L'assimilation est peu flatteuse et encore moins charitable...

Il y eut peut-être coïncidence entre le rayonnement de l'amour courtois et l'exaltation de la Vierge Marie. C'était le résultat de la fusion du désir et de la sublimation de l'amour. Si sous son vocable de Notre-Dame, Marie apparaît majestueuse et aristocratique, elle se dépouille bientôt de cette image élaborée par poètes et troubadours pour devenir, chaleureuse et compatissante, la mère des pauvres et des affligés. Cependant, tout en s'efforçant de se montrer équitable dans un domaine qui ne lui est pas familier, Mme Tannahill ne rate-t-elle pas la cible en prétendant assez gratuitement que « le chrétien ordinaire persistait à considérer Marie moins comme une sainte que comme un idéal de féminité »? Pour le chrétien, ordinaire ou non, elle demeure avant tout la mère du Messie.

On n'épuise pas en quelques paragraphes la matière abondante d'un ouvrage tel que *Le Sexe dans l'histoire*. Il y est aussi bien question de l'existence dans ces prisons dorées que sont les harems, du rôle très particulier des eunuques, que de la pudibonderie exacerbée et ridicule de l'époque victorienne. Chemin faisant, l'auteur aborde les déviations sexuelles et je lui sais gré de dégonfler la réputation surfaite de Sade, qui nous impose « la banalité d'un style alourdi de répétitions ». Les sources de l'admiration qu'il continue de susciter n'apparaissent pas très pures, ce sont des eaux brouillées...

Au terme de son enquête, l'historienne dégage sa propre conclusion: « Depuis le début de l'histoire écrite, la société a toujours éprouvé le besoin d'exercer une certaine autorité sur le comportement sexuel en général. Mais si la révolution sexuelle des années 70 a pour résultat final de retirer du domaine public les aspects les plus intimes de la sexualité et de leur rendre leur intimité, alors même une décennie (et davantage) de crises psychologiques se révélera peut-être n'avoir pas été vaine ». C'est une perspective prudente, nullement triomphaliste, et à laquelle il est aisé de se rallier.

Le désenchantement national

par **Pierre Vallières**

Hélé Béji, **Désenchantement national,** Éditions Maspéro, Paris, 1982, 160 pages.

ON croit souvent tout savoir (du moins l'essentiel) sur le nationalisme, les leaders charismatiques, la sacralisation de l'État « fort », la démagogie et, finalement, l'échec d'un pouvoir, à l'origine progressiste, devenu clerc, technophile et conservateur. Et pourtant le livre de Hélé Béji, Tunisienne travaillant pour l'Unesco, est profondément original et instructif.

Bien que fondé sur l'exemple concret de la Tunisie, cet ouvrage lucide, qui sort des sentiers battus de l'émotion et de « l'humeur du jour », atteint des accents universels pour livrer l'essentiel d'une crise de civilisation qui au Québec, comme partout ailleurs, oblige à remettre en question toutes les espérances investies dans le renforcement de l'État-nation comme moyen privilégié de se libérer collectivement et individuellement de la dépendance économique, politique, technologique et culturelle.

Désenchantement national met courageusement en évidence à la fois la dégradation politique et éthique des appareils étatiques et l'aggravation continue de l'aliénation sous toutes ses formes. En somme, chaque État, chaque « parti de gouvernement », tel le Parti québécois chez nous, fait surgir, après sa victoire (électorale ou armée) sur ses adversaires, ses propres rapports de domination et d'exploitation, sa pratique particulière du mensonge, de l'autoritarisme et de l'arbitraire au sein de la société, de « son » peuple.

En lisant le livre, magnifiquement écrit, de Mme Béji, on ne peut manquer de constater une fois de plus qu'aucun parti politique, si génial soit-il, ne peut réaliser les grands objectifs d'une révolution sociale majeure. Bien au contraire, pour imposer sa volonté hégémonique, l'État-parti, surtout s'il se réclame de l'unité nationale (c'est-à-dire, en fait, du conformisme social) est contraint de réprimer et d'étouffer l'activité autonome, pluraliste et créatrice des groupes qui refusent leur inféodation à la doctrine officielle. Aussi, le nationalisme, qui pour les pays dominés devrait être un instrument de libération, de progrès et de pluralisme social, se révèle au contraire, une fois étatisé et bureaucratisé, un formidable outil d'enfermement intellectuel et d'uniformisation politique.

On le voit, *Désenchantement national* est un livre de grande actualité pour les Québécois et Québécoises des années 80. La mort du nationalisme comme conscience créatrice, comme révolution et dépassement, nous fait un devoir aujourd'hui de questionner radicalement non seulement l'idéologie dominante mais aussi l'appareil conservateur de l'État-nation, son pouvoir dévastateur d'immobilisation sociale et de régression culturelle.

À l'heure de la loi 111, nous n'avons pas besoin de la mégalomanie étatique de certains de nos dirigeants et technocrates. Nous avons besoin, au contraire, que s'ouvre le débat sur la nature même des États, des nations, des partis et des chefs dits « éclairés » (que ces derniers se nomment Bourguiba, Castro, Hassan II... ou Lévesque).

Oui, il faut lire *Désenchantement national*, méditer cette expérience vécue, si proche de la nôtre, et débattre enfin des vraies questions.

Trouver le bonheur

par **Andrée Thibault**

Gail Sheehy, **Franchir les obstacles de la vie,** Éditions Belfond, Paris, 1982, 392 pages.

GAIL Sheehy s'attache dans *Franchir les obstacles de la vie* à décrire le paysage du bonheur. Ce faisant, elle souhaite « relever de façon radicale le niveau d'optimisme naturel des hommes et des femmes ». Elle a ses idées sur la vie et choisit dans le monde tout ce qui les nourrit.

L'auteur a consacré neuf ans de travail à ce texte qui fait suite à son premier livre, *Les paysages de la vie*. Elle a étudié 60,000 réponses à un questionnaire sur le bonheur qu'elle a crée et publié dans des magazines à grand tirage. On retrouve ce questionnaire à la fin du livre pour évaluer son propre coefficient de bonheur, si l'on veut. Gail Sheehy a par la suite fait des entrevues approfondies avec plus d'une centaine de personnes, elle a consulté de nombreux spécialistes en sciences et relations humaines, a participé à des congrès et colloques, tous axés sur le processus créateur etle potentiel humain.

Franchir les obstacles dela vie est basé sur « la possibilité de faire des choix ». Les personnes que Gail Sheehy nous présente l'instinct de choisir le bon moment pour changer quelque chose d'important dans leur vie. Elles ont fait en sorte que leur vie ait un sens et des buts, elles ont su puiser dans leurs ressources naturelles, se débarrasser de ce à quoi elles ne tenaient pas, s'attacher à quelque chose de plus vaste que soi-même.

Selon Gail Sheehy, le bonheur se définit ainsi: « une attitude affirmée, une note continue en arrière-plan; une égalité d'âme qui sous-tend les contrastes les plus intenses des événements quotidiens, et même les périodes de malheur ». L'auteur sait tenir compte des difficultés de la vie, des deuils, des échecs et surtout de cette redoutable force d'inertie cause de souffrance et de dépression et qui affecte en particulier les jeunes et les femmes. La recheche a toutefois permis à son auteur de constater que les hommes connaissent des hauts et des bas plus souvent que les femmes.

Gail Sheehy note que « l'individu qui se sépare de certains aspects de son ancien moi subit forcément des pertes matérielles le temps d'exploiter sa nouvelle voie ». Il se sent pour un temps sans carapaces, fragile et nu.

On trouve dans ce livre des portraits de personnes appelées « phares »: une femme pasteur du Wisconsin, des ingénieurs de la Californie, la journaliste Gloria Steiem. Le président Sadate d'Égypte a fortement impressionnée Gail Sheehy. Elle le cite: « Chaque fois que je vois en quelqu'un une qualité que je ne possède pas, j'essaie toujours de me l'annexer pour m'en enrichir. »

La lecture de *Franchir les obstacles dela vie* a un effet tonique. Elle permet de reconnaître ses raisons de vivre et « de se lever le matin ».

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ
Voici notre nouvelle adresse
librairie **opuscule**
3813 ST-DENIS — 842-4989
MONTRÉAL H2W 2M4
Robert Leroux, prop.

Pour ceux qui exigent d'en savoir plus...
CLARTÉS
...50 volumes à "dévorer".

50 VOLUMES
- 18 000 pages
- 16 000 illustrations
- plus de 1 000 articles
- avec la collaboration de 500 spécialistes
- superbe reliure en reluskin avec fers originaux (gravure dorée).

VENDU DIRECTEMENT PAR L'ÉDITEUR AU MÊME PRIX QU'EN FRANCE

CLARTÉS
L'ENCYCLOPÉDIE DU PRÉSENT

CLARTÉS ouvre le dialogue...
Si vous êtes parmi les curieux, les chercheurs, passionnés par la vie, toujours avides de connaître, de comprendre...
Si vous êtes parmi ceux qui, ayant terminé leurs études, ont, encore et toujours, envie d'apprendre... ou de retrouver, très vite, des choses qu'ils ont su et qu'ils ont oublié.
Si vous êtes parmi ceux qui, par goût et par besoin, aimeraient avoir, sous la main, 24 heures sur 24, un ensemble encyclopédique complet, sans cesse remis à jour, avec les derniers chiffres, les dernières données, les dernières analyses...

Alors, CLARTÉS va vous passionner
C'est une Encyclopédie de lecture et de consultation. Facile à lire, largement illustrée, elle vous aidera à découvrir et à approfondir ces grands sujets dont l'évolution bouleverse notre vie: la conquête de l'espace, le marxisme, l'écologie, la génétique, l'Islam, l'informatique, etc. Mais aussi elle vous apportera un enrichissement unique dans la connaissance de l'Homme et de la Civilisation: l'Histoire, la Politique, la Littérature, les Arts...

Elle vous permettra de situer chaque événement dans son contexte avec ses origines, ses causes et ses prolongements.
Elle sera, pour vous, un moyen fiable d'acquérir ou de confirmer une solide culture pratique et de comprendre l'évolution du monde dans lequel nous vivons.

Une actualisation chaque mois...
Un ingénieux système de cahiers mobiles permet d'actualiser l'Encyclopédie CLARTÉS. Chaque mois, une série de "mises à jour" vient compléter l'ouvrage et le faire vivre au rythme de l'actualité et de l'évolution des connaissances. Clartés, c'est une banque de données qui s'enrichit sans cesse. Ce mécanisme d'actualisation unique en France, est disponible au Canada.

DÉCOUVREZ CLARTÉS
Ce dossier passionnant est GRATUIT
Nom..... Prénom.....
Profession..... Âge.....
Rue..... Tél.:.....
Ville..... Code postal.....
Les Éditions Arts, Lettres et Techniques Inc.
901, boulevard Ste-Croix (St-Laurent)
Montréal, Qué., Canada H4L 3Y5 Tél.: 747-4784-85

LOGIDISQUE
LA MAISON D'ÉDITION DE LOGICIELS QUI MISE SUR LES TALENTS DES QUÉBÉCOIS
PRÉSENTE
LE PROPRIO, par Gil Tocco (1 disque, 39,95$)
Vous risquez le tout pour le tout! Vous vous lancez dans la grande aventure de l'immobilier! Vous vivez le rêve de votre vie: vous êtes devenu PROPRIO! Aiguisez votre sens des affaires et gérez votre immeuble dans cet univers de fiction aux frontières de la réalité!
VERBES ET PROVERBES, par Laurent Blanc (1 disque, 39,95$)
Enfin, un dialogue vivant entre l'élève et le micro-ordinateur. L'ordinateur guidera vos élèves dans leur exploration du monde des verbes en récompensant chaque bonne réponse d'un jeu visuel accompagné de musique. Vous pourrez construire vous-même de nouveaux exercices à la mesure de leurs connaissances.
IMPÔTS/QUÉBEC (1 disque, 39,95$)
IMPÔTS/FÉDÉRAL-Québec par Jean-P. Mercier (1 disque, 39,95$)
Les formulaires d'impôt vous laissent-ils perplexe? Maintenant, grâce à deux nouveaux programmes, rédiger son rapport d'impôt devient aussi simple que 2+2=4! Et votre ordinateur sait compter; de plus, avec ces programmes, il connaît les formulaires IMPÔTS/QUÉBEC et IMPÔT/FÉDÉRAL-Québec. Réduisez les risques d'erreur en faisant appel à l'ordinateur qui agira comme votre comptable personnel.
En vente chez votre dépositaire habituel ou chez LOGIDISQUE, C.P. 485, succ. Place d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3H3.
Tél.: (514) 842-5251
Pour Apple II Plus, 48 K, DOS 3.3
L'équipe de LOGIDISQUE: Louis-Philippe Hébert, Roger Des Roches, Hélène Bussière, Michèle Dessureault, Jean Guernon, Georges Huard, Richard Cyr.

Les chemins tortueux de la séduction

par Nathalie Petrowski

ELLE est belle, très belle, trop belle. Belle comme un coeur, belle comme une image, belle comme une actrice de cinéma. Elle a d'ailleurs déjà été actrice de cinéma avant de devenir apprentie rocheuse. Elle est belle et bardée de cuir. De loin, elle tient à la fois de Marilyn et de Pat Benatar. Elle paraît dure mais en réalité elle est douce comme de la soie, cent pour cent séductrice. Rencontrez Louise Portal...

Elle arrive de loin, de Chicoutimi, des téléromans, des communes ésotériques, du théâtre missionnaire et marginal. Elle a mis dix ans à décider finalement qu'elle avait envie de dire les choses à sa manière et en son nom. Elle a lâché un grand cri, s'est creusé un chemin parmi la jungle, a joué du coude et a

Louise Portal

poussé son embarcation précaire jusqu'à destination.

Cette fin de semaine, elle entreprend le Club Soda avec le même équipage qui l'accompagne et la soutient depuis deux ans. Elle chante avec plus d'assurance, projette avec plus de force et de ferveur. Le métier commence à lui rentrer dans la peau, mais le métier lui joue aussi quelques mauvais tours.

Elle est belle, je ne le répéterai pas assez souvent. Ça me dérange et ça me frappe. N'allez pas croire que je suis jalouse. La beauté n'est pas un péché mais elle est parfois source de distinction et de distance. Demandez à Marjo de Corbeau. Elle se tue à dire depuis quelque temps qu'elle en a marre d'être la belle fille sexy du groupe. Elle a le goût d'être sur scène pour de vrai, sans calculer ses poses ou ses effets, sans jouer au mannequin, à la fille de calendrier ou à la couverture de magazine.

Louise Portal pour sa part travaille encore dans l'effet, dans la mise en scène, dans un esthétisme un peu plastique et théâtral qui passe par les chemins tortueux de la séduction avant d'atteindre l'émotion pure.

Louise Portal suit la mode, s'entoure du folklore rock — cuir, sexe, fouet, électricité — un peu à la manière d'un Bernard Lavilliers avec souvent un manque flagrant d'authenticité. Elle joue au lieu de ressentir et de vibrer. Sa chanson porte-bonheur, *Le Matou*, démasque bien l'imposture. Tard un soir dans un bar, la chanteuse rencontre le matou, un dur avec ses tatouages et des running shoes. Elle l'invite chez elle et découvre que le redoutable matou est un faux dur plutôt mou. Elle trouve qu'il fait dur, mais finit par faire fondre sa carapace, par l'accepter et par l'aimer.

La séduction, la provocation sexuelle ne sont finalement que d'illusoires appâts. Dans le fond, Louise est une bonne fille, une romantique, une amoureuse, une tendre. Pourquoi prend-elle tant de détours avant de nous l'avouer?

Pauline Julien a déjà dit que ce que l'on chante est souvent mieux que ce que l'on vit. Par un curieux paradoxe, Louise Portal chante ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle ne veut pas être. Elle chante la répression, l'oppression, l'exaspération pour exorciser la douleur sans toujours nous convaincre de l'ampleur de sa douleur.

Elle est belle, je le répète. Ce n'est pas parce qu'une femme est belle qu'elle est forcément insensible. Marilyn Monroe était belle, sensible et elle s'est suicidée. Marjo est belle et manque de s'éclater le coeur à chaque fois qu'elle monte sur une scène. Louise Portal chante bien mais elle a encore du chemin à faire avant de réussir à communiquer de façon complète la qualité d'âme et d'émotion qu'elle ne fait qu'effleurer dans ses plus belles chansons d'amour. Question de temps, de route et d'expérience sans doute.

Louise Portal chante bien, elle a de la présence, du chien, du métier. J'ai juste hâte qu'elle se donne et se déchaîne pour de vrai...

Décès de Sir Adrian Boult

LONDRES (AFP) — Sir Adrian Boult, un des plus grands chefs d'orchestre anglais de ce siècle, qui avait travaillé enfant avec Brahms, est décédé à l'âge de 93 ans, à Farnham (Surrey) dans le sud de l'Angleterre, a-t-on appris cette semaine.

Le patriarche de la musique britannique, qui avait cessé toute activité musicale à la fin de l'année 1981, avait dirigé l'Orchestre philharmonique de Londres pendant de nombreuses années. Il avait fondé l'Orchestre symphonique de la BBC (radio britannique) en 1930.

Né à Chester, dans le nord-ouest de l'Angleterre, en 1889, il avait suivi, après de brillantes études à Oxford, les cours du conservatoire de Leipzig qui était dirigé par le grand chef d'orchestre Arthur Nikish.

Les *Cantates* de J.-S. Bach

par Carol Bergeron

Jean-Sébastien Bach (1685-1750): « Les Cantates Profanes » BWV 201, 203, 205, 206, 210, 215. Edith Mathis (soprano), Lucia Popp (soprano), Carolyn Watkinson (alto), Peter Schreier (ténor), Eberhard Büchner (ténor), Siegfried Lorenz (basse), Theo Adam (basse), Berliner Solisten, Kammerorchester Berlin dir. Peter Schreier. Archiv 2723 082, coffret de cinq disques, texte de présentation en français.

J.-S. Bach: Cantates BWV 52, 84, 209. Elly Ameling (soprano), London Voices, l'English Chamber Orchestra dir. Raymond Leppard. Philips 6514 142, texte de présentation en français.

J.-S. Bach: Cantates BWV 56, 82. Michael Schopper (basse), Knabenchor Hannover, Leonhardt-Consort dir, Gustav Leonhardt. Philippe Huttenlocher (basse), Concentus Musicus de Vienne dir. Nokolaus Harnoncourt. Das Alte Werk Référence 6.42579 AQ, (réédition).

Guide pratique des cantates de Bach, Philippe et Gérard Zwang. Chez Robert Laffont 1982. 397 pages.

La Cantate, Carl de Nys. Presses Universitaires de France, collection Que Sais-je? no. 1851. 127 pages.

PERSONNE n'a, jusqu'à présent, mené à terme la colossale tâche d'enregistrer toutes les *Cantates* de J.-S. Bach. Seuls Gustav Leonhardt et Nikolaus Harnoncourt chez Telefunken et Helmuth Rilling chez Erato travaillent encore à l'ambitieux projet de l'intégrale; les Fritz Werner, Hans Grischkat et Karl Richter ont abandonné ou sont morts sans y parvenir. Donc, deux éditions en cours qui correspondent à deux conceptions très différentes de l'interprétation dont l'une est « modernisante » et l'autre « baroquisante ». La « modernisante » ou celle de Rilling à laquelle se rattachent d'ailleurs celles de Peter Schreier et de Raymond Leppard, fait appel aux voix féminines, aux instruments modernes et fait usage du diapason moderne de 440. La « baroquisante », celle de Harnoncourt et Leonhardt n'utilise que les voix masculines (garçons et hommes), reprend systématiquement les instruments anciens et le diapason de 415.

Bien que ces écoles d'interprétation soient fort différentes, il ne faudrait cependant pas succomber à la tentation manichéenne d'en

disques

voir l'une bonne et l'autre mauvaise. Laissons plutôt aux inconditionnels cette bataille futile. Soyons plus nuancés car il est au moins une chose certaine: la musique de Bach transcende tout.

Prenant sans doute la succession de Karl Richter, Peter Schreier, que l'on retrouve à la fois comme chanteur et comme chef-d'orchestre, vient de signer le premier volume des *Cantates profanes* chez Archiv. Il y en a environ 23 et ce coffret de cinq disques en contient six. Puisqu'elles n'étaient pas destinées à l'église on peut supposer qu'elles ont été pensées pour des voix de femmes et d'hommes. Dans le présent enregistrement, qu'il s'agisse d'Edith Mathis, Lucia Popp ou Carolyn Watkinson, de Peter Schreier, Eberhard Büchner, Siegfried Lorenz ou Theo Adam, ces voix sont toutes très belles et très souples.

Quant à la direction de Schreier, elle est précise et, dans les limites de l'orchestre moderne, sensible aux couleurs instrumentales. Schreier n'hésite pas à utiliser le hautbois d'amour, la viole d'anour ou la viole de gambe. Son utilisation de la lutherie baroque reste cependant discrète.

Les deux autres disques sont consacrés à des *Cantates* destinées à un soliste, le soprano pour les numéros BWV 52, 84 et 209, la basse pour les numéros BWV 56 et 82. Pour les *Cantates d'Église* BWV 52 et BWV 84, Bach devait utiliser une voix soprano de garçon. Elles sont ici magnifiquement chantées par Elly Ameling. Nul doute que Jean-Sébastien Bach aurait été ravi d'utiliser une telle chanteuse. L'accompagnement de Raymond Leppard est vivant et toujours clair. Quant aux *Cantates* pour voix de basse, elles ne laissent pas de doute sur le sexe et l'âge du chanteur. C'est plutôt par le choix des instruments et la manière de les jouer que se distingue l'enregistrement Telefunken. Nous entrons dans le royaume coloré des instruments anciens. L'articulation et le phrasé acquierrent tout naturellement du relief.

Par leur forme, leur contenu et leur nombre (au moins 225), les *Cantates* de Bach peuvent facilement devenir un passionnant sujet d'intérêt. En français, les ouvrages spécifiquement consacrés à l'histoire de la cantate et à celles de Bach en particulier sont rarissimes. Il n'y en a actuellement que deux.

Dans la collection « que sais-je? » le numéro 1851 aborde l'histoire de la cantate, de ses origines italiennes à nos jours, en passant par la France, les pays de langue allemande et l'Europe centrale. C'est Carl de Nys, à qui l'on doit déjà un ouvrage sur les *Cantates* de Bach, *Cantates à saint Thomas* (paru chez Pierre Horay, 1957), qui a signé cette monographie instructive. On doit cependant regretter qu'il n'ait pas cru bon d'aborder le délicat problème des voix et de l'instrumentation à l'époque baroque.

Fort utile car unique en son genre, le *Guide pratique des cantates de Bach* par Philippe et Gérard Zwang refait la chronologie des *Cantates*. Il faut savoir que le catalogue thématique (BWV) de Wolgang Schmieder ne se préoccupe absolument pas de cet important détail. Ce catalogue donne en outre, pour chaque cantate, l'instrumentation, les différentes parties, un bref commentaire et une discographie. Le seul point faible de ce livre, et il est plutôt amusant de le souligner, c'est sa préface. Son auteur, Gérard Zwang, déraille complètement dès qu'il aborde le sujet des voix et des instruments tel que les « baroquisants », Leonhardt, Harnoncourt et les autres, le conçoivent. Il est allergique à tout ce qu'ils font, il s'enrage et devient presque vulgaire. Devant l'intérêt incontestable du livre on se passerait fort bien de ce futile exercice polémique.

Rajeunir...une réalité avec le Lifting Naturel de Marie Soleil

Le traitement remodelant véritable, d'une efficacité remarquable, qui apporte au visage des améliorations tant visibles que durables. Méthode entièrement naturelle utilisant un serum biologique de première qualité; le LIFTING NATUREL est fortement conseillé dans les cas de perte d'élasticité générale, de rides naissantes ou profondes, d'un manque de fermeté de l'oval du visage, du cou ou du décolleté. le LIFTING NATUREL peut améliorer l'apparence de tout sujet déjà marqué par le vieillissement quelque soit l'âge.

Les résultats exceptionnels obtenus sont dus à une innovation technique, alliée aux plus récentes découvertes dans le domaine de la cosmétologie.

Consultation personnelle sans obligation sur rendez-vous.

Marie Soleil
esthéticienne
1064 ouest, rue Laurier
Outremont, P.Q. 271-7649

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
NEUVIÈME SAISON
Direction artistique: Réjean Poirier et Christopher Jackson

présente un
CONCERT ANNIVERSAIRES
RAMEAU
SOLER

Dimanche, le 27 février à 20h00
à la salle Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke
(métro McGill)

Billets: 10$ régulier
6$ étudiants et âge d'or
en vente chez:
Archambault
(Frais de 75¢ par billet),
500 est, Ste-Catherine
Lettre-Son, 1005 ouest, Laurier
Au guichet, le soir du concert
Renseignements: 845-1730

«Grand prix du disque pour son intégrale Rameau sur Telefunken»

Scott Ross
claveciniste

CLICHÉ P.J. HOEFFLER

EN RECITAL
UN FLÛTISTE REMARQUABLE
Une présentation de l'Orchestre symphonique de Montréal

JAMES GALWAY et le
NEW IRISH CHAMBER ORCHESTRA
le lundi 14 mars 1983 à 20 h.

Programme:
BACH
Concerto en la mineur, BWV 1056
Suite en si mineur, BWV 1067
DUFF
Suite irlandaise pour cordes
VIVALDI
Concerto opus X, nos 4, 5 et 6

Billets 10 $, 15 $ et 20 $

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CE SOIR
SOUPER-SPECTACLE
Une soirée de détente...
21h15
Erik Satie, un buveur d'absence
Collage de textes d'Erik Satie
Mis en scène par Michel Forgues
pour "Le Théâtre de Clin d'Oeil"
Dès 18h30
Richard Jos Leroux
Chanteur, compositeur, interprète
AU BORDUAS
Réservations: 522-1554

Marie-Claire Alain
organiste de réputation internationale
présentée par
Les Concerts du Vieux-Longueuil
à la Cathédrale St-Antoine de Longueuil
le 12 mars 1983 à 20h30
Les billets sont disponibles aux endroits suivants:
Les librairies Claude Payette,
Place Longueuil, Place Desormeaux et
les Galeries Richelieu, à St-Jean;
la pharmacie Paul Bergeron, 145 ouest, rue St-Charles, Longueuil;
TELE-RESERVE — MONTREAL-TRUST*,
Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Plaza Alexis Nihon et Fairview;
Archambault Musique*, 500 est, rue Ste-Catherine, Mtl.
PRIX DES BILLETS:
Adultes, $10.00; Étudiants et Âge d'Or, $8.00
*ajouter $0.75 pour frais de service

Les « ARC-EN-CIEL » de Montréal-Nord présentent

MAYNARD FERGUSON
JAZZ
Le 7 mars à 20 h 00
Billets: $16.50 $14.00
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Billets aussi en vente aux comptoirs TICKETRON*
Théâtre St-Denis
Bern
1594 rue St Denis
Informations: 849-4211
Tickets on sale
TICKETRON
comptoirs
Théâtre St-Denis 12h to 21h

La Troupe
V'là l'Bon Vent

au Théâtre Arlequin
les 18, 19 et 20 mars à 20h00
13 $ — 11 $ — 9 $
En collaboration avec
MOLSON
ciel mf 98,5
THÉATRE ARLEQUIN
1004 est, Ste-Catherine 288-2943
METRO BERRI
Guichets ouverts des midi.
Commandes tél. avec carte de crédit 288-4391 de 11h à 18h
Comptoirs TICKETRON.
*Les nos de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes tél.

Première le 2 MARS
LA COULEUR CHANTE UN PAYS
THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
AU MUSÉE DES BEAUX ARTS
Voir annonce: LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

THÉÂTRE MÉRIDIEN
Direction: Guy Gravis

CATHERINE BÉGIN
dans
HARMONICA PLAINTIF
avec FRANÇOIS PRATTE
texte et mise en scène de
PIERRE LOSE
Le succès de la saison
Création
Jusqu'au 13 mars
(relâche lundi, mardi)
soirée, 20h30
matinée le dimanche 15h00
Billet $8
Réserv. 285-1450
COMPLEXE DESJARDINS

TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!
CIRQUE DES SHRINERS
Commençant jeudi
et jusqu'à dimanche
Jeudi et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$4.00 $6.00 $8.00
Au Forum et à tous
les comptoirs Ticketron
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

McGill
Faculté de musique
L'Atelier d'Opéra de McGill
présente
LES CONTES D'HOFFMANN
de Jacques Offenbach
les 9, 10, 12 et 13 mars, à 20h
Billets: $10 (nombre limité de billets à $5 pour étudiants et âge d'or)
Guichet: lundi à vendredi de 13 h à 17h
Salle de concert Pollack
555 Sherbrooke Ouest (métro McGill)

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART
Soliste:
VALERY LLOYD-WATTS,
piano

«Eine Kleine Nachtmusik»
«Serenata Notturno»
Concertino: Yaëla Hertz, Reynald l'Archevêque, violons
Dennis James, contrebasse
Louis Charbonneau, timbales
Concerto pour piano K. 414 en la majeur.
ENTRÉE GRATUITE
Lundi soir, 7 mars, 20 h 30
Ce concert est présenté grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds», obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, en coopération avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et l'Université McGill.
SALLE REDPATH
(campus Université McGill)

L'ESKABEL présente
"Une des trois meilleurs production de la saison 82-83"
Spirale, Bernard Andrès
"Hôtel des Glaces... quelque chose qui n'est pas banal."
La Presse, Martial Dassylva
"L'approche de Jacques Crête s'automarginalise à l'excès...l'équipe d'une trentaines d'interprètes s'en donne à coeur joie!"
Le Devoir, Robert Lévesque
"Majestueux... un opéra."
Radio-Canada, Paul Lefebvre
"Le traitement qu'on y fait du temps, est aussi troublant que fascinant"
Revue Sortie, Christian Bédard
"La splendeur de Venise au tournant du siècle"
Virus, Montréal
Prolongations 27 fév.
L'HÔTEL des GLACES
adapté de «La Mort à Venise» de Thomas Mann
Mise en espace: Jacques Crête
Direction musicale: Serge Le Maire
Plus de vingt acteurs, choristes et danseurs
Tous les dimanches à 13h 30 et 16h30
Au 360 McGill, métro Square Victoria
Réservation: 526-6193 277-8370

LES GENS D'ARÈS

IL jouait à Montréal il y a deux semaines un film dont personne n'a parlé — *Arès Belouxiotis, le Dilemme.*

Je me promenais avenue du Parc lorsque je l'ai vu affiché. Au Rialto. Bon an, mal an, le Rialto projette du cinéma populaire aux Grecs de Montréal.

Je me présente au guichet. « C'est pas sous-titré, rien, me dit le vendeur de billets. C'est en grec. Vous allez rien comprendre. »

J'y vais quand même, et je vois un superbe documentaire sur la vie et la mort d'Arès, le paysan comuniste, le résistant rouge, celui qui, de 1942 à 1947, a mené une guerre dans les montagnes de la Grèce. Pour que la Grèce soit libéré des fascistes, d'abord, et ensuite pour qu'elle soit socialiste.

Il y a laissé sa peau. Il n'est plus là pour offrir son commentaire sur le socialisme d'Andréas Papandréou, l'actuel chef du pays. Celui qui a passé une dizaine d'années d'exil au États-Unis et au Canada pendant que son pays était sous le régime fasciste qu'Arès a voulu bannir de la Grèce.

Mais tout autour de moi, dans le cinéma, des visages pour qui Arès est un phénomène vivant, brûlant, actuel. Des visages de 60 ans — ceux qui ont vécu la guérilla-à-cheval qu'on voit sur l'écran en vieux extraits d'actualités — et des visages de 30 et 40 ans, les fils, ostensiblement intégrés comme de solides citoyens canadiens et néo-québécois. Mais qui pensent encore à leur pays natal, ou ancestral, à changer.

Les Grecs sont partout à Montréal maintenant. Je reviens dans la ville après 10 ans, et c'est presque le plus net changement que je remarque. Souvlaki, Brochette Laurier, Village de Crète. La rencontre entre Grecs et francophones se fait enfin, après 20 ans de bouderies. Dans mon temps, les années 60, mes amis de l'Est me trouvaient bizarre quand je les invitais à prendre un café-avec-marc-dans-la-tasse et un *kalatoborico*, rue de l'Esplanade. Et les Grecs, eux, ne prononçaient jamais un mot de cette langue française si proche de la leur.

Dans le film, on voit la tragédie d'Arès se dérouler, et se faire raconter 30 ans plus tard, en couleur, par les vieux de la vieille.

D'abord Arès était résistant très respectable contre Hitler, et les Britanniques lui parachutaient des vivres. Un irrésistible vieil officier anglais du nom de Meyers raconte ça dans le film.

« Mais après il voulait continuer, contre les Britanniques, et contre les capitalistes grecs », me dit l'homme au guichet quand je lui demande des explications, à la fin. Et alors c'est la guerre civile, écrasée avec de forts appuis étatsunisiens, et avec 400,000 morts. Pendant que le reste de l'Europe respirait la paix, la guerre bien froide, la Grèce était comme le Vietnam. Déchirée entre gauche et droite, pro-Russes et pro-Américains.

Staline, nous le voyons dans des vieux films de Yalta, dans *Arès Belouxiotis*. Et nous comprenons que ce fut lui qui ne voulait pas de Grèce rouge, et qui a désavoué Arès. « Tu vois, me dit l'homme du guichet, *le Dilemme.* »

Aucun Grec à Montréal qui n'a pas de liens familiaux avec tout ça. Bien peu qui n'ont pas ressenti le règne des colonels comme une blessure, et qui n'ont pas respiré avec le retour de la gauche. (Une gauche bien plus douce qu'Arès, qu'on dit avoir été un dur et sanglant socialiste.) Et qui ne jugent pas toute idée, de gauche ou de droite, qui leur est présentée ici, à travers cette lunette.

Dans nom café préféré du Carré Saint-Louis, la plupart du personnel est grec. (Avant, la vie grecque ne se rendait pas plus loin que la rue Saint-Dominique!) Je demande à un garçon de 20 ans s'il a vu le film sur Arès.

« Je suis né ici, me dit-il dans un bon français — qui n'empêche pas les serveuses de lui parler en anglais quand même, par réflexe. Je ne connais pas cette histoire. Mon père la connaît. »

Le lendemain j'interroge un homme de l'âge de son père.

« Vous avez vu le film sur Arès? qu'il me lance, en français aussi. Il était pour la Grèce, lui. Pour la Grèce et pour personne d'autre. »

Je dis: « Dans le film il ressemble à Fidel Castro. »

L'homme dit: « C'était la même affaire. »

Et Zeus! Je viens de manquer le spectacle de ce jeune couple de chanteurs engagés grecs que je voulais voir à la boîte à chanson « Filoxenia ».

Malcolm REID

Le super 8 et le cinéma d'intervention

par Clément Trudel

PEU à peu émerge la génération des « superhuitistes ». Un domaine de l'audiovisuel où l'on conteste aux professionnels leur hégémonie puisque le super 8 — son volet documentaire du moins — prétend à un « cinéma fait par les gens concernés », selon Laurent Huet, membre du groupe Audiopradif (France) dont le catalogue dépasse maintenant les 40 titres.

Voici venir le temps d'une histoire parallèle, non confisquée, pour cette Amérique latine où Alfonso Gumicio-Dragon, après avoir profité d'un bref intervalle de tolérance en Bolivie, a pu, une fois exilé, se porter à l'appui du jeune régime sandiniste au Nicaragua (*Hijos de Sandino*). Un collègue et ami de Gumucio-Dragon, le Mexicain Luis Lupone pense, ainsi que Rafael Rebollar (*Gancho al higado* ou « Coup porté au foie ») que le super 8 utilisé chez les populations paysannes de Veracruz, sert le dessein d'une mémoire historique qui autrement se perdrait.

Lupone, Huet et France-Marie Geudet (Audiopradif) ne sont que trois parmi la vingtaine d'invités étrangers au 4e Festival international du film super 8 en cours jusqu'à demain soir à la Cinémathèque québécoise. Entre deux visionnements, ils ont parlé abondamment, recoupant souvent ce que le Belge Robert Malengreau, autre invité à ce festival, s'évertue à propager comme bonne nouvelle, soit que le super 8 ouvre à « une découverte personnelle du monde par les gens eux-mêmes », constitue « l'explosion d'une création populaire » et pourrait mener les jeunes cinématographies du tiers-monde à leur seule vraie chance de percer.

Luis Lupone aurait peut-être des motifs d'être abattu. La seule salle de Mexico spécialisée dans la projection en super 8, dans la colonie Tlalpan, vient de faire l'objet d'une perquisition — la police y cherchait, paraît-il, des trafiquants de drogue — et le propriétaire a décidé de convertir sa salle en... entrepôt pour oeufs! L'espoir n'est toutefois pas disparu de ressusciter un festival (sans compétition) du super 8 au Mexique. Lupone, pigiste, s'occupe entre autres de la récupération de tous les films qui auraient pu être tournés depuis 1968 au Mexique: année des Jeux olympiques, précédés de la répression-massacre de Tlatelolco, sur la Place des Trois cultures. Heureusement, dit-il, que subsiste la tradition « libérale » de la Cinémathèque nationale et le projet concret de la « filmothèque » de la UNAM (Université nationale autonome).

Deux faits, surtout, ressortent de l'entretien avec Lupone: les studios de Churubusco d'où sont sorties les productions mexicaines les plus prestigieuses, sont devenus « une sorte de Hollywood » et sont loués à Dino de Laurentiis pour trois ans. La crise a en effet rendu Mexico alléchante et trois dévaluations du peso en trois mois ont attiré les grands du cinéma commercial, ce qui risque de paralyser toute production mexicaine pour longtemps. Les trois associations de cinéastes du Mexique oeuvrent présentement à un programme commun qui augmenterait leurs chances d'être entendus par les responsables de la culture au Mexique.

Lupone me raconte ensuite que 36 paysans ont été massacrés récemment par des « guardias blancas » (sortes d'armées parallèles, tolérées) dans Veracruz et que ces Indiens ont refusé de donner suite à un projet en super 8 pour publiciser l'affaire (terreur? manipulation?). Toutefois, il existe déjà trois heures de pellicule sur la condition paysanne dans cette région et le montage devrait en être accéléré. « Le Mexique a une politique extérieure très intelligente » dont se fait écho la presse internationale, commente-t-il, mais la « politique intérieure est contradictoire ».

Une séquence de 15 minutes (*El Grito*, Le cri) filmée clandestinement en 1970 dans la prison de haute sécurité de Mexico montre des intellectuels, des ouvriers, des leaders syndicaux « prisonniers politiques » depuis 68. Le film n'a pu être montré qu'en 1977, et il avait été développé à la faculté des Sciences, la succursale de Kodak à Mexico possédant son propre bureau de censure et n'acceptant pas tous les clients (Lupone pense qu'il s'agit avant tout de prévenir la pornographie).

La crise? Elle est tellement aiguë que des professionnels du 35 mm ont confié il y a peu à ce cinéaste du super 8 leur désir de s'équiper en plus léger en se procurant aux États-Unis les appareils les plus sûrs.

Lupone a fait avec Rebollar un documentaire (*Gancho al Higado*) narrant comment un boxeur, Ruben Olivares, est devenu candidat à la présidence de la République sous la bannière du Parti socialiste des travailleurs, l'un de ces partis d'opposition qui justifient de classer le Mexique parmi les démocraties, selon lui. Comme cinéaste, il se dit sceptique de voir accéder à la Chambre des députés plusieurs élus de gauche qui ne pourront cependant ébranler un Parlement « contrôlé ». Le cinéma politique risque selon lui de souffrir de cette situation, à cause de l'importance nouvelle accordée aux luttes proprement électorales. Le cinéaste fait part d'une mission que lui a confiée Radio-Venceremos dont la première production (*La carta de Morazan* - Lettre de Morazan) est à l'affiche au festival: demander s'il ne se trouve pas au Canada un généreux donateur de caméra ou d'équipement super 8 pour poursuivre le travail entamé dans les zones libérées du El Salvador. Le documentaire porte sur une campagne menée par le FMLN au Salvador et a été primé au plus récent festival de cinéma de La Havane.

France-Marie Geudet et Laurent Huet, dans la vingtaine, forment déjà la deuxième génération dans un regroupement qui n'a pas dix ans d'âge: Audiopradif. C'est la première visite au Québec et ils manifestent leur contentement. Audiopradif transcende l'Hexagone, il a prise sur la problématique latino-américaine et compte parmi ses fondateurs le journaliste Alain Labrousse, qui fut cinq ans enseignant en Bolivie. Des tout derniers titres de ce groupe, deux, l'un sur le Pérou, d'ou deux jeunes Français ont pu rapporter une enquête sur le respect des droits de l'homme dans le village d'Acomaya (département de Cuzco) où sénateurs et députés péruviens s'étaient rendus pour vérifier le bien-fondé de plaintes reçues de l'étranger. L'autre prolonge l'un des axes principaux où se mani-

Suite à la page 28

ALEXANDER BROTT
Chef d'orchestre-fondateur

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Saison 1983-84
THÉÂTRE MAISONNEUVE

Lundi soir 20 h.30

8 CONCERTS "CONNAISSEURS"

Salle Wilfrid Pelletier

26 septembre

MENAHEM PRESSLER
piano
Beethoven Concerto

31 octobre

MAURICE ANDRÉ
trompette
Albinoni — Haydn

21 novembre

MALCOLM MESSITER
hautbois — hautbois d'amore — cor anglais
Concertos: Mozart — Bach — Donizetti

30 janvier

KAREN KAIN
ballerine
Vivaldi: Sinfonia
Chorégraphe: Constantin Patsalas
commandé par l'Orchestre de Chambre McGill

13 février

COLETTE BOKY
soprano
Bach — Vivaldi

9 avril

ALEXANDRE LAGOYA
guitare
Giuliani — Marcello
Oeuvres espagnoles

19 mars

GARY KARR
contrebasse
Hoffmeister — Paganini

7 mai

FRANCO GULLI, violon
ENRICA CAVALLO, piano
Viotti — Mendelssohn

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇU

Renseignements:
935-4955

À NOS ABONNÉS:
pour les mêmes sièges
renouvelez votre abonnement
AVANT LE 15 MAI

Abonnement pour 8 concerts: $86. Nombre limité d'abonnements pour étudiants: $43 (sur présentation de la carte d'étudiant jusqu'à 25 ans). Le prix des billets comprend une redevance de 75¢ par billet qui sera couverte par l'Orchestre de Chambre McGill.

Nom.....

Adresse.....

..... Tél.:.....

Veuillez inclure une enveloppe de retour affranchie. Orchestre de Chambre McGill, 1745, avenue Cedar, Montréal H3G 1A7

Première le 3 MARS
CARDINAL, CARDINAL, CARDINAL et CIE
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
Voir annonce: LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

4 tableaux...

médium médium

Grille-horaire du 26 février au 4 mars 1983

TVEC se réserve le droit d'apporter des changements avant la mise en ondes.

Le samedi 26 février 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
09h50 CONAN LE BARBARE (Conan The Barbarian)
12h00 Le choix de l'heure
13h00 Variétés
13h50 CONAN LE BARBARE
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE (2e partie)
19h00 Le choix de l'heure
20h00 CONAN LE BARBARE
22h10 LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
00h00 Le choix de l'heure
01h00 *ENVOLS ÉROTIQUES
03h00 LA GRANDE BOUFFE
05h00 Connaissances

Le dimanche 27 février 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
09h00 POLICE FRONTIÈRE (The Border)
11h00 Variétés
12h00 Le choix de l'heure
13h00 TAIS-TOI QUAND TU PARLES
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 POLICE FRONTIÈRE
20h50 LA GRANDE BOUFFE
23h00 Connaissances
00h00 *CHANGE PAS DE MAIN
02h00 Le choix de l'heure
03h00 Variétés
04h00 POLICE FRONTIÈRE

Le lundi 28 février 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
09h55 LA GUERRE DES ÉTOILES (Star Wars)
12h00 Le choix de l'heure
13h00 LAROSE, PIERROT ET LA LUCE
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 LA GUERRE DES ÉTOILES
21h00 T'INQUIÈTE PAS ÇA SE SOIGNE
23h00 Connaissances
00h00 *AMOURS EXTRA-TERRESTRES
02h00 Le choix de l'heure
03h00 Variétés
04h00 LA GUERRE DES ÉTOILES

Le mardi 1er mars 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
10h00 LA SOUPE AUX CHOUX
12h00 Le choix de l'heure
13h00 LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 Variétés
20h00 Hockey (Islanders vs Canadiens)
23h00 Connaissances
00h00 *PORNOTISSIMO
01h30 Variétés
02h00 Hockey (Islanders vs Canadiens)
05h00 Le choix de l'heure

Le mercredi 2 mars 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
09h50 CONAN LE BARBARE
12h00 Le choix de l'heure
13h00 TAIS-TOI QUAND TU PARLES
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 CONAN LE BARBARE
21h10 LA SOUPE AUX CHOUX
23h00 Connaissances
00h00 *ENVOLS ÉROTIQUES
02h00 Le choix de l'heure
03h00 Variétés
03h50 CONAN LE BARBARE

Le jeudi 3 mars 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
10h00 SECTION SPÉCIALE
11h30 Variétés
12h00 Le choix de l'heure
13h00 LE LOUP-GAROU DE LONDRES (An American Werewolf in London)
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 SECTION SPÉCIALE
21h00 LE LOUP-GAROU DE LONDRES
23h00 Connaissances
00h00 *VOYAGE DE NUIT
00h30 *LA BIEN-AIMÉE
00h50 *AMOURS EXTRA-TERRESTRES
02h00 Le choix de l'heure
03h00 Variétés
04h00 LE LOUP-GAROU DE LONDRES

Le vendredi 4 mars 1983
06h00 Connaissances
07h00 Variétés
08h00 La série "Le p'tit monde"
10h00 LE FANTÔME DE MILBURN (Ghost Story)
12h00 Le choix de l'heure
13h00 LAROSE, PIERROT ET LA LUCE
15h00 Variétés
16h00 La série "Le p'tit monde"
17h00 Connaissances
18h00 Le choix de l'heure
19h00 LE FANTÔME DE MILBURN
21h00 LE PONT DU NORD
23h10 Connaissances
00h00 *AVENTURE ÉROTIQUE – THAÏLANDE
02h00 Le choix de l'heure
03h00 Variétés
04h00 LE FANTÔME DE MILBURN

*Film strictement réservé aux adultes

TVEC LE CHOIX DE L'HEURE!

Pour vous abonner, communiquez immédiatement avec votre câblodistributeur local.

MONTRÉAL
Cablevision Nationale 270-7007
Cable TV 735-3711
Télécâble Vidéotron (Rive-Sud) 656-2111

QUÉBEC
Cablevision Nationale 687-4650
BEAUHARNOIS
Télécâble Vidéotron 429-6423

CHICOUTIMI
Télésag inc. 545-1112
DRUMMONDVILLE
Câblestrie 477-3939

HULL
Télécâble Laurentien 771-7715
JOLIETTE
Télécâble Vidéotron 759-8161

LACHUTE
Câblestrie 562-4059
LA SARRE
Câblevision du Nord du Québec 333-2073

MONT-LAURIER
Télécâble Vidéotron 623-2410
ROUYN
Câblevision du Nord du Québec 764-6781

ST-HYACINTHE
Télécâble St-Hyacinthe 774-1353
ST-JEAN
Télécâble Vidéotron 346-1127

ST-JÉRÔME
Télécâble Vidéotron 436-3514
SHERBROOKE
Cablevision Nationale 566-7711

TROIS-RIVIÈRES
La Belle Vision Cablevision 379-9121
VAL D'OR
Câblevision du Nord du Québec 825-5133

VALLEYFIELD
Valleyfield Transvision 373-6616
VICTORIAVILLE
Cablevision Nationale 758-0501

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *théâtre*

L'autre visage de Gaétan Labrêche

par Robert Lévesque

Gaétan Labrêche: plus qu'un fantaisiste. (Photo Jacques Grenier)

GAÉTAN Labrêche exulte. Il a enfin un rôle exigeant à se mettre sous la dent. « Presque un one-man show », dit-il. Et quel rôle!

Lisez-bien ce qui suit, en vous disant que toute ressemblance avec un personnage public existant serait le pur fruit du hasard: Vincent Cardinal (le rôle qu'il entreprend de défendre jeudi prochain au Théâtre d'Aujourd'hui) est un journaliste excessivement ambitieux. Issu des rangs d'une association catholique, il fait ses classes d'éditorialiste dans une revue chrétienne et développe dans ses dialogues avec Dieu un rapport d'intimité exceptionnel.

Insatisfait de la petitesse de sa tribune, il entre dans un grand journal, en devient rédacteur en chef puis directeur. Peu satisfait de l'étroitesse du corridor de manoeuvre, il faut le saut en politique. Élu chef du parti, il affronte et perd une élection générale. On l'exclu. Toute honte bue, il revient à la faveur d'un bouleversement politique et, tel un sauveur, réussit à se faire élire premier ministre. Omnipotent, il institue un régime présidentiel héréditaire, ne s'accommode plus des conseils divins, et, assez c'est assez, ses proches le retirent de la vue publique. Le PM a chaviré.

Dans le petit café de la rue Saint-Laurent où Labrêche me raconte la trame de *Cardinal, Cardinal, Cardinal et Cie*, je ne prends plus de notes, d'autant plus estomaqué que je vois effectivement le personnage apparaître sur le visage combien malléable de cet ancien jeune premier de chez Molière. Labrêche sera étonnant. Mais le scandale, le libelle (car je vous ai épargné les détails qui alimenteront cette charge satirique), la controverse... À cela, Gaétan Labrêche répond par un clin d'oeil. « Il s'agit de Bernard Cardinal, un point c'est tout. En aucun cas nous ne parlons de qui que ce soit d'autre. Aux spectateurs de piger ce qu'ils veulent! »

La pièce est de Vincent Nadeau, un professeur de littérature à l'Université Laval. Il s'agit de son premier texte théâtral à être produit sur une scène. Il le décrit comme « une fable pour adultes ». « Les phrases sont interminables, explique Labrêche, je n'ai jamais eu un texte si ardu à mémoriser dans toute ma carrière, quel personnage! Il n'est jamais simple, il lui faut six verbes pour préciser sa pensée, il y a ça, mais par contre ça, et puis si l'on tient compte de ça, il faut ajouter ceci, etc. C'est énorme! »

Si l'on excepte un « pied levé » qu'il a fait chez Duceppe pour remplacer Roger Garand lors des six dernières *d'En ville*, Gaétan Labrêche n'a pas joué sur une scène de Montréal depuis quatre ans. Il se meurt de jouer. « Il faut répandre le bruit », dit-il avec cet air grondant et ricaneur qu'il a promené de Molière au boulevard, et qu'il avoue avoir un peu « usé » dans des facilités.

La proposition du Théâtre d'Aujourd'hui (où il jouera pour la première fois) correspond pour lui à une quatrième étape dans sa carrière déjà longue de quarante ans. Une étape où il aimerait se confronter avec des rôles de poids. Il y eut d'abord dans les années cinquante la période Molière du Nouveau-Monde. Labrêche y fût un parfait « jeune premier » moliéresque, Cléante maniéré, Clitandre affecté, qui donnait aux productions du TNM un soutien comique hors pair. Dans ces rôles secondaires, il était parfait. Gascon lui disait: « Tu peux faire autre chose, mais on n'a pas de jeunes premiers comme toi! ». Il en a enfilé 22, de La Jalousie du barbouillé à *L'École des femmes*.

De cette époque Molière et Gascon, où le TNM avait une « âme », il conclut que c'était « la plus belle période de ma vie ». Il refusa alors, lors d'une tournée européenne du TNM, les avances de Me Hébertot qui lui disait que Paris manquait de tels Clitandre. « Je vous aurais débarrassé de votre accent en un an de tournée », lui avait juré Hébertot.

Après l'époque Gason, Labrêche a été boudé par le TNM de Roux. Ce fut alors sa seconde période, celle du Rideau-Vert des années soixante. Une vingtaine de boulevards, au pire du Sauvageon au mieux du Marivaux. Mais pas de grands rôles. Une parenthèse Stratford, en 66. La discipline (il dit: « l'enfer et le paradis ») sous la direction de Michael Langham et John Hirsh où il deviendra, en six mois de travail ferme, le dauphin de France dans *Henri V* et *Henri VI*.

Dans les années soixante-dix et jusqu'à maintenant, la troisième période Labrêche est celle de la mise en scène. Chez Duceppe on retient surtout son travail pour Un jour dans la mort de *Joe Egg*, au Rideau-Vert son *Heure du lunch* a été un succès de box-office grâce à Dominique Michel, à la NCT il s'est colletaillé à Victor Hugo avec *Marie Tudor*, mais il affirme maintenant qu'il est comédien avant tout, qu'il sent le besoin d'être dirigé, qu'il est fatigué qu'on ne lui offre que des boulevards (« la salle s'écroule, oui, mais toi tu demeures insatisfait ») et qu'il veut faire comprendre qu'il n'est pas qu'un fantaisiste.

« J'ai débuté dans le dramatique, l'excessivement dramatique, vous savez ». On boit du café, et toute une époque défile. C'est *Madeleine et Pierre*, ce radio-roman pour enfants à CKAC, où il fut Jimmy durant sept ans. Ernest Guimond (qui signait Jean Bart) y alla le chercher pour jouer des enfants perdus, des fils de roi, des jeunes mourants dans *Les Tragédies de la vie*, du mélo qu'on promenait dans toutes les salles paroissiales du Québec. C'est le père Legault, brutal, qui lui dit un jour qu'il n'a pas de talent dans les valets et les jésuites qu'il lui fait jouer. Il claque la porte. « Le père Legault, on était bon si on l'imitait! ».

C'est la pension Velder, Frédéric Gagnon qui est amoureux d'Élise. C'est la rdio et la télévision en direct-.C'est le Théâtre-Club, rue Sainte-Catherine, où Jan Doat fait triompher La Nuit des Rois. C'est *Antigone* aux Jongleurs de la Montagne.

C'est un Montréal de Tremblay où, coin Gilford et Lanaudière, Gaétan Labrêche, qui vit avec sa mère et ne connaît pas son père, apprend soudain un jour que monsieur Oscar, cet homme si drôle qui vient une fois la semaine à la maison, est nul autre que son père et qu'il gagne sa vie au National à faire rire le monde. Oscar Labrêche l'amènera chez Mme Audet un samedi matin, le lundi suivant il auditionne pour *Madeleine et Pierre*, le rêve prend forme.

« J'arrive à un point, aujourd'hui, où je voudrais fermer la boucle, revenir à des rôles dramatiques, jouer les grands rôles de Molière, aussi, le *Malade*, le *Bourgeois*, sortir des rôles légers qui ne demandent pas d'effort, aller du côté de l'intériorité. Je ne veux pas vieillir ni professeur, ni metteur en scène, mais acteur... sur une scène... répandez le bruit que je veux jouer, que je ne suis pas qu'un fantaisiste ».

DUCEPPE

Présente
Jean Duceppe
Michel Dumont
Beatrice Picard
Jean Deschênes
Roger Le Bel
Marcel Girard
Sophie Clement
Marc Gregoire
Victor Desy
Louis De Santis
Louison Danis
Johanne Seymour
dans

LA MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR
d'ARTHUR MILLER
Du 16 février au 26 mars
Traduction de Michel Dumont
Mise en scène de Claude Maher
Décors de Denis Rousseau
Costumes de François Barbeau
Éclairages de Guy Simard
Du Mardi au Vendredi à 20h
Samedi à 17h et 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Une production de la Société de la Place des Arts de Montréal
La Bête dans la jungle
de James Lord
D'après une nouvelle de Henry James
Adaptation française de Marguerite Duras
Avec
Raymond Bouchard et Françoise Faucher

LE CAFÉ DE LA PLACE
Du 23 février au 9 avril 1983
Mise en scène: Jean Salvy
Scénographie: François Laplante
Éclairages: Gérard Souvay
Trame sonore: Richard Soly
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Relâche le dimanche
Billet: 6.25 $
Redevance de 0.75 $ en plus
Restaurant et bar.

Première le 1er MARS
LE BANC
LA COMMUNE À MARIE
THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN
QUÉBEC
Voir annonce: LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC

LE BOFF BOFF BROADWAY PRÉSENTE:
EN PROLONGATION JUSQU'AU 6 MARS
OUI AUX BEBITTES ETRANGERES
QUARTIER LATIN
TEXTES: R. PATRICK ET M. McCLURE TRADUCTION: A. THÉRIEN
MISE EN SCÈNE: C. POISSANT AVEC: C. DESROSIERS C. SIMARD A. THÉRIEN
20:00h. 4301 ST-DENIS 843-4384

4 tableaux d'une cruauté...
médium médium

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
"BRITANNICUS"
de JEAN RACINE
Mise en scène: André Brassard
Décor: Claude Goyette
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Pierre-René Goupil

'Une réussite de grande envergure" Robert Levesque, LE DEVOIR
Avec: Monique Bélisle, Henri Chassé, Normand Daoust, René Gagnon, Luce Guilbeault, Hélène Mercier, Carl Solari, Jacques Vaugeois et Gilles Pelletier
Représentation additionnelle le 3 mars
À L'AFFICHE
Tous les VENDREDIS et SAMEDIS
CO-PRODUCTION: La Nouvelle Compagnie Théâtrale et le Théâtre Français du Centre National des Arts, Ottawa.
Renseignements: 253-8974
4353, rue Sainte-Catherine est, Montréal H1V 1Y2

MIME-STOP INC.
présente le mime
ZÉROX
(André Lorrain)
dans
LE JARDINIER

spectacle comique
mise en scène de RENÉ-JEAN DUFOUR
16-27 février 1983, du mercredi au dimanche 20 h 00
Adultes: 6$
Étudiants, âge d'or et groupes 5$
Enfants: 3$
CENTRE CALIXA-LAVALLÉE
PARC LAFONTAINE
3819, ave. CALIXA-LAVALLÉE
BILLETS
872-3947 522-6366

DÉBUT présente
Ce soir

ROLF BERTSCH
piano
Programme:
Fantaisie en ré mineur — Mozart
Drei Klavierstücke Op. 11 — Schoernberg
Fantasier Op. 116 — Brahms
Pictures At an Exhibition — Mussorgsky
Le samedi 26 février à 20 h
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5.00
Renseignements: 392-8224 ou 878-9680

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
*Une révélation
LES CONCERTS GALA
mardi et mercredi, 1-2 mars, 20h

Charles Dutoit
Krystian Zimerman*, pianiste
Beethoven: Concerto pour piano no 4
Symphonie no 3 (Eroïca)
Commandite de Téléglobe Canada
Billets 6,50$ à 18$
À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

le tir à blanc

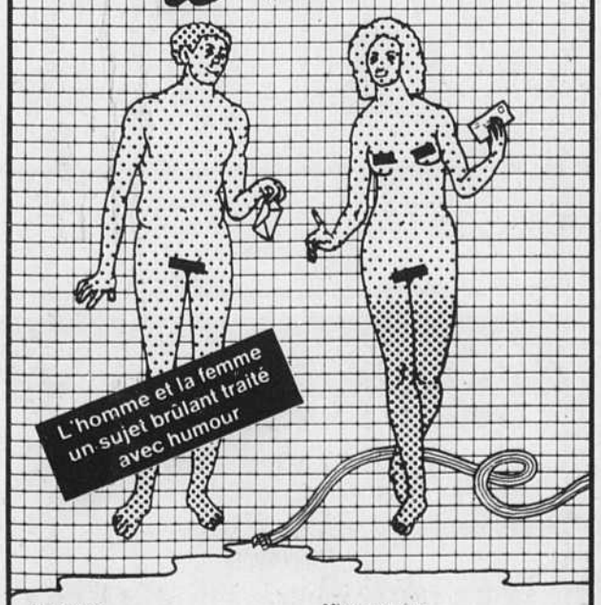

L'homme et la femme un sujet brûlant traité avec humour
Une pièce D'ANDRÉ RICARD
Mise en scène LUCE GUILBEAULT
Avec MARTHE TURGEON
et PIERRE CURZI
DÉCOR CLAUDE GIRARD
COSTUMES ADÈLE RENAUD • ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU
A L'AFFICHE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
O'KEEFE
UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: SAISON THÉÂTRALE 1983
AVEC LE CONCOURS DE
L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE
Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE
LE DEVOIR est également associé à la publication de cet espace publicitaire

À L'AFFICHE

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
au Théâtre Port-Royal
Place des Arts
LA MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR
d'Arthur Miller
traduction de Michel Dumont
Jean Duceppe, Béatrice Picard, Sophie Clément, Victor Désy, Marcel Girard, Johanne Seymour, Roger LeBel, Michel Dumont, Jean Deschênes, Marc Grégoire, Louis De Santis, Louison Danis
842-2112

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
au Théâtre Denise-Pelletier
4353 est, rue Ste-Catherine
BRITANNICUS
de Jean Racine
Monique Bélisle, Henri Chassé, Normand Daoust, René Gagnon, Luce Guilbeault, Hélène Mercier, Gilles Pelletier, Jacques Vaugeois
253-8974

THÉÂTRE DE LA BORDÉE
au Théâtre de la Bordée
265, rue St-Vallier
Québec
UNE AMIE D'ENFANCE
de Louise Roy et Louis Saïa
Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Dominic La Vallée, Pierrette Robitaille
(418) 694-9631

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
au Théâtre du Rideau Vert
4664, rue St-Denis
LA DÉPRIME
création collective
Denis Bouchard, Suzanne Champagne, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent
844-1793

EN TOURNÉE

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
CIEL DE LIT
de Jan De Hartog
traduction de François Tassé
Andrée Lachapelle, François Tassé, Martin Faucher, Esther Lewis
26 février Valleyfield
5 mars Trois-Rivières
842-8194

PRODUCTIONS RÉJEAN LEFRANÇOIS
LA BONNE ANNA
de Marc Camoletti
adaptation de Réjean Lefrançois
Rose Ouellette, Réjean Lefrançois, Gisèle Trépanier, Marc Hébert Sylvia Gariépy
26 février Ste-Adèle
27 février Ste-Adèle
229-2454

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
UN PAYS DONT LA DEVISE EST JE M'OUBLIE
de Jean-Claude Germain
Jean-Pierre Chartrand, Robert Rivard
1 mars Drummondville
2 mars Sherbrooke
5 mars Papineauville
387-6219

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
LA JOYEUSE CRIÉE
d'Antonine Maillet
Viola Léger - Alain Lamontagne
2 mars Rimouski
3 mars Edmunston
5 mars Campbellton
844-1793

À VENIR

LA COMMUNE À MARIE
au théâtre Petit Champlain
Québec
LE BANC
de Marie Laberge
Denise Gagnon, Jacques-Henri Gagnon, Jean-Marie Lemieux, Johanne Bolduc, Lorraine Côté, Reynald Robinson.
(418) 692-3094

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
au Théâtre d'Aujourd'hui
1297, rue Papineau
CARDINAL, CARDINAL, CARDINAL ET CIE
de Vincent Nadeau
Vincent Bilodeau, Gaétan Labrèche, Denise Morelle
523-1211

THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
au musée des Beaux-Arts
1379 ouest, rue Sherbrooke
LA COULEUR CHANTE UN PAYS
(marionnettes pour adultes)
d'après une idée originale de Diane Bouchard
Sylvie Beauregard, Diane Bouchard, Gilles Michaud, Jacques Piperni, Mario Rodrigue
(du 2 mars au 27 mars)
935-7257

THÉÂTRE MALENFANT
au théâtre Malenfant
Terrebonne
AVEC LES MOTS DES AUTRES
collage de monologues
Richard Lalancette
492-0166

La Régie de la Place des Arts
La troupe de théâtre les Pichous
Le Théâtre du Nouveau Monde
Le Théâtre du Trident
Le Chapiteau des Arts
Productions Jean-Claude Lespérance
Compagnie Théâtrale l'Echiquier
Le Centre National des Arts
sont également membres de l'Association des directeurs de théâtre

Peinture et/ou photographie

par
Gilles Daigneault

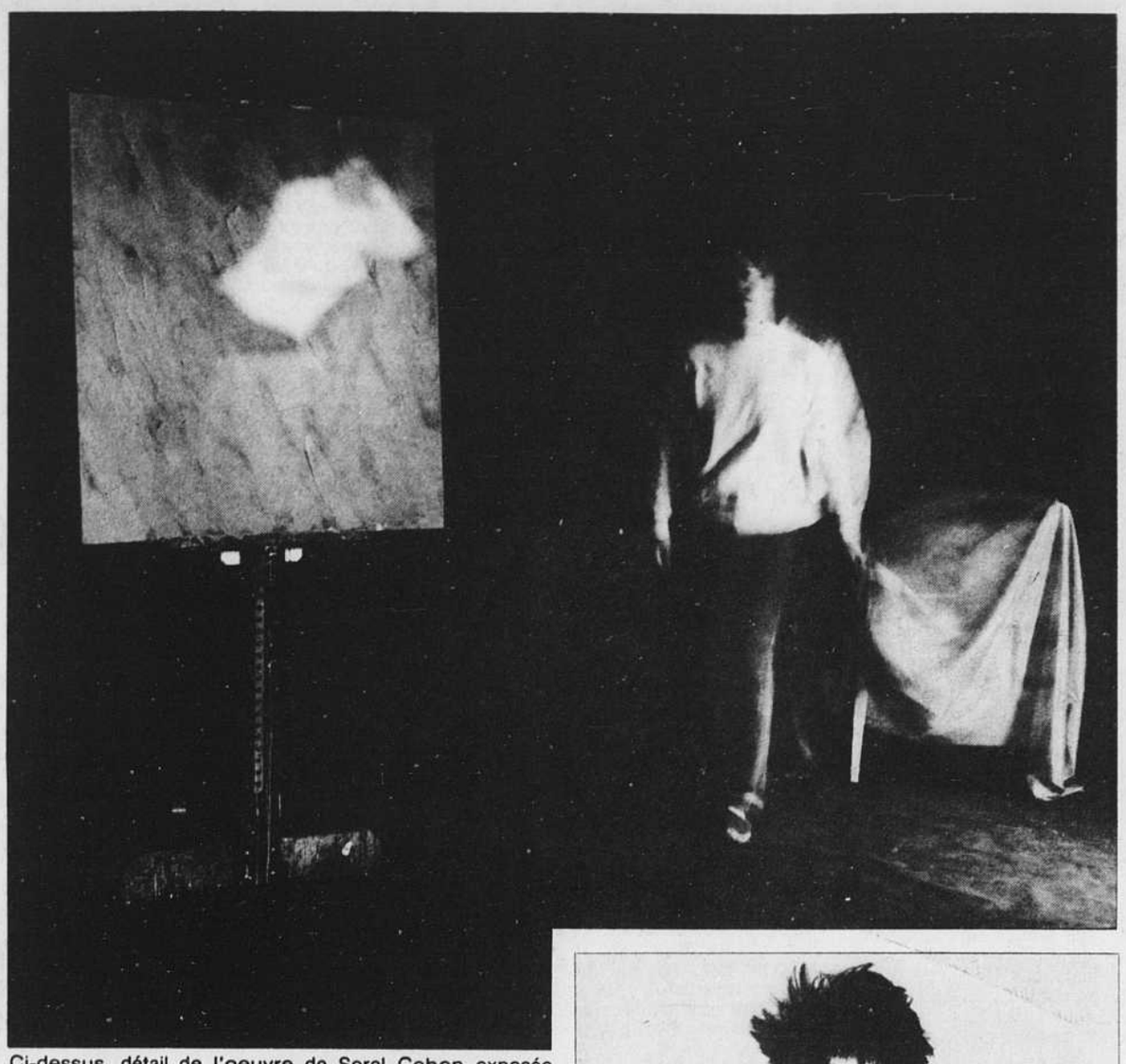

Ci-dessus, détail de l'oeuvre de Sorel Cohen exposée chez Optica. À droite, un des portraits de Brian McNeil exposés au centre Dazibao.

CHEZ Optica, Sorel Cohen continue d'interroger certains rapports inexplorés que la photographie entretient avec la peinture. Après des séries comme *The Shape of a Gesture* ou *Le Rite matinal*, présentées à *Art et féminisme*, où l'accent était mis sur des éléments autobiographiques, et la série *After Bacon/Muybridge* qui considérait la question par le biais de l'histoire de l'art, cette oeuvre-ci, intitulée *An Extended and Continuous Metaphor*, donne l'impression d'intégrer les deux attitudes. En effet, Sorel Cohen, qui a déjà fait de la peinture, est éminemment présente dans l'oeuvre à la fois comme artiste, modèle et spectatrice, alors que les références à l'histoire de la peinture y sont aussi nombreuses: le chevalet, le drapé, certaines poses et, surtout, la somptueuse mise en scène des deux suites photographiques qui miment des polyptyques flamands.

Et comme cela se produisait aussi pour les séries précédentes, les images sont belles à couper le souffle.

Dans la salle adjacente, l'installation d'Austin Metze, qui résulte d'un acte manqué, a aussi un aspect spectaculaire. *Incident at Pine Grove* consiste en 14 formes blanches géométriques, rigoureusement identiques, qui sont disposées horizontalement ou verticalement dans l'espace de la galerie qui représente un champ où les mêmes formes sont disséminées suite à un « incident » quelconque. L'éclairage étant sensiblement le même sur l'écran et dans la galerie, le spectateur a l'impression de se promener dans le champ, une impression que vient renforcer le mode de présentation d'un vidéo, mis en abîme, qui *raconte* l'incident. Ici, les tensions sont intéressantes entre les allures narratives de la proposition et l'impossibilité d'y entendre le moindre récit cohérent. (Les deux expositions se terminent le 5 mars).

■

À la galerie Cultart, Claude Goulet fait sa rentrée et retrouve Denyse Delrue chez qui il avait d'abord exposé au début des années soixante. Le peintre biochimiste est toujours fidèle à cette drôle de technique à laquelle son nom est identifié depuis une vingtaine d'années et qui permet au tableau de se transformer au gré des déplacements du spectateur ou des variations de la lumière. Bien sûr, les dernières propositions manifestent une maîtrise de plus en plus grande du procédé et une conscience approfondie de ses possibilités plastiques, notamment des transparences qui dotent les tableaux d'un mouvement de balancement avant-arrière qui en complexifie l'espace au moment même où les formes en sont simplifiées. Cela dit, tout se passe comme si Goulet voulait compenser la rigueur de son dessin — qui évoque parfois les tracés d'un ordinateur — par le lyrisme de la couleur qui fait aussi chanter la matière du support, et il arrive que le résultat confine à une certaine joliesse qui risque d'occulter les véritables enjeux de toute cette entreprise. (Jusqu'au 13 mars).

Deux jeunes photographes, Stéphan Kovacs et Brian McNeil, se partagent l'espace du Centre Dazibao. Le premier propose une trentaine d'oeuvres en noir et blanc de petit format qui ont toutes les apparences de tableaux abstraits lyriques. Pourtant, les sujets de Kovacs sont bien réels: des *traces* (c'est le titre de l'exposition) laissées par le temps et les gens sur de vieux murs. Le travail de l'artiste consiste à les choisir, à les cadrer soigneusement — les images ont toute la sagesse et la discipline de l'abstraction lyrique « à l'européenne », — et la planéité du support, qui supprime le lyrisme de la matière (comme est aussi supprimé celui de la couleur), transforme ces sujets naturellement expressionnistes en objets silencieux qui appellent à la médiation.

Quant aux *Portraits* de Brian McNeil, ils montrent des gens, sans célébrité ni artifice, qui soutiennent simplement le regard de l'appareil. Il s'agit d'un art extrêmement dépouillé où les portraiturés — des amis personnels de McNeil — se détachent de face sur un fond abstrait, et dont l'austérité rend dérisoire tout le répertoire des trucs destinés à mettre en scène (ou en valeur) le sujet. La disposition des photographies dans la petite salle de Dazibao et l'intensité des regards font qu'après un certain temps le regardeur se transforme en regardé. Bien sûr, il est difficile de ne pas penser à Avedon... (Jusqu'au 12 mars).

■

Enfin, à la galerie Alliance (qui est décidément trop petite pour présenter une exposition de groupe), on peut voir des tableaux de huit artistes réunis sous le titre d'*Hyperréalisme*. L'accrochage est à la fois trop succinct et, surtout, trop inégal pour donner quelque idée de ce mouvement complexe qui a des racines profondes dans l'histoire de la peinture et qui en a marqué les récentes orientations. En outre, ce type d'écriture a déjà donné lieu à des prouesses d'illusionnisme pictural qui rendent le visiteur passablement exigeant sur le plan de la technique et, là encore, le corpus de la galerie Alliance est déficient. Signalons pourtant la présence d'un diptyque de Jacques Payette qui fut naguère un peintre hyperréaliste convaincant, mais dont les oeuvres récentes trahissent des préoccupations qui s'écartent de cette problématique. (Jusqu'au 11 mars).

Sauvetage du *Paradis*

VENISE (AFP) — Gravement détérioré par le temps, le *Paradis* du Tintoret, la plus grande toile du monde, a franchi la première étape de sa future restauration. Les spécialistes l'ont dotée d'une triple « doublure » qui soutient la toile — alors que la doublure antérieure ne collait plus avec la toile elle-même.

Le surintendant aux biens artistiques de Venise, M. Francesco Valcanover, a précisé que la restauration totale ne serait pas achevée avant deux ans.

Oeuvre de vieillesse du Tintoret, peint entre 1588 et 1590, le *Paradis* qui était installé dans la salle du grand conseil du Palais des Doges mesure 24 m 50 sur 7 m 50. Un film a été pris des différentes opérations effectuées jusqu'à présent pour sauver l'immense tableau.

Deux nouvelles expositions au MBA

LE Musée des beaux-arts (MBA) de Montréal inaugurera le 11 mars deux expositions d'oeuvres de sa collection permanente, annonce un communiqué du MBA.

La première, au cabinet des dessins et estampes, s'intitule *Du nouveau au cabinet, de Durer à Saxe*, et veut donner au public un aperçu du nombre et de la diversité des oeuvres acquises dans le domaine depuis quelques mois. parmi les dons et achats qui sont venus élargir la collection d'oeuvres sur papier du Musée des beaux-ar ts de Montréal, on relève *La vierge couronnée par deux anges* (1518) de Durer et *Apollon et Diane*, estampe de Jacopo de Barbari, datant de la fin du 15e siècle ainsi que des dessins et gravures du maître hollandais Hendrick Goltzius.

Le 19e siècle y est représenté par des aquarelles canadiennes et des lithographies de Daumier, tandis que l'époque contemporaine s'illustre d'oeuvres sur papier d'artistes tels que Josef Albers, Greg Curnoe, Alex Colville, Betty Goodwin et Henri Saxe. On pourra voir ces nouveautés de la collection permanente dans les salles du cabinet jusqu'au 24 avril. L'exposition est organisée par Micheline Moisan, conservatrice des dessins et estampes.

La série didactique *Au fil des collections* qu'on retrouvera dans son local habituel, près du café, se poursuivra par une petite exposition sur la décoration intérieure des résidences au 18e siècle, sous le titre *Boiseries de la maison Mallard-Beaudry, 1190 rue Clark, Montréal*. Elle consiste en une partie des boiseries de cette maison, acquises par le Musée en 1974, des textes en retraçant l'hisotire de même que l'influence anglaise et américaine qui s'exerça sur la décoration des maisons de l'époque. Cette exposition est organisée par Nicole Cloutier, conservatrice de l'art canadien ancien, et se terminera le 5 juin.

Une collection montréalaise
don de Eleanore et David Morrice
Jusqu'au 27 mars

France, **seau à verre**, vers 1750; **assiette**, vers 1720; **théière**, vers 1750, faience.

Jeudis soirs, ouvert jusqu'à 21h avec **visite guidée** sans réservation à 19h

Au plaisir de collectionner
Trois animatrices s'entretiennent avec les visiteurs de l'exposition **Une collection montréalaise** les samedis et dimanches, de 13h30 à 15h30.

Autre exposition
Gobeleterie anglaise du 18e siècle
Au fil des collections
Jusqu'au 27 février

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600

Exposition des maquettes du 1%
dans le cadre du programme de l'intégration des arts à l'architecture
du 2 au 20 mars (2e volet)
Vernissage: Le 2 mars 1983 à 20 h 30
Débat:
4 mars 83 à 19h. à la Bibliothèque Nationale du Québec
Galerie Motivation V 316 est, Ontario, Montréal. 845-5962
Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 12h. à 18h.

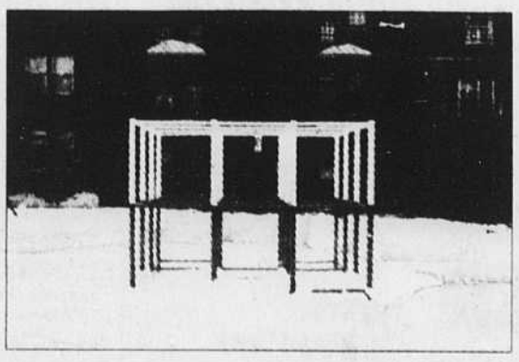

Le Devoir et les galeries d'art avons ce petit quelque chose en commun: nous rejoignons sensiblement la même clientèle. Qu'il s'agisse d'un vernissage, d'une exposition, d'une performance ou de tout autre événement artistique, **une publicité dans ces colonnes constitue une information utile à un groupe-cible des plus concernés.** En plus de bénéficier d'un tarif exclusif aux galeries d'art, vous ne payez que pour l'espace utilisé... Nos messagers font la cueillette de vos textes, photos ou vignettes, nous prenons soin du montage de votre annonce et vous fournissons une épreuve de celle-ci avant publication. Pour plus d'information, demandez Robert Campeau au 844-3361.

CATALOGUE D'AFFICHES
originales d'exposition
Plus de 250 illustrations en couleurs. Disponible par la poste. Envoyez un chèque ou mandat-poste de 12$. Transport inclus.
Atelier 68 Inc.
1024 ouest Laurier, Outremont
H2V 2K8
ou tél.: (514) 279-2188
(Cartes de crédit acceptées)

DOMINGO CISNEROS
"CRONICA BOREAL"
15 FÉVRIER – 9 MARS 1983
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
• YM-YWHA & NHS • 5170 CÔTE STE-CATHERINE •
• (514) 739-2301 • AUTOBUS: 129, 17 • MÉTRO: CÔTE STE-CATHERINE •
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI – JEUDI: 9H. À 21H. — VENDREDI: 9H. À 15H. — DIMANCHE: 10H. À 16H.

Francine Simonin
"Fêtes tribales" et "Trajets"
travaux récents
jusqu'au 6 mars
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

centre des arts visuels
Francine Gagné
dessin et multi-média
Lilian Kruip
murale textile
Nicole Dallaire
photographie
jusqu'au 5 mars 1983
350 av. Victoria, Montréal (métro Vendôme) 488-9559

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Suzanne Thivierge-Diorio
peintures et pastels
• Ouverture aujourd'hui •
L'exposition se poursuivra jusqu'au 19 mars 1983

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756

gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 100 sujets à partir de 180 $ (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest,
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h

Jean-Paul LEMIEUX
Dessins récents
du 5 au 20 mars
Vernissage le samedi 5 mars à 15h.
GALERIE L&G LACERTE GUIMONT
1450 rue Maguire
Sillery
(418) 681-7111

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
MAGDALENA ABAKANOWICZ
Jusqu'au 27 mars
Exposition présentée par
THE MUSEUM OF CONTEMPORARY ART OF CHICAGO
LES COLONNES DE SABLES
BRIGITTE RADECKI
Jusqu'au 6 mars
DES MILLES MANIÈRES
Exposition didactique portant sur l'analyse de l'oeuvre d'art
du 27 février au 10 avril
Entrée libre
(L'autobus bleu fait la navette le dimanche entre le métro McGill et le Musée d'Art Contemporain, à toutes les demi-heures, à compter de midi).

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *cinéma*

La Balance: une violence complaisante

par Richard Gay

Nathalie Baye et Philippe Léotard dans « La Balance »

DANS les milieux policiers français, un indicateur est souvent désigné par le terme *balance*, d'où le titre d'un nouveau film français mettant en vedette Philippe Léotard, Nathalie Baye, Maurice Ronet et Richard Berry, ce comédien qui depuis quelque temps semble jouer dans tous les nouveaux longs métrages français. Le réalisateur, scénariste aussi: Bob Swaim qui en est à son deuxième long métrage.

Le début de *La Balance* est excellent: la caméra bouge, l'image est nouvelle, la musique forte, l'atmosphère saisissante. On se dit: voilà un cinéma français jeune, renouvelé, où tout grouille et éclate. Dans le quartier de Belleville à Paris, on suit Paulo qui connaît tout le monde et parle à tous et chacun. Puis soudainement Paulo est sauvagement abattu: c'était une balance. Les policiers des Brigades territoriales ont perdu leur indicateur et le film ne retrouvera plus son impact du début.

La suite est un récit où les policiers, l'inspecteur Palouzi rendu par Richard Berry, tentent de se trouver une nouvelle balance. Ils croient l'avoir trouvée en la personne de Dédé joué par Philippe Léotard. Dédé vit avec une prostituée, Nicole, interprétée par Nathalie Baye. Et en faisant pression sur l'un et sur l'autre, les policiers tenteront d'en finir avec le parrain du coin, Roger Massina, qu'incarne Maurice Ronet. Une histoire dure, brutale, violente.

Un peu trop justement. En effet le principal défaut de ce film c'est qu'il se complaît impunément dans la violence. On en met et on en remet. Certains diront peut-être qu'il était impossible de faire un tel film sans faire un film violent. Je veux bien, mais trop souvent *La Balance* sent l'imitation, l'imitation française des films américains avec Steve McQueen ou Clint Eastwood dont, on l'aura remarqué, les posters figurent dans plusieurs plans du film. Et surtout qu'on ne me dise pas que cet étalage de violence c'est pour mieux dénoncer la violence policière. Du spectacle que tout ça!

Un spectacle complaisant où les dialogues sont souvent mal écrits, le jeu des comédiens, Richard Berry en particulier, souvent inégal et le récit, par moments, interminable dans son escalade de brutalité.

Reste un portrait des jeunes policiers français qui n'est pas sans intérêt, reste surtout Nathalie Baye qui, même dans un rôle de contre-emploi comme celui qui est le sien dans ce film, prouve qu'elle a un registre très vaste et une sensibilité étonnante. Ce rôle lui a d'ailleurs valu d'être en nomination en France pour le César du meilleur rôle féminin. (Parisien, Greenfield Park, Laval, Versailles).

■

Si le début de *La Balance* fait jeune et renouvelé, *Invitation au voyage* de Peter Del Monte paraît encore plus représentatif du jeune cinéma français. Par sa musique rock et punk, par les images superbes de Bruno Nuytten, par son récit surtout.

Ce récit c'est la relation entre une fille et son frère jumeau. La fille, chanteuse rock, meurt électrocutée dans sa baignoire. Son frère décide alors de partir, de prendre la route avec sa voiture mais surtout avec le corps de sa soeur entassé dans un étui de contrebasse. Histoire d'amour étonnante, incestueuse, fantasmagorique.

Et sur sa route, Laurent Mallet, le frère, rencontre ici et là d'autres personnages, un peu perdus comme lui, dont une femme abandonnée que rend bien Aurore Clément et un vieux interprété par Raymond Bussières.

Invitation au voyage... on pense au poème de Baudelaire: « mon enfant, ma soeur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble...» Par le style du film, on pense aussi par moments à *Diva*. En moins divin cependant, comme je l'écrivais l'an dernier de Cannes où le film, présenté en compétition officielle, a déçu. (Élysée).

■

The Sting avait connu un tel succès qu'il était presqu'inévitable que des producteurs hollywoodiens pensent à en faire un deuxième. Mais pour *The Sting II*, le réalisateur n'est pas George Roy Hill mais Jeremy Paul Kagan et les comédiens ne sont pas Paul Newman, Robert Redford, Robert Shaw mais Jackie Gleason, Mac Davis et Karl Malden. Une équipe moins intéressante donc pour un film qui n'est rien d'autre qu'un sous-produit.

La musique qu'on connaît bien est la même, l'esprit aussi puisqu'il s'agit encore une fois d'un important arnaque. Cette fois cependant il ne s'agit pas de cartes ou de courses de chevaux mais d'un combat de boxe. On sent d'ailleurs que les producteurs ont voulu mêler la formule de *The Sting* à celle de *Rocky*, deux grands succès. Mais justement les intentions sont trop évidentes, le tout plus facile, moins soigné et l'anecdote, capitale dans ce type de cinéma, moins bien menée.

■

Jackie Gleason est cependant moins mauvais que dans *The Toy* et Teri Garr qui joue aussi dans ce film fait preuve encore une fois de sa grande versatilité. (Cinéma de Paris, Brossard, Square Décarie).

■

Enfin, je m'en voudrais de ne pas souligner la sortie sur nos écrans du film *L'Esprit de la ruche*. Ce long métrage a été tourné en 1973, il y a 10 ans donc, et voilà qu'il prend finalement l'affiche pour la première fois à Montréal.

Il s'agit du premier film du cinéaste espagnol Victor Erice, mais surtout le premier film dans lequel a jué la jeune et remarquable Ana Torrent dont on se souviendra toujours pour son rôle dans *Cria Cuervos* de Carlos Saura. Dans *L'Esprit de la ruche*, elle est aux prises avec le mystère et la solitude. (New-Yorker du 1 au 7 mars).

en tête d'affiche

■ **Festival international du film super 8 du Qubec.** Quatrième édition de ce festival. Trois niveaux de compétition: intercollégial, national et international. (À la Cinémathèque québécoise jusqu'au 27 février).

■ **L'État des choses.** Du cinéaste allemand Wim Wenders, l'état des choses du cinéma à travers le récit d'un tournage en panne. Intelligence passionnée du 7e art. Lion d'or au dernier Festival de Venise. (Outremont).

■ **Le Couteau dans la tête.** Au cours d'une rafle, un individu est blessé par la police et perd la mémoire. Progressivement, il tentera de redevenir conscient de lui-même et de ce qui l'entoure. Avec Bruno Ganz. Du réalisateur allemand Reinhard Hauff. (L'Autre cinéma).

■ **Rétrospective Lothar Lambert.** Neuf films de ce cinéaste allemand qui depuis le début des années 70 braque sa caméra sur les marginaux de Berlin. (Cinéma Parallèle, du 28 février au 6 mars).

■ **Poetry in motion.** Quelque vingt-cinq poètes américains en récital et en entrevue. Parmi ceux-là, Allen Ginsberg, William Burroughs, Charles Bukowski. Des poètes et leur vision. Un document de qualité signé Ron Mann. (Cinéma Parallèle jusqu'au 27 février).

■ **La Cigala.** Trois personnages et leur destin fait de sensualité, de rivalités et de mort. Avec Virna Lisi et Clio Goldsmith. Du cinéaste italien Alberto Lattuada, un maître du récit cinématographique. (Complexe Desjardins).

■ **Come back to the 5 and Dime, Jimmy Dean, Jimmy Dean.** Vingt ans après la mort de James Dean, cinq femmes se retrouvent pour rendre hommage à leur héros. Tout d'abord amusante, la rencontre devient un véritable psychodrame. Avec Sandy Dennis, Cher et Karen Black, merveilleusement dirigées parce brillant metteur en scène de cinéma qu'est Robert Altman. (Cinéplex).

■ **Le Beau mariage.** Une jeune femme entreprend de se trouver un mari mais l'élu accepte mal d'être ainsi choisi par une femme. Sans doute pas le meilleur film d'Eric Rohmer mais on se laisse quand même gagner par la finesse des dialogues et l'excellente direction des comédiens. (Dauphin).

■ **Le Retour de Martin Guerre.** Dans la France du XVIe siècle, Martin Guerre disparu depuis de nombreuses années revient auprès de sa femme. Mais ce revenant est-il le vrai Martin Guerre? Un procès élucidera la question. Une histoire d'autant plus passionnante que véridique. Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (Dauphin).

■ **Sophie's Choice.** Le roman de William Styron porté à l'écran par Alan J. Pakula. Dans le rôle principal, Meryl Streep nous offre la meilleure interprétation de sa carrière. Un film bouleversant! (Alexis Nihon).

■ **Gandhi.** Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Place du Canada).

■ **Tootsie.** Déguisé en femme, un acteur devient un meilleur homme. Une comédie de Sidney Pollack qu'il faut voir avant tout pour l'étonnante performance de Dustin Hoffman. (Bonaventure, Brossard, Côte-des-Neiges).

■ **The Verdict.** À l'occasion d'une nouvelle cause que lui refile un ami, un avocat lamentable tente désespérément de refaire sa vie et sa réputation. Pour l'interprétation de Paul Newman et pour la réalisation à la fois attachante et distanciée de Sidney Lumet. (Alexis Nihon et Côte-des-Neiges).

■ **E.T.** Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans « Close encounters of the third kind ». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Version originale, Bonaventure et Square Décarie; en français, Champlain, Villeray, Laval et Longueuil).

■ **Diva.** Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Berri).

Richard GAY

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982

«L'AMOUR PLUS FORT QUE LA MORT» le dernier film de Pierre Delmontes fera beaucoup penser à «DIVA» —LE SOIR

Une histoire invraisemblable et forte comme la vérité du coeur. —LE QUOTIDIEN DE PARIS

«L'INVITATION AU VOYAGE» c'est la rencontre fantastique de la réalité ou plus précisément du fantastique et d'un traitement mythique de la réalité. —REVOLUTION

ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053

SAM., DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. SEM. 7.10, 9.10.

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82

COUREZ VOIR CETTE COMÉDIE GRINÇANTE ET BURLESQUE D'UNE RARE ORIGINALITÉ ET N'ATTENDEZ PLUS POUR ÊTRE HEUREUX. —C.G. - FEMMES D'AUJOURDHUI

PARFAITEMENT IMBRIQUÉ... UN FEU D'ARTIFICE D'IMAGES ET DE NUMÉROS. QUEL PLAISIR! QUEL RARE PLAISIR! Serge Dussault - LA PRESSE

FOLLEMENT DRÔLE... SURPRENANT DE DRÔLERIES! Francine Grimaldi - CBF BONJOUR

UN TRÈS CHOUETTE FILM! Francine Laurendeau - LE DEVOIR

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU — POUR TOUS

ROMAIN BOUTEILLE • EVELYNE BUYLE • HENRI GARCIN
ANDRE JULIEN • MATHE SOUVERBIE • PIERRE VERNIER

SAM. & DIM. 12.50, 2.35, 4.20, 6.05, 7.50, 9.35, SEM. 6.05, 7,50 & 9.35.

LaCité 1 — 3575 AV DU PARC 844-9470

Une magistrale imposture!

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE

un film de DANIEL VIGNE

le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Sam. - Dim.: 2.15 - 4.30 7.00 - 9.20 Lun. à Ven.: 7.00 - 9.20

Les films du Crépuscule présente

PRIX JEAN-LOUIS BORY 82

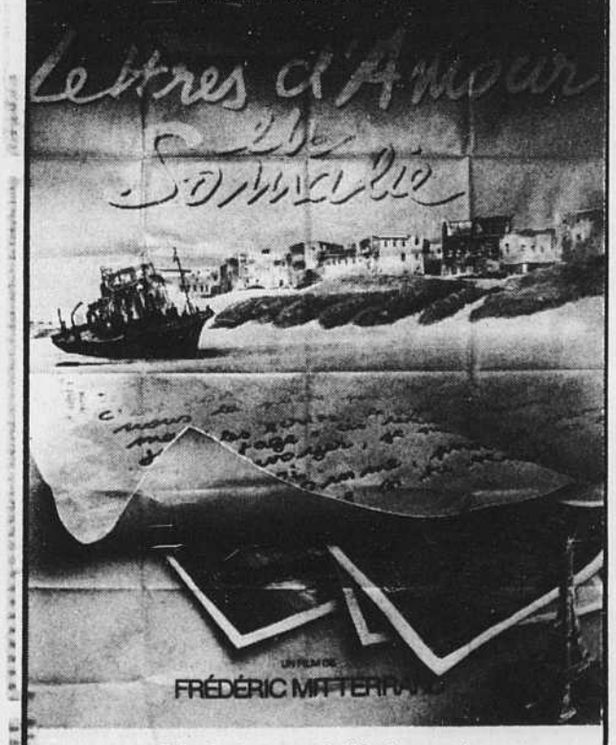

Dès le 8 mars à l'Outremont
Du 11 au 24 mars à l'Autre Cinéma

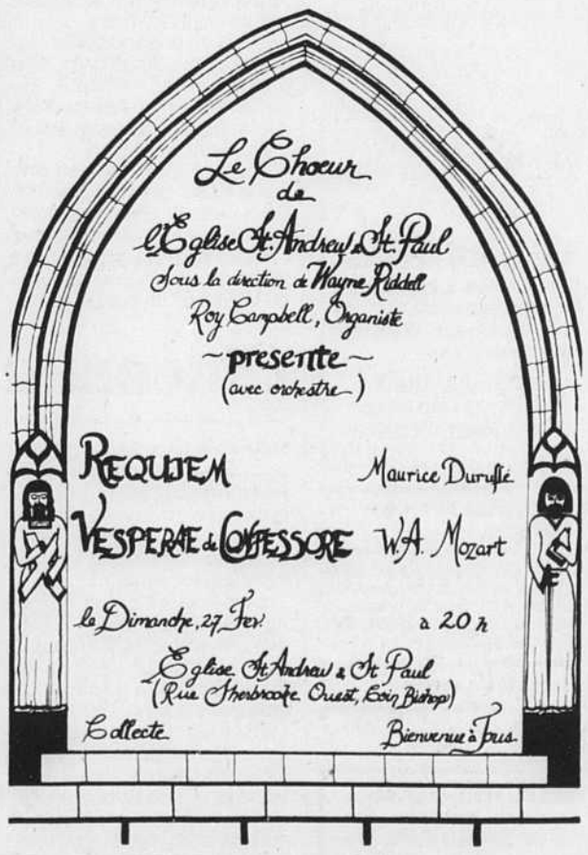

★ À L'AFFICHE CETTE SEMAINE ★

TOUS LES SOIRS JUSQU'À LUNDI À 9h30
BURDEN OF DREAMS (LE POIDS DES RÊVES) de Les Blank — tous

DÈS MARDI TOUS LES SOIRS À 9h30
l'Esprit de la Ruche (The Spirit of the Beehive) de Victor Erice avec Ana Torrent — tous

CE SOIR et DEMAIN À 7h15
NOSFERATU THE VAMPYRE de W. Herzog — tous

CE SOIR À 11h30
Lon Chaney dans PHANTOM OF THE OPERA

JOHN BELUSHI 3 FILMS

THE BLUES BROTHERS — lun.-mar. à 6h45

CONTINENTAL DIVIDE — mer.-jeu. à 7h15

• NEIGHBORS — ven.-sam. à 7h30

ven.-sam. à 11h30
LES FRÈRES MARX dans A DAY AT THE RACES

New Yorker
5380 St.LAURENT 276-9626

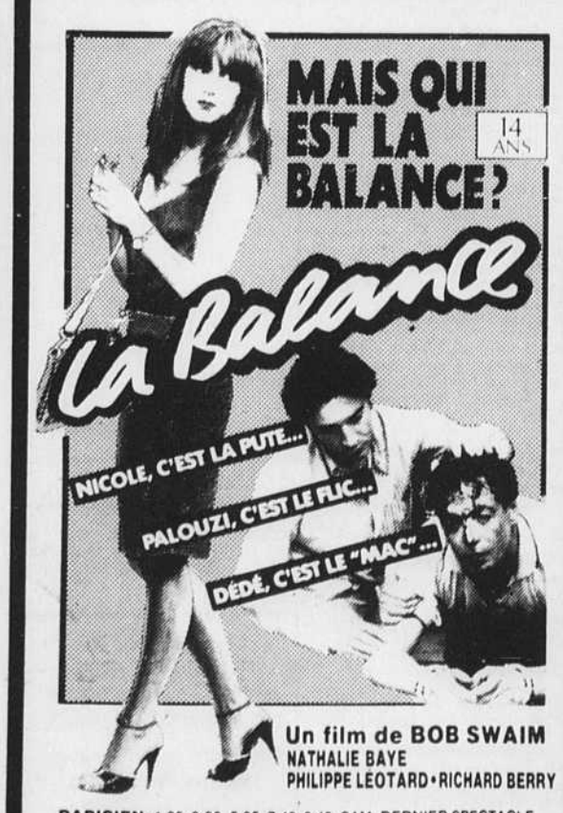

Un film de BOB SWAIM
NATHALIE BAYE
PHILIPPE LEOTARD • RICHARD BERRY

PARISIEN: 1.25, 3.30, 5.35, 7.40, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45. GREENFIELD: SAM., DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEM. 7.30, 9.30. LAVAL: SAM., DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.10, SEM. 7.10, 9.10. VERSAILLES: SAM., DIM. 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.00. SEM. 7.00, 9.00.

Le PARISIEN 4 — 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 — GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880
RADISSON

À la demande générale le Théâtre de l'Avant-Pays présente

La Couleur chante un pays

(l'histoire de la peinture québécoise racontée par les marionnettes)

Du 2 au 27 mars

du mercredi au samedi à 20 h 30 — dimanche à 14 h 30

Texte: Diane Bouchard, Suzanne Lebeau, Raymond Plante, Michèle Poirier.
Mise en scène: Michel P. Ranger
Musique: Russel Moreau
Marionnettistes: Sylvie Beauregard, Diane Bouchard, Gilles Michaud, Jacques Piperni, Mario Rodrigue
Dispositif scénique: Danielle Blouin

« Oui j'ai aimé ça en pas pour rire, même si ON Y RIT BEAUCOUP, UN MAGNIFIQUE SPECTACLE... » Francine Grimaldi, CBF Bonjour

Le STYLE UNIQUE et la variété des marionnettes provoquent l'admiration, Jacques Larue-Langlois, Le Devoir

IL FAUT VOIR ÇA À TOUT PRIX ! Cécile Rodrigue, Le Grand Carrousel du Samedi

à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal — 1379 ouest, rue Sherbrooke

Renseignements et réservations: Théâtre de l'Avant-Pays 935-7257

LION D'OR VENISE 1982

L'ÉTAT DES CHOSES

UN FILM DE WIM WENDERS

À PARTIR DU 26 FÉVRIER, 21h30, Cinéma OUTREMONT, 277-4145

La relance du cinéma français: une leçon pour le Québec?

par
Jean-Daniel Lafond

LA France amorce-t-elle une véritable renaissance culturelle? M. François Mitterrand, dès la prise de pouvoir socialiste du 10 mai 1981, affirmait que « l'exercice des responsabilités publiques n'est qu'une section des affaires culturelles ». On a vu depuis que le ministère de la Culture et son titulaire, M. Jack Lang, avaient une présence quasi quotidienne dans la vie politique française. Le visiteur étranger qui a bien connu la France de l'ancien régime et qui la fréquente aujourd'hui ressent l'engouement d'une espèce de révolution culturelle permanente. Voilà qui est vivifiant dans le contexte social actuel.

Le cinéma n'a pas échappé à l'entreprise générale de revitalisation artistique de M. Lang. Jamais vraiment touché depuis l'après-guerre, le cinéma français est en train de vivre la réforme la plus complète et la plus fondamentale de son histoire. Cela est important pour nous qui, au Québec, le consommons.

Le budget de la culture en France a plus que doublé, passant de $432 millions en 1981 à $874,5 millions en 1982.

Jack Lang le dit et le redit: jamais l'avenir de la France n'aura autant dépendu de la culture et jamais on aura autant parlé de culture dans ce pays. Dirigisme? Pas encore. Mais assurément « incitation » à la création et encouragement à la consommation de biens culturels. Mais si la culture est la part du rêve dans une nation, il est bien difficile de gérer le rêve, ou tout au moins d'indiquer autoritairement les chemins du « bon rêve ».

Alors, il y a les grincheux, ceux qui disent qu'on ne commande pas à la création, qu'on ne dicte pas le plaisir, fut-il collectif, ceux qui répètent à satiété que la culture c'est ce qui reste quand on a tout oublié. Assurément, encore faut-il prendre soin d'avoir une mémoire. Or depuis 1972 au moins, la France n'avait plus de mémoire, tout juste des souvenirs, comme une vieille coquette: souvenirs d'une hégémonie culturelle passée et dépassée, tristes éclats d'un prestige suranné, rimmel délavé des lendemains qui déchantent.

J'en veux pour seule preuve l'état du cinéma depuis plus de dix ans. Je parle du cinéma du pouvoir, celui de Gaumont-Pathé et autres Marcel Dassault, du cinéma qui a littéralement étouffé les écrans français et qui a littéralement déferlé sur les écrans québécois.

Les films français de la décennie écoulée ont déçu, pour la plupart. La comédie française traditionnelle est devenue de plus en plus mécanique dans sa fonction distractive, trouvant parfois encore sa force ou tout au moins sa réussite dans des films qui reviennent à de bonnes vieilles recettes théâtrales: pensez à *La Cage aux folles*, à *Garde à vue* à *l'Indiscrétion*, à *Plein Sud*. Pour quelques réussites *(Garde à vue, Le Choix des armes, Diva, Il faut tuer Birgit Haas...)* combien de navets à succès?

La fin de la décennie 70 dans le cinéma français a confirmé la confusion, symptomatique de la période que nous traversons, entre la culture et le divertissement. L'affaiblissement réel de la culture cinématographique, en particulier celle que transmet la fonction critique, a entraîné un cloisonnement des spectateurs, habilement exploité par les épiciers du plaisir. Gardons-en pour preuve la concentration maximale de la diversité de la programmation cinématographique dans les grandes villes, et en France, essentiellement à Paris.

Chaque spectateur, est en droit d'attendre du cinéma les choses les plus diverses: rigueur ou fantaisie, recherche ou classicisme, lucidité ou jeu de l'imaginaire. Mais à chaque fois c'est une autre conception du cinéma ou de la culture qui s'affronte, c'est aussi une autre vision du monde. Dans la plupart des cas le spectateur se trouve confronté à cela à son insu. D'où, semble-t-il, la nécessité d'une politique culturelle du cinéma qui mette chacune des forces en présence sur un pied d'égalité tant dans la production que dans la diffusion des oeuvres. En somme, le monopole Gaumont dans le cinéma était devenu aussi dangereux pour la diversité de la création, et surtout pour la diversité de la diffusion que n'importe quel dirigisme étatique étroit.

Ce qui fascine justement dans le cinéma américain, c'est la diversité, même si celle-ci est perçue bien souvent dans le monde entier de façon fantasmatique et même mythique. Il n'en reste pas moins le cinéma le plus moderne, le plus contradictoire aussi, et le plus exposé à la critique quand celle-ci ne bat pas en retraite.

À regarder le cinéma français (mais aussi le cinéma québécois) de ces 10 dernières années, on constate une terrible difficulté à assumer le présent et un refuge nostalgique dans le passé. Ce qui va de pair avec un retour en force de la cinéphilie inconditionnelle (et là si la culture encyclopédique du cinéma y gagne, le critique, elle, en prend un coup).

J'en veux pour preuve, en France actuellement la sortie à la télévision de Christian-Jaque, de Duvivier ainsi que la reprise de tous les succès hollywoodiens des années 50 au cours d'une soirée hebdomadaire à la télévision *(La Dernière Séance*, animée de façon très rétro par Eddy Mitchell). Mais ceci n'exclut pas de remarquables émissions critiques sur le cinéma qui foisonnent aujourd'hui à la radio et à la télévision et dont la cote d'écoute est fort bonne.

Peut-on conclure qu'un des premiers effets de la politique « Lang » en matière de cinéma et de culture en général se manifeste dans le règne de la diversité critique? Cela mérite un temps de réflexion, au moment où le Québec s'apprête à adopter la loi 109 sur le cinéma.

En France, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les rapports de l'État et du cinéma se sont progressivement modifiés. À la politique de laisser-faire dit libéral de l'ère Giscard d'Estaing-Lecat a succédé la volonté de réflexion et de concertation de l'ère Mitterrand-Lang; ceci s'est concrétisé par le dépôt du rapport d'une commission d'étude (la commission Bredin équivalente ici à la commission Fournier), ce qui a conduit aux premières propositions présentées le 1er avril 1982 et enfin à la Loi sur la communication audio-visuelle votée à l'unanimité le 29 juillet 1982.

Le 11 janvier dernier, M. Lang présentait les mesures d'application de la nouvelle politique du cinéma. Ce processus n'est pas très éloigné de celui qui se déroule actuellement au Québec, à cette différence près qu'il s'inscrit en France dans des priorités culturelles mises en chantier dès le début du nouveau régime. Ce qui n'est pas le cas du gouvernement Lévesque qui a attendu près de six ans avant de considérer réellement la situation (fortement dégradée par ailleurs) du cinéma.

Il faut dire que la France cinématographique présente des signes qui laissent rêveur en cette période un peu grise: les cinémas ont eu plus de 200 millions de spectateurs en 1982, chiffre jamais atteint depuis 1967. On apprend aussi qu'il y a eu l'année passée plus de 600,000 nouveaux spectateurs qui, avant 1982, n'étaient jamais allés au cinéma. Enfin, on constate que les dotations budgétaires destinées au cinéma sont passées de 30 millions de francs en 1981 à 240 millions en 1983 et que les investissements français dans la production sont passés de 842 millions en 1981 à un milliard 35 mllions en 1982. En cette période de crise, le cas de la France est unique en Europe et peut-être unique dans le monde!...

Il n'empêche que, derrière cette façade fort alléchante se cachent quelques problèmes non résolus. Ainsi les films d'auteur ne rencontrent toujours pas leur public et les projets les plus novateurs, donc financièrement les plus risqués, rencontrent autant de difficultés de production qu'auparavant... C'est la partie la plus noire de la leçon, qui prouve là encore qu'une « incitation » plus vive de l'État dans la création cinématographique peut garantir une gamme d'oeuvres plus diversifiée sans pour cela garantir un meilleur accès à la création.

Cependant, les tendances générales de la politique Lang sont courageuses, audacieuses même. On peut résumer ainsi ses grands objectifs: le premier propose de préserver et de mieux exploiter le patrimoine cinématographique; le second de développer la place du cinéma français dans le monde; le troisième de rétablir le pluralisme et la concurrence dans l'économie du cinéma et le dernier de renforcer le potentiel de création, de formation et de recherche.

Pour apprécier l'ampleur et l'impact de ces mesures, il faut tenir compte en premier lieu de la spécificité du cinéma — et tout particulièrement du cinéma français (et, en ce sens, nous ne sommes pas très loin de ce problème au Québec): en France, le cinéma est la seule activité nationale où cohabitent dans une dialectique de confrontation et de collaboration des industriels et des commerçants, des artistes et des artisans ainsi que des militants d'organisations culturelles. Plus que dans tout autre moyen d'expression, ces trois composantes sont intimement liées et réagissent fortement les unes par rapport aux autres.

Ainsi, c'est l'action des ciné-clubs qui a permis le développement du public et qui a conduit aujourd'hui au développement des salles de cinéma de recherche. La régénération du cinéma n'est donc pas passée par les commerçants même si elle y conduit à nouveau. Pour cette raison, elle retourne aux commerçants en présentant des exigences nouvelles et des oeuvres nouvelles, une autre « vision » du cinéma se somme.

Un signe: le prix Jean-Vigo a été décerné cette année à *L'Enfant secret* de Philippe Garel, dont on peut dire qu'il fut jusqu'alors un cinéaste secret et qui pendant plus de 15 ans a hanté les salles d'art et d'essai du Quartier Latin. Aujourd'hui, le Studio 43 présente une rétrospective de ces oeuvres.

Ce petit coup d'oeil chez les voisins d'en face nous rappelle au moins que le cinéma est le seul moyen d'expression qui ne peut vivre que de la confrontation permanente entre l'oeuvre et le spectateur. Le créateur est obligé de tenir compte de son rapport avec un public potentiel et la confrontation idéologique amenée par le film participe de la formation du spectateur.

Ce que nous apprend encore cette tentative de sauvegarde du cinéma français, c'est qu'elle peut se faire non seulement en aidant les industriels et les commerçants, non seulement en facilitant la création, mais aussi en renforçant l'action militante de tous ceux qui luttent pour maintenir et développer le cinéma dans sa globalité sans avoir pour seul but la rentabilité du capital investi.

Andres Segovia fête ses 90 ans

MADRID (AFP) — Ces doigts qui dansent avec agilité sur les cordes, ces petits yeux vifs qui suivent attentivement, jalousement dirait-on, tous leurs mouvements, et ce sourire de satisfaction un peu gauche et presque enfantin à la fin du morceau. Tout se passe à chacun de ses récitals comme si Andres Segovia venait de découvrir un instrument merveilleux dont, par un miracle qu'il ne s'explique pas lui-même, il aurait appris à tirer des sons merveilleux.

Segovia, véritable inventeur de la guitare classique, vient pourtant de fêter cette semaine son 90e anniversaire et sa virtuosité est le fruit de 80 années de patience et de passion.

La vie du virtuose n'est en fait qu'une longue histoire d'amour entre l'homme et l'instrument, qui commence par un coup de foudre.

Né le 21 février 1983 à Linares (Andalousie) au sein d'une famille modeste, Segovia vivra avec ses oncles à partir de l'âge de trois ans et ira à l'école à Grenade.

C'est là qu'il entend une guitare pour la première fois. On donne un concert. Il n'a pas d'argent pour se payer l'entrée mais il s'assied dans un jardin proche où les sons de la guitare lui parviennent.

Lorsque quelques jours plus tard à la devanture d'un luthier Segovia « rencontre » la première guitare, il est ébloui. « La grâce de ses courbes, le vieil or de son bois, les minuscules ornements de sa bouche, les lignes de son corps gracile, pénétrèrent mon coeur comme ceux des femmes qui, envoyées par le Ciel, se présentent soudain à nous pour devenir des compagnes aimées », raconte-t-il.

Son succès comme concertiste débute en 1924 à Paris, où il se heurte pourtant à bien des réticences. Segovia raconte qu'en se présentant comme guitariste à la comtesse de Boisrouvrais cette année-là, celle-ci lui répondit par un « olé » qui le laissa pantois. « Elle devait me prendre pour un torero », ajoute-t-il.

Aujourd'hui le maître incontesté de la guitare cite les nombreux compositeurs qui répondant à son appel ont créé des oeuvres pour guitare: Manuel de Falla, Joaquin Rodrigo, Albert Roussel Alexandre Tansman, Castelnuovo... et soulignent que deux millions de Japonais jouent de « son» instrument.

Mais, Pèlerin de la guitare, il ne cesse de parcourir le monde et donne encore 40 concerts par an sur tous les continents.

Cinéma d'intervention

Suite de la page 24

feste Audiopradif: la communauté immigrante en France (*Ensemble, nous ferons plier la planche*, qui fait suite à *Sans papier*).

Comment s'étonner que ce groupe français ait un surgeon, le collectif Mohamed, formé de jeunes Maghrébins de la deuxième génération qui tiennent à recueillir eux-mêmes leur information, méfiants vis-à-vis des montages auxquels donnent lieu les actualités. Ce collectif a produit *Ils ont tué Kader*, dont le sujet est toujours actuel, la presse française faisant état du suicide, le 19 février, à la prison de Fleury-Mérogis, d'un jeune Maghrébin de 17 ans, l'un des 5,000 mineurs encore emprisonnés en France.

Audiopradif ne touche aucune subvention et tire surtout ses fonds de la diffusion de ses productions et des stages de formation qu'il offre. On y vise à des « images plus directes des gens qui ont envie de parler de leur vie, de leurs expériences », ainsi qu'on a pu le constater dans *Les Halles, la trouée* tourné en collaboration avec les gens du quartier (dont un monologuiste qui se déchaine contre la civilisation du béton). Pas de cinéma esthétisant; l'important c'est « l'expression sociale », y inclus un « relatif sentiment de révolte ».

Les délégués d'Audiopradif ne cachent pas leur joie lorsqu'une chaîne de télévision (ce fut le cas d'Antenne-2) « reconnaît » leur travail mais leur préférence se porte vers les petits groupes où la communication peut s'établir aisément. Il est encore question de cette insistance sur les rapports entre les gens, sur la qualité des contacts filmé/filmant. C'est l'un des aspects qui pourrait ressortir d'une table ronde (cet après-midi) qui suivra la projection de *Après le dernier métro*, de *Sans papier* et de quelques autres productions Super 8 d'Audiopradif.

C'est surtout au moment du montage qu'intervient Audiopradif, pas tant dans la conception des projets. Ainsi, tels auteurs voudront tout retenir des scènes croquées; les conseillers interviendront pour décanter le tout, visant à faire encore plus percutant. Le groupe rayonne à partir du Centre international de culture populaire, à Paris, où fut pensée, notamment, la campagne pour contrer l'agrandissement du camp militaire de Larzac, dans une région où les « verts » firent chorus pour manifester. Ce Centre revêt son utilité immédiate parce qu'on y propose en primeur des visionnements des productions récentes.

Quant à la sélection que peut exercer Audiopradif, elle porte sur tout ce qui est « diffusable », ce qui signifie que le candidat doit, comme le groupe, récuser le style « voyeur » et tenter chaque fois de « mettre les gens dans le coup ». Une partie des stagiaires bénéficie d'un prêt d'équipement.

Voilà donc pour une part l'univers du Super 8: passé le stade du banc d'essai, il devient fréquemment outil d'intervention sociale, ce qui n'empêche pas chacun de découvrir le créneau qui lui sied le mieux, dès lors qu'il se perçoit comme « cinéaste potentiel » et « non professionnel ».

Annonces classées 286-1200

■ A l'étranger

EN GUADELOUPE, chambre à louer avec douche, pour 2 personnes $30 par jour. Tout près de la mer. Tél: 845-7932 en Gdp: 84-24-44. 14-3-83

■ Ameublements

MATELAS, king size, beauty rest, presque neuf, $500. Rens: 849-0709 28-2-83

UNE COMMODE de chambre à coucher en noyer (63"X20") avec miroir et 2 tables de chevet, un lit simple. AUBAINE, 738-2355. 28-2-83

■ Antiquités

NOUS FAISONS l'évaluation d'antiquités par écrit pour fins d'assurance. Demander Jocelyn: 286-1200. J.N.O.

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 27 février à 13 h, ensemble de vaisselle 100 morceaux Flewblue Gremlin, buffet en chêne, bonnetière en pin à queue de rat 1840, horloges de chambre à coucher 3 morceaux en noyer massif, bureau à miroir, armoires en pin, bercantes, plusieurs petites tables, pichet 6 verres (opalescent glass) et de nombreux autres items. CHRISTIAN RICHER ENCANTEUR, 4 rue Renault, Shawbridge. 1-224-5346. 28-2-83

■ Appartements/logements

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 28-2-83

SPACIEUX 8 ½ chauffé, 220, entrée laveuse-/sécheuse, ménage frais fait, près métro Pie IX, $500 par mois. Libre le 1/4/83. 253-2800, 256-8133 28-2-83

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, 4 ½ nouvellement rénové, entrées individuelles, jardin, système de protection, r-d-ch-, $525, 1ère qualité, 1er mai. 866-9019, 843-8360. 28-2-83

HAUT DE DUPLEX à sous-louer, libre 1er mars, 6 ½, éclairé, chauffé, $370, Greenfield Park. 465-5644 28-2-83

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, direct parc, 4 ½ rénové, $600. 844-5961. 28-2-83

OUTREMONT, sur Bernard, 5½ libre le 1er avril, ménage fait, tapis, $400. Aussi un 4 de luxe libre le 1er juillet. 272-9884 28-2-83

N.D.G. haut de duplex 7 pièces, chauffé, eau chaude, décoré, tapis, foyer, libre 1er juillet, $685 pas d'animaux. 484-2915 28-2-83

N.D.G., 2 pas métro, 6½, haut duplex, calme, ensoleillé, non chauffé (chauffage gaz + électricité individuel) libre 1er mai, $450, 486-9664. 28-2-83

OUTREMONT, Hutchison entre Van Horne et Lajoie, 7½, entièrement rénové, + ½ sous-sol, non chauffé. Libre immédiatement $625. 323-6253, 738-5483. 28-2-83

PRÈS DU MÉTRO BEAUGRAND, libre 1er mars, 5 ½ neuf, haut de duplex, foyer, aspirateur central, tapis mur à mur, stationnement privé, $485/mois. 353-2530 28-2-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude. 766-0470, 272-0351 28-2-83

PRÈS U. de M., haut de duplex ensoleillé, spacieux, 7 ½ pièces, libre immédiatement, $850-/mois, 733-9753 28-2-83

GRAND 8 récemment rénové, rez-de-chaussée, rue Rachel, face au PARC LAFONTAINE. Disponible 1er avril. Terrasse. Installation pour laveuse-sécheuse. Chauffage individuel. $625/mois. Contactez surtout en soirée à compter de lundi. 523-2340 28-2-83

ROSEMONT, bas duplex, grand 8 pièces, 4 chambres fermées, 2 s. dîner, cuisine moderne, lave-vaisselle, boiseries, cour, garage double. Références. $680/mois. 727-2204. 28-2-83

CENTRE-VILLE, Hutchison en face de La Cité, grand 3½ près de toutes les facilités, (5 app. ménagers) complètement rénové. 1er avril. $500. — 844-8176 ou 842-1481 p. 322 28-2-83

■ Articles à vendre

LOTS DE TAPIS shagg gold, neuf à vendre, 200 verges carrées ou moins à $8 la verge carrée, valeur $16 la verge carrée. Tél.: 277-2535. À voir à Outremont sur rendez-vous. 1-3-83

ASPIRATEUR CENTRAL. Beau. équipement complet. Plus aspiro. $400. 288-0668 28-2-83

VIRGINAL Zukermann 1980, table réfectoire française mi-19e siècle avec banc assorti, bahut Louis XV mi-19e. 733-1671, 761-6131, poste 449. 28-2-83

■ Animaux

CHIOTS COCKER SPANISH, $250 chaque. Tél: 445-3605. 28-2-83

■ Autos/Motos

CITROEN D SPÉCIALE 1973, excellente condition (fiche d'entretien disponible), propriétaire unique, 59 000 milles. 274-6538, 279-5289. $1900. 28-2-83

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin. Informations (418) 527-2638.

BELLECHASSE entre St-Denis, St-Laurent, petit immeuble commercial tout en béton, 6000 p.c., pourrait être subdivisé en 3 sections de 2000 p.c. + stationnement 4000 p.c. 9 à 5h. 274-1766 8-3-83

DÉCARIE 880, Ville St-Laurent, bureau 20X30 pieds divisé en 2 grandes pièces, chauffé, éclairé, possède salle de bains, moderne. $250. 733-8559, 733-3433 28-2-83

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL, bureaux à partager, services disponibles. 286-1200. J.N.O.

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203. 21-3-83

■ Chalets à louer

VAL-DAVID, luxueux, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, bain sauna, 3 c.c., saison $2000. 665-2540. 28-02-83

PERCE, maison 2 étages, 9 pièces, 2 foyers, vue panoramique, mai, juin, juillet. 842-2761, Mme Beaulieu, soir: 733-9290 1-3-83

■ Copropriétés à vendre

IMMEUBLE DE CARACTÈRE dans Vieux-Montréal, 2 c.c., 1600 p.c., atrium et terrasse privée. $145 000, financement. G. Limoges. 875-6060, 935-2900. 28-02-83.

OUTREMONT, condominium luxueux, dans immeuble de la belle époque, 5 grandes pièces, complètement rénové, boiseries chêne, foyer, vue de la montagne, tapis m/m neuf, $125,000. 495-2327 laissez message s.v.p. 28-2-83

PARIS (FRANCE), joli condominium très calme au 3e étage d'un petit immeuble de 4 étages de 1960 avec ascenseur, 57m², (hall, salon, 2 chambres, cuisine s.b. et w.c. séparé). Stationnement dans la cour. Situé à Boulogne-Billancourt, à environ 700 mètres du métro Marcel Sembat. Autobus et tout commerce à proximité. Prix très favorable. 276-5127. 28-2-83

OUTREMONT avenue Champagneur, haut de triplex rénové, 6 ½, chauffage électrique, $56,000. 272-9496 28-2-83

LA CASERNE, maison ouverte dimanche 2:00 - 4:00 - 65 ouest, St-Paul, charme et commodités, studio $40 000, studio avec alcove $62,000, 1 c.c. à partir $72 000. Ursula Clabon. 934-1818, 733-6745. MONTRÉAL TRUST COURTIER 28-02-83

CARRÉ ST-LOUIS - "Town House" - luxueuses rénovations, air climatisé, jardin. Sous-sol $400 - $275 000. U. Clabon. 934-1818, 733-6745. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 28-2-83

CONDOMINIUM
Le Square
(Vieux-Longueuil)
4½, 5½, 6½, 7½ avec terrasse et jardin privés. À partir de $57,000. Libre immédiatement. Agent s'abstenir.
679-5725 7-3-83

28-2-83

■ Cours

Étudiante universitaire donnerait cours de chimie et mathématique à élève en difficulté, deniveau secondaire et Cégep. Tél. 739-3905, 653-4169.

LE CENTRE DE RECHERCHES ASTROPSYCHOLOGIQUES DE MONTRÉAL, INC.
Présente un cours avec Michel Philippon :
DESTIN, CYCLES ET TRANSFORMATIONS.
Début des cours :
13 mars.
Information :
Michel Philippon : 521-4709
Micheline Brault : 277-3518
28-2-83

■ Décoration

SERVICE DE DESIGN, décoration intérieure résidentielle et commerciale. Membre de la Société des décorateurs ensembliers du Québec. Bon prix. Tél: 849-8712 ou 722-4290. 28-2-83

■ Demandes d'emploi

INFORMATICIEN spécialiste en micro, disponible pour travail urgent ou pas. 337-6873. 28-02-83

"CHAUDRONNIER, spécialiste métaux légers, 2 ans d'expérience aéronautique, célibataire, 22 ans, notions anglais, recherche emploi sérieux, Canada Serge, 11, rue Langevin, 13700 GIGNAC-LA NERTHE - FRANCE" 28-2-83

■ Offres d'emploi

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES BILINGUE
Compagnie internationale produisant produits métalliques très en demande est à la recherche d'un représentant(e) pour son bureau des ventes à Montréal.
— Le ou (la) candidat(e) choisi(e) devra avoir un minimum de 2 années d'expérience en travail de bureau, facilité des communications téléphoniques, dactylographie 45 m/m, connaissance de l'anglais et du français.
— Nous offrons un salaire selon compétence, un éventail complet de bénéfices incluant un plan de participation aux profits.
— Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er mars 1983 à:
Johnson Matthey Limited
Édifice de la Sun Life
suite 814,
Montréal (Québec) H3B 2V6
28-02-83

■ Déménagements

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695. 523-3275. J.N.O.

■ Divers

Faites réparer vos montres et horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530
28-2-83

Monsieur Baignoire®
Reémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
ESTIMATION GRATUITE 336-1133
980 Ouimet, Ville St-Laurent 28-2-83

■ Garderie

CHERCHONS jeune personne entre 20 et 30 ans pour s'occuper d'un enfant de 21 mois, 4 jours/semaine. Appelez entre midi et 7 h au 270-1997. 28-2-83

■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE, 7 pieds, L.E.N. Pratte. $4 500. 288-0668 ou 287-9279. 28-2-83

PIANO DROIT BRAUMULLER, excellent état, $1500. 488-9421 soir après 6h, 283-7889 jour. 28-2-83

■ Maisons à louer

LUXUEUSE ET PRESTIGIEUSE maison de ville près Université de Montréal, à partir de $850/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, garage intérieur, déneigement, entretien, gazon: 340-9646. J.N.O.

OUTREMONT, 4 c.c., salon, s. à manger, 2 s.b., 1 powder room, cuisine moderne, sous-sol fini, garage. $1000/mois, à partir 1er juillet pour 1 an seulement. 738-3824. 28-02-83

■ Occasions d'affaires

ENTREPRISE INTERNATIONALE cherche un représentant de bâtiments en acier pour l'industrie, le commerce et l'agriculture. Excellente occasion pour augmenter votre chiffre d'affaires. Appelez Wedgcor Steel Building Systems à: (303) 759-3200, est, 292 (frais virés) demandez Michel. 28-02-83

PROFESSIONNEL OU NON partez en affaires sans faire d'emprunt grâce au plan de ventes original et légal d'Amway. Écrire à: Agence Almad, C.P. 485, Montréal-Nord, H1H 5L5. 28-02-83

■ Oeuvres / objets d'art

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous:
(514) 527-7336
28-2-83

■ Offres d'emploi

OPTOMÉTRISTE
demandé pour bureau bien établi, près métro, ou stationnement fourni.
844-3663, ou 256-7227
28-2-83

■ Oeuvres / Objets d'art

M.A. FORTIN, Jackson, R. Richard, Cosgrove. Particulier: 588-4576. 28-2-83

2 HENRI MASSON, un 10" X 12", un 18" X 22" période 1955-1960. Vente privée. Sur semaine 733-7169. 28-02-83

■ Propriétés à vendre

À ST-BRUNO, résidence luxueuse, 3 c.c., foyer, piscine intérieure, sauna, garage double, grand terrain paysagé, particulier, $185,000. 845-4393. 1-3-83

OUTREMONT, TRÈS GRAND 6 ½, 1400 p.c., boiseries en chêne, salon 13 X 19, salle à manger 13 X 19, vaisselier encastré en chêne, cuisine 13 X 13, 3 chambres à coucher. Planchers de bois franc à la grandeur, fenêtres et portes avant-arrière en cèdre, 2 balcons, garage chauffé plus un espace de stationnement additionnel. Copropriété, 2e étage, disponible immédiatement. Vente privée, $49,000. Jour: 937-1388, soir: 272-1907. 28-2-83

OUTREMONT, cottage détaché, construction solide en pierre, grand salon, boudoir avec bibliothèque encastrée, 2 s. à manger, grande cuisine, à l'étage: 5 c.c., 2 s.b., vestibule avec puits de lumière, solarium, sous-sol fini, foyer exclusif, chambre noire ou cave à vins, garage double, grande cour. Demande $275 000. Vente privée, pas d'agent. Tél: jour, 259-4676, 341-4916. 28-2-83

STE-THÉRÈSE EN HAUT, cottage luxueux, 3 c.c., foyer, chauffage électrique, terrain 10 500 p.c., paysager. Extras. Immédiate. $132 000 négociable. Andrée Trudeau Courtier. 733-1871. 28-2-83

BROSSARD: Prix négociable, cottage, garage, valeur supérieur, hypothèque et nombreux extras, très avantageux. GINETTE 676-7955. LE PERMANENT, courtier. 28-02-83

OUTREMONT, duplex détaché, 6½-7½, très bien situé, garage double, superbe terrasse, s/s fini, $164 000. 279-9593. 28-02-83

OUTREMONT, triplex entièrement rénové, 2-3 chambres, chauffage électrique, sans agent, $169 000. Tél.: 276-7011, 272-9496. 28-02-83

OUTREMONT, cottage s/d, s/s fini, boiseries, vitraux, jardin, garage. $145 000. Particulier. Agent s'abstenir. 270-6802. 28-02-83

R.D.P., boul. Gouin, luxueux bungalow face à la rivière, 11 pièces, 2 foyers pierre des champs, terrain 30,353 p.c. 648-3994 entre 18-21 heures. 28-02-83

OUTREMONT, 560 Champagneur, cottage s/d, 10 pièces, spacieux, foyer, vitraux, double garage, boiseries, solarium, bar, sous-sol. J.F. Bélanger. 523-0727. 28-02-83

BORD DE L'EAU, île de St-Jean: grand bungalow, 3 c.c., foyer, serre, $70 000. 376-6911. 28-02-83.

ROUGEMONT, cottage 12 pièces, 3 foyers, piscine, serre, aménagement extérieur, spécial, site privilégié. IMMEUBLES LEBEAU INC. Madeleine Bessette. 1-469-3078. 28-02-83

ROSEMÈRE, bungalow 4 c.c., planchers bois-franc, foyer, garage, terrain paysager, propriétaire: 621-0298, N. Laframboise: 861-4810. 28-02-83

OUTREMONT, duplex 6½-7½, près Stanislas, bas libre à acheteur, Violette Charpentier 731-4668, Tremblay Courtier. 735-5588. 28-02-83

VIEUX-LONGUEUIL, idéal pour professionnel, cottage brique, détaché, 5 pièces, 3 chambres, terrain magnifique, ouvert aux offres. Rita Lahaise. 651-1000, 465-3031. MONTREAL TRUST, courtier. 28-02-83

CARTIERVILLE, luxueux cottage 11 pièces, 3 salles de bain, foyer, garage double, électrique. G.A. Thériault 354-7176. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-02-83

CHOMEDEY: cottage semi-détaché, salle, garage, sun-deck. À voir. Zachée Deschênes, 667-3333, 471-4679. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-02-83

OUTREMONT, cottage rénové, rue Querbes, $149 500. Vente privée. Visites libres samedi et dimanche de 13 à 16 h. 274-5826. 28-02-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c., 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction $175 000. Prêts pour 1er juillet 1983. 842-1046, 849-1072, 632-8402. 28-02-83

ST-LAMBERT, cottage 4 chambres, salle à dîner, planchers chêne, foyer naturel, 1½ salle de bains, abri d'auto. Du propriétaire. 671-5844. 28-02-83

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL
OUTREMONT: CDN, Centre Ouest, choix de duplex, triplex ou co-prop. $35,000 et plus. Louise Valois 733-6681.
OUTREMONT: Champagneur, triplex en bloc ou co-prop. près futur métro, $35,000. par étage. I. Viau 341-4391.
OUTREMONT: Choix de co-prop. avec occupation en juillet ou avant. Micheline Trudeau 731-4338.
OUTREMONT: Rue Champagneur, 7 pces, foyer, boiseries, planchers chêne, prix $139,000. E. Brodeur 342-3548.
PL. MT-ROYAL: Près Brébeuf, 8½ & 4 x 4½, hyp. $90,000., idéal pour professionnels. P. Pétrucci 342-1039.
ST-BROGOIRE: Cottage de bon goût sur terrain de 6 arpents, jardin, $89,500. Claude Vézina 279-9787.
Courtier
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc.
Courtier 28-2-83

Trust Royal
Services immobiliers

ST-HYPPOLITE — Cottage cèdre et alum., hiver & été, sur le bord du Lac Bleu, 40 minutes env. de Mtl par autoroute, intérieur chaleureux, const. 81, plafond, plancher, boiserie en pin, 2 galeries de 32 pi. Vue sur le lac. La voir c'est l'aimer. Mariette Gervais 463-3731.
OUTREMONT: Choix de cottages $139,000 à $399,000. Boiseries, foyer, garages. AUSSI Duplex dét. en pierre, 6½ - 7½ près Stanislas. D. Royer, 735-2681, 277-1864. 28-2-83

COURTIER

A VAL DES ARBRES:
Super ranch 3,600' de surface par palier, 12,014' terrain, nombreux extra. garage double, etc.
GISÈLE LESPÉRANCE
661-5220 - 661-4019.
LE PERMANENT — COURTIER
28-2-83

■ Propriétés à revenus à vendre

CENTRE O.: superbe, 32 logements 7 x 6 l, 6 x 5, 8 x 4, 1 x 3, comptant 15%, rendement 12%, financement 12/85, moins de 5xrevenus. L. FRANCOEUR 382-4330. LE PERMANENT, courtier. 28-02-83

■ Sociétés-Loisirs

AMOUR, 1851 est, Sherbrooke. 526-4467. 01-03-83

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distingué.(Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM
1-3-83

■ Terrains à vendre

OUTREMONT, Aubaine, terrain 12,000 p.c. peut contenir 4 maisons. $65 000. Soir, 270-2090. 28-02-83

PIERREFONDS, terrain commercial enregistré, 210 pieds de façade sur le Boul. Pierrefonds, quartier centre, formant une superficie de 47,534 pieds carrés. 626-4684.

DEMANDE D'EMPLOI
PROFESSEUR SPÉCIALISÉE
pour enfants en difficultés d'apprentissage.
•Service à domicile
•Taux raisonnable
Tél: Alix Lise 486-7628

Williams

Suite de la page 17

dramaturge américain sous le titre général de *Le Pays du dragon*. Yvette Brind'amour et Françoise Faucher ont toutes les deux jouer le rôle de Mme Venable dans *Soudain l'été dernier*, mis en scène par Jean Salvy à Ottawa et au Quat'sous. En novembre 82, le Rideau-Vert présentait une production de *La Ménagerie de verre*, où la comédienne Diane Lavallée réussissait une composition remarquable du rôle de Laura.

Mais c'est au TNM que devait revenir l'honneur de recevoir Tennessee Williams. En novembre 77, Williams avait assisté à la première de *Pièce à deux*, une de ses plus récentes pièces qui avait connu l'insuccès à Broadway. Assez différente de ses autres pièces dans sa construction impressionniste, *Pièce à deux*, avait dit Williams à Montréal, lui tenait particulièrement à coeur. La pièce avait été jouée par Louise Marleau et Daniel Gadouas.

Tout comme Arthur Miller, l'autre grand dramaturge américain des années 50, Tennessee Williams a donné de 44 à 61 une demi-douzaine de grandes pièces qui ont connu la gloire, et qui demeureront au répertoire du XXe siècle, mais leurs plus récentes oeuvres dramatiques ont été des échecs. *Outcry* avait quitté l'affiche rapidement, tout comme *Vieux carré*, joué off-Broadway, et sa dernière pièce, écrite en 80, *Clothes for a Summer Hotel*.

Au cinéma, Tennesse Williams n'a pas toujours été bien servi, et il considérait que les adaptations de son roman *Le Printemps romain de Mme Stone*, et son scénario *Baby Doll*, mis en scène par Elia Kazan en 56, étaient les seules réussites cinématographiques. Mais comment oublier les personnages « williamesques » qu'ont fait vivre à l'écran les Anna Magnani *(La Rose tatouée)*, Vivien Leigh *(Le Tramway)*, Elizabeth Taylor *(La Chatte)*, Montgomery Clift dans *Suddenly last Summer*, Ava Gardner dans *Night of the Iguana?*

Ces personnages résument l'oeuvre de Tennessee Williams. « Moi ce qui m'intéresse, c'est le coeur humain, tout est là, mon métier est là », avait-il déclaré un jour avec cet air cynique et provocateur qu'il empruntait pour se défendre. Souvent coiffé d'un panama, l'air tout à fait gentleman, globe-trotter par désoeuvrement il a donné au théâtre américain une vois désespérée, authentique, où les désirs de violence et de mort traversent des êtres faibles, fragiles, mais profondément honnêtes dans leur cruauté défensive et leur désespoir offensif.

Un grand dramaturge de l'âme vient de mourir, seul, dans une chambre d'hôtel de New York. Le théâtre est en deuil.

ÉCHOS

Le fondateur du théâtre libre d'Haïti au Québec, Fayolle Jean, sort ces jours-ci son premier disque: « Symphonie pour une cellule », sous étiquette Variashow. On y retrouve 10 textes de sa création, dont *Aurore*, un hommage à René Philoctète, et quelques évocations du petit peuple et des femmes de son pays d'origine. Maggy Volant prête sa voix à certains pasages chantés, le flûtiste Guy Delisle et le pianiste Jean-Pierre Labrèche créent une musique d'accompagnement tantôt lyrique, tantôt nostalgique. Fayolle Jean fait aussi de l'animation à la radio et, dans un film qui sortira bientôt (*Échec au silence*), il roue le rôle d'un prêtre. Le lancement officiel du disque de Fayolle Jean a lieu aujourd'hui à 20 h au centre culturel Hector-Hippolyte, 178, Jean-Talon est.

■

Le café concert La Chaconne (338 Ontario est) présente les 25, 26 et 27 février à 21 h le *Trio Caecillia*, formé d'Ann Robert (violon), Michel Fournier (piano et Paul Marcotte (cor). Oeuvres de Brahms, Dussek et Mersson. Entrée: $5. Renseignements: 843-8620)

■

Jusqu'au 27 février, la galerie UQAM (1400, rue Berri, angle Sainte-Catherine) présente *Affinités électives*, formées d'oeuvres de Mme Suzanne Duquet et de travaux de certains de ses élèves. S. Duquet offre une série de portraits et un jeu formel tiré des permutations de l'ordinateur. Entrée libre, de midi à 18 h, du mercredi au dimanche inclusivement.

■

Jusqu'au 6 mars, à l'UQAM, se tient une exposition commémorant le 25e anniversaire de la Société des graphistes du Canada. *Graphisme canadien* entend faire connaître au public cette « discipline comme instrument de communication efficace. » Entrée libre, du mercredi au dimanche inclusivement, de midi à 16 h au 175, av. du Président-Kennedy.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars** et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

AUX ANNONCEURS — Carrières et professions

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

DIRECTEUR DES VENTES

Assurance-vie

Une importante compagnie d'assurance-vie étrangère recherche un animateur pour promouvoir les ventes d'assurance-vie dans notre réseau de courtiers et d'agents au Québec.
Le candidat recherché devra posséder une bonne connaissance de l'assurance-vie et du marché québécois. Une expérience de gérant serait un atout important.
Sa rémunération comprendra un salaire fixe, un boni, une voiture et des frais de déplacement.

Le candidat devra faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, et toute demande sera traitée confidentiellement.

DOSSIER 1112
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

VILLE DE ST-EUSTACHE

AVOCAT(E)

Le candidat doit posséder une expérience accrue en droit du travail en plus des qualités essentielles pour maintenir de saines relations de travail.

FONCTION
À titre de responsable des relations de travail:
— négocier les demandes formulées par les différents groupes d'employés;
— superviser le service du personnel;
— mettre à jour les dossiers et politiques du service;
— etc...

À titre de conseiller légal:
— émettre son opinion sur l'interprétation de certaines dispositions légales;
— représenter la ville, à l'occasion, devant certains tribunaux;
— conseiller l'administration municipale sur tous sujets relatifs à ses connaissances;
— etc...

EXIGENCES
— Posséder une licence en droit et être membre en règle de la corporation professionnelle des avocats (Barreau du Québec);
— avoir cinq (5) ans minimum d'expérience en relations de travail à titre de représentant ou d'aviseur légal de corporations.

CONDITIONS
Les bénéfices marginaux sont ceux présentement en vigueur pour les Cadres de la ville et le salaire se situera aux environs de 36 000,00 $ pour 1983.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE, LE OU AVANT LE 7 MARS 1983, À:

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
235, RUE SAINT-EUSTACHE
SAINT-EUSTACHE (QUÉBEC) J7R 2L8

L'UNIVERSITÉ DE VICTORIA

recherche

QUATRE INSTRUCTEURS SPÉCIALISÉS EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Généralités:
Dans le cadre de son programme des cours d'été, l'Université de Victoria dispose de quatre postes à pourvoir pour la prochaine session de la "Maison Française", cours d'immersion de français, langue parlée. Enseignement audio-visuel à l'aide des méthodes De Vive Voix et V.I.F. (leçons de transition).

Le poste:
Tous les candidats recevront une description des tâches suite à leur demande.

Les candidats:
— Enseignants bilingues, avec de préférence une bonne expérience de l'enseignement aux adolescents et aux adultes (niveaux secondaire et collégial).
— Détenir au minimum un baccalauréat spécialisé en français ou en linguistique appliquée aux langues secondes.
— Le diplôme de V.I.F. ou de D.V.V. ou l'équivalent est essentiel ainsi qu'une expérience appropriée.
— Une solide connaissance de la culture canadienne-française est un atout.

Salaire:
$2,810. (en cours de révision) pour la session, plus 4% de congés payés.

Durée: du 30 juin 1983 au 12 août 1983

Dépôt de la demande: Date limite, le 15 mars 1983.

Adresser votre demande par écrit à:

M. Jean-Paul Mas, coordonnateur, La Maison Française
Language Programs
Extension Division
University of Victoria
P.O. Box 1700
VICTORIA, B.C. V8W 2Y2

N.B. Inclure votre curriculum vitae avec les pièces justificatives et trois lettres de références.

INGÉNIEUR EN CHARPENTE

A temps partiel, pour entrepreneur en construction.

- Membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec
- Avec 5 ans d'expérience

Faire parvenir curriculum vitae au:

DOSSIER IIII
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

MENDEL ART GALLERY

Saskatoon, Saskatchewan

recherche un

ADMINISTRATEUR — DIRECTEUR

Le Conseil d'Administration de la Saskatoon Gallery et Conservatory Corporation, lequel administre le Mendel Art Gallery, invite des personnes à envoyer leur candidature, accompagnée de références et d'un curriculum vitae, pour le poste d'Administrateur-Directeur. La date limite de ce concours est le 31 mai 1983. La préférence sera accordée aux candidats qui possèdent un MA ou MFA ou l'équivalent et une expérience administrative acquise dans le domaine des arts visuels. Ce poste intéressera les personnes qui recherchent un salaire de $40,000. et plus.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande par écrit, dans la stricte confidentialité, au:

Président, Comité de Recherche
Mendel Art Gallery
P.O. Box 569
SASKATOON, Saskatchewan
S7K 3L6

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE EN TRANSFORMATION DE PRODUITS MARINS

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 118J-450001/QC Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

— Direction générale des pêches maritimes
— 1 emploi à Gaspé

ATTRIBUTIONS — Réaliser des études sur la mécanisation de la transformation des produits marins en vue d'améliorer la qualité et la rentabilité; concevoir et fabriquer de l'équipement ainsi qu'expérimenter les procédés propres à l'amélioration du travail dans les usines et sur les navires de pêche.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ — Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience dont 2 années dans la transformation de produits alimentaires. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits supérieure à la scolarité exigée compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Inclure une photocopie de sa carte de membre. Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office avant la fin de la période d'inscription.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Ingénieur, grade II

TRAITEMENT de 28 662 $ 37 416 $
à partir du 1er avril 1983

Période d'inscription: du 26 février au 22 mars 1983

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Université de Moncton

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'université sollicite des canditures de

PROFESSEURS

en

Communication
Droit
Économie
Informatique
Mathématiques
Psychologie
Science politique
Service social
Sociologie

Sous réserve d'approbation budgétaire, l'Université anticipe que seront à combler les postes susdits dont la date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1983. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible (à moins d'indication contraire). Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise au soin de la personne indiquée ci-dessous à l'adresse suivante:

Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.)

COMMUNICATION
Fonctions:
Enseigner des cours de 1er cycle reliés principalement à un nouveau programme d'information et communication. Participer à l'orientation du programme et à son développement. Faire de la recherche dans le domaine de l'information ou des moyens de communication.

Qualifications:
Formation dans un champ d'étude pertinent pour l'information et la communication. De préférence le doctorat. Intérêt assez général pour les divers aspects de la communication avec un accent sur la production des informations. L'expérience dans l'enseignement et dans les média sera prise en considération. L'engagement se fera au rang approprié aux qualifications du candidat retenu.

Communiquer avec: Monsieur Georges François, doyen
Faculté des arts

DROIT
Fonctions:
Enseignement en droit (common law)

Qualifications:
Bachelier en common law, maîtrise en droit ou l'équivalent.

Communiquer avec: Me Michel Bastarache, doyen
École de droit

ÉCONOMIE
Fonctions:
Enseignement de cours aux 1er et 2e cycles dont macro et micro-économie

Qualifications:
De préférence le doctorat dans la discipline.

Date limite:
Les candidatures seront reçues jusqu'au 11 mars 1983 et seront considérées dès leur réception.

Communiquer avec: Monsieur Eugène Richard, directeur
Département d'économie
Faculté des sciences sociales

INFORMATIQUE
Fonctions:
Le Département offre un programme spécialisé de 1er cycle en informatique. En plus de l'enseignement, le candidat choisi sera demandé de faire de la recherche en informatique et à participer au développement du secteur informatique.

Qualifications:
Ph.D. ou formation équivalente; intérêt pour la recherche. Les détenteurs d'une maîtrise en informatique avec une expérience pertinente seront aussi considérés.

Communiquer avec: Monsieur Thomas Richard, directeur
Dép. de mathématiques, de physique et d'informatique
Faculté des sciences et de génie

MATHÉMATIQUES
Fonctions:
Enseignement au niveau du baccalauréat et recherche.

Qualifications:
Ph.D. ou l'équivalent. Intérêt en **mathématiques appliquées,** en particulier en **informatique** ou en **statistiques** ou en **recherche opérationnelle.** Les candidats avec intérêts dans les autres disciplines des mathématiques seront aussi considérés.

Communiquer avec: Monsieur Thomas Richard, directeur
Dép. de mathématiques, de physique et d'informatique
Faculté des sciences et de génie

PSYCHOLOGIE
Fonctions:
Le candidat devra pouvoir enseigner et avoir un programme de recherche en psychologie sociale ou en psychologie clinique.

Qualifications:
De préférence le doctorat dans la discipline.

Date limite:
Les candidatures seront reçues jusqu'au 11 mars et seront considérées dès leur réception.

Communiquer avec: Monsieur John Tivendell, directeur
Département de psychologie
Faculté des sciences sociales

SCIENCE POLITIQUE
Fonctions:
Enseignement au 1er cycle et recherche

Qualifications:
De préférence le doctorat dans la discipline

Date limite:
Les candidatures seront reçues jusqu'au 11 mars et seront considérées dès leur réception.

Communiquer avec: Monsieur Gilles Bouchrd, directeur
Département de sciences politiques
Faculté des sciences sociales

SERVICE SOCIAL
Fonctions:
Enseignement des cours de méthodes, (plus spécifiquement en intervention collective), des cours en politiques sociales ainsi que supervision de stagiaires.

Qualifications:
De préférence le doctorat dans la discipline.

Date limite:
Les candidatures seront reçues jusqu'au 11 mars 1983 et seront considérées dès leur réception.

Communiquer avec: Madame Alice Breau, directrice
Département de service social
Faculté des sciences sociales

SOCIOLOGIE
Fonctions:
Le candidat sera appelé à enseigner dans les domaines suivants: introduction, méthodologie, théorie, société acadienne, société canadienne plus un (ou des) cours dans des domaines d'options en sociologie.

Qualifications:
De préférence le doctorat dans la discipline.

Date limite:
Les candidatures seront reçues jusqu'au 11 mars et seront considérées dès leur réception.

Communiquer avec: Monsieur Greg Allain, directeur
Département de sociologie
Faculté des sciences sociales

Lors de son engagement, le professeur à plein temps se voit attribuer un des rangs professoraux définis dans la convention collective selon ses qualifications et expérience. Le traitement annuel est établi aussi selon les qualifications et l'expérience.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-55740-828, COUR PROVINCIALE, MICHEL MECANIQUE INC., demanderesse -vs- LAGOMA METAL REPOUSSE INC., défenderesse. Le 9 mars 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 1221 rue Godin en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, classeurs, calculatrice électrique, photocopieur. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-052882,813, COUR PROVINCIALE, BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- RÉAL ST-VINCENT, défenderesse -et- CARROSSRIE RÉAL ST-VINCENT INC., tierce saisie. Le 9 mars 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 1255 rue Godin en la cité St-Vincent de Paul district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, équipement de garage de carrosseries. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-030214, 816, COUR PROVINCIALE, KOHN KOLIAS, demandeur -vs- CATHERINE FREDOVITCH, défenderesse. Le 10 mars 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 772 rue Dorset en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon velours beige (3 mcx), 1 table de centre, 1 stéréo (meuble), machine à coudre et meuble, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-05-020623-821, COUR SUPÉRIEURE, BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- SPIROS ANDRIANOPOULOS, défenderesse. Le 10 mars 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 751 rue Bonsecours en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Continental 1975 blanc, équipement de restaurant, (congélateur, poêle, stool, comptoirs, juke box) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-044917-826, COUR PROVINCIALE, BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- JOHN GAUTHIER ET CAROLE CHARBONNEAU, défendeurs. Le 8 mars 1983, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 263 rue Chemin du Tour en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Admiral 26" et convertisseur Jerrold, 1 sofa et 1 fauteuil en matériel rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-051339-823, COUR PROVINCIALE, ULTRAMAR CANADA INC., demanderesse -vs- DAVID POMPIS, défendeur. Le 10 mars 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6844 rue Holland en la cité Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse et chaise de velours brun, 1 table chromée vitrée, TV couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-034746-813, COUR PROVINCIALE, JEAN CAMPEAU & ASS. INC., demanderesse -vs- VALDEV CORPORATION LTÉE, défenderesse. Le 9 mars 1983, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue St-Martin suite 750, en la cité Duvernay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, machine pour Télex et clavier, bibliothèque, table de travail, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No 68643, VILLE SAINT-LAURENT, demanderesse -vs- UNITED COLOR & PIGMENT LTD., défenderesse. Le 8 mars 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2865 rue Botham en la cité Ville Saint-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES TURGEON, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-055227-826, COUR PROVINCIALE, CITY HARDWARE SUPPLY INC., demanderesse -vs- ROSENBAUM INTERIORS INC., défenderesse. Le 9 mars 1983, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5025 rue Buchan en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau, coffre-fort, paymaster, crédence, horloge, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053151-812. ELECTROLUX CANADA LTÉE demandeur -vs- PIERRE AUMONT défendeur. Le 11 mars 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4665 rue Lavoisier en la cité St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble RCA XL 100, 1 Spare Command, 1 télévision couleur portative Panasonic Color-Pilot. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PERRON, 845-8156, Montréal, le 24 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-047689-828, COUR PROVINCIALE, PELLON CHEMOTEXTILES INC., demanderesse -vs- CREATIONS LOU-LOU INC., défenderesse. Le 9 mars 1983, à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7895 rue St-Laurent en la cité de Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: dactylo électrique Smith Corona, ameublement de bureau, 1 lot de rack à lingerie, 1 lot de rouleaux de matériel assorti, machine à boutonnière et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier,288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-014091-82-9. LES PÉTROLES HOTTE & FRÈRES INC., partie demanderesse -vs- TRANSPORT J.A. DORÉ INC., partie défenderesse CAMION LAGUE INC., ET AL Tierce-saisie. Le 9 mars 1983 à 13:00 heures au 1101 rue Nobel, Ste-Julie district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANSPORT J.A. DORÉ INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 Continental 1975 blanc, équipement de restaurant, (congélateur, poêle, stool, comptoirs, juke box) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-044917-826, COUR PROVINCIALE, BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- JOHN GAUTHIER ET CAROLE CHARBONNEAU, défendeurs. Le 8 mars 1983, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 263 rue Chemin du Tour en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: set de salon tissu brun, 1 rouet, 1 table et 4 chaises style Québécois, bibliothèque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-039214, 816, COUR PROVINCIALE, KOHN KOLIAS, demandeur -vs- CATHERINE FREDOVITCH, défenderesse. Le 10 mars 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 772 rue Dorset en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon velours beige (3 mcx), 1 table de centre, 1 stéréo (meuble), machine à coudre et meuble, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-020623-821, COUR SUPÉRIEURE, BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- SPIROS ANDRIANOPOULOS, défenderesse. Le 10 mars 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 751 rue Bonsecours en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac de couleur brun, plaque 117S954 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-044917-826, COUR PROVINCIALE, BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- JOHN GAUTHIER ET CAROLE CHARBONNEAU, défendeurs. Le 8 mars 1983, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 263 rue Chemin du Tour en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: set de salon tissu brun, 1 rouet, 1 table et 4 chaises style Québécois, bibliothèque, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-039214, 816, COUR PROVINCIALE, KOHN KOLIAS, demandeur -vs- CATHERINE FREDOVITCH, défenderesse. Le 10 mars 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 772 rue Dorset en la cité Chomedey district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon velours beige (3 mcx), 1 table de centre, 1 stéréo (meuble), machine à coudre et meuble, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317, Montréal, 26 février 1983.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-030

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002369-838. GISLAN SERVICES IMMOBILIERS LTÉE, partie demanderesse -vs- WILLIAM MUIR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 mars 1983 à 12:00 heures au: 41 Whiteoak, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILLIAM MUIR saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble stéréo console en bois, 1 climatisateur d'air York, 1 lave-vaisselle Admiral, 1 four micro ondes Minute Master, 1 laveuse et 1 sécheuse Maytag, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 24 février 1983. Mes DE GRANDPRÉ, DESCHÊNES & ASS., avocats.

Canada, Province de Québec, District de Bedford. COUR SUPÉRIEURE. NO: 460-05-000081-823. FIDUCIE DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- VALDEV CORPORATION LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 mars 1983 à 11:00 heures au: 1600 St-Martin est, = 750, à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VALDEV CORPORATION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire IBM, 1 lot de filières, 1 réfrigérateur, 2 bibliothèques murales, équipement de bureau, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 24 février 1983. Me GABRIEL GAUDET, avocat.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000016-833. DENIS LAROCHE, partie demanderesse -vs- GUY EMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 mars 1983 à 10:30 heures au: 77 Chayer, à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY EMOND saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx en velour et bois, 1 téléviseur 24" noir et blanc de marque Philco, 2 tables de bout en bois style provincial, 1 table à café en bois, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. A.P.L.L.Q. A/S: DENIS LAROCHE.

DÉCÈS

Monsieur Jean-Paul Lalonde

À Montréal, le vendredi 25 février 1983, est décédé à l'âge de 79 ans, Monsieur Jean-Paul Lalonde, ingénieur, époux de feu Gabrielle Leduc.

Monsieur Jean-Paul Lalonde a été l'un des piliers de l'industrie du génie-conseil au Canada.

Au cours de sa carrière, il a contribué fortement à l'avancement technologique de l'industrie canadienne de la construction, notamment dans le domaine des fondations, charpentes et grands travaux.

Sa renommée a d'ailleurs largement dépassé les frontières canadiennes.

Il a fondé en 1936, avec Monsieur Roméo Valois, la société d'ingénieurs Lalonde et Valois. Grâce à leur dynamisme, cette société donne naissance plus tard au Groupe LAVALIN, l'une des plus grandes entreprises canadiennes d'ingénierie et de construction dont le rayonnement est aujourd'hui international.

À titre d'associé responsable de la technique chez Lalonde et Valois et de conseiller du Groupe LAVALIN, il fut chargé de la conception, ou associé de près à la réalisation de grands ouvrages au Québec dont parmi les plus importants, la route 117 (11) entre Montréal et Mont-Laurier, le tronçon Ste-Adèle/Ste-Agathe de l'autoroute des Laurentides, l'autoroute Ville-Marie, le pont-tunnel Louis-Hypolyte Lafontaine, le Pont Champlain et l'estacade en amont, le jumelage du pont Mercier, plusieurs ouvrages de la Voie Maritime du St-Laurent, la charpente et les fondations de l'École Polytechnique de Montréal, de la section Sherbrooke et Cherrier de Montigny du métro de Montréal, et de plusieurs hôpitaux et écoles dont l'Hôtel Dieu de Montréal et de St-Jérome où il est décédé.

Dans le cadre de ces travaux, Monsieur Lalonde a été à l'origine de l'utilisation de plusieurs techniques avancées de construction au Canada, dont celles des coffrages glissants et du béton précontraint.

En plus de ses activités professionnelles, Monsieur Lalonde a toujours participé activement aux organismes civiques et charitables. Il a notamment contribué substantiellement au développement de la formation universitaire en sciences appliquées au Québec.

Il laisse dans le deuil ses filles et gendres: Louise (M. Bernard Lamarre); Marielle (Dr. Paul Mailhot); Madeleine (M. Georges Garon); Marguerite (M. Guy Cossette) et Hélène (M. Peter Martin); sa soeur Mme Gertrude Lalonde Bélanger; sa belle-soeur Mme Berthe Leduc Théoret, vingt-deux petits enfants, trois arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons URGEL BOURGIE LTÉE, 3360 Blvd Décarie, Montréal, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 10h00 et de là, au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi le 26 et dimanche le 27 de 14h00 à 22h00.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-005853-826. LA REINE, partie demanderesse -vs- PHILIP VARVARO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 mars 1983 à 10:00 heures au: 232 Chabanel ouest = 5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIP VARVARO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" Hitachi, 1 lecteur de cassettes Mikko, 1 amplificateur Pioneer, 1 récepteur AM FM stéréo Pioneer, 1 table tournante Zénith, 2 colonnes de son. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. LE PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003168-821. CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-HYPPOLYTE, partie demanderesse -vs- MARCEL HOUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 mars 1983 à 11:30 heures au: 66 Monette, à St-Philippe, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL HOUDE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sharp, 1 système de son comprenant amplificateur, tuner Optonica, 1 table tournante Optonica, 1 enregistreuse 4 pistes Sharp, 1 mixer Telec, 1 lecteur 8 pistes Superior, 2 haut-parleurs Accusound, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. ***Mes FORGET, ROCHON & ASS., (voir: 7222)

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-018337-822. GASTON MORIN, partie demanderesse -vs- CONSORTIUM A.F. INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 mars 1983 à 11:00 heures au: 3971 Monselet, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CONSORTIUM A.F. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Olympia, 1 paymaster, 1 photocopieuse Copyfex, 1 réfrigérateur Danby, 1 photocopieur Canon, 1 bureau en bois 5 tiroirs, 1 classeur horizontal 3 tiroirs, 1 cardex en métal sur table, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-002370-836. GISLAN SERVICES IMMOBILIERS LTÉE, partie demanderesse -vs- VASSOLIOS DESSELIAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 mars 1983 à 11:00 heures au: 349 D'Avignon, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASSOLIOS DESSELIAS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console 25" Sylvania, 1 table tournante Viking, 1 récepteur stéréo Viking avec 2 haut-parleurs, 1 vaissellier en bois 1 porte vitrée, 1 set de salle à diner 5 mcx, 1 set de salon 2 mcx orange en velour. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003920-825. B. DESNOYERS INC., partie demanderesse -vs- FERNAND FAFARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 mars 1983 à 13:30 heures au: 1399 Curé Gervais, à Terrebonne, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERNAND FAFARD saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge 1978 de couleur rouge et gris, plaque = 154S075, 1 laveuse Inglis, 1 congélateur Moffat. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1148. Montréal, le 23 février 1983. Mes LAURENCE, MARCOUX & ASS., avocats.

DÉCÈS

Père J.-ERNEST (HUGOLIN) LALANCETTE
capucin

Fils de Ernest Lalancette et de Emma Gaudreault, J.-Ernest Lalancette est né à Saint-Ambroise, comté de Chicoutimi, le 3 février 1911. Il fit ses études secondaires au Collège Séraphique d'Ottawa, entra chez les franciscains capucins le 23 juin 1930 et fut ordonné prêtre le 31 octobre 1937.

Après quelques années d'enseignement au Collège Séraphique d'Ottawa (1937-1943) on le retrouve dans le ministère paroissial, de 1943 jusqu'à sa mort. Successivement vicaire à Saint-Charles de Limoilou (Québec) de 1943 et 1946, vicaire à Saint-Thomas d'Aquin du Lac Bouchette de 1946 et 1949, curé à la même paroisse de 1949 à 1956, curé à Saint-François d'Assise d'Ottawa de 1956 à 1964, curé et supérieur à Notre-Dame-de-Lourdes de Timmins de 1964 à 1967, curé à Saint-Vincent de Paul de Montréal de 1967 à 1976 d'où il retourne comme vicaire à la paroisse Saint-François d'Assise d'Ottawa.

Par son calme et sa pondération il fut, comme saint François, un instrument de paix. Il était très aimé des gens, car il savait les écouter et leur parler doucement. Son ministère a été particulièrement apprécié dans la paroisse populeuse de Saint-Vincent-de-Paul à Montréal. On aimait sa prédication imagée et bien documentée. Ses confrères mêmes surent en profiter durant leurs retraites annuelles. Il demeura généreux et excellent compagnon malgré la maladie qui le mina durant plusieurs années et à laquelle il succomba à Ottawa le 24 février 1983.

La dépouille mortelle sera exposée à l'église Notre-Dame-des-Anges à Ottawa, à compter de samedi midi et ensuite à l'église Saint-François d'Assise (coin Fairmont et Wellington), à compter de dimanche midi. Les funérailles auront lieu au même endroit, lundi à 10 h., le 28 février. L'inhumation aura lieu à la Chapelle de La Réparation, Pointe-aux-Trembles (Montréal), 3650 boul. de La Rousselière, le même jour à 17 h.

"Loué sois-tu mon Seigneur, pour notre soeur la mort corporelle."

(s. François d'Assise)

Prenez avis que la compagnie PITTS QUEBEC LIMITED demandera au Ministre des Institutions Financières et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.

MONTRÉAL, QUÉBEC, le 24 février 1983.

MARTINEAU WALKER
Procureurs de
PITTS QUEBEC LIMITED

AVIS est donné qu'en vertu de la Loi des sociétés de prêts et de placements, SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUE FIRST CITY — FIRST CITY MORTGAGE COMPANY a obtenu, le 1er septembre 1982, un permis du ministre des Institutions financières et coopératives, à l'effet de lui permettre d'y exercer ses opérations.

Montréal, ce 7 janvier 1983

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

JEAN-AIMÉ ST-GERMAIN

Avis est donné que JEAN-AIMÉ ST-GERMAIN, domicilié et résidant au 156, rue Barthe à Sorel, district de Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de JEAN-AIMÉ PAUL ST-GERMAIN.

Montréal, le 15 février 1983.

Les procureurs du requérant
BOISCLAIR, BRIZARD,
DURANLEAU & TESSIER

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que LABORATOIRE INTERNATIONAL LTÉE, dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA, par acte daté du 24 janvier 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3047904.

Montréal, 24 février 1983.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
MAISONS MAURIETT INC.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie MAISONS MAURIETT INC. constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la Province de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal demandera sa dissolution au ministre des Institutions financières et coopératives conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 22 février 1983.

HELLER & MAUER
Procureurs de Maisons Mauriett Inc.

AVIS DE DEMANDE
À LA LÉGISLATIVE

AVIS est, par la présente donné que M. Victor Auclair, 340 Bord de l'eau, = 108, Longueuil, Québec J4H 3H7 adressera à l'Assemblée Nationale du Québec un projet de loi privé lui permettant de continuer des recours en responsabilité médicale contre Dr. Raymond Beraud, Dr. Rudolphe Tremblay et l'Hôpital St-Joseph de Rimouski.

Les procureurs de Victor Auclair
Messrs. ROSENHEK & MACHLOVITCH
Bureau 1700
1 Carré Westmount
Westmount, Qué.
H3Z 2P9

PRENEZ AVIS que JEAN SOREL, de St-Mathias, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir les permis M-508114-001, 002 et 003, région 10, en faveur de sa compagnie, LES TRANSPORTS JEAN SOREL INC., de St-Mathias, laquelle compgnie est contrôlée par JEAN SOREL, à 95%. Vos requérants demandent de se prévaloir de l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution. Louis Lavoie, Avocat.

1e parution: 25 février 1983
2e parution: 26 février 1983

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: ALBERT LEROY, dentiste, demeurant et domicilié au 336 De Ramsay, St-Hilaire, Qué. J3H 2W5.

Failli

Avis est par les présentes donné que ALBERT LEROY a fait une cession le 18 février 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1983, à 10h15 au bureau du Séquestre Officiel, 1410 rue Stanley, 9e étage, dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic

Daté de Montréal, ce 23ième jour de février 1983.
1404 Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: CLARK BELL, résidant et domicilié au 166, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, Québec H9R 4C1, ayant fait affaires sous la raison sociale de "Industrial Tapes of Canada Reg'd".

Failli

Avis est par les présentes donné que CLARK BELL a fait une cession le 21 février 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 mars 1983, à 10h au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, édifice Dessau, bureau 401, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. Syndic

Daté de Montréal, ce 23ième jour de février 1983.
1404 Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

AVIS

PRENEZ AVIS que 1861-5161 QUEBEC INC. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir en sa faveur le transfert des permis représentés par les certificats suivants du permis numéro Q-300433: 001, 002, 003, 004, 008, 009, 012, 015, 016, 017, 018, 019, 021, 022, 023 et 038 et ce, suite à la convention de cession intervenue à cet effet avec COMPAGNIE MONTREAL TRUST ès-qualité de fiduciaire en possession des actifs de ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE, et CRAIMER, L'ÉCUYER & CO. INC., ès-qualité de syndic à la faillite de ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE.

La requérante demande de plus à la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de ladite Commission, que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, province de Québec.

SIROIS, BLANCHARD & BEAUDET
220 est, Grande Allée
Suite 960
Québec, P. Qué.
G1R 2J1
Première parution: le 25 février 1983
Deuxième parution: le 26 février 1983

AVIS

En vertu de l'article 41 de la loi sur les transports du Québec (L.R.Q. chapitre T-12), et aussi en vertu de l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, une demande conjointe sera déposée à la Commission des transports du Québec par COMPAGNIE MONTREAL TRUST, ès-qualité de fiduciaire en possession des actifs de ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE, et CRAIMER, L'ÉCUYER & CO. INC., ès-qualité de syndic à la faillite de ROBERVAL EXPRESS LIMITÉE, ladite demande ayant pour but, à l'occasion de la cession de certains systèmes de transport en faveur de GROUPE INTRABEC INC. d'obtenir le transfert à ladite compagnie, des permis représentés par les certificats suivants du permis numéro Q-300433: 005, 006, 007, 010, 011, 013, 014, 020 et 034.

Les requérantes-conjointes demandent de plus à la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de ladite Commission, que la décision devienne exécutoire immédiatement à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, province de Québec.

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, P. Qué.
H2Y 1K9
Première parution: le 25 février 1983
Deuxième parution: le 26 février 1983

AVIS
ALVIN ESSA ABDALLA ELIAS

Prenez avis que, ALVIN ESSA ABDALLA ELIAS, domicilié et résidant au 175 rue Sherbrooke Ouest, suite 1209, dans la cité et le district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom à celui d'ALEXANDER ESSA ABDALLA ELIAS.

MONTRÉAL, le 18 février 1983.

LORRAINE VIBERT
Avocate
3465 Côte des Neiges,
Suite 42,
Montréal, Québec
H3H 1T7

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
ÉQUIPEMENT MASKA R.L. INC.

Avis est par les présentes donné que "ÉQUIPEMENT MASKA R.L. INC." corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 5785 boulevard Laurier, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1983, à 10.30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Laurent Langevin, C.G.A.,
Syndic

Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE: 115293 CANADA INC., corps politique et incorporé faisant affaires sous les noms et raisons sociales de "GU-GUS LA PATATE" et ayant déjà fait affaires sous le nom de "LA PATOFFERIE", au 1000, boul. Curé Labelle, Chomedey, Laval, Québec H7V 2V5

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 14ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1983 à 10:00 heures, au bureau du syndic soussigné.

Daté de Montréal, ce 17ième jour de février 1983.

BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE.
Syndic

Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE: DEBORAH LEE CHOUINARD, secrétaire domiciliée au 5147 rue Notre-Dame, Chomedey, P.Q. et faisant affaires seule sous les nom et raison sociale de "IMPRIMERIE PYRAMID ENRG", 948 Décarie, St-Laurent, Qué.

Débitrice,

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 21ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de mars 1983, à 9:30 heures, au bureau du syndic soussigné.

Daté de Montréal, ce 22 février 1983.

BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
Syndic

Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

PRENEZ AVIS que Les Messageries Global Inc., détentrice du permis M-301699, Transport Bougie Ltée, détentrice du permis M-305109 et Transport Routair Ltée, détentrice du permis M-300015, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin que celle-ci statue sur le maintien de leur permis, suite à l'acquisition par Société de Gestion Groupair Ltée du capital-actions des Messageries Global Inc. et à la modification du capital-actions de Société de Gestion Groupair Ltée, principale actionnaire de Transport Bougie Ltée et Transport Routair Ltée, le tout conformément à l'article 44 de la Loi des Transports et à l'article 31 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
avocats
Première publication: 25 février 1983
Deuxième publication: 26 février 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-060078-826

ENTREPOSAGE C.R. STORAGE CO. LTÉE,
demandeur

-vs-

MICHEL DUMAS
défendeur

AVIS EST DONNÉ à M. Michel Dumas défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de Bref d'assignation, déclaration et avis a été laissé à son intention au greffe de la Cour Provinciale au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.

À défaut par vous de comparaitre dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.

Marcelle Aubry P.A.

Montréal le 26 février 1983
Me Howard D. Abrams
15 ouest rue Notre-Dame ch. 240
Montréal, 288-4511

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-086401-795

DAME BARBARA FOLKHART
demandeur

-vs-

GIUSEPPE DI STEFANO
défendeur

AVIS EST DONNÉ à M. Giuseppe Di Stefano défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaitre au greffe de la Cour dans un délai de (60) soixante jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de jugement conditionnel de divorce a été laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.

À défaut par vous de comparaitre dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.

Montréal le 26 février 1983
Mes Fraid, Turetsky, avocats
1310 ave Greene suite 920
Westmount

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-122548-831

ODCHILLE BRICE, opérateur, domicilié et résidant au 4446 est, rue Bélanger, App. 9, à Montréal, district de Montréal,
Requérant

-vs-

ALINE NIGHT, présentement de domicile inconnu,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ALINE NIGHT est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication du présent avis.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 23 février 1983.

MARCEL LAURIN,
Registraire adjoint.

Mes TOULET BUSHEY LAPORTE & TURGEON, avocats,
3236 rue Masson, Suite 201,
Montréal, Qué.
Procureurs du requérant.

LINEN DISTRIBUTORS LTD.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie LINEN DISTRIBUTORS LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Hampstead, district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATÉ à Montréal, ce 22ième jour de février 1983.

DAN FEDERMAN
Procureur de la compagnie

CENTRAL INDUSTRIAL PARK LTD.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie CENTRAL INDUSTRIAL PARK LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Hampstead, district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATÉ à Montréal, ce 22ième jour de février 1983.

DAN FEDERMAN
Procureur de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-006363-837

JEAN-CLAUDE GOYER,
Partie demanderesse

-c-

JOCELYN BOUCHER ET AL.,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, PIERRE TALBOT et CHRISTIAN OCTEAU sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Copies de la saisie avant jugement, avis 119A et 580 C.P.C. et requisition d'un bref de saisie avant jugement, affidavit, déclaration et procès-verbal de saisie ont été laissées à leur intention au Greffe de la Cour.

MONTRÉAL, le 18 février 1983.

DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
Me Richard Chassé
4001 est, boul. Crémazie
Suite 001
Montréal, Qué.
H1Z 2L2

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 21 février 1983 à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes les créances présentes et futures, payables à 116631 CANADA LTÉE. (faisant affaires sous le nom de "CHANGES") a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 21 février 1983 sous le numéro 3332053.

MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER AVOCATS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002407-839

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT,
Créancière

-vs-

MOSTAFA EL AZAB,
BRIAN E.J. MCASEY,
M. & MME ALI JAMIL AWAD,
Débiteurs

AVIS est donné au débiteur MOSTAFA EL AZAB que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040(a) et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau de la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal. Ledit avis de soixante jours concerne les propriétés situées dans la Ville de Montréal connues et désignées comme étant les lots SOIXANTE-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire SOIXANTE-TREIZE (73-63) et QUARANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire SOIXANTE-DIX-SEPT (77-47), tous aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent.

Avec les trois maisons de rapport dessus érigées portant les numéros 6130, 6144 et 6160 Émile Nelligan circonstances et dépendances.

Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente insertion les omissions et contraventions mentionnées dans l'avis et à toute omission ou contravention subséquente, la créancière se prévaudra de ses droits d'être déclarée propriétaire des propriétés décrites ci-haut.

MONTRÉAL, ce 23 février 1983.

MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint

Mes Chait Salomon
1, Place Ville-Marie
Suite 1901
Montréal, Québec. (879-1353)

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-DENIS DESSUREAULT

Avis est par le présentes donné que M. JEAN DENIS DESSUREAULT, machiniste, 1350 rue Courcelles, app. = 2, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de février 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mars 1983, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

Laurent Langevin, C.G.A.
Syndic.

Bureau
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000432-836

LES HUILES À CHAUFFAGE TOWN & COUNTRY LTÉE,
partie demanderesse

-vs-

SUSAN WHEATLAND,
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

À: SUSAN WHEATLAND, défenderesse.

Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, ce 23 février 1983

MARCELLE AUBRY
PROTONOTAIRE ADJOINT

MES STEWART, MCKENNA, GAUTHIER
606 Cathcart # 1010
MONTRÉAL, P.Q.
Tél.: 861-0401

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Recours collectif

NO: 500-06-000006-82-1

MICHÈLE MORIN,
Requérante

-vs-

LE SALON DE LA ST-JEAN 1981

-et-

ANDRÉ LAPOINTE

-et-

ROGER BERGERON

-et-

LES DISTRIBUTIONS P.M.E. LTD
Intimés

PAR ORDRE DE LA COUR

MESSIEURS

PRENEZ AVIS qu'une requête pour autorisation d'exercer le recours collectif a été déposée contre vous et que ladite requête sera présentée pour adjudication par cette honorable Cour, le 30 mars 1983 en salle 2.16 du Palais de Justice de Montréal, à 9h30 de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Copies de la requête en recours collectif ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure à vos intentions.

Veuillez agir en conséquence.

Me Jean-Paul Braun
Procureur de la requérante.
SILVER, LAMARCHE & BRAUN

PRENEZ AVIS que 115,161 Canada Inc., 4628 rue Thimens, à Ville St-Laurent, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à Corvin Transport Inc., 3e avenue, Bellevue, Westmount, P.Q., tous les droits rattachés à son permis M-303805-001 et 002.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la C.T.Q.

PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
avocats
1ière publication: 25 février 1983
2ième publication: 26 février 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Recours collectif

NO: 500-06-000006-82-1

MICHÈLE MORIN,
Requérante

-vs-

LE SALON DE LA ST-JEAN 1981

-et-

ANDRÉ LAPOINTE

-et-

ROGER BERGERON

-et-

LES DISTRIBUTIONS P.M.E. LTD
Intimés

PAR ORDRE DE LA COUR

MESSIEURS

PRENEZ AVIS qu'une requête pour autorisation d'exercer le recours collectif a été déposée contre vous et que ladite requête sera présentée pour adjudication par cette honorable Cour, le 30 mars 1983 en salle 2.16 du Palais de Justice de Montréal, à 9h30 de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Copies de la requête en recours collectif ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure à vos intentions.

Veuillez agir en conséquence.

Me Jean-Paul Braun
Procureur de la requérante.
SILVER, LAMARCHE & BRAUN

DEMANDE DE SOUMISSION

La Société des Festivals Populaires du Québec, organisme responsable de l'organisation de la Fête nationale du Québec, invite les corporations à but non lucratif des régions: Est du Québec, Saguenay/Lac St-Jean, Québec, Centre du Québec, Mauricie, Estrie, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Richelieu/Yamaska, Rive-Sud

Glissant

Suite de la page 17

lement de nos consciences mais de notre être fondamental. Et qu'est-ce que l'antillanité si ce n'est qu'aujourd'hui les histoires convergent de nouveau au niveau de nos consciences et même de nos inconsciences. Par conséquent, l'antillanité, ce n'est pas une théorie généralisante, ce n'est pas un point de vue, ce n'est pas la défense d'une fédération des Antilles ou d'un État antillais hupothétique.

L'antillanité, ce n'est pas la défense de ce que doivent être les Antilles ou de comment elles seraient socialiste ou fédérées. L'antillanité, c'est simplement le signal que les histoires des peuples antillais depuis toujours sont convergentes. C'est l'urgence de la conscience que nous avons des choses en commun et que nous appartenons à une même aire de civilisation qui n'est pas une mer intérieure, une *mare nostrum* comme la Méditerranée d'Homère, mais qui est une mer dilatée, diffractée. Et la volonté d'inventorier toutes les dimensions de cette civilisation, c'est cela, pour moi, l'antillanité.

« Par conséquent, cette antillanité me replonge en plein dans les problèmes du monde. Car, ce que nous vivons, nous, Antillais, cette unité dans la diversité, c'est le problème du monde à l'heure actuelle, c'est ce qui provoque tous les conflits de la planète. Il faut admettre la diversité dans cette vieille unité toujours à refaire. Pour une des premières fois, il faut admettre la diversité! Comment faire? C'est pourquoi je répète souvent que les Antilles, en tant que facteur de civilisation, sont un des lieux où se joue aussi exemplairement la situation mondiale. »

Abakanowicz

Suite de la page 17

tité la confirmation de chaque exemplaire. Comme le troupeau subordonnant les individus, comme les feuilles nées d'un même arbre. »

Ensuite, on passe du trop vide au trop plein. Il y aura les *Têtes*, monstrueusement grosses et déchirées, qui démystifient le cerveau, le signalent comme un noeud de fibres à peine plus complexe que celui d'un végétal; et, surtout, *Embryologie*, l'oeuvre la plus saisissante de l'exposition et véritable microcosme de l'univers d'Abakanowicz, qui comprend quelques centaines d'éléments ovoïdes et mous, de dimensions diverses, qui ne s'installent jamais de la même manière, magnifique symbole entre autres de l'instabilité de toutes choses.

Il faudrait aussi mentionner d'autres séries qui poursuivent l'analyse de la figure humaine et en commentent les parentés avec d'autres réalités, mais en utilisant des matériaux différents comme le bois (les Pieux et les *Prégnants* qui tendent à réconcilier l'intérieur et l'extérieur des choses), la terre (les drôles de cerveaux de *Syndrome)* ou encore les merveilleux dessins de *Têtes* et de *Corps* où les formes rondes de l'artiste ont à lutter avec le support rectangulaire.

Et, au beau milieu de tout cela, l'extraordinaire présence de l'oeuvre intitulée *La Roue et la corde*, qui veille sur les expositions d'Abakanowicz depuis 1973 et qui en rappelle inéluctablement la loi.

La rétrospective de Magdalena Abakanowicz se termine le 27 mars.

Festival du film de Berlin

De belles oeuvres, mais aucune révélation jusqu'ici

par Francine Laurendeau

BERLIN — À moins d'une semaine de la fin du Festival du film de Berlin, nous attendons toujours la révélation, le film-choc.

Depuis que la Pologne s'est tue, la Hongrie demeure le seul des pays de l'Europe de l'Est à offrir une production intéressante et diversifiée. Mais *Le Vautour*, de Ferenc Andras, sélectionné pour la compétition, n'est certainement pas le meilleur film hongrois de l'année 1982. Ce gentil suspense pas violent a certes quelque chose de touchant avec ses cascades en Lada et son admiration pour le modernisme de la police de Budapest. Mais pourquoi l'avoir sélectionné pour Berlin?

Dans le film japonais *Le Marginal*, de Eichi Kudo, tout, au contraire, est violence gratuite. Les hommes se saoulent, se battent, se droguent, volent, violent. Les femmes, soumises, passives, ne rêvent que de se faire épouser par leurs bourreaux. J'ai fini par me ranger du côté du public qui avait pris le parti d'en rire: plus ça gognait dur, plus la salle hurlait de joie...

Hecate, film franco-suisse de Daniel Schmid, est une histoire sophistiquée de l'ère coloniale. Dans un vague pays d'Afrique du Nord, un jeune diplomate s'éprend d'une femme mystérieuse dont les mystères le feront beaucoup souffrir. Exotisme coloré d'un orient légendaire, texte littéraire (c'est adapté de Paul Morand), jeu tourmenté de Bernard Giraudeau. Mais la comédienne Luren Hutton, mannequin américain, semble avoir appris phonétiquement son rôle et n'y rien comprendre. On décroche dès qu'elle ouvre la bouche...

Dans *Scendancy (Belfast 1920)*, film britannique d'Edward Bennett, nous pénétrons dans le monde intérieur d'une jeune Anglaise qui refuse de prendre conscience du drame qui déchire l'Irlande et se réfugie dans sa névrose. Une oeuvre originale par son sujet mais d'une facture conventionnelle.

Plus rien à perdre, de Vadim Glowna (R.F.A.), dont nous avons vu *Desperado City* à un récent festival de Montréal, est un assez décevant second film. Encore un cinéaste allemand qui a la nostalgie de l'Amérique, une Amérique mythique des années 45, une Amérique qui est d'abord celle de son cinéma. Plastiquement, il faut le reconnaître, le film est superbe. L'imagerie est irréprochable, le scénario très « film noir ». Mais comme tout ce beau monde (dont l'Espagnole Angela Molina et le Polonais Jerzy Radziwilowicz) est doublé en allemand, on a beaucoup de mal à croire à cette histoire qui se passe dans le sud-ouest des États-Unis.

J'ai mieux aimé *Quel pays charmant*, du Danois Morten Arnfred qui réussit à nous intéresser à un sujet beaucoup moins ambitieux: les démêlés d'un agriculteur qui pratique l'élevage intensif du cochon dans des bâtiments stériles. Le titre est évidemment ironique...

Une affluence record saluait le dernier film de Margarethe von Trotta (l'auteure des *Années de plomb*, très certainement l'oeuvre la plus attendue de cette compétition. Heller Vahn (dont je n'aime pas le titre français « Folie de femmes ») décrit l'amitié qui jaillit spontanément comme un coup de foudre entre Olga (Hanna Schygulla), femme autonome et équilibrée, et Ruth (Angela Winkler), femme fragile et tentée par le suicide. Ça finira mal à cause de la jalousie bornée d'un mari. Mise en scène admirable, excellente direction de comédiens. Mais une partie de l'auditoire s'est cabrée devant ce qui peut ressembler à un parti pris manichéen. Car dans *Heller Vahn*, le monde est à l'envers: les femmes sont sympathiques et vraies tandis que leurs partenaires masculins sont égoïstes et mesquins... Il faudra revoir ce film en dehors de l'atmosphère survoltée d'un festival.

Cette année encore, le tiers-monde apporte d'heureuses surprises. *Miracle*, du réalisateur Philippin Ishmael Bernal, se déroule dans un petit village extrêmement pauvre. Un jour d'éclipse, la jeune Elsa croit voir la sainte Vierge lui apparaître. Curieux, malades et pèlerins de tous genres vont bientôt affluer, apportant du même coup la prospérité. Mais comme les pouvoirs de la thaumaturge seront impuissants devant une épidémie de choléra, la gloire et la richesse vont déserter la région. Jusqu'au jour où la rumeur publique attribuera à Elsa une maternité prochaine. Du coup, c'est l'immaculée conception... Ce film de fiction, efficacement mené bien qu'un peu long, nous en dit plus sur les conditions de vie aux Phillipines que n'importe quel documentaire.

On peut en dire autant d'*Une saison en Hakkary*, du Turc Erden Kiral, d'après moi le film le plus intéressant jusqu'à maintenant (je ne parle aujourd'hui que des films en compétition). Un homme est exilé pour un temps (et pour des raisons qu'on ignore) dans un petit bled perdu dans la montagne, un village si reculé qu'aucun chemin ne s'y aventure. Promu instituteur, il s'intéresse au sort de ces malheureux et adresse ses réflexions à une bien-aimée lointaine. Détresse silencieuse des femmes traitées comme des chiennes, angoisse des hommes pourvoyeurs, regards clairs des enfants, les seuls à qui l'espoir est encore permis. Et puis un jour l'exil prendra fin. L'instituteur pourra retourner auprès de la femme qu'il aime, laissant ces gens à leur misère, irrémédiablement condamnés à l'ignorance et à la pauvreté par l'indifférence de l'État. Un beau film un brin moralisateur (je songe au discours final de l'instituteur à ses élèves) mais sincèrement évocateur d'une réalité déchirante. On songe au *Christ s'est arrêté à Éboli*. Il faut espérer que nous verrons ce film au Québec. Gueney n'est pas le seul cinéaste turc qui mérite notre intérêt.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "L'empire contre-attaque": 1 h 15, 5 h 30, 9 h 50. "La guerre des étoiles" 3 h 25, 7 h 40.
ASTRE II: — "Les aventuriers de l'arche perdue" 1 h 20, 5 h 40, 9 h 55. "Des gens comme les autres" 3 h 25, 7 h 45.
ASTRE III: — "Arrête de ramer": 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55. "Le dragon du lac de feu" 2 h 25, 6 h 00, 9 h 35.
ASTRE IV: — "La maison du lac": 1 h 20, 5 h 30, 9 h 30. "Le chanteur de jazz": 3 h 50, 7 h 30.
AVENUE: (937-2747) — "Lords of discipline" 1 h 10, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
BERRI I: (288-2115) — "Nestor Burma, détective de choc": 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
BERRI II: "Fitzcarraldo" 12 h 10, 3 h 00, 5 h 55, 8 h 45.
BERRI III: — "Le quart d'heure américain" 12 h 30, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 8 h 00, 9 h 50.
BERRI IV: — "L'oeil du tigre" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "E.T.": 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "Nestor Burma, détective du choc" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 25, 9 h 25.
BROSSARD II: — "Sting II" 1 h 25, 3 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
BROSSARD III: — "Tootsie": 12 h 15, 2 h30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30, 2 h4 0, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHAMPLAIN II: — "La mort aux enchères" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 10.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "La vengence des fantômes" 1 h 10, 6 h 10, 9 h 30. — "Devoir de vacances" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
CHÂTEAU II: "Les folies d'Elodie" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30. — "Devoir de vacance" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Blanche neige" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45.
CINÉMA MONTROSE: — "Jeunes filles sans voiles" 12 h 00, 1 h 55, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10. "Cocktail spécial" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 20, 8 h 10, 10 h 05.
CINÉMA DE PARIS: — "Sting II" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "La cage aux folles" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — "Peter Pan" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX III: — "The Toy": 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — "Waitress" 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉPLEX V: — "Come back to the 5 + dime Jimmy Dean" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: — "Best friend": 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX VII: — "Diva" 2 h 40, 5 h 00, 7 h 20, 9 h 40.
CINÉPLEX VIII: — "Dark Chrystal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
CINÉPLEX IX: — "Threshold" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 15, 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'oeil du tigre" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. — "L'homme des cavernes"12 h 15,4 h 05, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Le passager de la pluie" 1 h 45, 5 h 30, 9 h 15. — "Ninja force" 12 h 10, 3 h 53, 7 h 40.
CINÉMA NEW YORKER: — "Nosferatu the vampure" 7 h 15. — "Burden of dreams" 9 h 30. — "Phantom of the opera".
CLAREMONT: (486-7395) — "The year of living dangerously" 12 h 50, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 00, 9 h 10.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Festival au Film Super 8" — "Ma course autour du monde" 15 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes": 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "L'alibi": 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35. — "La Cigale": 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Cuissardes" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 35, 19 h 20, 21 h 45. — "Tout le monde en rêve"13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Les filles de Grenoble" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Dinner at eight" 19 h 00. — "Day of the hocust" 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The Verdict": 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 3 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Les chariots de feu": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Le retour de Martin Guerre" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 20.
DAUPHIN II: "Le beau mariage" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — "An officer and a gentleman" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15.
DORVAL II: "Witout a trace": 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 55, 9 h 10.
DORVAL III: "48 hours" 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Sting II" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "E.T. extra-terrestrial" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Les rouges" 12 h 45, 4 h 30, 8 h 15.
ÉLYSÉE II: — "Invitation au voyage" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "The entity" 12 h 45. 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — "Love sick" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Lords of discipline" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Nestor Burma, détective de choc" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
KENT I: (489-9707) — "Love sick" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
KENT II: — "My favorite year" 1 h 10, 5 h 15, 9 h 20. — "Victor Victoria" 2 h 55, 7 h 00.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 12 h 50, 2 h35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ II: — "Le bateau" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 00.
LA CITÉ III: — "Porté disparu" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — "La nouvelle publicité lave plus blanc" 7 h 00. — "La grève" 7 h 30. — "La nouvelle publicité lave plus blanc" 8 h 00. — "Le couteau dans la tête" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Officer and gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL II: — "Les folies d'Élodie". 12 h 00, 3 h 15, 6 h 35, 9 h 50. "Devoir de vacance" 1 h 40, 5 h 00, 8 h 15.
LAVAL III: — "Le bateau" 1 h 45, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 40.
LAVAL IV: — "Les rouges" 12 h 50, 4 h 25, 8 h 00.
LAVAL V: — "La balance" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 10.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "La mort aux enchères": 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
LOEW'S I: (861-7437) — "The year of living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
LOEW'S II: — "My favorite year": 12 h 05, 4 h 30, 9 h 30. "Victor Victoria" 2 h 00, 6 h 30.
LOEW'S III: — "Independance day" 12 h 10, 2 h 30, 4 n 50, 7 h 10, 9 h 20.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.
LOEW'S V: — "Airplane II": 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 50, 9 h45.
MERCIER: — "Le passager de la pluie" 2 h 00, 5 h 35, 9 h 20. — "Ninja force" 12 h 30, 4 h 05, 7 h 45.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Montenegro" 7 h 30, 9 h 30. — "Allemagne, mère blafarde" 7 h 00, 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145) — "D'Artagnan l'intrépide", "Jamais je ne quitterai Theresou" 1 h 00. — "Georgia" 4 h 30. — "Métal hurlant" 7 h 30. — "L'état des choses" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Love sick" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 9 h 35.
PALACE II: — "The entity": 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
PALACE III: — "Miss nude America" 1 h 50, 3 h 25, 5 h 00, 6 h 35, 8 h 10, 9 h 45.
PALACE IV: — "Missing" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
PALACE V: — "First Blood" 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Poetry in motion" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — "Arrête de ramer" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 10. "Le dragon du lac de feu" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50.
PARADIS II: — "Les humanoïdes de la mer" 1 h 15, 4 h 30, 7 h 55, "Terreur à l'hôpital central" 2 h 40, 6 h 00, 9 h 20.
PARADIS III: — "Le défi" 1 h 00, 4 h 40, 8 h 15. "L'anti-gang" 2 h 35, 6 h 15, 9 h 50.
PARISIEN I: (866-3856) — "Officer and a gentleman" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 35.
PARISIEN II: — "Les uns les autres": 13 h 00, 14 h 30, 20 h 00.
PARISIEN III: — "Les misérables": 1 h 10, 4 h 45, 8 h 30.
PARISIEN IV: — "La balance": 13 h 25. 15 h 30, 19 h 40, 21 h 45.
PARISIEN V: — "Yol" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "E.T. l'extra-terrestre": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
PLACE LONGUEUIL II: — "La mort aux enchères" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "The night of the shooting stars" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Without a trace" 12 h 10, 2h 25, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Sophie's choice": 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Frances": 1 h 00, 3 h 50, 6 h 45, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "The verdict": 1 h 30, 4 h 00, 6 h 45, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00. Dim. 2 h 00, 8 h00.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "La cigale": 14 h 20, 17 h 45, 21h 15. "Le jour se lève et les conneries commencent" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40.
SAINT-DENIS III: — "L'amant de Lady Chatterley' 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN: — "La mort aux enchères" 2 h 15, 6 h 05, 9 h 50. "L'usure du temps" 12 h 05, 3 h 50, 7 h 40.
VERSAILLES I: (353-7880) — "La balance" 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 00, 9 h 00.
VERSAILLES II: — "La vengeance des fantômes" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "Les folies d'Elodie" 3 h 05, 6 h 20, 9 h 30. "Devoir de vacances" 1 h 30, 4 h 50, 7 h 55.
VILLERAY: (388-5577) — "E.T. l'extra-terrestre": 12 h 20, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Without a trace" 12 h30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "Pink Floyd: The wall": 12 h 30, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ART 45:2175 Crescent (843) 5024. Gunter Nolte — sculptures en papier, métal et verre, jusqu'au 19 mars.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Gravures originales de Roland Pichet — Jean-Paul Riopelle — Louis Pierre Bougie — Claire Cloutier, du 1er mars au 31 mars.
BOBROW & FIELDMAN: architectes: (392-59 — 931-5871) (Universit. McGill, Édifice McConnell, École d'Architecture, Hall d'entrée) Exposition des oeuvres récentes, regroupant projets, dessins et tableaux du 21 fév. au 4 mars.
CAFÉ CAMPUS: Dimanche 13 fev. au 6 mars. Exposition Marcel Achard.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl (842-9686) — Anima-Animus: Peintures de Anne Billy, Eva Nebeska, Marshal Hopkins, Pamela Hori, Terry Last, du 24 fév. au 13 mars.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 avè Victoria (488-9553) — "Ne tirez pas sur les rideaux" Oeuvres de Francine Gagné, Lilian Kruip, Nicole Dallaire. Du 10 fév. au 5 mars.
CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL: 1260, Chemin Remembrance, du 9 fév. au 6 mars, expositions, arts, textile.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955, ave Bannantyne. Oeuvres de Jean-Marie Laberge, du 2 au 20 mars.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Sainte-Catherine (739-2301) — "Domingo Cisneros, Cronica Boreal" du 19 fév. au 9 mars.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: (282-3929) 175, Ave. Président Kennedy. "Graphisme canadien" Du 17 fév. au 6 mars.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-3694) — Oeuvres de Anne Meredith Barry, Ray Cattell, Allan Harrison, Patrick Landsley, Ron Powe, Rita Thivierge et autres peintres canadiens.
COMPLEXE ALFRED DALLAIRE: 2159 Boul. St-Martin est, Duvernay, Laval. Oeuvres de Daniel Lavoie, encre, pastel, fusain. Du 6 fév. au 2 mars.
GERARD GORCE Beaux-Arts Inc.: 1504, Sherbrooke Ouest (934-0413) Oeuvres de Omar Alt, Guy Delae, Yves Gaucher, Jean-Jacques Giguère, Laryssa-Luhovy, Harold Town.
GALERIE AUBES 3935: 4015 rue Drolet (288-5903).
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest rue Sherbrooke, (844-2593).
GALERIE ALLIANCE: 680 rue Sherbrooke Ouest (284-3768) — Tableaux hyperréalistes de Peter Aitkens, Tib Beament, Marie-Louise Broggi, Gilles Desmarais, Muriel Moore, Robert Ouellet, Jacques Payette, Rudy Sparkuhl, jusqu'au 11 mars.
GALERIE ART PLUS: 398 rue Laurier Ouest (271-4751) — Aquarelles et huiles récentes de Roger Cantin.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Travaux récents de Denis Demers, du 3 mars au 31 mars.
GALERIE ART & STYLE: 4857A, Sherbrooke ouest (484-3184) — Oeuvres de Paul V. Beaulieu, F. Iacurto, H. Masson, Mario Mauro, jusqu'au 18 mars 1983.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 Saint-Denis (284-2668). Exposition "Arts textiles" du 2 fév. au 2 mars.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772) — Peintures à l'huile réaliste de Marie Cinq-Mars, du 2 au 20 mars.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue de la Visitation. Exposition des artistes de la galerie.
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471 ou 845-7883) — Nouvelle acquisitions par Borduas, Carr, Cosgrove, Roberts, J.E.H. MacDonald, Noeh, Pellan, Riopelle et Soulikias. Sculptures choisies par Etrog, Kuper, Richman, Schleeh, Wertheimer, Winant.
GALERIE DON STEWART: 1460 Sherbrooke Ouest (845-2905) Ted Godwin, jusqu'au 8 mars.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Une grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites. Gershon Iskowitz "Painter of Light" un livre limité à cent copies avec une aquarelle.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919) — Gravures originales: Zao-Wou-ki, Soulages, Appel, Alechinsky, Savoie, Dickson, Montpetit, Dumouchel.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147) — Salle 1: James Guitet. Salle 2: Artiste de la Galerie du 28 janvier au 5 mars.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Oeuvres récentes de Lucio De Heusch, du 24 fév. au 22 mars.
GALERIE JOLIET: 279 Sherbrooke Ouest (842-8883) — Travaux récents de Mary-Ann Cuff-Alain Laframboise — Myriam Laplante — Suzelle Levasseur — Lise Nantel — Michel Saulnier — Claude Simard, du 2 mars au 26 mars.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke ouest (842-6369) — Vaisseaux anciens de Pérou et petites figurines du Mexique (200 av. J.C.). Nouvelles acquisitions de la sculpture Inuit.
GALERIE MIHALIS: 1500 Sherbrooke Ouest (932-4554 ou 458-4474). Exposition de peintures par des artistes canadiens renommés.
GALERIE MONTCALM: Claude Léveillé, peintures, jusqu'au 6 mars.
GALERIE MOTIVATION V: 316 Ontario Est (845-5962) — Salles 1-2-3. Exposition de maquettes de l'intégration des arts à l'architecture (1%) Volet 2. Du 2 au 20 mars.
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 Victoria, St-Lambert (465-3337) — Exposition des peintres de la galerie.
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2694) — Oeuvres de Robert Fournier (photographe québécois) du 5 mars a 9 avril.
GALERIE D'ART SIR GEORGE WILLIAMS: Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest (879-5917) — Biennale de la Faculté des Beaux-Arts, du 16 fev au 12 mars.
GALERIE ST-DENIS: 3772, rue St-Denis (288-2340). Peintures et pastels de Suzanne Thivierge-Dorio, jusqu'au 19 mars.
GALERIE D'ART STEWART HALL: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — "Image 82" du 12 fév au 13 mars et "The Prepared mind" à la Galerie Annexe.
GALERIE TREIZE: 4015 rue Drolet (288-5903) Oeuvres récentes de Francine Simonin, jusqu'au 6 mars.
GALERIE UQAM: 1400 rue Berri, (282-8401) — Rétrospective de l'oeuvre de Louise Gadbois, du 9 mars au 27 mars.
GALERIE SUZÈLE CARLE: 430, rue Bonsecours (866-9019) — Oeuvres récentes de Denise Beaudin, Jacquéline G. Delisle, Carole Simard-Laflamme. Du 8 fév. au 8 mars.
GALERIE V.A.V.: (Université Concordia). 1395 Dorchester ouest. (879-2804). Ontario College of Arts, du 4 mars au 17 mars.
GALERIE YAJIMA: 307 Ste-Catherine ouest, suite 515 (842-2676) — Michael Scherier — photographies récentes, du 26 fév. au 26 mars.
GALERIE 6200: 6200 boul. Léger, Montréal-Nord. Oeuvres de Gilles Lanctôt, peintre, jusqu'au 16 mars.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2015 Peel, (849-6091) Expositioin de la collection permanente d'arts esquimau, durant fév. et mars.
GUILDE GRAPHIQUE: 9, rue St-Paul ouest (844-3438) — Eaux-fortes et sérigraphies, février et mars. Richard Lacroix, Tobie Steinhouse.
MICHEL TÉTREAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis (843-5487).
MAISON DE LA CULTURE CANADIENNE: 4120 Ontario est, (872-4213) du 15 fév. au 12 mars. Exposition "Danielle Pois son".
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878) — Mar. à dim.: 10 h 00 à 18 h 00. Jeudi: 10 h 00 à 20 h 00. Brigitte Radecki, du 20 janvier au 6 mars. Expositioin Magdelena Abakanowicz, du 10 fév. au 22 mars.
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS: Château Dufresne (coin Pie IX et Sherbrooke) (259-2575) — Ouvert jeu. à dim.: 12 h 00 à 17 h 00 — "L'architecture de Sir Edwin Landseer Lutyens" (1869-1944). Jusqu'au 13 mars.
MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: (861-6738) — Sauf lundi, exposition permanente sur l'histoire coloniale canadienne. Les ustensiles de cuisine et foyer de la collection MacDonald Stewart, maquette de Montréal 1976 héritage Europe.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 3400, avenue du Musée (285-1600). — Exposition "Une collection montréalaise" — don de Éléonore et David Morrice. Du 3 fév. au 27 mars.
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE: 445 boul. Base-de-Roc, Joliette. Tableaux récents de Robert Wolfe du 6 mars au 10 avril.
MUSÉE McCORD: 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — Esprits de la terre et des eaux: une exposition sur la culture ancienne esquimaude dorsélienne à Terre-Neuve et au Labrador. Jusqu'au 13 mars.
MUSÉE DU QUÉBEC: Galerie du Musée: 24, rue Champlain, Québec (643-7975) Art ancien: collection permanente présentée jusqu'au 9 mars. Le meilleur des mondes de Fritz Brandtner, jusqu'au 6 mars. Diane Létourneau et Ahmed Chokri jusqu'au 27 mars.
MUSÉE DE RIMOUSKI: 35 St-Germain Ouest. (418) 724-2272. "Voir et percevoir" de Robert Casavant, du 4 mars au 5 avril.
MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent, (747-7367) — Mar. à ven. et dim. de 11 h 00 à 17 h 00. Charles Daudelin: La Genèse d'une oeuvre, jusqu'au 17 avril.
OPTICA: 1029 Côte du Beaver Hall (866-5178). Sorel Cohen (photographie). Austin Metze (installation/vidéo). Jusqu'au 5 mars.
POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489). Grande Galerie: Susan McEachern (photomontage et texte). Petite Galerie: Margaret White (peintures) du 1er mars au 19 mars.
VU — CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 rue Garneau, suite 202, Québec (692-1322).

sur scène

ATELIER CONTINUE: 1200 est, Laurier — "C'est la première impression qui compte", jusqu'au 26 fév. Sam. 19 h et 22 h.
AU BORDUAS: 1257 Amherst (522-1554) — "Erik Satie, un buveur d'absence" 21 h